L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

68ième ANNEE — No 2[illegible]40 | QUEBEC, MARDI 12 MARS 1935 | Température : Neige ou pluie, plus froid le soir. | QUATORZE PAGES

Cigarettes GRADS

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

L. O. GROTHE LIMITEE
Maison Canadienne et Indépendante

LA RÉVOLUTION BATTUE SUR LA TERRE FERME

Après une résistance de onze jours, les rebelles grecs paraissent écrasés en Macédoine et en Thrace. — Le général Kamanos et 18 officiers de son état-major ont fui en Bulgarie et se sont livrés aux officiers qui gardent la frontiere. — Mais Venizelos reste maître de la Crète et des îles voisines. — On s'attend à ce que le vieux chef parte sur un vaisseau de guerre ou en avion et se retire en Italie. — Athènes crie victoire et va maintenant s'attaquer à la flotte ennemie.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Venizelos y perdra sa Crète.

Les plus beaux jazz se dansent en skis.

Le roi de la musique nègre s'appelle Whiteman.

Un poète ne va pas loin quand il n'a pas de souffle.

On ne voit pas le bonheur quand il est près de soi.

Le docteur Stevens défend à M. Bennett les écarts.

Le Duc de Kent nous envoie un de ses cadeaux de noces.

Donnez un sens à vos paroles et on leur en prêtera un autre.

Sillery espère que le juge Pouliot, en bon père, lui donnera un maire.

Quand il s'agit des beautés de l'Ile d'Orléans, tout le monde est protectionniste.

Jean-François ne veut pas faire de la "maison rouge" de Sir John un monument historique.

Diogène

Mort d'une grande artiste

La France perd une populaire artiste dans la personne d'Edith Mera, que nous n'avons connue qu'au cinéma dans "Une étoile disparaît", la "Poule", le "Père prématuré" et, si cela se peut, ne nous rappelle encore rien, dans le rôle de Milady des derniers "Trois Mousquetaires", ceux du parlant. Edith Mera avait débuté au music-hall. De là elle passa au cinéma puis au théâtre. Finalement, elle revint à ses premières amours, mais, cette fois, en grande vedette.

Autour d'un héritage

La Caroline du Nord aurait besoin des lumières d'un Salomon pour trancher un litige qui a conduit devant le tribunal deux jeunes femmes, deux mères. Ni l'une ni l'autre n'a perdu son enfant mais elles se querellent toutes les deux autour d'un héritage de $25,000,000 laissé par l'homme qui les a épousées successivement. Celle des jeunes femmes qui a divorcé prétend qu'elle était malade alors, qu'elle avait 104 degrés de fièvre et qu'elle était même sous l'influence de la morphine. L'officier qui a prononcé le divorce regrette de ne s'être aperçu de rien. Ce qui est certain, c'est que, malade ou non, si elle avait su que son mari millionnaire n'en avait plus pour bien des années à vivre, l'épouse no 1 ne l'aurait pas abandonné. Aujourd'hui, elle clame son désespoir et l'autre femme se contente de rappeler sa fidélité.

A Notre-Dame de Paris

Une grandiose cérémonie s'est déroulée à Notre-Dame de Paris, à l'occasion du centenaire du premier sermon prononcé à cet endroit par Lacordaire. Comme le 8 mars 1835, la France religieuse et intellectuelle était réunie au pied de la chaire célèbre. A la place de Mgr de Quélen, il y avait le cardinal Verdier qu'entouraient NN. SS. Baudrillart, Crépin, Chaptal, Richaut, sans oublier le Nonce Apostolique, Mgr Maglione. Le maréchal Franchet d'Espérey était aussi présent avec le général Weygand, l'amiral Lacaze et madame Lyautey. Il y avait plusieurs académiciens en uniforme, dont Mauriac, Goyau, Bertrand, Bordeaux. Des religieux dominicains occupaient les stalles du choeur et chantèrent complies puis leur général, le T. R. Père Gillet, prononça un admirable sermon, rappelant d'abord la phrase chère à Lacordaire : "La vérité vous rendra libres"! Il établit un parallèle entre la France de 1835 et celle de 1935 et termina par un appel au patriotisme et à l'union de tous ses compatriotes.

M. E.-L. Desjardins

Un homme qui a donné cinquante-deux ans de sa vie à son pays a droit à la reconnaissance de ses concitoyens. C'est l'histoire de M. E.-Louis Desjardins, ancien surintendant des Chemins de Fer nationaux à Lévis, décédé hier à Québec à l'âge de 77 ans. M. Desjardins fut pendant longtemps au service de l'Intercolonial, qui a assuré le développement de la belle région du bas St-Laurent. Il y a quelques années, il prit sa retraite. Il avait été le modèle des officiers et, lorsqu'il quitta les C. N. R., le président rendit hommage à son dévouement et ses compagnons et le public, dont il possédait l'estime et la confiance, le regrettèrent vivement. Excellent administrateur, citoyen exemplaire, M. Desjardins ne laisse que de bons souvenirs. L'Evénement, qu'il a toujours honoré de son amitié, offre à sa famille l'expression de ses respectueuses condoléances.

SCHUSCHNIGG A LONDRES

On voit ici les quatre hommes d'état autrichiens qui visitèrent Londres récemment pour y discuter avec le gouvernement anglais d'importantes questions internationales. De gauche à droite : le baron VON BERGER-WALDENBERG, ministre des Affaires Etrangères, le baron FRANCHESTEIN, ministre autrichien en Angleterre, le Dr VON SCHUSCHNIGG, chancelier d'Autriche, et le secrétaire du ministre des Affaires Etrangères.

OTTAWA VOTE LA LOI DES 8 H. DE TRAVAIL

Le principe est accepté en trois minutes par la Chambre des Communes.

DEBAT EN COMITE

Les députés réclament des amendements. — Suggestion de M. King.

DES EXEMPTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12. — L'industrie canadienne jouira d'une période de trois mois au cours de laquelle elle devra organiser ses équipes d'ouvriers conformément aux dispositions de la loi de la journée de huit heures et de la semaine de 48 heures, a annoncé, hier, à la Chambre des Communes, l'hon. M. Wesley Gordon, ministre du Travail. Bien que la loi soit sensée prendre effet immédiatement après son adoption par le parlement, trois mois s'écouleront avant que des sanctions puissent être appliquées pour infractions.

La Chambre des Communes a pris trois minutes, hier, pour la deuxième lecture du bill, mais la mesure rencontra un terrain plus raboteux lorsqu'elle fut discutée en comité. Trois heures et demie de débat n'aboutirent à aucun résultat définitif. Le bill reviendra sur le tapis plus tard, cette semaine, après que le ministre du Travail aura rédigé deux ou trois amendements.

Neuf des onze clauses ont été approuvées par le comité, mais celles qui restent sont les plus importantes. Le ministre du Travail a déclaré qu'il rédigerait sous une nouvelle forme deux clauses permettant au gouvernement d'exclure des industries que la loi de 8 heures pourrait entraver ou placer dans une position désavantageuse.

M. Gordon repoussa l'idée du chef de l'opposition, M. MacKenzie King, de profiter de ces trois mois de délai pour éprouver la validité de cette

(Suite à la page 13)

M. BENNETT A EU UNE SYNCOPE JEUDI

Le Premier Ministre a souffert d'un petit trouble cardiaque la semaine dernière mais il était mieux hier.

UN LONG REPOS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12. — Le premier ministre R.-B. Bennett a passé une assez bonne journée, hier. Hier soir, on annonça que son état était satisfaisant. Deux semaines de repos absolu dans ses appartements ont été prescrits au premier ministre afin qu'il puisse se remettre complètement de la faiblesse cardiaque provoquée chez lui dernièrement par une infection des voies respiratoires et le surmenage.

Un bulletin signé par le Dr R.-S. Stevens, médecin du premier ministre, et communiqué à la presse par Sir George Perley, premier ministre intérimaire, a annoncé ce qui suit, hier :

"Le rétablissement du premier ministre se poursuivit sans incident jusqu'à jeudi dernier, alors qu'il éprouva une attaque syncopale. Après cela, le rythme cardiaque fut quelque peu dérangé. Ceci a maintenant disparu et son état général s'améliore. Mais le malade, bien que la chose ne soit pas grave en elle-même, a besoin de repos. L'infection des voies respiratoires qui fit son apparition le 24 février, ainsi que le surmenage continu, ont sans aucun doute provoqué la maladie".

Terrain, rue St-Jean et d'Aiguillon, 12,-294 pieds carrés, à vendre en bloc ou divisé au goût des acquéreurs. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm

DEUXIEME VICTOIRE DE SAMUEL INSULL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicago 12. — Un jury a acquitté hier soir Samuel Insull Jr d'une accusation de détournement au montant de $66,000. C'est la deuxième victoire que remporte l'ancien magnat d'utilités publiques de Chicago devant les tribunaux criminels.

UNE VICTOIRE DE MacDONALD A LA CHAMBRE

Une motion de non confiance des travaillistes est battue hier aux Communes.

424 CONTRE 79

Un amendement de Sir Austen Chamberlain adopté. — Le budget de guerre.

DES INCIDENTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 12. — Une motion travailliste censurant le gouvernement a été battue, hier soir, à la Chambre des Communes, par un vote de 424 voix contre 79, après un débat de plus de sept heures sur les politiques de défense nationale du gouvernement.

Un amendement proposé par Sir Austen Chamberlain fut adopté par 412 voix contre 78. Cet amendement exprimait la confiance du gouvernement britannique dans la Société des Nations, tout en ajoutant que la limitation des armements ne pourrait pas être obtenue par un désarmement unilatéral.

M. Stanley Baldwin, lord président du conseil, et d'autres porte-paroles du gouvernement défendirent les politiques exposées récemment dans le "papier blanc" du gouvernement pour justifier les augmentations apportées dans les budgets de la flotte, de l'armée et de l'aviation.

Des orateurs libéraux et travaillistes critiquèrent ces dépenses, et la motion de censure des travaillistes, proposée par M. Clement Atlee, énonça qu'elles étaient propres à "compromettre sérieusement la perspective d'une convention de désarmement".

Le débat fut interrompu à deux reprises par des femmes qui lancèrent des pamphlets pacifistes de la galerie des visiteurs. Elles furent promptement mises à la porte. Elles sortirent de mauvais gré en dénonçant à grands cris le "papier blanc".

VOTE DE $4,000,000

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12. — La Chambre des Communes a voté pour $4,000,000 d'estimés budgétaires du secrétariat d'Etat et du département des Pêcheries, hier. Chaque item fut approuvé dès qu'il fut appelé.

DIVORCE D'UNE ACTRICE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Los Angeles, 12. — L'étoile Jean Harlow, la célèbre "blonde platine" de l'écran, a divorcé hier d'avec son troisième mari, Hall Rosson, un cameraman.

LA BANQUE DU CANADA OUVRE SES PORTES

La nouvelle banque centrale a été inaugurée hier à Ottawa et dans les provinces.

AUCUNE FORMALITE

L'apparition du nouveau papier-monnaie a vivement intéressé le public partout.

UN EVENEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12 — La première aventure du Canada avec une banque centrale a été déclenchée hier, quand la Banque du Canada a officiellement commencé ses opérations dans le Dominion. Aucune formalité ne marqua cet événement. Les bureaux de la nouvelle banque centrale sont fort modestes et sont installés dans un immeuble d'affaires de la Capitale. Le jeune gouverneur de la banque, M. Graham-Ford Towers et ses collègues sont appelés à jouer un rôle considérable dans les destinées de la finance et du crédit du Dominion.

Coïncidant avec l'ouverture de la banque ici, les agences établies dans chaque province ont assumé hier les fonctions jusqu'à présent exercées par les assistants-receveurs généraux. Le taux d'escompte et de réescompte a été annoncé à 2 1-2 pour cent, ce qui est le taux courant depuis un certain temps. Tout changement que l'on pourra apporter dans l'avenir sera rapidement annoncé.

L'entrée de la nouvelle institution dans le champ des activités financières du Dominion s'est plutôt manifestée au public par l'apparition du papier-monnaie de la Banque du Canada. Toutes les agences provinciales en ont reçu un lot considérable et n'importe quelle banque à charte peut se procurer les nouveaux billets, si elle le veut.

Nombre de personnes ont voulu être les premières à garnir leur portefeuille de ces billets plus petits que les billets courants et portant des couleurs fraîches. Graduellement le papier-monnaie de la Banque du Canada supplantera le papier-monnaie du Dominion et remplacera 75 pour cent des billets de banques à charte actuellement en circulation.

Plusieurs banques ont payé leurs clients en nouveaux billets de leur propre fabrication, réduits aux dimensions des billets de la Banque du Canada. On croit que les banques à charte en général réduiront les dimensions de leurs nouveaux billets au standard établi par la Banque du Canada dans l'intérêt de l'uniformité.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 12. — La pression est élevée dans les états de l'ouest et dans la vallée du MacKenzie, mais elle est basse dans les provinces de l'ouest, de même que dans Québec jusqu'à la vallée du Mississipi.

	Min.	Max.
Dawson	2	20
Aklavik	—22	2
Régina	—12	29
Winnipeg	— 2	12
Toronto	34	42
Ottawa	32	44
Québec	24	40
St-Jean	24	40
Halifax	30	44

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Nord-ouest de Québec et Lac St-Jean : — Vent du nord, plus froid avec neige.

Vallée du Bas St-Laurent : —Vent frais du nord avec pluie d'abord, puis neige. Plus froid le soir.

HOMMAGE A SIR JOHN-A. MACDONALD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12. — Une plaque commémorative sera érigée pour marquer la vieille résidence d'été de Sir John A. Macdonald près de la Rivière du Loup, Qué., a promis le ministre de l'Intérieur, l'honorable T. G. Murphy, hier soir, à la Chambre des Communes.

"Cette vieille résidence est encore debout", dit M. J. F. Pouliot, libéral, de Témiscouata, en demandant cette plaque.

L'ancienne résidence d'été de Sir John MacDonald s'appelait la "maison-rouge", le vieux chef bleu l'ayant fait peinturer tout en rouge.

G. KONDYLIS A PEUR D'UN TRAQUENARD

Le général de l'armée grecque se défie de la retraite des rebelles.

ENCORE UN PIEGE ?

Le gouvernement annonce que les troupes loyales ont fait 200 prisonniers.

UN REPORTAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Salonique, Grèce, 12. — (Par James-A. Mills, droits réservés, 1935, par la Presse Associée) Voyageant dans une mauvaise automobile sur la route historique mais raboteuse tracée par Philippe et Alexandre-le-Grand il y a 2,500 ans, je suis le premier correspondant des Etats-Unis à atteindre le soi-disant front de bataille aujourd'hui.

Toute cette affaire semble être bien pauvre par contraste avec les héroïques combats qui se livrèrent dans la même région non seulement durant la Grande Guerre, il y a 20 ans, mais par toute la Macédoine il y a des siècles et des siècles.

Le front des troupes du gouvernement est maintenant établi de l'autre côté de la large rivière Struma dont les flots glacés ont retardé considérablement l'avance des forces du général George Kondylis, commandant des troupes nationales. Les rebelles ne sont visibles nulle part.

Mon automobile — un vrai sabot — traversa en cahotant le pont de planches jeté sur la Struma, auquel les rebelles mirent le feu hier au moyen d'énormes obus qu'ils lancèrent avant de prendre la fuite. Une planche se brisa sous le poids de l'auto, et je crus un moment que la première victime immédiate de la guerre civile en Grèce serait moi-même.

En ce deuxième jour de ce que les Grecs appellent "la grande poussée", les forces du gouvernement ne comptent que deux morts et quatre blessés. On ignore quelles sont les pertes du côté ennemi.

Etablissant mon contact avec l'armée grecque, qui avait provisoirement suspendu sa marche en avant,

(Suite à la page 13)

DISCOURS DE M. VAUTRIN

Le ministre réitère son offre au fédéral.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — "Le gouvernement fédéral devrait contribuer au fonds de colonisation de $10,000,000 déjà décidé par le gouvernement de Québec", a déclaré hier soir l'honorable M. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation de la province de Québec, en adressant la parole aux membres d'un club politique ici.

M. Vautrin ajouta que le programme du retour à la terre du gouvernement de Québec sera en pleine opération le 15 mai, alors que commencera la migration de familles choisies vers la campagne.

"Je suis convaincu que d'ici à deux ans nous aurons passablement contribué à la solution du problème du chômage".

BARAQUES MILITAIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12.—Sur les $2,530,000 alloués au Département de la Défense Nationale pour des travaux de construction, une somme de $1,495,094, a déjà été affectée pour l'érection de baraquements à Calgary, de manèges militaires à Dundae, Ont., et à Montréal, et autres constructions. Ces renseignements ont été donnés hier à la Chambre des Communes par l'hon. Grote Stirling, ministre de la Défense Nationale.

RATIFICATION A OTTAWA

Ottawa, 12. — La Chambre des Communes a passé en première lecture, hier, un bill ratifiant l'accord commercial supplémentaire de 1934 entre la France et le Canada.

MASSACRE DE 200 CITOYENS A LA HAVANE

C'est la nouvelle qu'annonce un ancien président de la république, à Miami.

LA GREVE CONTINUE

Le commerce est presque totalement paralysé dans toute la république.

BOMBES DECOUVERTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Miami, Floride, 12. — Carlos Hevia, qui occupa la présidence de la Havane pendant trois jours en 1934, est arrivé ici en avion, hier, et il a déclaré que deux cents personnes environ avaient été massacrées depuis samedi matin à La Havane.

UNE VILLE-FANTOME

(Serv. de la Presse Canadienne)

La Havane, 12. — (Par Edmund-A. Chester, de la Presse Associée). Le commerce était hier presque complètement paralysé à la Havane et sur toute l'île par suite de la lutte suprême que se font les forces gouvernementales et les radicaux, depuis que l'état de guerre a été proclamé sur l'île.

Le nombre des morts en fin de semaine dans la capitale se chiffre à 10. Cinq cadavres ont été trouvés hier dans la banlieue résidentielle de Marianao et un homme est mort à l'hôpital. Quatre autres personnes furent tuées samedi soir et dimanche.

Par suite de grèves nombreuses le transport sur l'île est presqu'entièrement paralysé : il ne se fait plus de livraison de glace, de matières postales, de journaux, etc.

Bien que plusieurs magasins et maisons de commerce soient restés ouverts, ils ne possèdent que très peu d'employés à l'heure actuelle. Les conducteurs de taxis se sont mis en grève et le trafic est très rare dans les rues car les grévistes ont semé des clous le long des principales artères. Quelques automobiles étaient équipées avec des balais ordinaires fixés à l'avant de façon à écarter ces clous des pneus d'automobiles.

Seules les personnes qui étaient absolument obligées de le faire quittèrent leurs demeures, hier, et la Havane ressemblait à une ville-fantôme.

Plusieurs des cadavres n'ont pas encore été identifiés et leur mort reste encore un mystère. On a re-

(Suite à la page 13)

BERLIN SE MOQUE ENCORE DU TRAITE

L'Association civile "Air Sport" devient partie des forces défensives du Reich, au mépris du traité de Versailles.

GRAVE DECISION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 12. — (Par Melvin K. Whiteleather, de la Presse Associée) L'association civile "Air Sport" de l'Allemagne a été placée, hier, sous les ordres directs de la Reichswehr (armée régulière), ce qui veut dire qu'elle devient partie des forces défensives du Reich.

Par cette action, les clauses du traité de Versailles concernant l'aviation sont, dit-on sous bonne autorité, entièrement ignorées.

Le changement, qui prit effet hier, n'a pas tardé à venir aux oreilles des cercles officiels étrangers. On dit que les attachés militaires des puissances signataires du traité de Versailles seront convoqués pour le 23 mars et informés officiellement du changement.

Le traité de Versailles défend à l'Allemagne de posséder un corps de défense militaire aérienne.

Un fonctionnaire non allemand du gouvernement a déclaré que les prochaines mesures projetées consisteront à nommer un corps complet d'officiers, à compléter un certain nombre d'aéroports à travers le Reich, à entraîner ouvertement les aviateurs, et finalement à acheter toutes les pièces d'avion que l'Allemagne désirera des pays étrangers. On dit qu'il est question d'organiser quatorze champs d'aviation.

CONSISTOIRE A ROME

Le Pape ne nommerait pas de nouveaux cardinaux.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 12. — On a annoncé hier soir qu'à moins d'un changement de la onzième heure, le Saint-Père, au cours du consistoire secret qu'il tiendra le 1er avril, ne nommera pas de successeur au cardinal Francis Bourne, archevêque de Westminster, décédé depuis quelque temps. A l'exception de la nomination du cardinal Pacelli comme camerlingue, et de quelques évêques, le consistoire ne fera aucune autre nomination.

VIF EMOI A LA CITE VATICANE

Un Mexicain, ayant échoué dans sa tentative de voir le Pape, est arrêté et on trouve sur lui un stylet pointu.

ENQUETE ET DEPORTATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 12. — Un Mexicain, nommé Carlos Roberto Murray, qui fut arrêté il y a quatre jours au Vatican après plusieurs tentatives pour voir le Pape Pie XI, s'est embarqué à Trieste hier sur le S. S. "Saturnia".

Le Vatican et la police italienne ont annoncé que son départ de l'Italie mettait fin à un incident qui, en premier, semblait une tentative de meurtre sur la personne du Saint Père.

La police italienne a questionné Murray pendant une journée entière après son arrestation, ayant trouvé sur lui, alors qu'il était au Vatican, un long stylet pointu dissimulé dans sa chemise.

Rien ne fut révélé sur les affiliations de l'homme. La police se contenta de déclarer qu'il était Mexicain et catholique. On le reconduisit à Trieste et on le laissa en liberté une fois qu'il fut embarqué sur le paquebot en partance pour l'Amérique. La police, dit-on, a appris que les intentions de l'homme n'étaient pas mauvaises, malgré la présence d'une arme sur lui.

Les gardes au Vatican déclarèrent que Murray avait tenté à plusieurs reprises d'obtenir une audience avec le Pape, bien qu'il n'eût pas les références requises.

SURSIS D'EXECUTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, 12. — La Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse a accordé un délai à Nicholas Markadonis, qui devait être pendu à Sydney le 19 mars prochain pour le meurtre de sa belle-soeur. Il ne montera pas sur l'échafaud avant le 4 avril.

MOSCOU NIE ET ACCUSE BERLIN

Les Soviets nient qu'une guerre entre la Russie et le Japon soit inévitable. — Propagande allemande, affirment-ils.

PURE INVENTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 12. — (Par John Lloyd, de la Presse Associée) La presse soviétique a accusé l'Allemagne, hier, d'avoir employé sa "machine de propagande" pour diffuser l'idée qu'une guerre entre la Russie et le Japon est inévitable. Au contraire, affirment les journaux officiels, les relations avec le Japon s'améliorent de jour en jour.

Les journaux russes ont en même temps qualifié d'invention malicieuse diverses nouvelles allemandes disant que Joseph Stalin et d'autres chefs soviétiques avaient décidé de rechercher l'appui de la Grande-Bretagne et d'autres pays en répandant l'impression erronée que le communisme est en voie de s'éteindre de lui-même.

La presse communiste dirige ses attaques contre un article paru dans le "Volkischer Beobachter", organe national-socialiste allemand.

La prétendue nouvelle, reproduite dans les journaux de Moscou, déclare que le bureau politique du parti communiste, après avoir entendu un discours de Stalin, a décidé d'autoriser la dissémination à Londres, Washington et Paris d'une impression erronée afin d'obtenir l'appui de "ces pays qui formeront la plus forte des coalitions, et même, si nécessaire, de renoncer provisoirement à l'application ouverte des principes sur lesquels sont basés le parti communiste et le gouvernement soviétique".

La presse moscovite ajoute que l'article de la feuille allemande n'est qu'une nouvelle manifestation "dans l'organisation de complots, espionnage et calomnies" conduite par des "bandits littéraires allemands".

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche: On demande des parents adoptifs.

DANS LEVIS

DINER-CAUSERIE

Le 17 mars prochain, il y aura dans les salles des Chevaliers de Colomb de Lévis, un grand dîner-causerie. M. l'abbé Alexandre Vachon, de l'Université Laval, de Québec, donnera une très intéressante conférence.

N'oubliez pas d'acheter vos cartes pour cette conférence. Il n'y aura que 125 places à disposer. Les cartes seront en vente au bureau du secrétaire-financier. Hâtez-vous de retenir les vôtres, car elles s'enlèvent rapidement.

MORT DU JEUNE L. P. PLANTE

Nous offrons nos plus sincères condoléances à Mme Vve Emile Plante, de St-Romuald, qui vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son fils, M. Louis-Philippe Plante, survenue à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 8 ans.

Les restes mortels ont été transportés à la résidence de la famille et les funérailles auront lieu ce matin, en l'église paroissiale.

MORT DE MLLE ARTHEMISE NORMAND

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Arthémise Normand, survenue à la résidence de son beau-frère et de sa soeur, M. et Mme Arthur Ringuet, rue St-Laurent, Lévis, à l'âge de 78 ans.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures 30, en l'église de Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

RETRAITES PAROISSIALES A BIENVILLE

Les retraites annuelles paroissiales des paroissiens de St-Antoine de Bienville commenceront le 7 avril prochain, en l'église paroissiale. La première retraite sera celle des dames et jeunes filles et aura lieu du 7 au 14 avril pendant que la seconde réservée aux hommes et jeunes gens aura lieu du 14 au 21 avril.

Les prédicateurs de ces retraites seront des religieux de la communautés des Pères de Montfort, de Lauzon.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL CET APRES-MIDI

Comme nous l'avons déjà dit, la séance régulière du Conseil Municipal de Lévis sera tenue cet après-midi à 3 heures, à l'Hôtel de Ville de Lévis. Plusieurs questions seront discutées au cours de cette réunion.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE BIENVILLE

Les officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste de Bienville se sont réunis dimanche dernier pour faire l'élection de leurs directeurs et officiers pour la prochaine année.

Le résultat de l'élection fut : Président honoraire, M. G. A. Tardif ; président actif, M. Alexandre Côté ; 1er vice-président, M. Arthur Gagnon ; 2ième vice-président, M. C.-E. Belzile ; secrétaire, M. C. H. Paré; trésorier, M. Philippe Perrault ; commissaires - ordonnateurs, MM. Emilio Samson et Gérard Larose.

Au cours de cette réunion, la Société de Bienville vota un montant de $15.00 à la conférence St-Vincent de Paul de l'endroit pour venir en aide aux nombreuses familles pauvres.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

Les membres du Conseil de Ville de Lauzon se sont réunis dernièrement pour adopter une résolution de sympathies à l'adresse de M. l'échevin Wilfrid Couture, à l'occasion de la mort de sa mère Mme Vve Damase Couture.

Cette séance spécialement convoquée fut immédiatement ajournée en signe de deuil.

MORT DE MME EMILE BEGIN A ST-DAVID

Nous avons le regret d'apprendre la mort de dame Annie Carrier, épouse de feu Emile Bégin, arrivée dimanche dernier, à sa résidence, à Saint-David de l'Auberivière.

La défunte était âgée de 59 ans et était malade depuis quelques jours seulement. Elle laisse dans le deuil ses fils : MM. Alfred Bégin, de Beebe Plaint, Vt., Alphonse Bégin, Adalbert Bégin, Ovila Bégin et Mme Maurice Bégin née Juliette, de St-David.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures en l'église de St-David et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

IL TOMBE DU HAUT D'UNE GRANGE

Un malheureux accident est survenu à M. Xavier Breton, de St-Patrice de Beaurivage, samedi soir dernier, alors qu'il travaillait dans sa grange. Il tomba de sa tasserie sur une voiture et se causa de graves blessures internes. Le blessé fut immédiatement transporté à Lévis où l'ambulance Gilbert fit le transport à l'Hôtel-Dieu de Québec.

SORTIE DES POMPIERS

Les pompiers de Lévis ont été appelés samedi dernier vers 2 heures pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Alberic Guay, rue Wolfe. Heureusement qu'il ne s'agissait que d'un feu de cheminée et que les dommages furent nuls.

AU COLLEGE DE LEVIS, DIMANCHE PROCHAIN

Une journée d'Action Catholique sera tenue dimanche prochain, au Collège de Lévis, pour les élèves et le personnel de cette institution.

Le matin, au cours de la grand'messe un sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Guillaume Déchêne et le soir à la salle des promotions, il y aura causeries par MM. le Dr Jules Dorion, directeur de "L'Action Catholique" et M. le notaire Giroux.

DECES DE M. JOSEPH DORVAL, Sr

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs le décès de M. Joseph Dorval, père, survenu hier soir, à la résidence de son fils, Joseph, à Lauzon. Le regretté défunt était âgé de 80 ans et six mois. Il était l'époux de feu Georgianna Richard qui l'a précédé de treize ans dans la tombe. Il laisse pour pleurer sa perte une soeur, Mme Arthur Lemieux, de Montréal, née Amanda, quatre fils, Joseph, Azarias, Emile et Rosaire, un gendre, M. Jean-Charles Beaudoin, ces deux derniers de Montréal. Il laisse aussi de nombreux petits-enfants. La date des funérailles sera annoncée ultérieurement. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

COLIS PERDU

Un colis contenant des épreuves d'imprimerie enveloppées dans un papier vert et ne portant aucune adresse, a été oublié, hier, au bureau de poste de Québec ou sur le traversier laissant Québec à 5 heures 30. Remettre à 34 Garneau, Québec ou à 6 Samson, Lévis. Récompense promise.

L'UNITE SANITAIRE DE LEVIS

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis, pour la semaine du 11 mars 1935.

Toute la semaine, dans leur territoire et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants: Ste-Jeanne-d'Arc, Christ-Roi, Lévis.

L'Inspecteur: prélèvement d'échantillons d'eau et de lait, sanitation en général, surveillance du marché public, etc.

Mardi: le 12—Charny: de 2 heures à 3.30 heures, p. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

St-Romuald: clinique antituberculeuse.

Mercredi: le 13—Inspection médicale scolaire.

St-Romuald: clinique antituberculeuse.

Lauzon: cours d'hygiène aux jeunes filles, de 4 à 5 heures, p. m.

Jeudi: le 14—Bienville: au couvent, de 9.30 heures à 11 heures, a. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Lauzon: clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie: de 2 à 3 heures, p.m.; à l'hôtel de ville ; de 3.30 à 4 heures p.m. à l'école de la rue St-Joseph.

St-Romuald: clinique antituberculeuse.

Vendredi: le 15—Inspection médicale scolaire.

Levis: cours d'hygiène aux jeunes filles, de 4 à 5 heures p.m.

Clinique antituberculeuse:

Cette clinique se tiendra, à St-Romuald, à l'hôtel de ville, mardi, mercredi et jeudi, les 12, 13 et 14 mars, de 10 heures à midi; de 2 à 4 heures p.m.

M. le Dr LeBoeuf, spécialiste en tuberculose, fera l'examen des poumons de tous ceux qui se présenteront à cette clinique.

Nous invitons tout particulièrement les personnes qui savent déjà qu'elles font de la tuberculose ou qui craignent pour leurs poumons. Celles qui ont déjà souffert de pleurésie ou d'inflammations de poumons; celles qui toussent habituellement ou qui maigrissent sans raison; celles qui ont déjà vécu ou qui sont actuellement en contact avec un tuberculeux.

La tuberculeuse est une maladie qui se guérit pourvu qu'elle soit prise au début ou du moins avant que les dégâts ne soient trop considérables. Pour la soigner, il faut d'abord savoir que l'on en est atteint. C'est donc le temps de profiter de l'occasion pour se renseigner.

C.-A. BELANGER, M. D.

SAYABEC

Va-et-vient. — Mme Pierre Bélanger est partie pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis avec son fils, Cléophas.

—Mlle Bérangère Bélanger, d'Amqui, a passé le dimanche chez M. E. Bellavance.

—M. Georges et Mlle Louisette Parent ainsi que M. Alfred Marcheterre sont allés passer une fin de semaine à Mont-Joli.

—M. Joseph Gagné est revenu d'un voyage d'affaires à Montréal.

—M. J.-Z. Verreault a la visite de son père, M. Verreault, de Baie des Sables.

Naissance. — M. et Mme Paul Marcheterre (née Yvonne Pineault), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 3 mars, sous les prénoms de Marie, Reine. Parrain, M. Raoul Pineault; marraine, Mlle Marie Pineault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie St-Pierre.

A LA RADIO

MARDI

AU POSTE CRCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques et honoraires des émissions.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal, New York et Toronto.
6.00 p.m.—La Chansonnette Française.
6.30 p.m.—"Understanding Music".
6.55 p.m.—Intermède Musical.
7.00 p.m.—Causerie par M. R. M. Pucet, sous les auspices de l'U. C. C. Sujet: "Les prévisions de 1935".
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre — sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire; dialogue sur Joseph Vézina et Gustave Gagnon.
8.15 p.m.—"Mastering the Ceremonies".
8.30 p.m.—"Half Round the Clock" (de Détroit).
9.00 p.m.—Au clair de la lune: les Pierrettes et les pianistes Ste-Marie et Magnan.
9.30 p.m.—L'orchestre symphonique de Cleveland, sous la direction d'Arthur Rodzinsky.
10.30 p.m.—L'orchestre de Gilbert Watson, de Toronto.
11.00 p.m.—Résultats des joutes de hockey.

POSTE C K C V

12.00 p.m.—Variétés musicales.
12.15 p.m.—Musique de danse.
12.30 p.m.—Moutarde Coleman.
12.45 p.m.—Lavigueur & Hutchison.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Symphonies et Opéra.
2.00 p.m.—Horaire des programmes.
6.00 p.m.—Programme du souper.
6.15 p.m.—Chansonnettes.
6.30 p.m.—Revue Passe-Temps.
7.00 p.m.—Le choix des disques.
7.30 p.m.—Concert.
8.00 p.m.—Les moments.
8.30 p.m.—Piano Jazz.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE C H R C

8.45 a.m.—Tablettes Baby's Own.
9.00 a.m.—La Gerbe d'Or Ltée.
10.00 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
10.15 a.m.—Pot-Pourri musical (L'Association des aveugles).
10.45 a.m.—Programme divers (Buanderie Impériale).
11.00 a.m.—Programme de choix (Framage Moonbeam).
11.45 a.m.—Variétés (Lavigueur & Hutchison Enrg.).
12.15 p.m.—Programme des services rapides.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence de M. Edouard Hamel, Ingénieur de la Cité de Québec, s'adressant aux membres du Club Rotary.
6.30 p.m.—Yvonne Curti (P.-A. Lavigueur).
6.45 p.m.—Variétés (Henri Duclos Ltée).
7.00 p.m.—Musique de danse (Quebec Modern Clothing, Co.).
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
8.00 p.m.—Concert (Brasserie Boswell).
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham : nouvelles générales et rapports de hockey.

AU POSTE CKAC

1.30 a.m.—Les musiciens de Montparnasse.
10.45 a.m.—Etre fem[illegible]ume.
11.00 a.m.—"The S[illegible] des dames.
12.00 a.m.—L'heure[illegible] de la Bourse.
12.45 p.m.—Cours[illegible]estre.
[illegible].m.—Orch[illegible]ch du Rotary Club.
1.10 p.m.—Lun[illegible]hool of the Air".
2.30 p.m.—"Sociétés Columbia.
3.00 p.m.—Va[illegible]ncert d'instruments à
4.00 p.m.—Co[illegible]ordes.
[illegible]e Ecole du doux parler.
4.30 p.m.—Programme de mélodies.
4.45 p.m.—Les événements sociaux.
5.00 p.m.—Musique classique.
6.15 p.m.—L'heure récréative.
6.25 p.m.—Le curé du village.
7.15 p.m.—L'homme du rêve.
7.30 p.m.—Sketch par Fred et Albert.
7.45 p.m.—L'heure provinciale.
8.00 p.m.—Radio-roman Molson.
9.00 p.m.—La Tribune de l'air.
9.30 p.m.—Musique de danse.
9.15 p.m.—Musique de danse.
10.30 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.05—[illegible]m.—Fin des émissions.
1.00 p.[illegible]

AU POSTE C F C F

[illegible]m.—Little Orphan Annie.
5.45 p.[illegible]
6.00 p.m.—Parade Métropolitaine.
6.30 p.m.—Cotes de la Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.30 p.m.—Danse.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Récital d'orgue.
8.30 p.m.—Lawrence Tibbett et orchestre.
9.00 p.m.—May We Present.
11.00 p.m.—Hockey.
11.02 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 a.m.—Silence.

"L'HEURE PROVINCIALE"

A 8 heures ce soir mardi, le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure Provinciale, dont voici le détail:
Directeur: M. Edouard Montpetit,
Directeur artistique: M. Henri Letondal
Directeur: M. Edouard Montpetit,
Directeur artistique: M. Henri Letondal
Programme musical avec le concours de l'orchestre des Concerts de Montréal, sous la direction de M. Howard Fogg. Solistes: Jeanne Mignolet et

(Suite à la page 5)

Lundi soir, 18 mars

SALLE LOYOLA

Réservez votre soirée pour un spectacle que personne ne voudra manquer.

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein

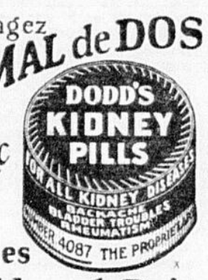

JOUISSEZ de tout ce qui se RADIODIFFUSE

avec le

Radio Toutes Ondes

Stromberg-Carlson

MODELE 68

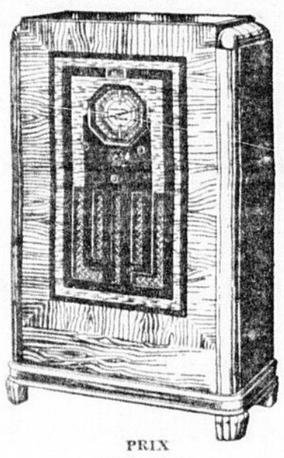

Ce magnifique instrument procure :

PROGRAMMES ETRANGERS

ARTS RADIOPHONIQUES

APPELS DE LA POLICE

MESSAGES D'AMATEURS

COMMUNICATIONS ENTRE LES NAVIRES ET LE CONTINENT.

LES PROGRAMMES REGULIERS CANADIENS ET AMERICAINS

Un magnifique appareil récepteur dans un très beau cabinet fait de bois et placages de choix.

PRIX $225.

Vendu à termes faciles.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET, Gérant.
201-203,
RUE ST-JEAN
QUEBEC

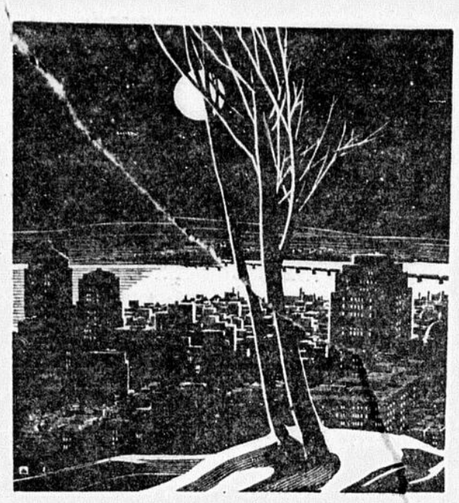

POUR VOUS PROTÉGER

Ne gardez pas chez vous ou à votre bureau vos titres, documents ou autres objets de valeur. Mettez-les à l'abri de tout danger, incendie, vol ou perte, dans un Coffret de Sûreté de la Banque Royale. Cette mesure de précaution coûte une bagatelle.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

DENISE

Episode No E-14

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

L'AGENT SECRET X-9

Episode No C-29

Par Dashiell Hammett

Copyright King Feature.

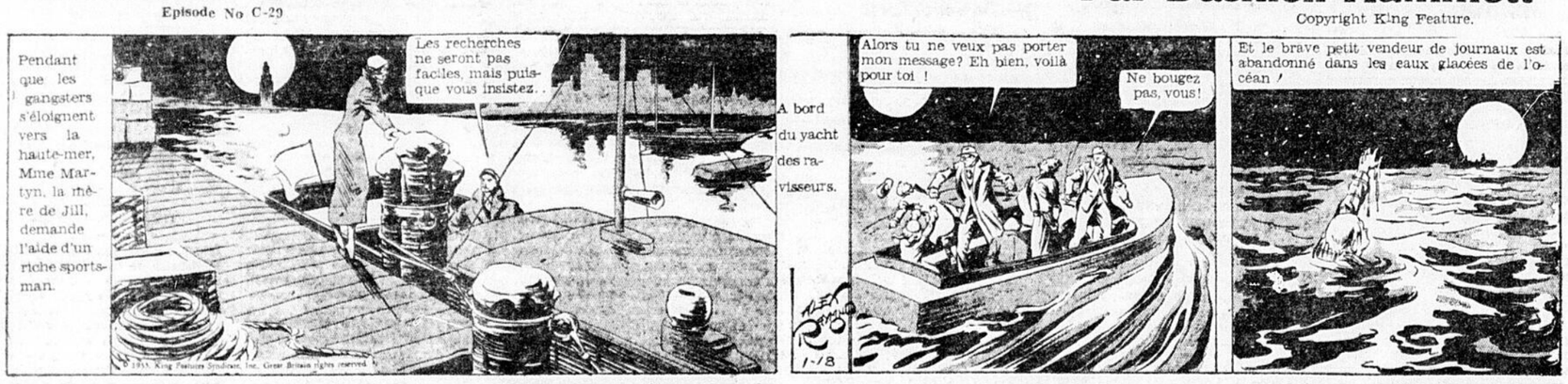

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LE CAPITAINE CUREBOURSE

par PONSON DU TERRAIL

No 63

—Je lui apporte une idée... avec une idée on remue des mondes.

—Quelle est cette idée ?

—Pardon, Madame, dit Tanneguy, mais j'implore Votre Majesté, pour qu'elle me laisse mon franc-parler. De cette façon, je pourrai développer mon plan.

—Parle.

—Et je lui demande humblement pardon de toucher aux choses de la politique.

—Voyons, fit la reine visiblement intriguée.

Tanneguy se courba plus encore et prit la plus humble des attitudes.

—Le roi Henri III a gardé rancune à Votre Majesté, de ce qu'elle a voulu le frustrer de sa couronne au profit de Monseigneur le duc d'Alençon, aujourd'hui leduc d'Anjou.

—Passons, dit la reine.

—Le roi s'imagine qu'il pourra se passer des lumières et des précieux conseils de Votre Majesté.

—C'est ce que nous verrons.

—Mais le jour où Votre Majesté lui prouvera que ses huguenots dont le roi ne se défit point assez, conspirent de nouveau contre la sécurité du trône et qu'elle lui dévoilera un complot, ce jour-là Henri III supplierа la reine de revenir au Louvre et de l'aider à diriger les affaires de l'Etat.

La reine jetait un regard ardent sur Tanneguy.

—M'apportes-tu donc, lui dit-elle, les preuves d'une conspiration ?

—Non, Madame.

—Alors ?...

—Mais le moyen de faire naître cette conspiration et de placer à sa tête cet Amaury, que Votre Majesté exècre à si juste titre

—Ah ! par exemple ! dit Catherine, voici une proposition singulière.

—Et que je prétends mener à bonne fin avec l'aide de Votre Majesté

Catherine le regardait toujours.

—Tu dois être un homme habile ? dit-elle.

—Votre Majesté me flatte.

—Et je veux connaître ton plan.

—Ah ! répondit Tanneguy, je vais supplier Votre Majesté d'attendre à demain.

—Pourquoi ?

—Demain, j'aurai l'honneur de développer tous mes moyens, incomplets encore aujourd'hui devant Votre Majesté.

—Soit, dit la reine.

Tanneguy salua une dernière fois et se retira.

—Parbleu, se dit-il, en s'en allant, j'ai fait rouer Pardaillan, j'espère bien faire rouer Amaury, et cette fois, je prendrai mes précautions contre le clerge empoisonné.

.....

Tanneguy, en sortant de l'hôtel de de Soissons, s'en alla au Louvre, où il avait ses grandes et ses petites entrées, depuis le nouveau règne.

Le rusé page avait mis à profit sa mission et son voyage en Pologne, il avait su circonvenir le roi et lui prouver que c'était à lui que le complot du duc d'Alençon et de la reine-mère avait échoué.

Henri III avait récompensé Tanneguy en lui donnant le titre de baron et une charge de gentilhomme dans sa maison.

Aussi s'inclinait-on bien bas devant le favori et quand l'ancien page gravissait les degrés du grand escalier du Louvre, il n'était pas un gentilhomme assez osé, pour lui reprocher sa trahison.

Tanneguy se présenta donc au coucher du roi avec l'assurance d'un homme bien en cour. Le roi, qui n'était point encore en proie à la mélancolie dont il devait être bientôt victime, s'entretenait avec M. de Crillon, colonel-général des Suisses et le cardinal de Birague, son chancelier.

—Que désirez-vous, baron ? demanda-t-il à Tanneguy.

—Sire, répondit Tanneguy, Votre Majesté m'a déjà comblé de ses faveurs, mais j'ai une dernière grâce à lui demander.

—Qu'est-ce ? fit le roi, parlez, baron.

—J'ai un parent, un ami, et un homme dévoué à Votre Majesté, qui serait heureux et fier d'obtenir un brevet d'officier aux gardes. C'est un bon gentilhomme de province.

—Son nom ? demanda le roi.

—Sire, il a rendu un grand service à Votre Majesté à Orléans.

—Son nom ? répéta Henri III.

—Le marquis de Saulieu.

—J'accorde le brevet, dit le roi.

Sa Majesté se tourna vers le cardinal de Birague :

—Chancelier, dit-il, je vous ordonne d'écrire au marquis de Saulieu que je le fais officier de mes gardes.

Le chancelier s'inclina et Tanneguy s'en alla ravi.

En quittant le Louvre, le traître qui avait vendu Pardaillan remonta la berge de la Seine jusqu'au Pont-au-Change, traversa le fleuve, la cité, passa sur le pont Saint-Michel et gagna la rue de la Harpe.

Il y avait en cette rue une sorte d'hôtellerie ou plutôt de cabaret qui portait pour enseigne, au-dessus de la traditionnelle branche de houx, les mots suivants : "Au rendez-vous des Francs-Archers".

Le rendez-vous des Francs-Archers était un établissement fort mal famé de la rue de la Harpe On y buvait jour et nuit, au bruit des chansons et si le gué était assez malencontreux pour y pénétrer afin d'y rappeler l'édit du couvre-feu, les sergents n'en sortaient que rossés d'importance et quelquefois criblés de coups de dague

Les habitués de ce tapis franc se recrutaient parmi les gentilâtres qui avaient dévoré leur patrimoine, les soldats licenciés et les écoliers chassés de l'Université

Parfois, un gentilhomme de bonne mine s'y risquait qui cherchait des estafiers, qui le pussent d'un coup de dague et pour dix écus délivrer d'un mari jaloux ou d'un rival heureux Ce fut en ce coupe-gorge que Tanneguy entra. Bein que le couvre-feu fut sonné depuis longtemps, les buveurs étaient nombreux.

Parmi eux se trouvaient une douzaine de gentillâtres aux pourpoints usés, aux feutres sans plume, mécontents de tous les régimes, qui faisaient l'éloge du feu roi et se plaignaient beaucoup du nouveau qui n'avait point daigné songer à eux et leus donner des emplois et des bénéfices.

Ce fut au milieu de ces gens, dont les longues rapières sonnaient d'un air conquérant sur les dalles, que Tanneguy vint s'asseoir.

—Çà, mes braves gens, leur dit-il, vous me paraissez avoir plus d'appétit que de pitance.

—Les temps sont durs, le roi, en son Louvre, oublie les braves gentilshommes pour récompenser les freluquets, dit un Gascon osseux et maigre, en frisant sa moustache d'un air terrible.

—Et puis de soif en vos gosiers, continua Tanneguy, que de sols parisis en votre escarcelle, pour payer l'écot.

—Ah ! dit un vieux reitre, le bon temps est passé. Quand la guerre civile ne règne plus on meurt de faim.

—Et de soif, ajouta le nouveau baron.

—Çà, continua-t-il, renvoyez-moi tout ce monde-là, messeigneurs.

Et du doigt il montrait les buveurs assis aux autres tables.

Les gentillâtres le regardèrent avec étonnement.

Tanneguy reprit :

—Je veux causer avec vous de choses graves, mes dignes seigneurs, et ne veux point mettre tous ces truands en la confidence. Holà, cl'hôtelier !

L'hôtelier accourut.

—Un broc de vin ! commanda Tanneguy.

Les gentillâtres reconnurent à ce trait que Tanneguy parlait sérieusement et le Gascon se levant, toisa les buveurs éparpillés dans le cabaret :

—Allons, ivrognes, dit-il, le couvre-feu est sonné, et si vous ne voulez jouer de la rapière, je vous conseille de nous laisser le champ libre.

Les gentillâtres mécontents étaient en majorité. Tout le monde sortit, l'exception d'un lansquenet ivre qui voulut résister.

—Jetez-moi ce soudard par la fenêtre, dit le baron.

Et avant que le lansquenet eût eu le temps de dégainer, l'ordre de Tanneguy fut exécuté. Heureusement pour lui, l'ivrogne tomba sur un tas de fumier et ne se fit aucun mal.

Alors que Tanneguy se trouva seul avec les hommes sur qui il avait jeté les yeux il leur dit : Je crois que nous pourrons nous entendre.

L'hôtelier apporta le broc de vin, on emplit les verres et Tanneguy développa à ses nouveaux acolytes un plan que nous verrons bientôt mis à exécution.

VIII

Il y avait trois mois que le jeune marquis de Saulieu d'Ancône avait épousé Diane de Lamothe-Naoun.

Ces trois mois avaient passé comme un rêve pour les jeunes époux, un rêve charmant de bonheur.

—Chère Diane, disait-il parfois, à sa jeune femme, sois bénie mille fois pour le bonheur que tu me donnes à moi, l'enfant du hasard, à moi qui ne fut longtemps que cavalier errant à la recherche d'un nom et d'une famille et poursuivant sans cesse une vengeance qui semblait vouloir m'échapper toujours.

Et Diane, qui n'avait plus rien du page Naoun lui souriait et répondait :

—Ah! qu'il est doux de ne plus se mêler des choses de la politique et de vivre paisiblement ici, en pratiquant la religion de ses pères, en faisant renaître l'aisance chez ses vassaux que la guerre civile avait réduit au plus affreux dénûment. Et Diane et Amaury passaient leur vie les mains enlacées, se souriant, étrangers aux intrigues misérables que les factions non encore assoupies oundissaient partout en France.

—Le roi, disait quelquefois Amaury, a daigné nous oublier, il n'a nul besoin du secours de mon épée, et je le remercie de me laisser tout entier à mon bonheur.

Mais ce bonheur, dont parlait le jeune marquis, un nuage vint bientôt l'obscurcir.

Un jour un homme d'arme arriva de Paris à franc étrier.

Il portait une lettre à la main et à la vue de cette lettre, Amaury fut pris d'un sombre pressentiment.

La missive portait le sceau royal et elle était signée du cardinal de Birague, chancelier de France.

"M. le Marquis, disait le chancelier, j'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté a daigné vous nommer capitaine de ses gardes. J'espère, Monsieur le Marquis, que vous vous empresserez de venir prendre possession de votre charge."

Amaury tendit cette lettre à Diane. La jeune femme jeta un cri.

—O mon Dieu, dit-elle, mon Dieu! n'étions-nous pas heureux en notre solitude.

Tous deux jetèrent un triste regard autour d'eux sur l'étang paisible qui entourait le château sur ses plaines mélancoliques de la sablonneuse Sologne, où les bruits de la cour et du monde n'arrivaient pas.

Puis ils les reportèrent dans ce berceau vide encore qui attendait leur rejeton.

—Oh! non, dit Amaury, je ne veux point quitter tout cela.

—Mais le roi... soupira Diane.

—Eh bien ! dit Amaury, je partirai dès demain, j'irai trouver le roi, je me jetterai à ses pieds et je le supplierai de me rendre la liberté.

(à suivre)

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

68ième ANNEE — No 240 | QUEBEC, MARDI 12 MARS 1935 | Tirage certifié par l'A. B. C. | DEUX SOUS LE NUMERO

EXIGEZ ET OBTENEZ DAVANTAGE MAINTENANT 5¢
CIGARE Webster

Décision favorable aux instituteurs

Les commissaires d'éducation du comité cident de former un qui étudiera la [illegible] l'augrétablissement [illegible] prises pour mentation ste[illegible] situation de mesures ser[illegible] ne reçoivent pas améliorer [illegible] ceux du [illegible]num.

le m[illegible]

UNE DELEGATION

La Commission des écoles catholiques de Québec a pris hier soir, une décision bien propre à réjouir les instituteurs et institutrices laïques, qui ne touchent pas encore le maximum du salaire et demandent avec instance, depuis deux ans, le rétablissement de l'augmentation statutaire.

Les commissaires ont, en effet, résolu d'étudier attentivement cette question afin de rendre justice aux plus bas salariés. Ceux qui ne touchent pas encore le maximum ont été les plus affectés par la crise. En plus de la réduction de deux et demi pour cent, cette classe a été privée de l'augmentation statutaire de cent piastres par année.

Tous les membres de la Commission ont été d'accord à reconnaître que le salaire des instituteurs devrait être distribué avec plus d'équité et que ce ne sont pas ceux qui reçoivent le moins qui doivent aussi être les plus affectés. MM. les commissaires sont également tous d'opinion que l'augmentation statutaire devrait être rétablie puisqu'elle est un grand encouragement pour les instituteurs et institutrices. Actuellement, la situation qui se présente est assez curieuse. Les instituteurs qui ne touchent pas encore le maximum, soit $1,600, ont perdu, à date, plus de $300, tandis que ceux qui sont rendus au maximum n'ont perdu que $80. Tout en respectant le salaire des plus anciens, la Commission verra à encourager les plus jeunes.

Un comité composé de Mgr J.-E. Laflamme, P.D., de M. J.-E. Bédard, président, de M. le commandeur J.-E. Chapleau et de M. le chevalier J.-N. Miller a été formé pour étudier cette question. La Commission prendra une décision lorsqu'elle saura combien elle retirera de la taxe scolaire.

Cette décision de la Commission a été prise après le départ d'une délégation du Cercle des instituteurs. Cette délégation se composait de M. Théo. Lessard, président, qui s'est fait l'interprète de ses confrères, ainsi que de MM. Gérald Paré, Léopold Poulin et Alb. Rhéaume.

L'ETUDE DE NOTRE BILL

Le bill de Québec sera probablement étudié au Parlement cette semaine. — Le pouvoir d'emprunter $700,809.00.

NOUVELLES TAXES

[illegible] comité des Québec sera étudié pe[illegible] semaine. C'est bills privés de l'Ass[illegible] de plusieurs tive, au cours de la[illegible] de ville. Le bill du moins l'opinion[illegible]-deux clauses a membres du cor[illegible]en Chambre il y a qui contient [illegible]aines, par M. Joseph déjà été déposé [illegible]P., qui en est le parquelques [illegible] Samson, M. [illegible] principales demandes de rain.

Parmi les [illegible] la Législature mentionla ville a [illegible] pouvoir d'emprunter une nons : [illegible] $550,809 pour effectuer la somme d[illegible]ation de l'excédent courant consolidé[illegible]s revenus et les dépenses ; le entre [illegible] d'emprunter $150,000 pour faire [illegible] un incinérateur ; le droit pouvoir [illegible]oser sur les ouvriers non résicons[illegible]s de la ville une licence n'exdemandant pas dix dollars ; le droit de [illegible]taxer les immeubles et bâtisses affectés aux fins de chemin de fer électrique de la Compagnie du Quebec Power ; l'autorisation d'accorder une commutation de taxes à tout propriétaire qui améliorera sa propriété au cours de l'année 1935; le droit de municipaliser l'électricité ; le droit de prélever une licence de $11 de tout propriétaire d'autos ou de camions ne tombant pas sous le coup de la licence de charretier mais dont le véhicule sert à transporter des effets de commerce ou des marchandises d'un endroit à un autre dans la cité ; le droit d'imposer une taxe de $150 sur tous les encanteurs de l'étranger venant faire une vente à l'enchère à Québec ; le droit d'imposer une taxe annuelle de deux dollars sur le propriétaire de tout radio ; le droit d'imposer à toute personne ou compagnie d'autobus opérant un service de l'intérieur à l'extérieur de la ville ou vice-versa une licence de $100 pour chaque autobus ; le droit de prélever une taxe n'excédant pas un pour cent sur le salaire de tout employé ne résidant pas dans la cité mais y gagnant un salaire, etc., etc.

On croit que les nouvelles sources de revenus que la ville demande l'autorisation d'exploiter pourraient lui rapporter une somme d'environ $100 000 par années.

DEUIL CRUEL A M. NAP. LAROCHE

Madame Laroche, née Eva Bazin, est décédée hier après-midi après une maladie de quelques jours à peine.

AGEE DE 61 ANS

M. Napoléon Laroche, ex-maire de Beauport, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse, née Eva Bazin. Madame Laroche est décédée hier après-midi, à l'âge de 61 ans et 7 mois, après quelques jours de maladie seulement. Nos lecteurs apprendront avec un profond regret la disparition de cette femme de mérite tenue en si haute estime par tous les résidents de Beauport.

Madame Laroche, qui était la soeur de MM. P.-J. Bazin, Fortunat, Victor et Isidore Bazin, tous quatre décédés, laisse pour pleurer sa perte son époux et six enfants : trois fils, MM. François Laroche, de Montréal, Bazin et J.-Gaston Laroche, de Beauport; trois filles, mesdemoiselles Marguerite, Stella et Albertine Laroche; deux petits-fils, MM. Albert et Jean Laroche; une soeur, madame Jos. Robitaille; ses beaux-frères, MM. Elzéar Lépinay, de Québec, et Alfred Poliquin, de Portneuf; ses belles-soeurs, madame P.-J. Bazin, madame Victor Bazin et madame Robert Laroche; une belle-fille, madame François Laroche, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

C'est jeudi matin, à 9 heures, qu'auront lieu les funérailles de la regrettée disparue. Le cortège quittera la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église paroissiale. Tous ceux qui voudraient se rendre à la résidence de M. Laroche doivent descendre à la station du tramway Deschamps.

A la famille si cruellement éprouvée, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

PLESSISVILLE A CENT ANS

La "métropole des Bois-Francs" célébrera au mois d'août le centenaire de sa fondation. — On organise des fêtes commémoratives.

UN COMITE

Plessisville, surnommée la "Métropole des Bois-Francs", célébrera en août prochain le centième anniversaire de sa fondation. C'est en 1835, en effet, que Plessisville a été formée en paroisse.

Sur l'invitation de Mgr Dupuis, V. F., curé de la paroisse, la Société St-Jean-Baptiste de l'endroit a formé un comité spécial qui s'occupera de l'organisation des fêtes, qui ne manqueront pas d'être brillantes. Le président de ce comité est M. P.-I. Magnan, et le vice-président, M. Faurand.

Le premier missionnaire de Plessisville fut M. l'abbé Clovis Gagnon, tandis que le premier colon qui s'est établi à cet endroit fut J.-B. Lafond.

En 1931, lors du dernier recensement fédéral, Plessisville avait une population de 2,536 âmes.

CONFERENCE DE M. L'ABBE A. VACHON

C'est demain après-midi à trois heures et demie, au Château Frontenac, qu'aura lieu la réunion du Cercle des Femmes Canadiennes au cours de laquelle M. l'abbé Alexandre Vachon donnera une conférence. Le directeur de l'Ecole de Chimie, a pris pour titre : "Sous les flots", et parlera des merveilles sous-marines. Sa conférence sera accompagnée de projections lumineuses.

M. l'abbé Vachon sera présenté par Mme A.-M. Tessier, présidente du Cercle des Femmes Canadiennes.

A L'HOTEL DE VILLE

Les membres du comité administratif municipal se réuniront à 4 heures, cet après-midi.

Un trophée de S.A. R. le Duc de Kent

Le fils cadet de Leurs Majestés vient de faire parvenir au Kent Golf Club un magnifique trophée en argent portant son chiffre et ses armes. — Le Duc de Kent, à son voyage au Canada en 1927 avec le Prince de Galles, avait joué au golf sur les "links" du Kent et visité la résidence occupée de 1791 à 1794 par son ancêtre, le Duc de Kent, père de la Reine Victoria. — On présume que c'est en souvenir de son passage ici qu'il a gracieusement donné ce trophée, qui sera l'enjeu du tournoi d'invitation du Kent, en juin prochain.

UN GRAND HONNEUR

Son Altesse Royale le duc de Kent, quatrième fils du roi, vient d'honorer très spécialement le Kent Golf Club de Québec, en envoyant à son président, M. W.-J. Lynch, un magnifique trophée en argent portant son chiffre et ses armes.

Ce trophée sera, chaque année, l'enjeu du grand tournoi d'invitation du Kent, ouvert aux golfeurs amateurs du Canada. Il est arrivé d'Angleterre en fin de semaine.

Le Quebec Power, on le sait, est propriétaire des Kent Golf Links et du Kent House, résidence d'été du duc de Kent, de 1791 à 1794. Cette ancienne résidence a été conservée intacte. On l'a agrandie pour en faire un petit hôtel fashionable, mais en respectant le style du corps principal.

Le duché de Kent fut créé en 1710, mais fut aboli trente ans après. On le fit revivre un peu plus tard, lorsque S.A.R. le prince Edward, quatrième fils du roi George III, et père de Sa Majesté la reine Victoria, fut créé duc de Kent. Il mourut en 1820.

Depuis cette date, aucun membre de la famille royale d'Angleterre ne porta ce titre, jusqu'à ce que Sa Majesté le roi George V donna à son fils Georges le titre de duc de Kent, en octobre dernier, à l'occasion de son mariage avec la princesse Marina.

C'est sans doute en raison du souvenir qui s'attache à la résidence occupée par son ancêtre que le jeune duc de Kent a tenu à décerner lui-même ce trophée. Il connaissait d'ailleurs le merveilleux terrain de golf du Kent, pour y avoir joué en 1927 en compagnie de son frère, S.A.R. le prince de Galles.

Bien que les réglements qui régiront le tournoi pour ce trophée ne soient pas encore acceptés dans tous leurs détails, on croit que les parties se joueront vers la mi-juin, alors que se tiendra le second tournoi d'invitation du Kent, sous les auspices de la Province of Quebec Golf Association.

Le vainqueur de ce tournoi aura son nom inscrit sur le trophée, et pourra vraisemblablement le conserver pendant une période d'une année. De plus, il recevra comme cadeau personnel une réplique de ce trophée, ou un autre prix de valeur.

Inutile de dire que le geste gracieux du duc de Kent a causé une vive joie au président et aux officiers du Kent Golf Club.

A l'Université

Le rôle de la Philosophie

Dans une magnifique lettre à M. de Koninck, S. Em. le Cardinal félicite ce dernier de la fondation de la Société de Philosophie et montre l'importance des études philosophiques à l'heure présente.

UNE CONFERENCE

Nous annoncions, il y a quelques jours, la fondation dans notre ville d'une Société de Philosophie qui réunira des professeurs de l'Université Laval et quelques jeunes professionnels de la ville, qui étudieront certaines questions et, aussi, organiseront des conférences de vulgarisation pour le public en général.

Son Eminence le cardinal Villeneuve, qui s'intéresse à tous les mouvements intellectuels québecois, et, en particulier, ceux qui naissent sous l'égide de l'Université, dont il est le Chancelier, vient d'adresser à M. Charles de Koninck, professeur à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université Laval, le principal fondateur de la nouvelle Société, une magnifique lettre dans laquelle il le félicite de l'initiative qu'il vient de prendre avec quelques-uns de ses confrères de l'Université.

La Société a décidé de se mettre à l'oeuvre immédiatement. Ainsi, pour lundi, le 18 mars, elle a organisé une conférence qui sera donnée à la salle des Promotions par M. Charles de Koninck. Le conférencier a intitulé sa causerie, "Au seuil de la relativité einsteinienne". Le public est cordialement invité à assister à cette conférence.

Voici maintenant le texte de la lettre de Son Eminence :

ARCHEVECHE DE QUEBEC

le 7 mars 1935

en la fête de S. Thomas d'Aquin

Monsieur de Koninck,
Professeur à l'Institut
Supérieur de Philosophie,
de l'Université Laval,
Québec.

Monsieur le Professeur,

J'ai appris avec satisfaction et j'ai encouragé dès la première heure votre projet de former *la Société Philosophique de Québec*. Destinée à réunir vos élèves laïques et d'autres jeunes de notre ville, elle devra leur

(Suite à la page 11)

Mort de Monsieur E.-L. Desjardins

M. Desjardins est décédé hier matin, à Québec, à l'âge de 76 ans et 8 mois.—Notre concitoyen était à sa retraite depuis 1927, après avoir été pendant 51 ans au service de l'Intercolonial et ensuite du Chemin de Fer National.

UNE BELLE CARRIERE

M. Elzéar-Louis Desjardins, ancien surintendant du Chemin de Fer National, à Lévis, est décédé hier matin à sa résidence, Château St-Louis, après une longue maladie. Il était âgé de 76 ans et 8 mois. M. Desjardins était l'un de nos citoyens les mieux connus et sa mort cause des regrets unanimes à Québec et

M. ELZEAR-LOUIS DESJARDINS, décédé hier à Québec, à l'âge de 76 ans et 8 mois.

dans toute la région où il a exercé son activité.

Né à St-Jean Port-Joli, M. Desjardins alla plus tard demeurer à Rivière-du-Loup. Il fit ses études au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. C'est en 1876 qu'il entra, comme télégraphiste, au service de l'Intercolonial. Ses chefs surent reconnaître sa valeur personnelle et ils n'hésitèrent pas à lui confier plusieurs postes de confiance. M. Desjardins a

(Suite à la page 11)

LE BUT DU COMMUNISME

C'est de traquer Dieu et de l'attaquer sans cesse, déclare le Rév. Père Gauthier, dans une magnifique conférence à Lévis.

LES SANS-DIEU

Une foule que la salle paroissiale de Notre-Dame de Lévis avait peine à contenir, est allée, hier soir, entendre le R. P. Gauthier, C.S.V. prononcer une éloquente conférence sur les "Sans-Dieu". Cette conférence était la deuxième d'une série de cinq sur le communisme, organisée par l'Ecole Sociale Populaire de Montréal.

Le R. P. Gauthier C. S. V. fit un appel pressant à la population pour le retour à la religion sincère afin de combattre cette religion néfaste des communistes. Il invita ses auditeurs à devenir des chrétiens militants afin de lutter vaillamment dans l'intérêt de notre religion.

Son Honneur le maire L.-S. Durand présidait la séance et présenta le conférencier.

Le R. P. Gauthier débuta en remerciant la population de Lévis de s'intéresser à cette importante question et en faisant l'éloge du curé de Notre-Dame de Lévis, M. l'abbé E. Carrier.

"Dieu ou homme, homme ou Dieu" : voilà l'impérieuse alternative à laquelle sont condamnés, par le communisme, ceux qui veulent être ses authentiques fidèles. Dès le début, Lemire proclame que la religion est une sorte d'eau-de-vie spirituelle afin d'amener les esclaves du capitalisme à fouler aux pieds leur caractère et leurs aspirations.

Le but du communisme est de traquer Dieu et de l'attaquer sans relâche dans tous les pays. Pour arriver à ce but les Soviets travaillent à la ruine de l'intelligence.

On répliquera que le nombre des communistes est petit. Cependant les communistes dépassent en vigueur ce qui leur manque en nombre.

(Suite à la page 11)

LE BILL DE MONTREAL

Le bill des finances en Chambre cet après-midi.

Le bill des finances de Montréal, qui a été adopté vendredi soir, au comité des bills privés, sera présenté en Chambre dès cet après-midi, pour être discuté demain. Comme ce bill a été longuement étudié en comité, il est bien probable que son adoption par la Chambre se fasse tout de suite de sorte qu'il serait soumis au Conseil Législatif dès cette semaine.

Demain, le comité des bills privés entreprendra l'étude du bill de Montréal no 2, celui qui contient les amendements à la charte.

Le Salon a reçu 5,000 visiteurs

Au cours de l'après-midi et de la soirée, hier, plus de 5,000 personnes ont visité le Salon de l'Auto, dans la salle des exercices militaires. — Les exposants font preuve d'un grand optimisme. — Les nouveaux modèles de 1935.

M. LUCIEN MARTIAL

M. Martial est nommé officier de l'Instruction Publique.

Nous avons appris avec un vif plaisir, hier, que le gouvernement français venait de décerner une décoration bien méritée à M. Lucien Martial, le sympathique professeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec. M. Martial a été nommé officier de l'Instruction Publique. Cette décoration lui a valu des félicitations chaleureuses de ses compatriotes et de tous ses amis, à Québec, et L'Evénement est heureux d'y joindre les siennes ce matin.

UNE DESCRIPTION

Le Salon de l'Auto a connu, hier, une animation qui démontre bien jusqu'à quel point le public québecois s'intéresse à cet événement annuel. Plus de cinq mille visiteurs se sont rendus, hier, au cours de l'après-midi et de la soirée, à la salle des exercices militaires pour admirer les nouveaux perfectionnements apportés depuis un an à l'automobile.

De leur côté, les marchands d'automobiles sont heureux de ces premiers succès qui augurent bien pour les jours qui vont suivre. On sait qu'le Salon ne fermera ses portes que samedi soir prochain. Plusieurs ventes ont déjà été effectuées et il y a, d'autre part, des perspectives très encourageantes. Les invités d'honneur, samedi dernier, à l'ouverture du Salon, avaient raison de dire que l'année 1935 sera de beaucoup meilleure que les cinq dernières années.

Nous avons commencé, hier, une courte visite de chacun des exhibits. Pour mieux convaincre nos lecteurs de l'intérêt qu'offre le Salon de 1935, nous avons cru devoir décrire brièvement chacun des modèles exposés au Manège Militaire, cette semaine. Voici les impressions recueillies par le représentant de L'Evénement au cours de sa visite dans une partie des pavillons. Nous continuerons, aujourd'hui, cette visite :

CHRYSLER, PLYMOUTH ET PACKARD

La Universal Auto présente un des exhibits les plus intéressants par la variété des autos qu'elle offre à l'admiration des visiteurs et par la valeur respective de chacune de ces voitures. Le "Plymouth", l'une des automobiles les plus populaires, sera sans doute le choix de nombreux automobilistes à cause de ses qualités, ses lignes élégantes et des nombreux perfectionnements de son mécanisme. Il y a ensuite le "Chrysler". Cette année, les lignes du "Chrysler" bénéficient de l'expérience de 1934. Cette voiture demeure toujours l'une des plus luxueuses et

(Suite à la page 11)

LE "ROI DU JAZZ" EN VISITE A QUEBEC

Paul Whiteman, chef d'orchestre de jazz de réputation internationale, et Mme Whiteman sont arrivés à Québec hier.

PAS D'INTERVIEW

Le "roi du jazz" est à Québec. C'est Paul Whiteman, chef d'orchestre de réputation internationale, à qui on a décerné ce titre. Il est arrivé hier après-midi, sans tambour ni trompettes, comme un voyageur ordinaire, et il a pris un appartement au Château Frontenac.

Paul Whiteman fait actuellement une voyage de repos dans notre province. Son principal amusement est le ski. Il revenait justement hier du Lac Mercier, où il s'était livré durant quelques jours à son sport favori.

—"C'est ma première visite à Québec", nous déclara "presto" M. Whiteman, qui ajouta : "J'aime beaucoup votre ville ; je regrette de n'être pas venu plus tôt".

Cependant, il ne voulut pas se laisser interviewer.

—"Je suis en voyage de repos", nous dit-il, croyant que cela mettrait fin à la curiosité d'un reporter. Toutefois, il nous donna en souriant la permission de parler de lui et de sa carrière.

—"Mais soyez aimable" ajouta-t-il.

M. et madame Whiteman passeront la journée d'aujourd'hui en nos murs. Ils retourneront ensuite à New-York et à Hollywood. Nous leur souhaitons un bon voyage.

EN VOYAGE A WINNIPEG

M. A.-O. Dufresne assistera à une importante réunion.

M. A.-O. Dufresne, surintendant du service des mines, est parti hier pour Winnipeg, où il assistera à la réunion annuelle de l'Institut Canadien de la métallurgie et des mines. On se souvient que l'an dernier l'Institut avait tenu son congrès à Québec. M. Dufresne avait alors été nommé membre de l'exécutif.

LES SOCIETES D'AGRICULTURE

Le comité des Sociétés d'Agriculture s'est réuni à deux reprises, hier. — Les délégués ont étudié différentes suggestions.

SEANCES AUJOURD'HUI

Le comité des Sociétés d'Agriculture a siégé à deux reprises, hier, en l'Hôtel du Gouvernement. Les membres ont pris connaissance des programmes d'opération soumis par les Sociétés d'Agriculture à M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, et formulé diverses suggestions qui seront considérées aujourd'hui par le Conseil d'Agriculture, qui se réunira au grand complet, à 10 heures a.m.

On s'attend à ce que l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, assiste à une partie de la réunion. A tout événement, M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, et les principaux officiers du département seront présents et prendront part aux discussions. Cette assemblée se tiendra dans la salle du comité des bills privés du Conseil Législatif, au parlement.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Depuis l'ouverture du bureau de révision des listes électorales provinciales à l'Hôtel de Ville, plus de 5,000 personnes se sont présentées devant les réviseurs. Dans la seule journée d'hier, le nombre des électeurs qui sont passés par le bureau a atteint 1,500. A date, trois cents plaintes ont été enrégistrées par M. Lucien Roger, représentant de la ville, et M. Wellie Bégin, représentant du gouvernement provincial. On sait que M. l'échevin Arthur Poulin est le directeur de ce bureau. M. F.-X. Chouinard, greffier de la ville, en est le secrétaire.

La Commission a refusé la requête

La Commission des Services refuse, pour le moment du moins, de laisser s'établir un service d'autobus entre Québec et le Lac Saint-Joseph. — Des ingénieurs verront si un service est possible entre Duchesnay et St-Eloi.

DEUX ORDONNANCES

M. Andrew McCallister, C.R., vice-président de la Commission des Services Publics a rendu hier, au nom de ses collègues deux ordonnances qui étaient attendues avec intérêt par les nombreux québecois qui passent l'été au Lac Saint-Joseph ou dans les paroisses environnantes. La Commission a refusé, pour le moment du moins, de laisser s'établir un système d'autobus entre Québec et le Lac Saint-Joseph.

La première cause était celle de M. Dominique Pichet vs le C. N. R., MM. Célestin Simard et J.-L. Gagnon. Le requérant demandait l'autorisation d'établir un service d'autobus entre Saint-Eloi et Québec via Saint-Ubald, Sainte-Thuribe, Sainte-Christine, Saint-Léonard, Lac Sergent, Lac Saint-Joseph et Sainte Catherine. La requête fut contestée par le C. N. R. en autant que la ligne projetée passerait par les endroits qu'il dessert. M. J.-B. H. Gauthier, qui possède un système d'autobus entre Québec et Saint-Alban, s'objecta lui aussi à la demande du requérant. Par une lettre datée du 25 février 1935, le Ministère de la Voirie fit savoir qu'il ne s'objectait pas à la requête présentée à la Commission. Enfin aucune des municipalités dont les noms apparaissent plus haut ne se prononça sur la question.

Le 26 février 1935, les parties furent entendues par la Commission. De la preuve il ressort que le service du requérant passerait sur le parcours de M. Gauthier sur une distance de trois milles dans Saint-Alban; que le requérant ne tenait pas à se rendre à Saint-Léonard; qu'il éviterait la paroisse de Saint-Raymond, déjà desservie par la Cie d'Autobus de Charlesbourg et le C. N. R.; qu'il effectuerait le service de Saint-Eloi à Duchesnay au moyen d'un taxi ou d'un autobus qui se raccorderait ensuite avec un autobus partant du Lac Saint-Joseph pour se rendre à Québec.

Les commissaires croient donc que le chemin parcouru par le requérant peut se diviser en deux tronçons

(Suite à la page 11)

INCENDIE A ST-SAMUEL

Une résidence et ses dépendances détruites de fond en comble.

Les flammes ont détruit, vers 9 heures hier matin, la résidence de M. Joseph Rouleau, de St-Samuel Station, ainsi que plusieurs dépendances. On a réussi, au prix de grandes difficultés, à sauver une partie du mobilier. Les pertes sont malgré tout assez élevées et couvertes qu'en partie seulement par les assurances. Grâce au bon travail des pompiers volontaires, une conflagration a pu être évitée.

Le
CHEVROLET
Master Six De Luxe
AVEC VALISE
est visible à l'exhibit de
J. L. DROLET, Ltée
Au Salon de l'Auto
(MANEGE MILITAIRE)
Nous sommes maintenant en mesure de faire livraison immédiate de tous nos modèles.

EXPOSITION
VISITEZ les salons d'autos
CHRYSLER - PLYMOUTH
ainsi que les
115 CHARS USAGES
en exposition à nos salles de vente. Le plus grand choix en chars neufs et usagés jamais offerts.
— VUES ANIMEES —
Données gratuitement montrant l'Exposition de Chicago, le fameux coursier B. Oldfield dans ses prouesses avec un Plymouth, et une foule d'autres films intéressants et instructifs, données avec les compliments de la manufacture Chrysler, aux salles de vente de la
UNIVERSAL AUTO LIMITED
27-33 de la Couronne TEL.: 5112—3
Tous les soirs de cette semaine, de 8 à 10 hrs.

encore toute cette semaine
33 1/3%
D'ESCOMPTE
sur tout notre stock
LE MAGASIN A RAYONS DE LA HAUTE-VILLE
FAGUY, LEPINAY LIMITEE
264, RUE ST-JEAN QUEBEC TEL. 2-1231

L'EVENEMENT

Fondé en 1867
Publié par la Cie de L'Evénement
J.-H. Fortier, président
30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 12 MARS

APPEL DE LA ST-VINCENT DE PAUL

Le conseil central de la Société Saint-Vincent de Paul organise une souscription spéciale pour venir en aide aux conférences qui ont le plus de familles à secourir et exercent leurs activités dans les quartiers les moins favorisés au point de vue de la fortune. Son Eminence le Cardinal et Son Honneur le Maire autorisent et encouragent chaleureusement cette souscription. Les institutions et les particuliers qui recevront la visite des confrères de la Saint-Vincent de Paul, reconnaissables toujours à leur insigne, devront donc se montrer généreux car du résultat de la souscription dependra le sort de centaines de familles auxquelles, si l'attente de notre vieille et vénérable société charitable était déçue, on se verrait obligé de refuser nourriture et chauffage. Or, l'hiver n'est pas fini si la température est plus douce depuis quelques jours et il n'est pas rare que, même à la fin de mars, il y ait encore des tempêtes et des journées de froid sous zéro. Quant au travail de construction ce n'est pas avant quelques semaines qu'il reprendra de façon satisfaisante. Le régime des secours directs ne s'applique pas non plus à toutes les catégories de pauvres; souvent même il protège des gens qui pourraient avoir de l'ouvrage s'ils en cherchaient et ignore de véritables cas de misère. Il est sûr que la Saint-Vincent de Paul exerce sa charité à bon escient. Les membres des conférences connaissent chacun le quartier dont ils ont charge et ils savent que l'argent et les effets remis à telle ou telle famille ne serviront pas à favoriser la passion d'un père dénaturé mais seront justement partagés avec la mère et les enfants. Reconnaissons enfin que, sans l'apport de la charité privée, les charges de notre municipalité, qui sont déjà si lourdes, augmenteraient encore. C'est donc un devoir, pour tous ceux qui peuvent le faire, de répondre généreusement à l'appel qui est lancé par les disciples d'Ozanam à Québec et appuye par le cardinal et le maire. Un devoir qui se concilie bien avec l'obligation que nous avons de pratiquer l'aumône pendant le carême.

POUR PROTEGER L'ILE D'ORLEANS

Un projet de loi sera présenté cette semaine à la Législature de Québec pour assurer la protection de l'Ile d'Orléans—"cette corbeille de verdure posée sur les flots", disait Adélard Turgeon. Le pont qui relie l'île à la côte de Beaupré sera inauguré au mois de juillet. Dès l'été prochain, les touristes voudront visiter cet endroit magnifique dont l'accès leur sera rendu facile. On peut donc s'attendre à ce que tout le long de la route des établissements de commerce surgissent qui pourraient gâter l'aspect de l'île. Nous avons des lois pour défendre les panneaux-réclame. Il y a un projet actuellement devant la Chambre pour empêcher la multiplication des dépôts de gazoline. Mais M. Taschereau, qui est le député de l'Ile d'Orléans à la Législature, veut lui assurer une protection toute particulière. C'est le Premier Ministre qui présentera lui-même le projet en question. Il est probable qu'une commission sera nommée avec le pouvoir de faire des règlements sévères en vue de conserver à l'île tous les charmes que la nature lui a prodigués. Le gouvernement n'aura que l'embarras du choix lorsque le moment viendra de nommer des commissaires. Les insulaires adorent leur île. Plusieurs citoyens de Québec possèdent de magnifiques propriétés à Ste-Pétronille, à St-Laurent, à St-Jean, à St-François, à St-Pierre et à Ste-Famille, les six belles paroisses de la "corbeille". Tous ont un véritable culte pour l'Ile d'Orléans et ils ont contribué à son embelissement depuis quelques années. A Ste-Pétronille, il y a des jardins qui sont de purs merveilles. Le projet de M. Taschereau sera bien accueilli et il rassurera ceux qui tremblaient pour les beautés de l'île en voyant s'élever le pont sur lequel tout le monde sera bientôt heureux de passer.

LE SUCCESSEUR DE M. LAVERGNE

L'hon. Dr Raymond Morand a été élu hier Vice-Président de la Chambre des Communes pour remplacer feu M. Armand LaVergne. M. Morand n'a que 48 ans. Il est entré à la Chambre des Communes en 1925 comme député d'Essex-Est, Ontario. En 1926, lorsque M. Meighen redevint Premier Ministre du Canada, il voulut donner un représentant canadien-français à l'Ontario dans son cabinet et le Dr Morand fut nommé ministre sans portefeuille. Du 16 juillet au 23 août, il fut ministre intérimaire du Rétablissement civil des soldats et de la Santé, poste qui fut ensuite confié à l'hon. Dr Eugène Paquet, ministre de Québec dans le gouvernement Meighen. Défait aux élections générales de 1926, il a été réélu en 1930. Sous le gouvernement Bennett, M. Morand a rendu de précieux services, notamment comme président de la Commission parlementaire qui fit enquête sur la radio. Lorsque M. Black a démissionné à l'ouverture de la session, nous avons houhaité l'élection de M. Armand LaVergne à la présidence mais il eut fallu rompre avec une tradition. Québec perd la Vice-Présidence par l'élection de M. Morand mais les députés de notre province seront heureux du choix de leur collègue d'Essex. Et puis Armand LaVergne aura assuré en mourant un honneur à nos compatriotes canadiens-français de l'Ontario pour lesquels il s'est battu pendant toute sa vie.

Les contes vrais

—Mon oncle "Gasparle", raconte-moi l'histoire du Petit Poucet.

C'est ma nièce Louise, qui me fait cette demande. Elle a fini de dîner et ses tantes l'ont priée d'aller jouer hors de la cuisine pendant quelques minutes. Comme je suis seul dans le salon, et que je lis mon journal, l'idée lui vient que je pourrais bien me distraire autrement.

—Raconte l'histoire du Petit Poucet.

—Tu n'aimerais pas mieux Barbe-Bleue?

—Non, non, parle du gros "orgue".

—Eh bien, c'étaient sept petits frères.

—Comment qu'ils s'appelaient?

—Ça, je ne m'en souviens pas. Leurs parents étaient si pauvres, si pauvres qu'ils n'avaient rien à leur donner à manger. Un soir, il n'y avait plus un croûton de pain dans la maison. Alors le papa décida que le lendemain il partirait pour le bois avec les sept petits frères et que là il les écarterait. Au moins il ne les verrait pas mourir.

—Dans le bois avec les loups?

—Avec les loups.

—C'est de valeur, hein, mon oncle?

—Je te crois que c'est de valeur.

Ma nièce Louise est une bonne nature, car elle s'apitoie ainsi sur tous les malheurs. Je lui ai raconté jusqu'au bout l'histoire du petit Poucet et dix fois au moins elle s'est couvert la figure de ses mains: "ah, comme c'est de valeur". Si elle était plus grande—elle n'a pour le moment que trois ans—je crois qu'elle pleurerait de vraies larmes en apprenant qu'il y a dans la bonne ville de Québec des enfants condamnés à ne pas déjeuner le matin.

J'en ai rencontré un pas plus tard que samedi soir dernier, dans un grand magasin de la haute-ville. Je causais avec un commis qui est de mes amis. "Tu vois", me dit-il, "ce petit bonhomme qui vient de partir: eh bien, il y a deux ans que, tous les matins, il part pour l'école sans avoir déjeuné".

—Tu es sûr qu'il ne fait pas de blague?

—Non, il ne blague pas. Presque chaque semaine il vient ici mais jamais il ne demande d'argent. Ses habits sont toujours propres comme un sou neuf. Evidemment il appartient à une brave famille. Nous lui donnons des cahiers pour ses devoirs, quelquefois un crayon ou une plume, un livre aussi. Son rêve est de devenir prêtre et il s'est bâti, je ne sais comment, un petit autel. Aujourd'hui je lui ai donné des chandelles et il est aux oiseaux: il ne songe plus à sa faim.

—A sept heures du soir il n'a pas mangé?

—Il a dîné, mais il s'était passé de déjeuner et ce soir il n'est pas certain d'avoir à souper.

—Ces gens-là ne sont donc pas aidés par les sociétés?

—Le père travaille parfois une journée et un des garçons, un peu plus vieux que celui-là, gagne $1.50 par semaine. Ce sont les seuls qui déjeunent, bien entendu les jours où ils doivent aller à leur ouvrage. Le dimanche, tout le monde se rend à la messe à jeun.

—Et comment le petit bonhomme fait-il pour étudier?

—Il me dit que rendu à 11 heures il a l'estomac dans les talons. Mais la classe achève alors et il s'en tire comme il peut. S'il restait moins loin, je ne suis pas riche mais je lui dirais de passer tous les matins chez moi et je le ferais manger avec mes enfants. Mais sa famille demeure au bout de la ville.

Ce récit m'a bouleversé. Qu'il y ait à Québec des enfants qui ne déjeunent pas, quand tant d'autres gaspillent, c'est à peine concevable. En tout cas, voici une histoire aussi tragique que celle du petit Poucet, plus tragique encore puisqu'elle est vraie. A dix ans c'est l'âge où le corps doit se former. Comment y parviendra-t-il, mal nourri? Le petit gars dont je parle est intelligent, il paraît bien doué et supporte assez allègrement son sort. Quel avenir l'attend? Et d'abord quelle santé aura-t-il? Je n'ai pas pu pousser mon enquête aussi loin que je l'aurais voulu. J'en aurai peut-être l'occasion un de ces jours. Si les faits sont exacts, et je les crois tels, il y aurait là une belle charité à exercer pendant le carême. C'est d'ailleurs un exemple entre des centaines. La St-Vincent de Paul rencontre fréquemment des misères pareilles et elle les soulage autant que possible. Quand les membres des conférences passeront par les maisons cette semaine, montrons-nous particulièrement généreux. Songeons aux familles qui manquent de charbon et aux petits enfants qui ne déjeunent pas. Intéressons aussi à leur sort les nôtres, nos enfants.

Je reviens à ma nièce qui va trouver cela encore "bien de valeur" quand sa maman lui racontera qu'un petit garçon de dix ans est allé à l'école et qu'il avait faim. Louise a trois ans aujourd'hui et je m'étais proposé de lui écrire une lettre ouverte comme à sa sœur Françoise. J'ai eu peur que mes lecteurs, qui, eux, ont dépassé cet âge heureux (je l'espère du moins) me trouvent un peu "oncle gâteau". S'ils me le permettent tout de même je lui ferai en deux mots mes souhaits, qui s'adressent à toutes les petites filles qui ont, auront ou ont eu trois ans.

Et d'abord je veux qu'elle reste malcommode, sans exagération, mais malcommode. A trois ans ce n'est pas le temps de commencer à faire la sainte nitouche. On peut donc jouer dehors, jouer dans la maison, crier un peu, rire et pleurer quand on se fait mal.

Seulement il faut aussi protéger ceux qui sont plus jeunes, car Louise a une petite sœur qui, à treize mois, est un peu, vis-à-vis d'elle, dans la position de venizelistes contre les armées grecques, c'est-à-dire qu'en temps d'hostilité, à moins de se réfugier dans sa chambre, son île de Crète, elle n'est jamais trop certaine de la victoire. Ma nièce a enfin une cousine, Michelle, qui crie chaque fois qu'elle voit l'autre approcher. Evidemment, l'année aura voulu, un jour, la traiter comme une de ses poupées, auxquelles elle arrache les yeux et dont elle étire les bras et les jambes. Cela, c'était être malcommode avec exagération.

Dimanche nous avons fêté Michelle qui avait cinq mois. Louise qui allait avoir trois ans le surlendemain et une de leurs tantes à toutes deux qui avait... mais je ne le dirai pas. Pour pratiquer l'économie, la grand'maman avait fait un gâteau à trois chandelles. Ma nièce aurait voulu qu'il n'en eût que deux comme l'an dernier et, finalement, c'est son grand'père qui a éteint les petites flammes. Elle ne pouvait elle-même s'y résoudre.

Moi aussi, si je retournais à trois ans, et même à vingt ou vingt-cinq ans, il me semble que je le retiendrais, mon souffle.

L'ONCLE GASPARD

LA COUR SUPREME DES ETATS-UNIS

Il y a quelques semaines, un de mes amis qui connait admirablement les Etats-Unis, me parlant de cette décision de la Cour Suprême sur la clause-or, décision que le monde entier attendait alors avec impatience, me disait: "Je vous prédis que la Cour donnera raison au président Roosevelt par cinq voix contre quatre, la décision de la majorité étant justifiée par un arrêt très faible, et l'opinion de la minorité par des conclusions très fortes". Voilà cet arrêt rendu; il est, en effet, favorable au président et il fut bien voté par cinq voix contre quatre. La prédiction était exacte. Peut-être est-il intéressant de se demander ce qui l'avait rendue possible.

Qu'est-ce que la Cour Suprême des Etats-Unis? C'est une cour établie par la Constitution et dont les pouvoirs ne sont que vaguement définis par celle-ci. Les juges sont nommés par le Président, mais leur nomination doit être ratifiée par le Congrès. Ils ne peuvent être révoqués, sauf pour "mauvaise conduite".

Le président de la Cour touche un traitement de vingt-cinq mille dollars et les autres juges de vingt mille dollars; ces traitements ne peuvent être réduits par le Congrès.

L'indépendance des juges semble ainsi assurée, mais leur nombre n'est pas fixé par la Constitution. Bien qu'en fait ce nombre soit de neuf, rien n'empêcherait de le modifier. En cas de conflit entre la législature et la Cour, le Président pourrait à la rigueur nommer un assez grand nombre de juges pour modifier la majorité. C'est une décision grave, mais analogue à celle qu'aurait prise le Roi d'Angleterre en créant une fournée de pairs si le conflit entre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords ne s'était, en 1910, arrangé à l'amiable.

Il est vrai qu'un Président ne peut jamais être certain que les juges ajoutés par lui pour faire passer une décision resteront favorables, une fois nommés et inamovibles, au parti qui les aura choisis. L'histoire judiciaire des Etats-Unis révèle de grandes et douloureuses surprises: "Les abbés Guitrel de la magistrature américaine, écrit M. Lambert, ne sont pas plus tôt installés sur le banc qu'ils se sentent enveloppés par la grâce sacerdotale".

Et c'est qu'en effet les juges de la Cour de Washington deviennent, aussitôt installés, les incorruptibles et pieux défenseurs d'un texte sacré. La Cour Suprême a le droit et même le devoir de s'assurer que les lois votées par les assemblées législatives sont conformes à la Constitution, et, dans le cas contraire, de refuser de les appliquer. Elle se trouve ainsi condamnée à faire sans cesse de la "casuistique politique". Un juriste anglais, pour faire comprendre cette curieuse situation, se sert d'une amusante comparaison.

"Supposons, dit-il, que les Dix Commandements soient, à la suite d'une révolution puritaine, acceptés par le peuple anglais comme sa Constitution. On constaterait assez vite que ces dix commandements, à cause de leur ancienneté, ne s'appliquent pas à tous les cas de la vie moderne. Il faudrait voter des lois complémentaires. Mais le peuple anglais, dans son désir de respecter la Constitution, déciderait que le Conseil Privé devrait, dans chaque cas, dire si la loi nouvelle est conforme à la loi ancienne. Par exemple, il faudrait décider si un impôt sur le capital est compatible avec l'article: **Tu ne voleras point**, si les lois sur le divorce sont compatibles avec le commandement: **Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain**".

C'est ainsi que les casuistes de Washington doivent juger si des lois sur la télévision ou sur l'aviation sont conformes aux idées de Washington et de Hamilton. Un boulanger de New-York ayant refusé d'obéir à la loi qui limitait le nombre des heures de travail sous prétexte que cette loi empiétait sur la liberté que lui, citoyen américain, tenait de la Constitution, la Cour Suprême lui donna raison. Un des juges de la minorité fit remarquer avec raison que les juges, par cet arrêt, faisaient non plus du droit, mais de la philosophie sociale, laquelle n'est pas dans leurs attributions. Il fut vaincu, mais un peu plus tard la Cour reconnut son erreur et sacrifia la lettre de la loi aux voeux de l'opinion publique.

Car la Cour Suprême est très sensible, en son inconscient, et en dépit de son caractère presque sacré aux mouvements de l'opinion publique. Elle sait fort bien que son pouvoir ne résisterait pas à un conflit ouvert et prolongé avec la majorité du pays. Elle défend courageusement l'orthodoxie du XVIIIe siècle jusqu'au moment où la vie moderne fait craquer les cadres anciens. Alors la Cour accepte l'inévitable et trouve dans les livres Sibyllins un texte qui sauve la face, tandis que les solides conclusions d'une forte minorité préservent la rigueur de la doctrine. C'est ce qui vient de se passer.

André MAUROIS.
(Du "Figaro", de Paris)

Revue de la presse

LES DIRIGEABLES

En marge de la tragédie du "Macon" la "Patrie" écrit:

La perte du "Macon" ajoute un nouveau nom à la liste, déjà longue, des dirigeables détruits par accident en temps de paix. Depuis 1919, les américains, "S.S.", "Roma", "Shenandcah", "Akron"; les anglais "N.S. 11", "R. 38", "R. 101", le français "Dixmude" ont ainsi disparu tragiquement, le plus souvent avec tout leur équipage. Pendant la guerre pour dix-sept Zeppelins abattus par les Alliés, vingt-huit avaient péri à la suite d'explosions ou de rupture de leur coque. Les causes de ces échecs tragiques, écrit A. Thomazzi, dans le "Figaro", n'ont pas toujours pu être déterminées avec certitude, mais une telle succession de malheurs paraît montrer qu'il y a là autre chose que de la malchance. Le problème du grand dirigeable est un de ceux qui, dans l'état actuel de la science, ne comportent pas de solution offrant une sécurité suffisante pour être pratiquement appliquée.

Il est vrai que le "Graf Zeppelin", en service depuis sept ans, a fait de nombreuses traversées transatlantiques et parcouru plus d'un million de kilomètres. Ce double record de durée et de distance fait grand honneur à la technique allemande. Mais il ne faut pas oublier que ce dirigeable se serait perdu, lui aussi, dans un de ses premiers voyages, s'il n'avait eu la chance de pouvoir se poser sur le terrain de Cuers, où le personnel de l'aéronautique maritime le remit en état de repartir. Son immunité n'est qu'une heureuse exception. Du reste, le concours des ingénieurs spécialistes allemands a été largement utilisé par les Etats-Unis pour la construction et la mise au point de leurs grands dirigeables, qui étaient tous de système Zeppelin.

Le "Macon", comme l'"Akron" qui l'avait précédé, avait été construit pour la marine militaire américaine et destiné à éclairer les escadres en haute mer. Leur vitesse de quatre-vingts milles à l'heure, double de celle des bâtiments les plus rapides, convenait bien à cet usage; mais leur volume dépassant cent trente mètres cubes, leur longueur de deux cent soixante mètres en faisaient des engins d'un maniement extrêmement délicat, sans leur assurer une solidarité qu'excluait l'emploi de matériaux trop légers. Le "Macon" n'a pas duré vingt-deux mois, l'"Akron" moins encore; la brièveté de leur carrière ne justifie que trop les appréhensions qu'avait fait naître le contraste entre une structure si frêle et de si vastes dimensions.

C'est avec un respect attristé que le monde entier saltera la mémoire des marins qui ont péri dans une lutte inégale contre les éléments. Mais on ne s'étonnera pas si les Etats-Unis ne s'obstinent pas à des expériences aussi décevantes, et si après la Grande-Bretagne et la France ils abandonnent une voie marquée par tant de désastres.

Le "Graf Zeppelin" est une heureuse exception, mais il y a des années qu'il voyage régulièrement. Alors, il doit tout de même être un peu solide, lui. L'Allemagne est-elle seule à détenir le secret de la résistance des dirigeables?

A PROPOS DE LA CLAUSE-OR

M. Lucien Romier (dans le "Figaro" de Paris) nous explique les conséquences, selon lui, du jugement de la Cour Suprême des Etats-Unis. Il considère que cette décision soulage l'économie américaine et le monde des affaires en général d'une incertitude grave:

Le jugement de la Cour suprême des Etats-Unis sur la valeur de la clause-or dans les contrats entre particuliers et dans les obligations du gouvernement fédéral est un de ces compromis où le Droit s'incline devant le Fait en ayant l'air de lui donner une leçon.

Malheureusement le public retient comme leçon, non l'affirmation du Droit, mais sa défaite. La confiance générale n'en est pas accrue, même si le cours immédiat des choses en est facilité.

Il peut sembler vain ou ridicule de regretter la disparition de plus en plus constante, dans le monde présent, de la notion du respect des contrats. Nous avons vu, depuis la guerre, tant de contrats déchirés ou reniés, contrats privés, contrats publics, contrats internationaux, sans que les temples s'écroulent!

Mais on aurait tort de croire que les coups ainsi portés à la bonne foi demeurent inoffensifs. Une civilisation de grand rayonnement et même une civilisation de simple progrès matériel ne sauraient se fonder sur l'insécurité des contrats. La sécurité des contrats commande toutes les autres formes de sécurité.

Le mouvement des activités humaines a perdu la moitié de son élan et de son ampleur depuis quelques années. Un tel resserrement provient sans doute de causes mécaniques ou matérielles. Ces causes matérielles auraient eu un effet moins profond et moins durable si les hommes n'avaient été démoralisés ou découragés jusque dans leurs calculs les plus ordinaires, par une défaillance générale du respect des contrats.

Pour construire un ordre nouveau ou simplement pour remédier aux maux présents, il faudra, certes, beaucoup d'audace, beaucoup d'imagination et, d'abord, une grande liberté d'esprit. Mais non pas l'audace, ni l'imagination, ni la liberté d'esprit, évidemment trop faciles, qui consistent à trahir la confiance d'autrui.

Sur le plan même de la paix entre les peuples, les pactes et les conventions de toute nature demeureront inefficaces à produire une vraie sécurité tant que la notion de contrat ne se relèvera pas de l'avilissement où elle est tombée...

Cela dit, nous reconnaissons volontiers que le jugement opportuniste de la Cour suprême des Etats-Unis sur la clause-or soulage l'économie américaine et le monde des affaires en général d'une incertitude grave. A une époque où les éléments d'optimisme tiennent non à ce que l'on commence d'espérer, mais à ce que l'on cesse de craindre, le fait que les Etats-Unis, par le jugement en question, échappent à une confusion financière qui fût devenue inextricable, est une donnée favorable. Une amélioration peut s'ensuivre sur tous les marchés.

Nous doutons, cependant, que la consécration définitive du "fait du prince" concernant la clause-or facilite le retour de l'Amérique à l'état de prospérité qu'elle a connue. L'édifice de cette prospérité représentait surtout une construction de crédit. Et le crédit américain ne s'était développé jusqu'à devenir largement abusif que grâce à l'illusion de la clause-or, désormais détruite.

Le jugement de la Cour suprême sépare officiellement le passé et l'avenir de la société américaine. Que sera l'avenir? En tout cas fort différent du passé.

Le jugement de la Cour Suprême des Etats-Unis a été interprété comme un échec pour la National Recovery Act (NRA) du président Franklin-D. Roosevelt. Nous espérons, malgré l'avis de M. Romier, que la clause-or facilitera le retour de l'Amérique à l'état de prospérité qu'elle a connue. Car c'est au moment où les Etats-Unis furent très prospères que le Canada connut une des plus brillantes périodes de son histoire.

MON FILM

Suicide à l'Américaine

Tout en déplorant la mort des deux Américaines, les soeurs du Bois, qui se sont suicidées en descendant, avant l'arrêt, de l'avion Londres-Paris, je n'hésite pas à dire que ces jeunes filles se sont conduites en parfaites égoïstes.

—Comment, vous récriez-vous, ces pauvres petites ont, par désespoir d'amour sacrifié leur jeunesse en fleur, renoncé à une existence qui serait le rêve de tant d'autres, et vous dites qu'elles n'avaient pas de coeur? Mais c'est vous qui en manquez!

Permettez, je trouve qu'elles avaient du coeur, trop peut-être, mais elles en avaient surtout pour elles-mêmes. Si pathétique que soit leur suicide, j'y vois la preuve qu'elles ne pensaient qu'à leur bonheur personnel.

Ces jeunes personnes auraient pu, tout au moins, songer que leur "geste" allait produire sur le pilote de l'avion une impression des plus désagréables. Justement, c'est celui qui, l'autre jour, a perdu des lingots d'or en cours de route... Voilà un garçon qui va se croire persécuté par la mauvaise chance, qui se dira: "Jamais deux sans trois", qui manquera peut-être désormais d'une confiance, d'un optimisme tout à fait indispensables dans sa profession. Ses chefs lui ont même déjà dit, c'est probable:

—Nous savons bien que vous ne le faites pas exprès, mais c'est ennuyeux, mais vous ne pouvez pas prendre l'air sans laisser tomber quelque chose!

Qui sait même si les voyageurs ne demanderont pas, avant de monter dans la carlingue:

—Au moins, ce n'est pas le pilote qui a si souvent des manquants, ou des manquantes, à l'arrivée? Si oui, nous en préférerions un autre.

Passe encore, mais les deux soeurs auraient pu penser à l'effroyable douleur qu'elles allaient infliger à leur famille, se dire: "Parce que nous souffrons, papa et maman doivent-ils donc souffrir aussi? Nous n'avons pas le droit de les rendre malheureux, sans consolation possible, parce que nous sommes malheureuses nous-mêmes".

Non, ces jeunes personnes n'ont songé qu'à leur petit coeur à elles: rien ne comptait plus du moment que leur double idylle, commencée quinze jours plus tôt sous le soleil de Naples, ne pouvait avoir le dénouement espéré.

N'est-ce pas de l'égoïsme, et du plus cruel?

Inutile d'ailleurs de raisonner en pareil cas. Les deux jeunes filles sont mortes et leurs parents n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Et il est vain de dire à tous les Roméos, à toutes les Juliettes qui vont de l'amour à la mort:

—C'est idiot! Attendez un peu et vous verrez que, malgré la chanson, chagrin d'amour ne dure pas toute la vie... A votre âge, tout s'arrange et surtout ces histoires-là!

Cependant, c'est un fait, quand on a raté ou remis son suicide par amour à une date ultérieure, on renonce à cette idée et on finit par se dire: "Non, ce que j'étais bête!"

Raison de plus pour souhaiter que l'avion ne remplace pas le gardénal, car c'est un moyen d'en finir qui ne pardonne pas. Mais, à propos, pourquoi les portes d'avion s'ouvrent-elles si facilement?

Clément VAUTEL.
(Du "Journal", de Paris).

Le Japon s'affirme

C'est sous ce titre que nous avons attiré l'attention des lecteurs de l'Evénement sur les menées politiques et économiques du Japon. Cet état de 60 à 70 millions d'habitants, comme on pourrait dire au perdu de l'Océan Pacifique, dans le fond du Continent Asiatique, voisinant de son éloignement et du profitage de nations peu civilisées, voisines, depuis un quart de siècle cherche à établir son hégémonie en surtout Extrême-Orient.

Les deux pays qui sont davantage mis à contribution par sa fringale d'expansion sont la Chine et la Russie. Il fait mal au Japon de consta tater la présence et la domination russe en Sibérie. Quant à la Chine, il s'en est politiquement constitué le tuteur! C'est à ce point que le gouvernement des Nippons se scandalise si la Chine fait mine de vouloir contracter un emprunt en Angleterre. L'amitié de l'Angleterre ou plutôt l'entente avec les Anglais doit servir à quelque chose et dans l'esprit des Japonais le prix de cette entente ou de cette amitié ne doit être rien moins qu'un laisser-passer soit en Chine soit en Sibérie.

La politique de la Porte Ouverte est vue avec défaveur au Japon. Celui-ci a l'air de se dire modestement: Comment! quelqu'autre aurait la permission de saluer un chinois? Et récemment il a froncé les sourcils lorsque la nouvelle s'est répandue que sans avoir au préalable consulté le Japon, l'empire de Chine s'était mis en contact avec l'Angleterre pour y contracter un emprunt!

L'ambition du Japon est incommensurable. Et ce qui fait sourire les observateurs avertis, c'est précisément la prétention avancée par le Japon que tout ce qu'il en fait n'est que la manifestation d'une irrévocable détermination de mainteuir la paix en Extrême-Orient et particulièrement en Chine!

Voyez le tour de passe-passe joué au sujet de la Mandchourie. Pour toutes fins politiques, commerciales, industrielles, et même militaires, la Mandchourie est devenu un état franchement japonais. On n'y respire que l'air de Tokio. Il est même défendu d'y respirer autre chose!...

Mais ce n'est là que le pendant inévitable des agissements japonais du dernier quart de siècle.

La Mongolie devient maintenant l'appât à saisir. Déjà des excursions militaires, que par inversion du sens des mots, on désigne sous le nom de **reconnaissances pacifiques**, ont eu lieu dans certaines provinces chinoises (Jéhol, etc.) à proximité ou en frange de la Mongolie!

La réaction que produiront sur les grandes nations de l'Europe ces agissements du Japon sera le seul guide de ce dernier état en présence du désir de conquête imminente. Pour peu que l'Angleterre, la France et les Etats-Unis fassent mine de se scandaliser, le Japon s'arrêtera net et attendra, car il a la patience longue! mais si les nations de l'Europe ont l'air d'être fortement occupées ailleurs, l'audace japonaise se donnera plein cours et avant bien des mois, peut-être des semaines, la riche contrée qui s'appelle la Mongolie aura fait armes et visage bas devant la menace de domination nippone.

Et lorsque la Russie se verra menacée en Sibérie à l'ouest par la marine imposante du Japon et au sud par les puissants régiments japonais, sa main-mise sur la Sibérie sera de courte durée. Alors il deviendra urgent pour l'Angleterre de veiller diligemment sur l'Inde. Car le but ultime des Japonais est évidemment la maîtrise complète du continent asiatique.

La France ayant des intérêts précieux à sauvegarder au Siam, dans l'Annam, le Camboge et le Yunnan, devra rechercher plus que jamais l'entente avec l'Angleterre afin de s'assurer que leurs intérêts respectifs restent à l'abri des projets ambitieux du Japon.

DURANDAL.

Il y a vingt ans

12 mars 1915. — C'est une vieille tactique des Alliés depuis le début de la guerre d'attaquer sur un front quand l'autre front est menacé. Ils forcent ainsi les Allemands à garder des troupes sur tous les points et ils les empêchent d'en envoyer de nombreuses à l'attaque. Cette tactique vient de réussir pleinement, ces jours derniers. On sait qu'actuellement, les Allemands font des efforts pour écraser les Russes. Pour les empêcher de diriger leurs principales troupes sur le front de l'est, les Alliés ont décidé de faire une offensive dans l'ouest. Ainsi, les Anglais ont attaqué les lignes allemandes près de la Bassée, et les Français luttent avec violence en Champagne.

On signale la présence de plusieurs sous-marins allemands dans les eaux qui entourent l'Angleterre, mais, par ailleurs, aucun navire n'a été coulé, hier. Les Alliés ne parlent plus du blocus qui ne semble plus avoir aucune importance. On peut dire que ce blocus ne s'est manifesté que par une lutte un peu plus serrée entre la marine anglaise et les sous-marins allemands.

On ne signale aucun progrès nouveau dans le bombardement des Dardanelles.

LA SAINTE CROISADE

Un magnifique numéro à l'occasion de la fête de saint Joseph et du 12e anniversaire de la fondation de cette revue.

La livraison du mois de mars de la Sainte Croisade vient de paraître. Comme on pouvait s'y attendre, à l'occasion de la fête de saint Joseph et du 12e anniversaire de la fondation de cette revue, cette nouvelle livraison surpasse encore en beauté artistique et en intérêt toutes les précédentes qui pourtant semblaient avoir établi autant de records. L'éloge de cette pieuse revue n'est plus à faire depuis que S. E. le Cardinal Villeneuve a écrit à son Directeur: "C'est de tout coeur que je bénis et recommande La Sainte Croisade: on y trouvera de grandes leçons d'espérance, le réconfort et les consolations dont les âmes chrétiennes ont si souvent besoin. Et j'étends mes ferventes bénédictions à tous ses lecteurs".

Pour l'abonnement (50 sous par année) s'adresser à "La Sainte Croisade, 96, Chemin Ste-Foy, Québec.

(Comm.)

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

L'esprit à l'étranger

L'ANGLETERRE A HITLER. — "Ne touchez pas. C'est défendu."
—THE BULLETIN, Glasgow.

Carnet Mondain

Madame Alfred-W. Patenaude est retournée à Montréal après avoir été pendant quelque temps l'invitée de M. le Gouverneur et madame E.-L. Patenaude, à Spencer Wood.

Le général T.-L. Tremblay, C.M.G., D.S.O., A.D.C., et madame Tremblay ont passé la fin de semaine à Rideau Hall, les invités de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough.

L'honorable sénateur Lucien Moraud est parti pour Ottawa.

Madame Athanase David est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours avec l'honorable M. Athanase David, au Château Frontenac.

Madame Louis-P. Gélinas, de Montréal, est attendue à Québec ces jours-ci. Madame Gélinas sera l'invitée de ses parents, l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau.

M. J.-T. Donohue est actuellement l'invité de M. et madame Henri Bray, à leur villa de Palm Beach.

Madame J.-P. Landry est en ce moment à Montréal, l'invitée de M et madame Emilien Gadbois.

Madame F.-W. Ross a reçu à un déjeuner, samedi, en l'honneur de mademoiselle Beatrice McDougall, de Montréal.

Madame John-H. Price est actuellement l'invitée de M. et madame Grant Glassco, à Toronto.

M. Kuffen, de New York, est présentement l'invité de M. et madame Henri Bray, à leur villa de Palm Beach.

Madame Ernest Labrèque a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Beatrice McDougall, qui est l'invitée de M. et madame Donald Gray-Donald, avenue St-Denis.

Madame Cyrille-F. Delâge et mademoiselle Marguerite Delâge sont attendues d'Ottawa aujourd'hui.

Madame Claude LeMesurier, de Montréal, est présentement l'invitée de madame Jules Tessier, rue Laporte.

M. et madame J.-E. Chapleau sont de retour d'un bref séjour à Ottawa.

Mesdemoiselles Louise et Françoise Belleau sont de retour de Montréal, où elles ont passé quelque temps, les invitées de madame Frank Power et de mademoiselle Claire Langlais.

M. et madame Paul Whiteman, de New York, se sont inscrits au Château Frontenac.

Mademoiselle Eva Delaney est l'organisatrice en charge du Tag Day, qui aura lieu, vendredi, le 15 mars, au profit de St. Brigid's Home, sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mademoiselle Beatrice McDougall est retournée à Montréal.

Une partie de cartes aura lieu, aujourd'hui, au Château Frontenac, à 3 heures, sous les auspices de l'Association des Dames conservatrices. Cette partie de cartes est sous le haut patronage de l'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général.

M. David-L.-H. Forbes, de Toronto, était en notre ville, hier.

Madame Lucien Morin et son fils, Yves, des Trois-Rivières, sont actuellement les invités de M. le docteur et madame C.-O. Samson.

M. l'abbé Alexandre Vachon sera l'invité du Cercle des Femmes Canadiennes, au Château Frontenac, demain après-midi, à 3 heures 30. M. l'abbé Vachon a intitulé sa causerie : "Sous les flots".

M. Jack Crawford, de Montréal, est l'invité de M. et madame Arthur-E. Scott.

M. le docteur J.-A. Johnston est de retour en ville après un séjour aux Etats-Unis.

M. Maurice Brasset, M.P., est retourné à Ottawa après avoir passé la fin de semaine en notre ville.

M. John-F. Lash, de Toronto, est de passage à Québec.

M. le docteur et madame Georges LaRoche annoncent la naissance d'un fils.

Mademoiselle Marjorie Barrow est présentement à Ottawa, l'invitée de M. et madame Geoffrey Ridout.

Madame A.-S. Cooke est actuellement à New York.

Madame Cecil Thomson recevra, ce soir, à sa résidence, avenue Moncton, en l'honneur de madame Alan Powell et de M. le docteur R.-C. Hastings.

M. George-C. Miller, de Buffalo, a fait un bref séjour à Québec.

M. le docteur et madame H.-J. Rowley, de l'avenue Laurier, sont de retour de Montréal, où ils ont fait un bref séjour.

M. Cecil Stanley passera une quinzaine à Montréal.

M. et madame Douglas Taylor sont de retour du Lac St-Joseph, où ils ont passé la fin de semaine.

Mademoiselle Marie-Paule Dupont, de St-Jean, I.O., passe quelque temps à Montréal, l'invitée de madame Arthur Plante.

M. et madame Gérard Maranda sont les invités de M. Napoléon Vaillancourt, à St-Jean, I.O.

M. le notaire et madame J.-B. Martel (Marguerite Pageau), de Charlesbourg-ouest, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 10 mars, sous les prénoms de Marie-Claire-Simone-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et madame Pierre Pageau, de Loretteville, grands-parents de l'enfant, qui était portée sur les fonts baptismaux par sa tante, mademoiselle Cécile Pageau.

Dans la Capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 12. — Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, accompagnés des membres de leur suite, ont assisté, samedi soir, à une représentation de "Elizabeth the Queen", au Little Theatre.

Le haut-commissaire britannique au Canada et Lady Floud, et mademoiselle Floud, M. et madame W.-R. Creighton, M. et madame C.-A. Gray, M. et madame E.-G. Greene, madame J.-S. Lawrence, de Boston, le major et madame R.-J. Leach, le colonel H.-C. Osborne, M. et madame J.-A.-C. Osborne ont dîné à Rideau Hall, dimanche.

Madame Robert Weir a reçu, dimanche après-midi, en l'honneur des sénateurs ainsi que des membres du Parlement et leurs épouses.

Madame W.-D. Robbins a reçu à déjeuner, dimanche, en l'honneur de madame John Lawrence, de Boston, qui est l'invitée de madame Elbridge Gerry Greene.

Dans la Métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 12. — Madame Louis-P. Gélinas a donné un dîner, ces jours derniers, en l'honneur de madame Mirabaud, de Paris, de passage à Montréal.

Madame Victor Fuller a reçu, hier, les membres de son cercle de l'Assistance Maternelle.

Madame Ernest Laliberté et sa fille, Simone, de Winnipeg, feront un séjour à Montréal et aux Trois-Rivières.

M. et madame Charles DesBaillets sont partis pour une croisière aux Antilles.

M. et madame F. Dufresne reviendront prochainement d'un séjour en Floride.

M. et madame A. Lemieux, d'Ottawa, font un séjour en ville, à l'hôtel Mont-Royal.

M. et madame Kenneth Mappin sont partis de New York samedi, à bord du "Berengaria", pour un court séjour en Angleterre.

M. et madame G. Carington Smith reviendront vers la mi-avril d'un séjour en Caroline du Sud.

M. et madame A.-R. Coffin, de Truro, N.E., sont en ville pour quelques jours, à l'hôtel Mont-Royal.

M. et madame W.-T. Trenholme, de Montréal-ouest, sont partis de New York, samedi, à bord de l'"Aquitania", pour une croisière à la Méditerranée. M. et madame Trenholme débarqueront à Malte et partiront ensuite pour Paris et Londres.

Aidez vos reins

Si souffrant des reins ou de faiblesse de la vessie, vous avez à uriner fréquemment la nuit, êtes agité, raide, avez des vertiges, rhumatismes, douleurs cuisantes en urinant, chatouillements, urines acides, essayez l'ordonnance "Cystex". Doit vous remettre sur pied en 8 jours ou votre argent est remboursé. Chez les pharmaciens, 75 sous seulement.

ENCAN A DOMICILE

Consultez L.-J.-A. Demers & Cie, 183 de la Couronne. Tél: 2-2685. Commission raisonnable, prompts retours. Garantissons satisfaction.

L.-J.-A. DEMERS, & CIE, Encanteurs, 183, de la Couronne. Tél 2-2685

Votre Intérieur par **Roger Dussault**
Lampes et Abat-Jour
199, St-Jean—Tél.: 2-5462

LA GRIPPE, LA TOUX
LES
Gros Rhumes
EXIGENT LE
Sirop ESKIMO
"Composé d'écorces de pin blanc, de cerisier sauvage et de racines naturelles et enrichi de Menthol. En vente partout."
Cie Onguent ESKIMO
Mansonville, Québec.

Madame F.-G. Daniels, qui a passé quelques mois en Floride, est de retour, avec sa fille, mademoiselle Phyllys Daniels. Mademoiselle Doris Daniels prolonge de quelques semaines son séjour dans le Midi.

A LA RADIO

(Suite de la page 2)

Georges Dufresne

8 h.—Causerie:
"Notre capital humain en 1933"
M. Paul Sauriol, licencié en sciences sociales, économiques et politiques et rédacteur au Devoir.

8 h. 15—Concert:
1—Premier mouvement de la Symphonie en Ré . . . Howard Fogg
Orchestre sous la direction de Howard Fogg
2—Chant:
Ballade des Oiseaux "Paillasse" . . . . . Léoncavallo
Mme Jeanne Mignolet
3—Suite Laurentienne . Howard Fogg
a) Rosée du Matin
b) Le jeune Cerf joue dans la clairière
c) Les Mauves et Majestueuses Laurentides.
4—Duo:
C'est le Dieu de la Jeunesse "Lakmé" . . . . . Léo Delibes
Mme Jeanne Mignolet
M. Georges Dufresne
Symphonie en Ré . . Howard Fogg
Orchestre Espagnole . . Howard Fogg
Orchestre sous la direction de Howard Fogg

POSTE CHRC

Musique Enrégistrée

8.30 p.m.—Heure du Coucou. Demandes Spéciales.
10.00 a.m.—Mélodies Matinales:
Oeillet noir. Espanita; valse. Le plus joli rêve. No te Quiero Mas.
10.15 a.m.—Extraits d'Operas:
Don Quichotte: Mort de Quichotte. Le Tannhauser: Romance de l'étoile. Tosca: Notre doux nid. Martha: A mes yeux enchantés.
10.30 a.m.—Pour les Enfants:
Le jeu de chemin de fer. Jacky et Mado: La Ronde de l'auto. Le Père Lustucru: La petite fille et le papillon.
10.45 a.m.—Un p'tit nom de femme. Humoresque. The Little Damozel. Rêve de Printemps.
11.00 a.m.—Programme de Choix:
Valse Idylle. Les oiseaux dans le soir. Danse Espagnole. Intermezzo.
11.15 a.m.—Fantaisies:
Troisième Marche aux Flambeaux. Les Pêcheurs de Perles: C'est toi qu'enfin je revois.
11.45 a.m.—Largo. Goin'Home. Cuban Love Song. Dancing in the Dark.
12.15 p.m.—Romance à l'inconnu. Qu'avez-vous fait de mon amour. Ce que je veux. Rêver de toi.
12.30 p.m.—Musique Instrumentale:
Frivolités. Pretty Eyes. Marie-Rose. Nuit sur mer. Ville d'amour.
12.45 p.m.—Variétés:
Lord Peter's. Stable Boy. Les Filles de Chez Nous. La Java Blanche. Amour... toujours. Etoile et danse roumaines.
1.00 p.m.—Musique du diner:
Concerto en la mineur. Pêcheurs de Perles: Me voilà seule. Rosamunde.
1.15 p.m.—La Chanson Française:
Un marin doit passer partout. C'est pour la payse. La déclaration d'amour par Phono. Le Marquis. J'écoute la guitare.
1.30 p.m.—Soli:
Tambourin Chinois. Sérénade Espagnole. Gouttes d'eau To Spring. Kitten on the Keys.
1.45 p.m.—Régal Artistique:
Symphonie No. 4 en Ré Mineur: Schumann.
4.30 p.m.—Orchestre:
Pinto. Riensenfeld. Misterioso. By the Swanee River. Pour toi.
5.00 p.m.—Pour les enfants:
La Bonne aventure. D'ou vient-tu bergère... Il était un petit navire. Mme Capulet. Il pleut bergère.
5.15 p.m.—Fantaisies:
Rapsodie Espagnole: Chabrier. Gillet de Norbonne: A mes regards émus. Burleska.
5.30 p.m.—Divertissements:
Beutiful Polka. Dans les magasins. Ste-Catherine. C'est vrai. Joyeux Canari.
5.45 p.m.—Les Grands Succès:
Presque oui. Un soir en passant. C'est l'amour. Vient Valser.
6.00 p.m.—Miettes Musicales:
La Tosca-Fantaisie.
6.05 p.m.—Un mot de toi. Erwinn.
6.10 p.m.—Over Somebody Else's Shoulder. One Morning in May.
6.15 p.m.—Extraits d'Opérettes:
La Veuve Joyeuse:
Entrée de Danilo. Je ne connais votre Paris. Heure Exquise. Pardonne-moi, chère Patrie. C'est la valse. écoutez.
6.30 p.m.—Au Programme: Yvonne Curti:
Si mes vers avaient des ailes. Simple aveu. Frasquita: Ne t'aura-je qu'une fois. Sais-tu pourquoi?
6.45 p.m.—Variétés:
Joulupukim: Polka. Boby chéri. Please: Saxophone. Nights of Gladness.
7.00 p.m.—Musique de danse:
Where there' Smoke. Dancing with My Shadow. Wild Honey. I'm Crowing Fonder of you.
7.15 p.m.—La Chanson de Paris:
Le chaland qui passe. Les marins sont malins. Ce petit chemin. Arrepentimiento.

EPICERIE
ERNEST LAPOINTE
100 DE LA COURONNE
TELS : 6108 - 6109
AU COMPTANT
VENDREDI, SAMEDI

3 JOURS MAIGRES CETTE SEMAINE. PRIX SPECIAUX AU COMPTANT

HADDOCK frais, pas gelé, la livre	9c
HADDOCK frais, gelé, sans tête, la livre	10c
FLETAN tranché, la livre	18c
SAUMON frais, gelé, la livre	15c
ANGUILLE salée, la livre	6c
SARDINES salées, la livre	5c
FILETS de morue frais, la livre	14c
FILETS de haddock frais, la livre	18c
EPERLAN frais, gelé, la livre	25c
LANGUE de morue fraîche, la livre	16c
FEVES Catelli ou Hirondelle, grosse canistre 2 pour	25c
BEURRE de laiterie la livre	22c
OEUFS strictement frais A moyens, 3 doz. pour	83c
SAINDOUX Shortening, la livre	12c
MELASSE San Domingue, la meilleure, le gal.	69c
FLETAN, de 5 à 7 livres la livre	15c
POMMES pour cuire 10 lbs pour	39c

MERCREDI

AU POSTE CRCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques et horaires des émissions.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal, New-York et Toronto.
6.00 p.m.—La Chansonnettes Française.
6.30 p.m.—A vous d'en juger.
7.00 p.m.—La Renaissance Campagnarde.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre — sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire: étude historique du Dr Gendreau "sur la pénétration de la science dans la médecine".
8.15 p.m.—"Melody Mart".
8.30 p.m.—"Opening Nights".
9.00 p.m.—Heure de la galeté et de la romance.
10.00 p.m.—Les Maitres de la musique: Robert Schumann.
10.130 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Musique.
12.15 p.m.—Fantaisies musicales.
12.30 p.m.—Taxi Idéal.
12.45 p.m.—J.-R. Croteau.
1.00 p.m.—Symphonie et Opéra.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Chant.
6.15 p.m.—Musique de danse.
6.30 p.m.—Une cause célèbre.
7.00 p.m.—Tangos.
7.30 p.m.—Les galetés du Régiment.
8.00 p.m.—Programme.
8.30 p.m.—La Ruche Littéraire.
8.45 p.m.—Le chanteur des Prairies.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CHRC

8.45 a.m.—La Boulangerie Nationale.
9.45 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
10.00 a.m.—Variétés Crown Brand (Canada Starch Co.)
1.45 p.m.—Pour vous mesdames. (Lait Eagle Brand).
5.45 p.m.—Robin Hood: l'homme aux réponses.
6.45 p.m.—Albert Sandlers et son orchestre (M. Madden Ltée).
7.00 p.m.—Choses connues (Mozart Ltée).
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Programme P.-A. Lavigueur.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham: rapports de hockey et nouvelles générales.

AU POSTE CKAC

10.43 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—"Cuisinons un peu".
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.15 p.m.—L'Actualité féminine.
1.30 p.m.—Chansonnettes.

POISSONS

HADDOCK frais la livre	.06
FILETS frais la livre	.13
SAUMON frais, 4 à 5 livres	.14
ANGUILLE salée la livre	.05
SARDINE salé la livre	.06
MORUE salée la livre	.06
TURBOT la livre	.08
3 boites SAUMON rose	.35
6 boites SARDINES pour	.28
2 boites SARDINES Millionnaires	.25
HOMARD Labrador 1-2 livre	.25
1 sac belles PATATES pour	.39

Acceptons les commandes de la campagne.

Arthur THIVIERGE
Epicier et Boucher
Livraison gratuite dans toutes les parties de la ville
30, rue Hermine coin de Mazenod
Tels: 8194-8195 Viande: 3-4542

1.45 p.m.—Claudette DeSève et la beauté.
2.00 p.m.—Programme de variétés.
2.30 p.m.—"American School of the Air. — C.B.S.
3.00 p.m.—Le programme de Kate Smith.— C.B.S.
4.00 p.m.—Le programme Perrin, avec Perrette.
4.15 p.m.—Emission du "Curtis Institute of Music".—C.B.S.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Récital de piano.
6.15 p.m.—Programme musical.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
8.00 p.m.—Le programme Sweet Caporal.
9.00 p.m.—Le talisman de Romagnol.
10.00 p.m.—Soirée d'amateurs.
10.30 p.m.—Concert—C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Variétés.
11.30 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CFCF

5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.00 p.m.—Parade Metropolitaine.
6.30 p.m.—Côtes de la Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.30 p.m.—Joe de Courcy — Danse.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Mary Pickford.
8.45 p.m.—Doctor X.
9.00 p.m.—Linger Awhile.
10.15 p.m.—Austin Program.
10.30 p.m.—Chas. Dornberger.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

SAINTE-HELENE

Divers. — Mme Arthur Ouellet, gérant de banque nous est revenu, après une semaine passée chez son fils M. Antoine Beaupré, marchand du Bic.

—Mme Wenceslas LeBel, est de retour chez elle depuis huit jours, après quelques mois de séjour chez son frère, le Curé Chamberland, de Montebello.

—Dimanche 24 février a eu lieu une grande réunion de famille à la résidence de Mme Veuve Joseph St-Pierre, de La-Rivière, à l'occasion de la 75ème anniversaire de naissance de cette mère bien-aimée.

Etaient présents à cette fête ses fils, belles-filles, M. et Mme Paul et Henri M. et Mme Alfred, Arthur, Joseph et Jean St-Pierre, tous de Ste-Hélène; ses gendres, M. et Mme J.-B. Therriault, (Aurore), St-Raphaël, M. et Mme W. Landry (Anna) St-Hélène, M. et Mme Arthur Caron (Claire), Rimouski; M. et Mme J.-Bte Ouellet (M.-Anne), St-Joseph; M. et Mme Armand Morin (Marie), St-Hélène; et Mlle Antoinette qui demeure avec sa mère, plusieurs de ses petits enfants rehaussaient cette fête.

De jolis cadeaux ainsi qu'une bourse bien garnie furent offerts par la famille.

Après les amusements de toute la soirée, un magnifique réveillon fut servi qui a très bien clôturé cette fête de famille. Longue vie à cette vénérable personne.

Baptême. — En février a été baptisé Jean, Louis Denis, 14ème enfant de M. et Mme Polycarpe Dionne.

Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Morneau, marchand.

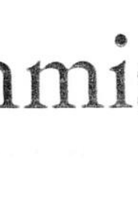

"Je puis toujours compter sur les **TEINTURES DIAMANT**"

"LES Teintures Diamant sont-elles réellement les meilleures teintures que j'aie jamais eues, que j'ai tant de chance avec ?", écrit une femme enthousiaste. Nous pouvons lui répondre oui— ces teintures sont vraiment les meilleures, parce qu'elles contiennent réellement une plus grande quantité de la meilleure matière colorante d'aniline. C'est ce qui fait que les couleurs Diamant sont si uniformes, si lustrées et si belles. Pas de rayures ni d'endroits ternes. Les Teintures Diamant embelliront votre garde-robe et vos décorations de maison de façon permanente, avec bouillage. Pour nuancer la lingerie sans bouillage, servez-vous des Nuances Diamant. Dans toutes les pharmacies.—15c.

TEINTURES DIAMANT
fabriquées au Canada.
les meilleures parce que plus riches en aniline pure

Les "réserves" des assurances-vie sont des économies maintenues en fidéicommis

L'ASSURANCE sur la Vie joue en quelque sorte le rôle d'un gardien de fonds en fidéicommis pour le bénéfice des assurés. Ces fonds, représentant les épargnes accumulées de 3,500,000 assurés canadiens, approximativement, sont connus sous le nom de "Réserves". Le maintien de ces réserves est une condition fondamentale de l'exécution des contrats de polices.

Les Réserves de l'Assurance sur la Vie diffèrent de celles d'autres institutions financières. Elles sont obligatoires de par la loi. Elles sont calculées, suivant des formules mathématiques, pour fournir, à l'aide des primes payées, un fonds qui, placé à intérêt et augmenté du supplément des primes futures, assurera l'acquittement des obligations des compagnies.

Avec d'autres assurés, vous êtes propriétaire de toutes ces réserves. Cet argent VOUS appartient. Votre part peut être grande ou petite, suivant le montant d'Assurance sur la Vie que vous portez, le type de vos polices et le temps durant lequel elles ont été en vigueur.

C'est ainsi que sur les primes que vous payez à l'Assurance sur la Vie, des sommes fixées doivent être réservées pour vos besoins futurs. Chaque nouvelle prime que vous placez dans l'Assurance sur la Vie augmente votre réserve personnelle, et vous établissez de cette manière une sécurité financière pour vous-même et pour vos héritiers.

Etant donné qu'il y a, comme vous, des millions d'assurés canadiens, vous comprenez que les Réserves maintenues en fidéicommis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie sont nécessairement très considérables. Leur total dépasse $1,500,000,000. Le placement et la sauvegarde de ces fonds constituent de sérieuses responsabilités.

Ces responsabilités sont dévolues aux diverses Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada. Les lois d'assurance ordonnent strictement à ces compagnies de faire des Réserves et des placements de nature à protéger efficacement tous les assurés.

La manière dont les Compagnies d'Assurance se sont acquittées de ces obligations justifie bien la confiance de tout assuré. Elles ont établi leurs Réserves sur les solides bases exigées par le gouvernement, et elles ont vu à ce que ces fonds soient gardés intacts et toujours disponibles pour l'acquittement des obligations envers tout assuré.

L'Assurance Sur La Vie

Gardienne des

Foyers Canadiens

Cette annonce est le deuxième d'une série de messages expliquant la signification des mots "Actif", "Réserves" et autres termes d'Assurance sur la Vie.

L-25F

MARCHÉ DU POISSON DE CHOIX
190 RICHARDSON
TEL. 7837
"Le Foyer du Poisson Frais"
(Coin de la Couronne)

Club Musical des Dames
LE PROCHAIN CONCERT
MARDI, LE 12 MARS
au
CHATEAU FRONTENAC
AU PROGRAMME :
Jacqueline SALOMONS
violoniste française.
Prix d'admission : $1.00

Les profits de Nickel ont presque doublé l'an dernier. --- Rapports de Howard Smith Paper et de Massey Harris

LE COTON SUBIT DE LOURDES PERTES A NEW-YORK. --- PAS DE DIVIDENDE POUR LE PACIFIQUE CANADIEN

LA CHUTE DU COTON AFFECTE WALL STREET

Le coton baisse de $7.90 à Le coton baisse de $9.90 à $9.35 la balle, ce qui détermine un mouvement de baisse en Bourse. — Plusieurs reculs de 2 à 3 points.

FAIBLE ACTIVITE

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 12. — (Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée) La baisse sensationnelle survenue sur le marché du coton a réagi défavorablement sur le marché mobilier où les reculs allant de 1 à 3 points étaient nombreux, hier. Les cours se tenaient plutôt bien à l'ouverture. Mais lorsque le coton eut baissé de $7.90 à $9.35 la balle et que le blé eut cédé plus d'une couple de cents, les titres mobiliers ont fléchi à leur tour, principalement les actions de chemins de fer, d'instruments aratoires et de magasins qui sont supposées souffrir plus que les autres d'une diminution dans le pouvoir de gain des fermiers. Le roulement fut de 799,-834 parts seulement sur le grand tableau.

La grosse nouvelle de la journée, avant le krach du coton, avait été l'annonce du projet du Trésor de rembourser pour $642,000,000. de billets de banque avec la balance des profits que la république a faits avec la hausse de l'or. Au nombre des titres qui ont reculé de 2 à 3 points, se trouvaient American Can, Allied Chemical, Case, Johns Manville, Union Pacific, U. S. Industrial Alcohol, United Fruit et U. S. Rubber. Des recu's d'un point environ furent subis par Chrysler, Bethleem Steel, Deere, Goodyear, American Smelting, Noranda, Pennsylvania et U. S. Steel. Les titres de distilleries étaient faibles de même que les actions de métaux non ferreux. 740 titres différents firent leur apparition sur le tableau. 95 ont avancé, 511 ont reculé et 134 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 Indus.	15 c.f.	15 Util.	60 Tot.
Hier	x50.9	x18.7	22.4	x35.7
Samedi	51.9	19.4	22.6	36.4
Mois dern.	53.4	22.9	24.3	38.5
1934	57.7	38.6	36.4	47.6
1935 haut	56.6	27.6	26.6	41.6
1935 bas	50.9	18.7	22.3	35.7
1934 haut	61.4	43.0	40.6	51.4
1934 bas	45.3	22.8	24.2	34.9
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	61.8	61.8

X—Nouveaux bas pour 1935.

PAS DE DIVIDENDE DU PACIFIQUE CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — Les directeurs du Pacifique Canadien se sont prononcés à leur réunion d'hier contre le paiement de tout dividende à même les résultats des opérations de l'année 1934.

RECETTES DU P.C.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Les revenus du trafic du Pacifique Canadien durant la première semaine de mars 1935 furent de $2,242,000. alors qu'ils avaient été de $2,275,000. durant la semaine correspondante de 1934, ce qui représente une diminution de $33,000.

PRIX DES PEAUX

(Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 12. — Les prix des peaux ont baissé de 7 à 15 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 53 lots. Mars 7.87n. ; juin 9.18 tr. ; septembre 9.49-50 ; décembre 9.80 n. et février 10.0n.

HOWARD SMITH PAPER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — Les profits d'exploitation de Howard Smith Paper Mills Ltd furent de $1,-822,509. durant 1934, contre $1,-655,509. durant 1933. Après les intérêts, les taxes et les autres charges, les profits nets furent de $334,433. au lieu de $187,206. Le fonds de roulement a augmenté de $1,803,083. à $2,127,373. et les emprunts aux banques furent réduits de $756,000. à $56,-000. Canada Paper Co., une filiale, a gagné $19,142. durant 1934.

LES DIRECTEURS DE LAMAQUE A QUEBEC

Les directeurs de Lamaque Gold Mines Limited répondent à l'invitation de M. Authier. — L'hon. M. J.-E. Perrault présent.

AU DEJEUNER

L'importance prise par le développement de l'industrie minière dans le nord de la province de Québec a été démontrée d'une manière évidente hier par la tenue, dans notre ville, de l'assemblée annuelle de l'entreprise Lamaque Gold Mines Limited. C'était la première fois que les directeurs d'une compagnie ontarienne se réunissaient dans la ville de Québec pour leurs assises annuelles. Ces directeurs sont presque tous de l'Ontario, moins M. Hector Authier, député de l'Abitibi et vice-président de l'Assemblée Législative. C'est grâce aux démarches de ce dernier d'ailleurs que la réunion des directeurs de Lamaque a été tenue chez nous, hier.

Après l'assemblée annuelle des directeurs, un déjeuner intime a réuni les visiteurs au Château Frontenac. Ce déjeuner était présidé par M. Hector Authier et l'on y remarquait le ministre des mines de la province, l'honorable M. Joseph - Edouard Perrault. Après le toast au Roi, M. Authier souhaita la bienvenue aux directeurs de la compagnie Lamaque et il invita M. le Dr David-L.-H. Forbes, président, à dire quelques mots. Le Dr Forbes, dans un court discours, se déclara heureux d'être venu à Québec et il exprima sa confiance dans les terrains aurifères du nord du Québec. On sait que la propriété Lamaque se trouve située dans le canton Bourlamaque, au nord-est de la province. M. Forbes rendit hommage au travail de M. Herbert-N. Read, surintendant - général de la mine, à qui la compagnie Lamaque est redevable de son développement actuel. Il ajouta que les résultats obtenus démontrent amplement que M. Archambault avait raison d'avoir confiance dans la propriété. Le président de Lamaque Gold Mines ajouta que d'ici le 1er juin, la première expédition d'or sera faite du moulin de Lamaque, ce qui revient à dire que la mine sera en état de production dans une couple de mois. "Les travaux faits jusqu'à présent sur la propriété", a dit le Dr Forbes, "démontrent qu'il existe de l'or en quantité suffisante pour qu'il soit profitable d'exploiter la propriété. Nous espérons que les recherches futures ajouteront encore aux découvertes déjà faites et tout nous porte à envisager un avenir brillant pour cette propriété".

L'honorable M. Perrault, ministre des mines, fut l'orateur suivant. Après avoir félicité les directeurs de Lamaque de s'être réunis à Québec pour leur assemblée annuelle, M. Perrault déclara que le développement minier ne faisait que commencer dans la province de Québec. "Je suis heureux de voir", a-t-il dit, "que vous vous intéressez aux propriétés minières de la province de Québec et je puis vous assurer que le Département des Mines fera tout en son possible pour faciliter vos travaux de développement". Le ministre, faisant allusion à l'augmentation dans la taxe sur les revenus des entreprises minières qui sera imposée à cette session-ci de la Législature provinciale, déclara que la province et le gouvernement ayant besoin de revenus devaient forcément trouver de l'argent quelque

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

La ville de Vancouver.

Nous avons donné hier matin les grandes lignes du rapport préparé par M. Thomas Bradshaw, président de la North American Life, à la demande des obligataires de Vancouver sur la situation financière de cette dernière ville. M. Bradshaw reconnait, avons-nous dit, la gravité des problèmes qui confrontent Vancouver, mais il est d'avis que les difficultés ne sont pas insurmontables. Les arrérages de taxes s'élèvent par exemple à $7,780,838. et M. Bradshaw croit qu'il y a moyen d'insister davantage pour collecter cette somme. Ce dernier a suggéré également l'établissement d'un bureau spécial au département des revenus de la ville en vue de travailler à la collection des dettes difficiles. Il a déclaré que le taux d'intérêt moyen sur la dette obligataire de Vancouver est de 4.63 pour cent et que ce taux est raisonnable proportionnellement à celui des autres municipalités canadiennes et britanniques. M. Bradshaw a proposé des rajustements d'impôts, par exemple des augmentations dans les licences accordées par la ville pouvant rapporter $175,000. de plus, une taxe sur le revenu destinée à faire entrer $600,000., une augmentation de $225,000. dans la taxe d'eau et une diminution de $250,000. dans le budget scolaire. Il a encore proposé de discontinuer l'exploitation à perte d'un aéroport qui a coûté $575,554. à la ville. La dette obligataire de Vancouver a augmenté de $34,480,416. au cours des dix dernières années et la dette per capita de la ville est passée, durant le même temps, de $260 à $293.

O'Brien Gold Mines.

Les actions d'O'Brien Gold Mines ont été transigées hier pour la première fois sur le marché minier canadien. Le capital autorisé de l'entreprise est de 4,000,000 d'actions dont 3,250,000 parts furent émises. Le 17 septembre 1934, la compagnie a vendu 1,250,000 parts au prix de 80 cents chacune, ce qui lui a donné $1,000,000. La balance de deux millions de parts a été émise en paiement de la mine et ces actions ne peuvent être transigées avant le 1er avril de cette année. Du 9 septembre au 6 octobre 1934, le moulin d'O'Brien Gold Mines Limited a traité 2,137 tonnes de minéral contenant 808 onces d'or. La récupération a été de 740 onces d'or. Les travaux de développement se poursuivent activement sur la propriété.

Macassa Gold Mines.

Durant le cours de février 1935, Macassa Gold Mines Limited a produit de l'or pour une valeur de $77,-690. Le moulin de Macassa a traité, durant le mois sous revue, 5,250 tonnes de minérais et la récupération fut de $14.70 d'or par tonne. La mine avait produit pour $66,014. de minérai durant janvier 1935 et pour $74,087. durant décembre 1934. Les troubles mécaniques survenus au moulin ont été corrigés et la compagnie espère que sa production reviendra bientôt à la moyenne de $90,000. par mois.

St. Anthony Gold.

Les opérations de St. Anthony Gold Mines Ltd durant la période de sept mois finissant avec décembre 1934 ont démontré des revenus de $123,263. La production de la mine fut de 4,919 onces durant cette période. St. Anthony Gold a terminé l'installation de son moulin et elle commença ses opérations en juin 1934 sur sa propriété de la région de Sturgeon Lake. Les profits nets avant la dépréciation et les réserves furent de $29,835. durant les sept mois de 1934.

Central Patricia Gold.

La production d'or de Central Patricia Gold Mines Ltd durant février 1935 a été de 1,010 onces ou de $35,-350. Le moulin a traité 1,583 tonnes de minérai durant le mois sous revue. En janvier 1935, la production de Central Patricia avait été de 975 onces d'or et elle avait été de 999 onces en décembre 1934. On anticipe que le moulin marchera à la nouvelle capacité de 100 tonnes par jour le mois prochain, alors que l'électricité sera rendue sur la propriété.

NICKEL A GAGNE $1.13 PAR ACTION DURANT 1934

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 12. — Les profits nets de l'International Nickel Company of Canada Ltd furent de $18,487,478. après toutes les charges durant 1934. La compagnie a gagné des profits d'exploitation de $23,808,610. à rapprocher de $14,381,327. en 1933. Les profits nets après le paiement du dividende privilégié furent de $1.13 par action ordinaire l'an dernier contre 53 cents par action l'année précédente. Le compte de surplus gagné de International Nickel a monté de $22,767,570. à $30,990,016. Les profits nets de la compagnie durant le dernier trimestre de 1934 furent de $4,-469,670., une augmentation de $464,000. sur le troisième trimestre.

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

American Iron & Steel Institute rapporte que la production sidérurgique durant la semaine commençant le 11 mars 1935 est estimée à 47 1-10 pour cent de la capacité, en diminution de 1-10 de point sur la semaine précédente.

La Bourse de Londres a temporairement rayé de la liste les valeurs suivantes : Canadian Eagle Oil, et Mexican Eagle Oil.

La revue Steel rapporte que les aciéries marchaient à 50 pour cent de la capacité la semaine dernière aux Etats-Unis, en mieux de 2 points sur la semaine précédente.

Industrial Rayon annonce la mise en paiement d'un dividende de 42 cents par action.

Hazel Atlas Glass a gagné en 1934 des profits de $5.21 par action au lieu de $6.32 en 1933.

Singer Mfg a déclaré son dividende extra habituel de $2.50 et son dividende régulier de $1.50 par action.

L'or en barres a monté, à Londres, de 10 1-2 pence à 148 shillings 4 pence, l'équivalent en fonds canadiens de $35.69 l'once.

La production d'huile brute de la Californie a été, la semaine dernière, de 517,000 barils par jour au lieu de 466,200 barils la semaine précédente.

International Silver Company a gagné, en 1934, des profits nets de $206,183. au lieu de $242,623. de profits en 1933.

Otis Steel a gagné, en 1934, des profits de $560,891. La compagnie avait subi une perte nette de $1,-509,528. en 1933.

BAISSE DU COTON

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 12. — Le coton a baissé de $7.90 à $9.35 la balle sur le marché de New-York. C'était la plus lourde perte subie en sept ans. En clôture, les prix se rallièrent de sorte que le coton a fermé en recul de $4.80 à $5.95 la balle comparativement aux cours de samedi. Les courtiers attribuent la faiblesse du coton à l'incertitude qui existe en ce qui concerne la politique du gouvernement pour la récolte et les prêts aux fermiers. Une déclaration rassurante de Washington a fait remonter les cours en clôture.

L'ARGENT-METAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — L'argent-métal a haussé de 40 à 50 points hier . Le roulement fut de 4 contrats seulement.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 et la livre sterling à $4.76 5-8.

o O o

Les bons de l'Etat étaient plus fermes hier à Montréal. Les obligations d'utilités publiques étaient encore instables.

o O o

Le coton a dégringolé de $4.80 à $5.95 la balle durant la séance d'hier à New-York.

o O o

Howard Smith Paper Mills Ltd a gagné des profits nets de $334,433. durant 1934 au lieu de $187,206. durant 1933.

o O o

The International Nickel Company of Canada a gagné $1.13 par action ordinaire durant 1934 au lieu de 53 cents par action durant 1933.

o O o

Massey Harris Company Ltd a subi une perte nette de $2,-209,099. en 1934 à rapprocher d'une perte nette de $3,305,742. en 1933.

o O o

Les directeurs du Pacifique Canadien se sont prononcés contre le paiement de tout dividende à même les résultats des opérations de l'année dernière.

o O o

L'assemblée annuelle de Lamaque Gold Mines Ltd a eu lieu hier à Québec. L'honorable M J.-E. Perrault, ministre des Mines, a parlé au déjeuner des directeurs de la compagnie.

RAPPORT FINANCIER DE MASSEY HARRIS CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 12. — Les profits d'exploitation de Massey Harris Company Ltd furent de $62,187. durant l'année finissant le 30 novembre 1934. C'est le premier profit d'exploitation gagné par la compagnie depuis 1930. Les revenus bruts furent de $185,136. l'an dernier alors que la compagnie avait perdu $1,420,865. en 1933. Après la dépréciation, les intérêts et les créances douteuses, Massey Harris a subi une perte nette de $2,-209,099. l'an dernier à rapprocher d'un déficit de $3,305,742. durant 1933. Des ajustements particuliers ont porté le déficit de l'année dernière à $4,-709,999. Le fonds de roulement est encore de $19,976,577.

DIVIDENDES

The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd, $2. par action payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 22 mars.

Canada Packers Limited, 75 cents par action ordinaire et $1.75 par action privilégiée, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

LA BAISSE DU LOYER DE L'ARGENT

Cette baisse est considérée comme l'un des éléments qui stimulent le plus la reprise des opérations productives.

TAUX DE L'INTERET

Ottawa, Ont., 12. — La baisse du taux de l'intérêt dans les principaux pays est un trait caractéristique de la phase actuelle du cycle économique. La tendance a été à la baisse durant le dernier quinquennat, et dans la plupart des pays les taux sont, à l'heure actuelle, les plus bas de la période écoulée depuis l'avant-guerre.

La baisse du loyer de l'argent est considérée comme un des éléments qui stimulent le plus la reprise et le développement des opérations productives. En temps de crise, la politique financière s'efforce de faciliter le crédit et faire baisser le taux de l'intérêt. Ces efforts sont d'ordinaire couronnés de succès en raison de ce qu'ils sont supplémentés par des développements normaux. Le ralentissement accentué des opérations productives et le bas niveau des prix, caractéristiques de la crise, ont pour résultat inévitable la diminution de l'emploi de fonds.

Le taux de l'intérêt est d'ordinaire plus bas au début de la période de redressement que durant la dernière année de la crise. Il remonte toujours presque aussitôt que le relèvement se fait sentir. La cause de cette hausse est très claire; ce qu'il est nécessaire d'expliquer est la lenteur avec laquelle elle commence. Les prêts par les banques sont une nécessité dont peu d'entreprises peuvent se passer. Le volume des prêts demandés augmente non pas avec le volume physique de l'activité mais avec son volume pécuniaire, et ce dernier genre d'expansion peut être retardé par un changement relativement peu marqué des prix des denrées même après que le volume physique a augmenté. En outre, les banques disposent de réserves tellement considérables durant cette phase du cycle économique qu'elles sont en mesure de faire face à une demande croissante pendant une période assez longue sans modifier de beaucoup leurs disponibilités.

L'influx des dépôts fait augmenter le pouvoir prêteur des banques, de sorte qu'il fait retarder la hausse du taux de l'intérêt. Mais lorsque le total des prêts consentis par les banques se rapproche du total des fonds dont elles disposent pour cette fin, elles se font payer un taux plus élevé, tout comme les manufacturiers majorent le prix de leurs produits le volume des commandes comporte l'exploitation à plein rendement de leur établissement.

Les taux de l'intérêt pour prêts à court terme à Londres étaient plus bas en janvier qu'en tout autre mois depuis plusieurs années, les traites de banque à trois mois coûtant 0.38 p.c. Le maximum des derniers six ans avait été atteint en octobre 1929, mois que le taux était de 6.33 p.c. La moyenne à New York pour les papiers de haut commerce à 4-6 mois ressort à 0.88 p.c. depuis quelques mois (septembre et octobre 1929). Les taux d'escompte hors banque en Allemagne et en Italie ont baissé à des niveaux relativement bas; en France, ils accusent une diminution notable par rapport au commencement de 1934.

Les rendements des obligations de tout repos au Canada, représentant des taux d'intérêt à long terme, ont été moins élevés au cours du dernier trimestre que durant toute autre période écoulée depuis 1912. Le rendement des effets publics était de 3.65 p.c. en janvier, au lieu de 5 p.c., maximum de 1929.

Les taux de l'intérêt dans les six pays considérés se sont dessinés parallèlement durant les derniers six ans. Très élevés vers la fin de 1929, ils reflétaient la demande considérable de fonds pour fins spéculative et autres. Le fléchissement qui suivit a continué jusqu'à la fin de 1931, lorsque l'abandon de l'étalon-or par le Royaume-Uni causa une hausse temporaire des taux dans les principays pays. A part de la France, où les taux accusent des oscillations accentuées depuis le commencement de 1932, la tendance a été à la baisse pour aboutir aux niveaux extrêmement bas des quelques derniers mois.

Le bas niveau des taux de l'intérêt, résultat d'amples disponibilités, constitue à l'heure qu'il est un élément constructif dans la plupart des grands pays. Cet état de choses, créé par des mesures publiques d'une part et par l'accumulation normale de fonds attribuable au ralentissement général et à la baisse des prix, d'autre part, est le principal facteur du rajustement actuel.

WINNIPEG RESISTE MIEUX QUE CHICAGO

Les ventes de blé canadien à l'étranger ont contrebalancé l'influence déprimante de la lourdeur des céréales à Chicago.

HAUSSE DES PATATES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 12. — Grâce aux achats de blé canadien par les importateurs étrangers, les cours des grains ne furent que temporairement affectés hier par la faiblesse de Chicago. En clôture, ils accusaient des pertes allant de 1-4 de cent à 1-8 de cent. Les ventes pour l'exportation furent de 300,000 boisseaux. Le blé de mai ferma à 83 5-8 cents et le blé de juillet à 83 3-8 cents ou 83 1-2 cents. Liverpool a baissé de 3-8 à 5-8 de point et Buenos Ayres a cédé une fraction. Voici les prix des options sur le marché à terme

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	83¾ à ½	83¾	83¼	83⅝b
Juil	83⅜	83½	83⅛	83⅜ à ½
AVOINES:				
Mai	40¾ à ⅝	40¾	40	40¼
Juil	40½	40½	39⅞a	40⅛
ORGE:				
Mai	48½ à ¼	48½	47⅞	48 b
Juil	48½	48⅝b	47⅞	48¼
LIN:				
Mai	143⅛	143⅛	141	141⅞b
Juil	142	142	139¾a	140¼b
SEIGLE:				
Mai	53¼ à 53	53¼	51⅞	52¾
Juil	54⅜ à ¼	54⅜	53	53⅝

A CHICAGO

Chicago, 12. — La baisse du coton a fait dégringoler les cours des céréales hier. Les ordres de ventes inondaient le marché à certains moments. Le blé ferma en recul de 1 1-2 cent à 2 cents, le mais perdit 1 1-2 cent à 2 1-4 cents, les avoines fléchirent de 7-8 de cent à 1 3-8 cent et les provisions ont baissé de 12 à 35 cents. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	94¾ à 95	95	92½	93⅝ à ¾
Juil	89½ à ¾	90	87⅛	88⅞ à 89
Sep	89½ à ⅝	89⅝	87⅜	88⅜ à ½
MAIS:				
Mar	83	83	82½	82½
Mai	80½ à ⅝	80⅝	78⅛	79 à 79⅛
Juil	76½ à ¾	76⅞	74¼	75 à 75⅛
Sep	74¼ à ⅜	74½	72¼	72⅝ à ¾
AVOINES:				
Mai	48⅛ à ¼	48¼	46	47¼ à ⅜
Juil	42	42	40⅝	41⅜
Sep	39¾	39¾	38⅛	39⅛
SEIGLE:				
Mai	62¼	62⅜	60⅝	61½
Juil	62¾	63⅛	61⅛	62⅛
Sep	63¼	63⅝	62	62¾
ORGE:				
Mai	72	72	69½	69½
Juil	..	..	..	65
SAINDOUX:				
Mai	13.12	13.17	12.87	13.07
Juil	13.20	13.30	13.02	13.15
Sep	13.17-20	13.30	13.05	13.15 à 13.17

LES DENREES

Montréal, 12. — Les pommes de terre se vendaient hier à 10 cents le sac de plus que samedi. Des associations de commerçants ont été formées dans différentes villes en vue de faire monter les prix et de les rendre surtout plus uniformes. Les patates no 2 du Québec se vendirent à 55-60 cents le sac de 80 livres et les patates no 1 cotaient 65 cents. Les patates du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard se vendirent 70 cents le sac de 80 livres. Les arrivages de fromage furent de 84 boites. Les oeufs se vendaient suivant la qualité à 23 cents, 21 cents, 19-20 cents, 17-18 cents et 16 cents la douzaine. Les arrivages furent de 623 caisses. Le beurre a baissé un peu à 24 3-4-25 cents la livre. Les arrivages furent de 539 boites. Les prix pour les détaillants étaient de 26-27 cents la livre.

CANADA PACKERS LTD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 12. — Canada Packers Ltd annonce la mise en paiement d'un dividende initial de 75 cents par action ordinaire payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars. Le dividende trimestriel régulier de $1.75 par action privilégiée a également été déclaré, payable aux mêmes dates.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par Ovide Godin, 143, rue Grant, Québec).

Les prix ci-bas sont F. O. B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de boeuf salées 4 1-2c la lb. Peaux de boeufs fraiches, 4 1-2c la lb. 15 à 50 moins 2 lbs. chaque peau. Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de veaux engraissés, enlevées par des bouchers à la pièce .50c chaque. Peaux de veaux Deacons de campagne à .35c chacune.

Peaux de chevaux de bonne qualité $1.50 sans crin et queue. 15c de moins. Crin de cheval queue à .20c la lb. Crin de cheval crinière à .06c la lb. Crin de vache à .05c la lb. Peaux de moutons de mars .10c à .50c. Peaux de moutons sans laine .05c chacune. Laine blanche non lavée à vendre à .17c la lb F. O. B. Québec.

Prix garantis du 11 au 23 mars 1935.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 12.—Le dollar canadien a baissé de 1-8 de cent au cours de $0.99 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a perdu 3-8 de cent à $4.76 5-8, le franc français a fermé à $0.0665 1-8. A Montréal, la livre sterling a haussé de 9-16 de cent à $4.81 3-8, le franc français ferma à $0.0672 et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 1 pour cent au lieu de 1 1-16 pour cent la séance précédente.

FORTE ACTIVITE A TORONTO HIER

Les titres miniers ont avancé rapidement à l'ouverture ; la tendance changea ensuite et les cours flechissaient en clôture.

CHIBOUGAMAU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — Plusieurs nouveaux cours maxima furent établis par certains titres miniers durant la séance d'hier. Coniarum monta de 7 cents à $2.30 et Wayside grimpa à 16 1-2 cents, en mieux de 3 cents. Sullivan monta à 75 cents mais ferma à 69 cents en recul de 3 cents. Noranda a haussé de 50 cents à $35.50 et Bulolo de 25 cents à $36.00.

Hiram Walker gagna un point à 27 3-4. Robert Mitchell baissa d'un point à 4 et Whittall Can privilégié céda 2 points à 78.

A TORONTO

Toronto, Ont., 12. — Les titres miniers étaient fermes à l'ouverture. La tendance changea durant l'après-midi et les reculs furent nombreux en clôture. McWatters dut encaisser une perte de 25 cents à $1.89. Ce dernier titre s'était vendu à $2.15 au début de la journée. Le roulement total atteignit le record de 1,771,000 parts que l'on n'avait pas vu depuis des mois. L'activité était forte surtout dans Chibougamau, Wayside, Sudbury Mines, Lebel, Lake Maron et Porcupine Crown. Chibougamau monta jusqu'à 27 cents mais recula à 20 cents en perte de 2 cents. Le roulement fut de 355,000 parts dans ce dernier titre. Wayside gagna 1 3-4 cent. Les autres titres miniers qui avancèrent furent Granada, Lamaque Contact, Haymaster, South Tiblemont, Gilbec, Kirkland Townsite, Lake Maron Lebel et Sudbury Mines .

RECETTES DU C. N.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — Les revenus bruts du Canadien National durant la semaine du 7 mars 1935 se chiffraient par $3,112,945. alors qu'ils avaient été de $3,-077,471. durant la semaine correspondante de 1934, ce qui représente une augmentation de $35,474.

IMPORTANCE DES RESERVES DE L'ASSURANCE - VIE

Toronto, Ont., 12. — L'assurance sur la vie joue en quelque sorte le rôle d'un gardien de fonds en fidéicommis pour le bénéfice des assurés. Ces fonds représentent les épargnes de 3,500,000 assurés canadiens et le maintien de ces réserves est une condition fondamentale de l'exécution des contrats de police.

Les réserves de l'assurance sur la vie diffèrent de celles d'autres institutions financières. Elles sont obligatoires de par la loi. Elles sont aussi calculées suivant des formules mathématiques pour fournir à l'aide des primes payées un fonds qui, placé à intérêt et augmenté du supplément des primes futures, assurera l'acquittement des obligations des compagnies. Le total de ces réserves dépasse un milliard et demi de dollars. Les lois d'assurance ordonnent strictement aux compagnies de faire des réserves et des placements de nature à protéger efficacement tous les assurés.

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 12. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin :839. Un lot de bouvillons de qualité moyenne obtint $6 les 100 lbs. Pour la coupe et la salaison on payait de $1.50 à $2. Les vaches de boucherie étaient à des prix variant de $2.50 à $4. avec $4.50 pour les plus belles. Les taureaux obtenaient de $2.50 a $4.50 et même $5 les 100 lbs pour les plus beacx.

Arrivages de veaux : 949. Cotations : choix et belle qualité $3.75 à $6.75 avec le plus gros des ventes entre $5 et $6 ; qualités commune et moyenne $3.75 à $5.25 ; veaux d'herbe $2.50 à $3.

Arrivages de porcs : 1,506. Pour le bacon on payait $8.25 (nourris et tête abreuvés), avec $1 de prime par tête pour les plus beaux. Pour la boucherie, les pesants et les légers on payait $7.75 et pour les extra pesants $7.25. Les truies obtinrent de $6.50 à $7 avec quelques ventes à $7.25.

LE MOUVEMENT DE RECUL S'ACCENTUE

Les titres d'électricité ont cédé des fractions à l'exception de Canadian Hydro-Electric privilégié qui monta de 2 points.

LES TEXTILES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — Le mouvement de recul qui avait été lent durant la majeure partie de la séance s'est accentué durant la dernière heure, à Montréal. L'activité n'a pas augmenté cependant. Au début de la journée, les spéculateurs refusaient de s'engager à la hausse ou à la baisse. Lorsque New York se mit à baisser, la bourse locale ne tarda pas à emboiter le pas.

Les titres d'électricité ont baissé en fin de séance parce que l'on disait que la conférence qui sera probablement tenue entre les représentants des compagnies d'utilités publiques et la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario pourrait avoir des résultats défavorables pour les compagnies. Montreal Power a baissé de 7-8 de point à 29 1-8 et Power Corporation de 5-8 de point à 8. B. C. Power a baissé d'un quart de point au nouveau bas de 3. Canadian Hydro-Electric privilégié, agissant contrairement à la tendance, monta de 2 points à 62.

Consolidated Smelters a baissé de 2 1-4 points à 130. Hollinger recula de 10 cents à $17.60. Brazilian, Nickel et Pacifique Canadien étaient inchangés ou un peu plus faibles. Les titres de textiles ont fléchi. Dominion Textile baissa d'un demi-point à 8 et Canadian Celanese d'un quart de point à 19 1-2. Canadian Industrial Alcohol A ferma inchangé et le titre B monta de 1-2 point à 7 1-8. Dominion Coal privilégié a haussé de 2 points à 133 et Woods Manufacturing privilégié haussa d'un point à 70. Par contre, Canada Cement privilégié a baissé de 1 1-8 point à 58. Cockshutt Plow recula au nouveau bas de 6 1-8 de même que Gypsum à 5 3-8. Howard Smith et Imperial Tobacco étaient plus faibles. Le roulement total fut de 12,249 parts et les ventes d'obligations furent de $11,650. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 uti	20 ind	30 com
Hier	59.0	x57.6	x58.1
Samedi	59.6	58.1	58.6
Sem dern	59.2	58.9	59.0
Mois dern	61.2	60.3	60.6
1934	72.0	65.1	67.4
Haut 1935	63.4	63.1	63.0
Bas 1935	58.8	57.6	58.1

(x) Nouveau bas pour 1935.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 12. — La séance a été paisible en bourse, hier, à cause des fluctuations des changes étrangers. Les valeurs de premier choix et les actions d'étain ont baissé, ces dernières étant affectées par la baisse dans le prix de l'étain. Les obligations allemandes, les titres de mines d'or et les valeurs industrielles ont monté. Les titres transatlantiques, les actions de caoutchouc et d'huile ont été ternes. Les prix étaient meilleurs sur la Bourse de Paris hier à cause du discours du premier ministre Flandin à Lyon. Les rentes ont monté mais les valeurs internationales étaient lourdes. Le marché était ferme en clôture.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — Le ton était généralement ferme hier sur le marché domestique des obligations. Les titres d'utilités publiques furent instables à cause de l'affaire de l'Hydro, MacLaren, Quebec Power, Beauharnois et Gatineau ont baissé. Les autres valeurs du même groupe étaient stables. Les obligations de papeteries étaient plus lourdes. Les bons de l'Etat ont monté de 1-8 à 1-4 de point. Les obligations du Canadien National à 4 1-2 pour cent étaient bien demandées. Les obligations de la ville de Montréal étaient généralement stables.

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Liquidateurs de faillites
147, côte de la Montagne,
QUEBEC

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Liquidateurs de Faillites

J.-A. LaRue,	C.A.	M. Chartré,	C.A.
A.-E. Beauvais,	C.A.	J. LaRue,	C.A.
M. Boulanger,	C.A.	J.-P. Gauthier,	C.A.
Lionel Roussin,	C.A.	J.-P. Beaulieu,	C.A.
		R. Chagnon,	C.A.
		L.-P. Belair,	C.A.

Québec - St-Jean, P.Q. - Montréal

Baillargeon, Belleau, Fortier & des Rivières
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
GUY des RIVIERES, L.L.L.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Cours de MONTREAL

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-1521.

SEANCE DU 11 MARS 1935 — Ventes : 12,249 parts

35	Ass. Breweries	12	12	12	12
10	Bathurst A	5½	5½	5½	5½
22	Bell Telephone	132½	132½	132	132
329	Brazilian Traction	8¾	8¾	8⅝	8⅝
10	B. C. Power A	25¼	25¼	25¼	25¼
1,775	B. C. Power B	3¼	3¼	3	3
65	Bruck Silk	16½	16½	16½	16½
55	Building Prod. A	28⅝	28¾	28⅝	28¾
805	Canada Cement	6½	6½	6½	6½
100	Canada Cement pfd	58	58	58	58
10	Can. Iron Found.	35	35	35	35
8	Can. Iron Found. pfd.	51	51	51	51
90	Can. North. Power	19½	19½	19½	19½
30	Canada Steam. pfd	9⅛	9⅛	9	9
10	Canadian Bronze	28¼	28¼	28⅛	28⅛
695	Canadian Car	7	7	7	7
45	Can. Celanese	19½	19½	19½	19½
315	Can. Celanese pfd	110	110	110	110
5	Converters	32	32	32	32
20	Canadian Cotton pfd.	105	105	105	105
5	Can. Gen. El. pfd	61¾	61¾	61¾	61¾
123	Can. Hydro. El. pfd	62	62	62	62
1,115	Can. Ind. Alc. A	8¼	8¼	8	8
260	Can. Ind. Alc. B	7¼	7¼	7⅛	7⅛
525	Canadian Pac. Ry	10¼	10¼	10¼	10¼
440	Cockshutt Plow	6⅜	6⅛	6⅛	6⅛
157	Cons. Smelters	131	131	130	130
140	Dominion Bridge	26	26	26	26
140	Dominion Coal pfd	132	133	132	133
45	Dominion Glass	118	118	118	118
15	Dominion Glass pfd	140	140	140	140
25	Dominion S. & C. B.	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
84	Dominion Textile	80	80	80	80
100	Dryden Paper	4	4	4	4
5	Famous Players	14	14	14	14
25	Foundation Co.	12¾	12¾	12¾	12¾
10	Gurd, Charles	6	6	6	6
75	Gypsum L. & Al.	5⅞	5⅞	5⅜	5⅜
65	Hollinger	11.10	11.10	11.10	11.10
125	Howard Smith	17½	17½	17½	17½
370	Imperial Tob.	12½	12½	12⅜	12⅜
725	Intern. Nickel	22⅞	23	22¾	22¾
130	Lake of the Woods	11½	11½	11	11
725	Massey Harris	4	4	3⅞	3⅞
180	McColl Frontenac	14⅛	14⅞	14¾	14¾
547	Montreal Power	30	30	29⅛	29⅛
127	National Brew.	33	33	33	33
40	National Brew. pfd	38¾	38¾	38¾	38¾
45	National Steel Car	16	16	16	16
3	Ottawa Pow. pfd	101½	101½	101½	101½
15	Ottawa Traction	19¼	19¼	19¼	19¼
60	Power Corp.	8	8	8	8
50	Quebec Power	16	16	15¾	15¾
10	Rolland Paper pfd	91	91	91	91
80	St. Law. Corp.	1.50	1.50	1.40	1.40
15	St. Law. Corp. A pfd	5½	5½	5½	5½
20	St. Law. Paper pfd	12½	12½	12½	12½
423	Shawinigan	16¾	17	16½	16½
36	Sherwin Will.	13	13	13	13
10	Sherwin Will. pfd	108	108	108	108
25	Steel of Canada	44	44	44	44
10	Wabasso Cotton	24	24	24	24
105	Woods Mfg pfd	69	70	69	70
	OBLIGATIONS :				
$11,450	Power Debs	48½	48½	48½	48½
	BANQUES :				
7	Canadienne	131	131	131	131
2	Montréal	198½	198½	198½	198½
41	Canada	56½	57	56½	57

ABITIBI AM. TELEPHONE GEN. ELECTRIC U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 11 MARS 1935

Ventes : 799,834 parts

A				
Adams Express AE	5	5	4⅞	4⅞
Air Reduction ADN	111½	111½	111	111
Alaska Juneau JU	17	17	16½	16½
Allied Chemical ACD	134	134	132	132
Allis Chalmers AH	14½	14⅝	13½	13½
Alleghany Corp. AYY	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
American Can AC	116¾	117	113½	113½
American Car & F. AF	13	13	12	12
American & For. P. AFW	2⅝	2⅝	2½	2½
American Loco ALO	10¾	10¾	10⅛	10½
American M. & F. AFX	20⅛	20⅛	20	20
American Radiator ADT	11⅞	11⅞	11½	11⅝
American Smelting AR	35½	35½	35½	35½
American Sugar ASR	65½	65½	64½	64½
American T. & T. T	107	107½	106½	106½
American Tobacco B AT.B	80	80	79	79¼
American Water W. AWW	9½	9⅝	9	9
American Woolen WY	5⅞	6	5¾	5¾
Anaconda Copper C	9⅝	9⅝	9⅛	9⅛
Associated Dry Goods DG	9	9	8⅞	8⅞
Atchison Railway A	39	39¾	38	38⅛
Atlantic Refining AFI	22½	22½	22	22
Auburn Auto AAC	19	19	17	17⅛
American Brake-Shoe	8⅝	8⅝	8⅛	8⅛
American Com. Alcohol	25¼	25½	24⅝	24⅝
American Rolling Mills	17¾	18¼	17½	17½
B				
Baldwin Loco B	1⅞	1⅞	1¾	1¾
Baltimore & Ohio BO	8¾	8¾	8⅛	8¼
Barnsdall A BDL	6	6	6	6
Bendix Aviation BEX	13¼	13½	12½	12½
Best & Co. BST	35⅞	35⅞	35⅞	35⅞
Bethleem Steel BS	25⅝	26¼	24¾	24⅞
Borg. Warner BGW	32	32	30⅞	30⅞
Briggs Manufacturing BGI	27¾	27¾	26	26
Brooklyn M. T. BMT	39	39	39	39
Burroughs Adding BGH	14⅝	14⅝	14⅜	14⅜
Byers A. M. ABY	13¾	13¾	13½	13½
C				
California Packing CFP	40	40	38⅝	38¾
Canada Dry DGL	10⅝	10⅝	9⅞	10
Canadian Pacific CP	10	10	10	10
Case J. I. CTM	52¾	53¼	50⅛	50⅜
Celanese Corp. of Am. CLZ	24	24⅜	22½	22⅞
Cerro de Pasco CDP	43⅞	43⅞	41½	41⅝
Chesapeake & Ohio CDP	37⅝	38	37½	37½
Chic. M. & St. Paul ST	1⅝	1⅝	1⅜	1⅝
Chic. Rock Island RI	2	2	1⅜	1⅜
Chrysler K	33⅝	33⅞	32⅛	32⅛
Coca-Cola KO	179½	179½	179	179
Colorado F. & I. CF	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Columbia Gas CG	4¼	4⅜	4⅛	4⅛
Com. Solvents CV	19	19¼	18¼	18⅜
Com. & South. CW	¾	¾	¾	¾
Congoleum COG	29½	29½	29	29½
Consolidated Gas G	16¾	17¼	16¼	16⅝
Consolidated Oil Corp. CNI	7	7	6⅞	6⅞
Continental Can CH	70	70⅜	68⅛	68⅛
Corn Products CRP	65½	65½	64⅞	64⅛
Crucible Steel XA	17	17¼	16½	16½
Curtis Wright CWZ	2¼	2¼	2⅛	2⅛
D				
Drug Inc. DRU	10¾	10¾	10	10
Dominion Stores DOS	9½	9½	9¼	9¼
Dupont de Nemours DD	91¾	92¼	89¾	89¾
E				
Eastman Kodak EK	121⅜	121½	120¾	120¾
Elec. Auto Lite ELO	21¼	21½	20¼	20¼
Electric P. & L. EL	1⅝	1⅝	1½	1½
Electric & Mus. EMI	6⅞	6⅞	6¾	6⅞
Erie E	8⅜	8⅜	7¾	7¾
F				
Fox Film A F	9¼	9⅜	9¼	9⅜
Freeport Texas FT	21	21	20½	20½
G				
General Asphalt AS	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
General Electric GL	22¾	22¾	21⅞	22
General Foods GF	34⅜	34⅜	33¾	33¾
General Gas GGS "A"	⅜	⅜	⅜	⅜
General Motors GM	28⅞	28⅞	27⅞	28
General Ry Signal GRS	19	19	19	19
Gillette Safety GIL	13¾	13¾	13⅛	13¼
Gold Dust GK	16¾	16¾	16¼	16¼
Goodrich Tire GG	9	9	8	8⅛
Goodyear Tire GOR	19½	19½	18	18
Graham Paige GHR	2	2	2	2
H				
Houston Oil HO	12	12	12	12
Hudson Motors HMT	8⅞	9¾	8⅞	9⅜
Hupp Motors H	2⅛	2⅛	2	2
I				
International Harvester HR	37⅜	37½	36	36
International Hy. El. A IPH	1½	1½	1½	1½
International Nickel N	22⅞	23	22⅜	22½
Interboro IRT	12⅜	12⅜	12	12
International Shoe. ISS	43¼	43¼	43¼	43¼
International Tel. & T. IT	7	7	6¾	6¾
J				
Johns Manville JMP	42⅛	42¾	40⅜	40⅜
K				
Kansas City S. KSU	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Julius Kayser JKS	16⅞	16⅞	16⅞	16⅞
Kennecott KN	15	15	14¾	15
Kroger Groc'y KR	24¼	24¼	23⅛	23⅛
L				
Lambert Co. LAM	28	28	27⅝	27⅝
Loew's Inc. LW	35	35½	34¼	34½
Loose Wiles LO	34¾	34¾	34⅛	34⅛
Lorillard Tob. LOR	20⅛	20⅛	20	20⅛
Lehigh Valley	6⅜	6½	6⅜	6⅜
M				
Macks Trucks MQ	22½	22½	22	22
McKeesport T. P. MV	96½	96½	96½	96½
Mexican Seaboard MSX	21⅛	21½	21	21½
Missouri Pacific MOP	1¼	1¼	1¼	1¼
Mo. Kan. & T. KT	3⅛	3¼	3⅛	3⅛
Montgomery Ward M	23¾	24¼	22⅞	22⅞
N				
Nash Motors NSS	13⅞	13⅞	13⅛	13⅛
National Biscuit BI	25⅞	26⅛	25⅞	26
National Cash R. NCR	15⅛	15⅛	14¾	14¾
National Dairy NPT	16¼	16¼	15¾	15¾
National Distillers NAD	25¾	26	24⅞	25
National P. & L. NPL	5½	5½	5¼	5¼
New York Central CN	13⅝	13⅝	12¾	12¾
New Yorw New Haven V	4	4	4	4
Noranda Mines NML	35¼	35⅜	33¾	33¾
North American NA	10⅜	10½	9⅞	9⅞
Northern Pacific NP	14½	14⅝	13⅞	14
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	7½	7⅝	7⅛	7¼
O				
Otis Steel OST	5	5	4¾	4¾
P				
Pac. Gas & E. PCG	14	14	13¾	13¾
Packard Motor PAK	3⅞	3⅞	3¾	3¾
Penick & Fed PFK	67	67	67	67
Pennsylvania RR. PA	19	19	18	18
Philipps Pete P	14¼	14¼	14	14
Public Service N. J. PUB	21⅛	22	21¼	21⅜
Pullman Inc. PU	44¾	44¾	42½	43
Pure Oil PUY	6½	6½	6½	6½
Park & Tilford	15	15	15	15
Paramount Publix	2⅞	3	2⅞	3
R				
Radio Corp. R	4½	4¾	4½	4½
Radio Keith RKO	1½	1½	1⅜	1⅜
Remington R. RR	8¾	8¾	8⅝	8⅝
Republic Steel RBC	10¾	11	10¼	10¼
Reynolds Tobacco RJR "B"	48⅛	48½	48⅛	48⅛
Royal Dutch RD	30	30	29¾	29¾
S				
St. Jos. Lead JO.	12	12¾	11⅝	11⅝
Schulte Stores SHO	2	2	2	2
Sears Roebuck S	32⅝	33	32	32
Servel Inc. SVL	8	8	7⅞	7⅞
Simmons Co. SIM	7	7	6¾	6¾
Socony Vacuum SCV	11¼	11⅜	11	11⅛
Southern Pac. SX	14⅜	14⅜	13¾	13¾
South Porto Rico PSU	23⅛	23½	22½	22½
Southern Railway SZ	8⅞	8⅞	7¾	7¾
Standard Brands SB	16¼	16¼	15¾	15¾
Standard G. & E. SG	2½	2½	2⅜	2⅜
Standard Oil of C. SCD	28½	29	28½	28½
Standard Oil N. J. J	37	37½	36⅝	36¾
Stone & Webster SW	2⅞	3	2⅞	2⅞
Studebaker STU	3	3	2⅞	2⅞
Schenley Distillers	23¾	23⅞	23	23
Std. Oil of Indiana	23⅞	23⅞	23¾	23¾
T				
Texas Corporation TX	18⅝	18⅝	17⅞	17⅞
Texas Gulf Sul. TG	32¾	32⅞	32½	32½
Timken Roller Bearing TKR	30¾	30¾	29⅜	29⅜
U				
Underwood Ell. UNX	54¼	54½	54¼	54½
Union Carbide UN	46⅞	46⅞	46⅞	46⅞
Union Pacific UP	85½	86½	83⅝	84⅛
United Air Craft UAF	10⅞	17	10½	10⅞
United Corporation U	1¾	1¾	1½	1½
United Fruit UF	81⅛	81⅜	79	79
United Gas I. UGI	10	10	9⅞	9⅞
United States Ind. Alc. UD	38⅝	38⅝	36¾	36¾
United States Realty UZ	4¼	4¼	4	4
United Etates Rubber RU	11½	11½	10	10⅛
United States Steel X	30¾	31⅛	29⅝	29¾
V				
Vanadium VA	15	15¼	14	14
Vulcan Detinning VX	70	70	70	70
W				
Warner Bros P. WB	3	3	2⅞	2⅞
Westinghouse Elec WX	36⅜	36¾	35¼	35¼
Woolworth Z	54⅝	54⅝	54	54
Worthington Pump WPU	15	15	14	14
Y				
Yellow Truck "B" YC	3	3	3	3

BOURSE DE TORONTO
(Section des Mines)

(Cours fournis par J.-A. Hébert & Cie, agents de change, 109, Côte de la Montagne, Québec. Téléphone 2-2796)

Séance du 11 mars 1935

Ventes		Haut	Bas	Ferm.
	Acme Oil	21	20½	21
100	Ajax Oil	86	86	86
100	Alb Pac	7	7	7
3000	Alex	1¾	1½	1¾
35870	Algoma	8¾	7½	7½
8500	Astoria	4	3½	4
13500	Bagamac	8	7½	8
14960	Barry H	6	6	6
500	Base Met	49½	49½	49½
4800	Bear	17	16	17
1950	Beattie	203	201	201
1750	Big Miss	37½	37½	37½
5800	Bobjo	30	29	29
400	Bradian	175	165	175
4335	Bralorne	900	825	860
1900	B R X	20	20	20
900	Buff Ank	302	290	297
2000	Buff Can	1¾	1¾	1¾
2700	Bunk Hill	6	5⅝	6
2100	Cal & Edm	65	65	65
600	Cal Oil	5	5	5
8450	Can Mal	71	70	70
300	Cariboo	129	125	125
1584	Castle T	62	62	62
	Cen Pat	162	145	150
2050	Chem Res	188	180	180
	Chiboug	27	20	20
3250	Clericy	2½	2½	2½
6900	Columario	14	14	14
441	Coniarum	227	227	227
450	D Mines	4050	4000	4015
1000	Dom Expl	5½	5½	5½
1575	Eldorado	126	121	123
745	Falcon	380	380	380
12078	God's Lake	160	155	155
190	Goldale	17	16½	16½
1200	Goodfish	9	9	9
1000	Graham	12	11½	12
1500	Grandoro	9½	9½	9½
12500	Greene	39¾	30	30
500	Grull	7	7	7
6600	Gunnar	73	71	72
4800	Halcrow	3⅞	3½	3½
6500	Harker	9	8	8½
1560	Hollinger	1775	1740	1740
4500	Howey	95	93	93
7400	J M Cons	19	15	15½
300	Kirk Cons	7	6½	7
2200	Kirk Lake	57	56	56
705	L Shore	5715	5600	5600
11000	Lama Cont	5½	5¼	5½
6000	Lee Gold	4¼	4¼	4¼
5505	Little L L	670	640	640
6500	Macassa	250	242	242
4500	Man & E	4	4	4
14500	Maple L	9½	9	9½
4450	McKenzie	127	118	118
14950	McMillan	29	27	27
5900	McVittie	26¼	25½	26¼
87175	McWatts	215	175	180
200	Merl Oil	17	17	17
1500	Mid Oil	18	17	17
225	Min Corp	92	85	85
11800	Moff Hall	2¾	2¼	2¾
2000	Newbec	2¼	2¼	2¼
1100	Nipissing	235	235	235
1664	Noranda	3545	3400	3400
3000	O'Brien	75	75	75
8700	Paymaster	19	18	18
6000	Pet Cob	2¼	2	2¼
44225	Pick Cro	269	248	265
6950	Pioneer	1000	900	920
3300	Premier	169	166	167
660	Pros Air	290	250	250
1050	Read Auth	82	82	82
4500	Reno Gold	145	142	143
40500	Roche	10½	9	9
310	Royalite	2150	2150	2150
300	San Ant	465	455	455
1800	Sheep Cr	115	110	110
2375	Sherritt	47	46	46
9735	Siscoe	315	310	310
200	Sou Am	400	400	400
11500	Sou Tib	13	12	13
4000	St Anth	28	27¼	28
1800	Sud Bas	145	142	142
2000	Sud Cont	10	9	9
37636	Sullivan	75	70	70
5930	Sylvanite	245	236	236
4420	Teck H	431	415	415
1250	Texas	70	70	70
700	Toburn	134	130	130
2000	Towagmac	23	23	23
1200	Vanson	28	28	28
5400	Ventures	96	93	93
540	Waite Amu	55	51	55
212350	Wayside	17½	15	16
2200	White Eag	4	3¾	3¾
1950	Wright H	980	950	950
3600	Ymir Y G	78	78	78

Argent : 58¾.
Total des ventes : 1,771,000.

Hors-liste:

Ventes		Haut	Bas	Ferm.
2800	Aldermac	7½	7	7
500	Brett Tr	2	2	2
8000	Brownlee	2	2	2
11500	Can Kirk	2⅛	2	2
14800	Cen Man	5½	5	5
1400	Church H	4	4	4
3000	Dom Kirk	1¼	1	1¼
53500	Gilbec	3½	3	3½
350	Home Oil	61	60	60
40	Hud Bay	1225	1210	1210
1000	Kirk Hunt	⅞	⅞	⅞
10600	Kirk Town	25	24	25
50300	L Maron	6	4½	5¼
67900	Lebel Oro	9½	6½	8
8000	Malrobic	1⅞	1¾	1⅞
500	Mandy	7	7	7
55000	McLeod	1½	1⅛	1½
5900	Oil Sel	4⅛	4	4
1900	Park Hill	26	26	26
51500	Porc Cro	6	5	5½
1000	Pott Doal	¾	¾	¾
28500	Robb Mont	3	2¾	3
28900	Stada	30	25	27
128600	Sud Mines	5¾	5	5½
2000	Vickers	2¼	2¼	2¼
1000	Wood Kirk	4	4	4

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec).

Séance du 11 mars 1935

Ventes		Haut	Bas	Ferm.
25	Asbestos	8	8	8
195	Beauhar	5⅜	5¼	5¼
180	B A Oil	15	14⅞	14⅞
100	B C Pack	75	75	75
5	Do pfd	16	16	16
25	Can Vin	27	27	27
20	Can Vick	150	150	150
200	D Stores	9½	9½	9½
170	Dom Tar	7¼	7	7¼
80	Do pfd	65½	65	65
15	Fraser	4¼	4¼	4¼
1355	Imp Oil	16½	16¼	16¼
600	Int Pete	30	29½	29½
190	Melchers A	8	8	8
55	Do B	3½	3½	3½
25	Mitchell	4	4	4
70	Pow C pfd	89	89	89
10	Reg Knit	5	5	5
18	S Can P pfd	95	95	95
405	Walkerville	300	300	300
172	Walkers	27¾	27¾	27¾
90	Whittall C pfd	78	78	78
	Mines:			
400	Big Miss	37½	37	37½
1100	Bulolo	3600	3570	3600
200	Coniarum	230	230	230
25	Dome	4025	4025	4025
23775	J M Cons	19	16	16
1500	Lamaque C	5½	5½	5½
220	Lake Shore	5725	5700	5700
12400	Lebel Oro	9	7½	7½
451	Noranda	3550	3550	3550
350	Parkhill	27	27	27
2600	Pickle Cr	265	263	265
28740	Quebec G	30	26	29½
2300	Read Aut	84½	82	82
1450	Siscoe	315	310	310
20135	Sullivan	74¾	68	69
10500	Wayside	17½	16½	16½
	Hors-liste:			
600	Cent Pat	160	160	160
61000	Chig Pros	26½	22	23
20200	Duparquet	11	9½	11
200	Howey	97	97	97
1900	Macassa	245	244	245
2600	McWatts	212	178	178
1250	Sherritt	48	48	48
16700	Stadacona	30	26	26

L'ARGENT-METAL

Séance du 11 mars 1935

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
		(en centins)		
Mars	59.40	59.40	59.40	59.00 B.
Mai	59.60 B.	59.60	59.60	59.62 B.

Ventes : Hier, 4 contrats ; Mars, 2 ; Mai, 2 (chaque contrat équivaut à 10,000 onces).

LES DIRECTEURS DE LAMAQUE A QUEBEC

(Suite de la page 6)

part. Il ajouta que la taxe provinciale n'avait rien du caractère de confiscation de la taxe fédérale sur l'or et il continua: "Je regrette sincèrement cette augmentation de taxes, mais en somme il ne s'agit pas de quelque chose d'important. Et j'espère que cette taxe ne sera que temporaire. Lorsque la dépression sera terminée, nous reviendrons aux anciens impôts. Je souhaite donc que cette taxe ne vous empêchera pas de développer votre entreprise et je puis vous assurer que vous rencontrerez au Département des Mines de la province de Québec toute la coopération possible. Permettez-moi encore d'attirer votre attention sur un nouveau champ minier très prometteur, celui de la région de Chibougamau. Les nouvelles que nous avons reçues au Département la semaine dernière provenant de cette région sont très favorables et je suis certain que vous feriez encore une bonne affaire en vous intéressant au développement de ce territoire".

On remarquait au déjeuner donné en l'honneur des directeurs de Lamaque Gold Mines Limited M. Hector Authier qui présidait, l'honorable M. J.-E. Perrault, le Dr David-L.-H. Forbes, M. John-F. Lash, M. George-C. Miller, et M. P.-Nugent Tapley, ces quatre derniers directeurs de Lamaque avec M. Authier, le lt-col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie et des mines, M. L.-A. Richard, sous-ministre des terres et forêts, M. Alfred Savard, C.R., M. Charles Lindsay, gérant de la Banque Nova Scotia à la basse-ville, M. Maurice Archambault, M. Louis Brochu, M. L.-V. Bell, M. I.-W. Jones, MM. C.-A. Magnan, Bertrand Denis, Heber Bambrick, Col. T. W. MacDowell, Earl Biggar, J.-A. Larocque, etc. ,etc.

Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait avant le déjeuner, le Dr Forbes, président de Lamaque Gold Mines et en même temps président de Teck Hughes Gold Mines Ltd, a déclaré que ce n'était pas l'intention des directeurs de Lamaque d'inscrire prochainement sur le tableau de bourse les actions de la compagnie. Ces actions sont détenues en effet par un trop petit groupe d'actionnaires. M. Forbes nous a confirmé que 300 hommes travaillent actuellement sur la propriété Lamaque, dans le canton Bourlamaque au nord de la province de Québec. La compagnie Teck Hughes qui contrôle la propriété Lamaque a déjà dépensé un million et demi de dollars sur cette propriété. La capacité du moulin sera de 225 tonnes au début mais elle pourra être portée ultérieurement jusqu'à 450 tonnes.

INCENDIE DESASTREUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rivière du Loup, 11. — Le feu a détruit presque complètement samedi dernier le garage de M. Henri Proulx, où se trouvaient trois automobiles et un camion. L'édifice, comprenant des logements dans sa partie supérieure, est une perte pratiquement totale. Il est assuré pour un montant de $5,000.

CANADIEN UN SEUL PRIX .25
Dernière Fois Aujourd'hui
Mary Astor, Lyle Talbot, John Halliday, Frank McHugh
RETURN OF THE TERROR
OWEN NARES BENITA HUME **DISCORD**
Comédie et Cartoon.

CINEMA de PARIS
Programme Double
JEAN SERVAIS, dans
"La Chanson de l'Adieu"
aussi
"On Demande un Employé"
La farce la plus drôle de l'année
Mat. 1 h. 20c. —Soir 7 h. .20c et .30c
Taxe comprise

"YOLANDE"
La fiancée
- par -
LAETITIA FILION
Roman canadien nouvellement paru et dont la presse a déjà fait les plus beaux éloges.
Cet ouvrage est d'un auteur canadien et même québecois qui a déjà plusieurs oeuvres très intéressantes à son crédit, entr'autres quelques feuilletons parus dans des publications locales.
Les principales scènes de ce nouveau roman se passent à l'Ile d'Orléans, Charlesbourg et Québec même, ce qui ajoute à l'intérêt de l'intrigue.
EN VENTE A L'EVENEMENT
Prix $1.00

THEATRE **RIALTO** LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
La suite de "MARIUS"
"FANNY"
avec le célèbre RAIMU
aussi Chester Morris dans
"DOUBLE DOOR"
Matinée 10c— Soir 15c

CAPITOL
DERNIERES FOIS AUJOURD'HUI A 1-2.50; 6.45-8.35
CLAUDETTE COLBERT dans "IMITATION OF LIFE"
Mat. 25c Soir 30c 40c
DEMAIN
2 GRANDS FILMS A 1.15-2.25; 7-8.25
La plus gaie sensation de l'année

avec STUART ERWIN et BILLIE BURKE
Aventures ! Mystère ! Emotions !
'CHARLIE CHAN IN PARIS'
avec WARNER OLAND et MARY BRIAN

CLASSIC Ben Pollock et son orchestre
Marion Davies, Bing Crosby, Fifi d'Orsay, Patsy Kelly dans
"GOING HOLLYWOOD"
Boris Karloff, Victor McLaglen dans
"THE LOST PATROL"
"PIRATE TREASURE", ép. 8

VICTORIA
Ne manquez pas de voir
"LE BOSSU"
avec dix vedettes parisiennes
Mat. 21c — Soir 30c
Plus la taxe

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
"LA POUNE"

et sa nouvelle troupe, Paul Hébert, C. Harpe, Armand Lacroix, Simonne Devarennes, etc. "C'EST LA DESTINEE DE LA POUNE" Comédie 2 actes de Paul Hébert
SUR L'ECRAN:
JOHN WAYNE, dans
"RANDY RIDES ALONE"
—et—
HE COULDN'T TAKE IT

CARTIER DERNIER JOUR
Ramon Novarro, Evelyn Faye dans "THE NIGHT IS YOUNG"
aussi Jean Muir, George Brent dans "DESIRABLE"

COM. DEMAIN
MAURICE Chevalier
JEANETTE MacDonald
La superbe opérette Romantique de Franz Lehar
MERRY WIDOW

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 11 mars 1935

Blé Nord No 1	0.91
Blé Nord No 2	0.87
Avoine Ouest No 3	0.46
Avoine d'engrais No 1	0.44
Orge Ouest No 3	0.57
Graine moulue à engrais :	
Son	$27.25
Gru rouge	$28.25
Gru blanc extra	$32.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Grain séché de brasserie $24.00 par tonne, au détail $26.00.	
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 livres au détail	$3.05
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix, au wagon par baril	$4.30 $4.40
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.70 $4.90
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$5.70-$5.90
Farine de blé du printemps :	
Première qualité	$5.50
Deuxième patente	$5.00
Patente à Boulanger	$4.90
Foin pressé :	
Extra No 2	$14.50
No 2 Timothy	$13.50
No 3 Timothy	$12.00
Patates :	
Ile du P. E.	0.70
Nouveau-Brunswick	0.70
Québec No 1	0.65
Québec No 2	0.55 0.60
Oeufs :	
A-1 gros en cartons	0.33
A-gros	0.28
A-medium	0.31
A-1 poulettes	0.29
A-medium	0.27
A- poulettes	0.24
B-gros	0.22
C	0.20
Beurre:	
No 1	24¾ 25
Fromage :	
Ontario No 1	11¼ 11½
Ontario, de l'été	12¼ 12½
Mélasse:	
Canne à sucre, par gallon, Indes Occidentales (final blackstrap) f.o.b. Montréal, quantités de 34 à 60 barils par wagon (y compris barils de 45 gallons)	0.13
Wagons-citernes (approximativement 6,700 gallons)	0.10
Volailles :	
Volailles pour bouillir	24-28
Dindons pour rôtir	22-23
Poulets nourris au lait	23-25
Oies	13-16
Cannetons domestiques	17-19
Poulets de choix	22-24
Volailles	17-19

LA LOI DE FAILLITE

No. 2959 F.

Dans l'affaire de l'actif de:
F.-X. LAFLAMME, marchand, Plessisville, P. Q.
Cédant Autorisé.

Avis est par les présentes donné que le susnommé a, le 9ème jour de Mars, 1935, fait une cession autorisée de ses biens, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20ème jour de Mars, 1935, à 3 heures P. M. dans le Palais de Justice de Québec.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, les produits de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Québec, le 11 mars, 1935.
ANTOINE CLOUTIER,
Gardien.

BUREAUX :
147 Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

COURS DES CHANGES

Séance du 11 mars 1935

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	4.76	⅝
Câbles	4.76	¾
Australie	3.81	½
Nouvelle-Zélande	3.84 9-16	
France	0.0665	⅜
Belgique	0.2356	
Italie	0.0838	
Suisse	0.3274	
Hollande	0.6835	
Espagne	0.1379	
Allemagne	0.4064	
Suède	0.2459	
Norvège	0.2396	
Danemark	0.2130	
T.-Slovaquie	0.0423	
Brésil	0.0837	
Pologne	0.1913	
Autriche	0.1910	
Hong Kong	0.4800	
Yen	0.2810	

Dollar canadien : 1-16 pour cent escompte.

Séance du 11 mars 1935

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Australie, livre	3.8467
Autriche, schilling	0.1935
Belgique, belga	0.2382
Brésil, milreis	0.0657
Bulgarie, lev	0.0136
Chine, Hong Kong dollars	0.4861
T.-Slovaquie, couronne	0.0428
Danemark, krone	0.2154
Finlande, finmark	0.0216
France, franc	0.0672
Allemagne, reichsmark	0.4105
G.-Bretagne, livre	4.8139
Grèce, drachme	0.0097
Hollande, florin	0.6908
Hongrie, pengo	0.3042
Inde, rupee	0.3650
Italie, lire	0.0847
Nouvelle-Zélande, livre	3.8855
Norvège, krone	0.2423
Pologne, zloti	0.1935
Sud Afrique, livre	4.7940
Espagne, peseta	0.1393
Suède, krone	0.2487
Suisse, franc	0.3310

Etats-Unis : Dollar : 1 pour cent prime.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal)

Séance du 11 mars 1935

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2½ 15 Oct 1939	100½	..
3 15 Oct 1942	102¾	103¾
3 15 Oct 1944-49	102	102¾
4 15 Oct 1935	101¼	..
Do 1939	107¼	108¼
Do 1943-45	107	107¾
5 1 Dec 1937	110⅝	111⅜
4 15 Oct 1947-52	106	106¾
5 1 Mar 1937	107¼	108¼
4 15 Oct 1943	113¾	114½
4½ 1 Sep 1940	110¾	111¾
4½ 1 Feb 1946	110¾	111¾
4½ 1 Nov 1946-56	108¼	109¼
Do 1947-57	108½	109¼
Do 1948-58	109	109¾
Do 1949-59	109	109¾
5 15 Nov 1936	105¼	106
5 1 Nov 1941	113	113¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 3 1945-50	98	99¼
Do 4½ 1951	111¾	112¾
Do 1935-54	104	105
Do 1956	112¼	113¼
Do 1957	110¾	111¾
Do 1935-68	104	105
Do 4¾ 1955	114¾	115¾
Do 5 1954	115	116
Do 1949-69	117	118
Provinciales:		
Alberta 6 1947	107	109
C B 5½ 1945	100	102
Manitoba 6 1947	108	110½
N E 4½ 1960	109½	111½
Ont 4½ 1949	108	109¼
Do 4 1962	104	106
Que 4½ 1963	111¾	113¼
Do 4 1954	103¾	105¾
Sask 5½ 1952	99½	101½
Compagnies:		
Abitibi 5 1953	36½	38½
Beauhar 6 1959	70	..
Do 5½ 1973	95½	97½
Do 5 1973	54½	56½
Can Cem 5½ 1947	101½	103½
C P R 5 1954	103	104
Can Steams 6 1941	46	48
Cons Pap 5½ 1961	17½	19½
Duke Price 6 1966	100	102
Ga Pow 5 1956	89½	91½
Do 6 1941	82½	84½
Gen Steel W 6 1952	94	96
Int H Elec 6 1944	37	39
M L H & P 5 1970	106½	108
Do 5 1951	105½	107½
Mtl Tram 5 1941	98	100
Price Bros 6 1943	95	100
Que Pow 5 1968	102½	105
Shaw W & P 6 1937	101	103
Do 4½ 1970	96½	98½
Do 5 1970	101½	103½
United Secs 5½ 1952	77¼	79¼

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 11 mars 1935

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	6 ¾	-
Do C	2.65	2.70
Do D	4 ⅛	4 ¼
Cdn Intl Trust	4 ½	5
Cdn Inv Fund	3.25	3.50
N A Trust 1953	1.70	-
Do 1955	2.05	2.10
Do 1956	2.02	2.07
Do 1958	2.05	2.15
Cumulative Trust	3.50	3.60
New Corp Trust Cum	2.05	2.10
Do Dist	2.05	2.10
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.15	1.20

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec, Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 11 MARS 1935

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
5000	Argentine 6 1961	92	92	92	92	91⅜	92¼
8000	Australia 5 1955	100¼	100¼	100⅛	100⅛	100⅛	100½
2000	Belgium 6 1-2 1949	106	106⅛	106	106⅛	106	106½
2000	Do 6 1955	102⅛	102⅛	102⅛	102⅛	102⅛	103½
1000	Bolivia 7 1958	4½	4½	4½	4½	4½	4⅞
	Brazil 6 1-2 1957	...	...	...	...	25¼	26¼
1000	Do 7 1952	26⅛	26⅛	26⅛	26⅛	26⅛	26½
1000	Buenos Aires 6 1961	55	55	55	55	54	55
81000	Chile 6 1961	12½	12½	12⅜	12⅜	12¼	12½
	Colombia 6 1961	...	...	...	...	27½	28½
2000	Cundi 6 1-2 1959	10⅝	10⅝	10½	10½	10½	11
13000	Dom of Can 5 1952	112¼	112¼	112¼	112¼	112¼	112½
1000	French 7 1-2 1941	187¾	187¾	187¾	187¾	187¾	188
	Do 7 1949	...	...	...	...	184	186
42000	German 5 1-2 1965	31½	32	31½	32	31	32
1000	Haiti 6 1952	83½	83½	83½	83½	84½	85
4000	Italy 7 1951	90	90	90	90	90	90¼
2000	Japanese 5 1-2 1965	81	81	81	81	80¾	81½
5000	Medellin 6 1-2 1954	9	9	9	9	8⅝	9½
	Milan 6 1-2 1952	...	...	...	...	80	81
	Parana 7 1958	...	...	...	...	14	17
1000	Peru 6 1960	8¼	8¼	8¼	8¼	8¼	8½
2000	Poland 6 1940	78⅝	78⅝	78⅝	78⅝	77	79
7000	Do 7 1947	124	124	123¾	123¾	123¾	125
2000	Rio de Jan 6 1-2 1953	16	16	16	16	16	16⅞
	Rio G Do S 6 1968	...	...	...	...	17½	18
1000	Rome 6 1-2 1952	81⅛	81⅛	81⅛	81⅛	80½	80⅞
2000	San Paulo 7 1940	85	85	85	85	85	86¼
1000	Serbs 7 1962	35	35	35	35	32	36½
	Soissons 6 1936	...	...	...	...	167	170
1000	United K 5 1-2 1937	112¼	112⅝	112¼	112¼	111⅞	112¼

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 106, côte de la Montagne, Québec.

Séance du 11 mars 1935

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	36	35⅛
Am Cyanam B	16	15⅜
Am Gas & Elec	19	18⅝
Am Superpower	13-16	¾
Cities Service	1	1
Cons Gas of Balt	58¼	58⅛
Cord	3⅜	3⅜
Distc & Co Ltd	15½	15
Elec Bond & Share	4⅝	4⅜
Ford of Can A	27⅞	26
Ford Motors	7¼	7¼
Gulf Oil	52⅛	52½
Hiram Walker	27	25⅝
Imperial Oil	16⅛	16¼
Int Mining	15	14
Memphis Gas	36¼	36¼
National F & Gas	12¾	11⅞
Niagara & Hudson	2⅞	3
Penn Road R Y	1½	1½
St Regis Paper	1¼	1¼
United L & P	¾	..

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 12. -- Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 11 mars 1935 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 étr
Hier	x79.7	94.0	87.9	68.0
Samedi	80.6	94.1	87.9	68.2
Mois dern	85.5	94.0	88.3	69.7
1934	83.6	85.9	82.7	67.7
Haut 1935	87.8	95.9	88.9	70.4
Bas 1935	79.7	93.0	84.5	68.0
Haut 1934	89.4	92.9	88.9	70.0
Bas 1934	74.5	73.7	68.2	60.2
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5

Obligations:

Hier	109.7
Samedi	109.8
Mois dernier	109.5
1934	104.5
Haut 1935	110.3
Bas 1935	107.9
Haut 1934	108.3
Bas 1934	99.1
Haut 1928	104.4
Bas 1932	86.8

(x) Nouveau bas pour 1935.

FRANCAIS MAT. 10c SOIR 15c
Le plus grand film musical
DAMES RUBY KEELER JOAN BLONDELL DICK POWELL
aussi CAT'S PAW avec
★ HAROLD LLOYD ★
Aussi Policy GIRL, Revue BALLET

Lundi soir, 18 mars
SALLE LOYOLA
Réservez votre soirée pour un spectacle que personne ne voudra manquer.

EMPIRE DERNIER JOUR
John Boles, Shirley Temple dans
"STAND UP AND CHEER"
Ivan Mosjoukrine, dans
"THE WHITE DEVIL"
Mat. 15c— Soir .25
Taxe comprise
Les passes sont bonnes

SALLE LOYOLA
LUNDI LE 18 MARS
Les Compagnons de la Scène, *présenteront*
LA COLOMBE
OU LA PRINCESSE
POIGNARDEE
Drame en 3 actes de Gaston Sorbets
UN EPISODE DE LA REVOLUTION RUSSE
Sous les auspices de L'A. S. E. E.
En scène :
MM. René Mathieu, Eug. Lachance, Jean Colin, Roland Huard, R. St-Hilaire, Martial Roy, etc., etc. Mmes Joncas-Mathieu et Fortier.
ADMISSION
Réservé 35c
Non réservé 25c
Les plans de la salle sont déposés chez Lavigueur & Hutchison, rue St-Jean.

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 415

Par Charles B. Driscoll

Copyright McNaught Syndicate.

Skogg, le pygmée qui travaillait à la muraille-frontière sous les ordres de Jérome, s'était assis un instant au pied de la falaise pour prendre son repas. Une énorme pierre dégagée par des ouvriers qui travaillaient au-dessus de lui, se détacha soudain pour dégringoler tout droit vers **Skogg**.

Jérome ne fit qu'un saut jusqu'à lui, le saisit par les épaules et le roula de côté. Mais il fut lui-même blessé par un fragment du rocher qui l'atteignit à la jambe. Il n'y avait là en ce moment que les pygmées encore au travail.

Skogg, très peiné, souleva le petit garçon et le prit dans ses bras. D'autres pygmées de la même escouade arrivèrent en courant. Ils transportèrent l'enfant dans un abri et firent tout en leur possible pour panser sa blessure.

Pendant que ceci se passe à l'île aux Cocos et que Barbenoire est à réparer son vaisseau près du détroit de Magellan, faisons connaissance avec Stede Bonnet, major à la retraite des forces militaires de Sa Majesté aux Iles Barbades. Grand, élégant, instruit et très riche, il était âgé de 39 ans.

VENTE AU DETAIL AUX ETATS-UNIS

AUTOS DE PROMENADE

	Position 1934	1933	Pour douze mois 1934	1934 %	1933	1933 %
GENERAL MOTORS	—	—	$ 752,375	39.84%	646,557	43.28%
Chevrolet	1	1	534,906	28.32	474,493	31.76
Pontiac	5	5	72,645	3.82	85,348	5.71
Oldsmobile	6	9	71,676	3.80	35,295	2.36
Buick	7	6	63,607	3.34	43,809	2.93
LaSalle	20	19	5,182	0.27	3,709	0.25
Cadillac	21	18	4,899	0.26	3,903	0.26
FORD	—	—	532,569	28.20	313,225	20.97
Ford	2	2	530,528	28.09	311,113	20.83
Lincoln	23	22	2,061	20.11	2,112	0.14
CHRYSLER	—	—	432,195	22.68	285,674	25.82
Plymouth	3	3	302,567	16.02	249,873	16.71
Dodge	4	4	90,139	4.77	86,064	5.76
Chrysler	10	10	28,052	1.49	28,677	1.92
De Soto	14	11	11,447	0.61	21,260	1.42
HUDSON	—	—	59,817	3.17	38,775	2.60
Terraplane	9	7	40,510	2.15	35,829	2.40
Hudson	11	21	19,307	1.02	2,946	0.20
NASH	—	—	23,616	1.25	11,353	0.76
Nash	12	13	14,315	0.76	11,353	0.76
Lafayette	15	—	9,301	0.49	—	—
Studebaker	8	8	41,560	2.20	36,234	2.43
Auburn	19	17	5,536	0.29	5,038	0.34
Graham	13	14	12,887	0.68	10,128	0.68
Reo	22	20	3,854	0.20	3,623	0.24
Willys	16	12	6,576	0.35	15,667	1.05
Franklyn	25	—	360	0.02	—	0.09
Packard	18	15	6,552	0.35	9,081	0.61
Pierce Arrow	24	—	1,740	0.09	—	0.14
Hupmobile	17	16	6,566	0.35	6,726	0.45
Divers	—	—	2,334	0.12	11,713	0.55
			1,888,557	100.00	1,493,792	100.00

Cette compilation est extraite du "Daily News" Février 16, 1935.

VENTE D'AUTOMOBILES DE PROMENADE AU CANADA

ANNEE 1934

Marque	Position 1934	1933	Ventes au détail 1934	1933	Percentage des ventes 1934	1933
GENERAL MOTORS	1	1	23,157	17,016	39.9	43.4
Chevrolet	1	1	16,664	11,713	27.0	29.9
Oldsmobile	5	9	2,795	812	4.8	2.00
McL-Buick	6	6	2,291	1,801	4.0	4.8
Pontiac	7	5	2,202	2,588	3.8	6.6
Cadillac	18	20	110	74	0.2	0.2
LaSalle	19	25	95	28	0.2	0.1
FORD	2	3	14,809	8,726	25.5	22.3
Ford	2	2	14,800	8,719	25.5	22.3
Lincoln	23	27	9	7	—	—
CHRYSLER	3	2	13,830	8,936	23.8	22.8
Plymouth	3	4	6,239	3,563	10.7	9.1
Dodge	4	3	5,715	3,840	9.8	9.8
Chrysler	9	8	1,605	1,076	2.8	2.7
DeSoto	14	11	271	457	0.5	1.2
HUDSON MOTORS	4	4	3,081	1,368	5.3	3.5
Terraplane (Essex)	8	7	2,051	1,245	3.5	3.2
Hudson	11	17	1,030	123	1.8	0.8
STUDEBAKER	5	5	1,092	845	1.9	2.2
Studebaker	10	13	1,060	427	1.8	1.1
Pierce-Arrow	22	26	24	19	0.1	0.1
Rockne X	—	14	18	399	—	1.0
NASH	6	—	299	50	0.5	0.1
Nash	15	24	216	50	0.4	0.1
LaFayette XX	21	—	82	—	0.1	—
DOMINION MOTORS	—	6	—	812	—	—
Frontenac X	—	10	—	760	—	1.9
Durant X	—	22	—	52	—	0.1
WILLYS-OVER	—	7	—	500	—	1.3
Willys	—	12	—	438	—	1.1
Willys-Knight X	—	21	—	62	—	0.2
Graham	12	15	631	299	1.1	0.8
Hupmobile	13	16	290	144	0.5	0.4
Packard	16	18	130	119	0.2	0.3
Reo	17	19	119	85	0.2	0.2
Auburn	20	23	91	85	0.2	0.2
Non classifiées	—	—	549	212	0.5	0.4
Totaux	—	—	58,703	39,160	100.0	100.0

VENTE D'AUTOMOBILES COMMERCIAUX AU CANADA

ANNEE 1934

Marque	Position 1934	1933	Ventes au détail 1934	1933	Percentage des ventes 1934	1933
Chevrolet	1	1	4,445	2,321	34.4	35.5
Ford	2	2	4,226	1,914	32.7	29.3
International	3	3	1,283	690	9.9	10.6
Dodge	4	5	1,222	473	9.5	7.2
G. M. C.	5	4	665	478	5.1	7.3
Reo	6	7	259	105	2.0	1.6
Diamond T.	7	6	229	109	1.8	1.7
White	7	12	137	21	1.1	0.3
Studebaker	9	8	80	73	0.6	1.1
Federal	10	10	72	34	0.6	0.5
Rugby	11	9	38	68	0.2	1.0
Leyland	12	13	20	17	0.2	0.3
Stewart	13	14	18	5	0.1	0.1
Mack	14	15	13	3	0.1	0.1
Willys X	—	11	—	28	—	0.4
Non classifiées	—	—	239	197	1.9	3.0
Totaux	—	—	12,936	6,536	100.0	100.0

Cette compilation est extraite des rapports provinciaux pour janvier 1935, publiés par Motor Magazine.

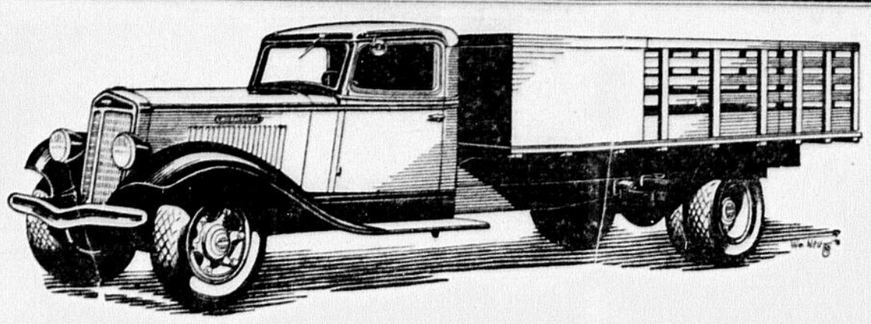

Illustration du modèle C-40 Camion International long empattement avec plate-forme à ridelles. Visible à la Compagnie International Harvester, 371, rue Saint-Paul, Québec.

MATANE

JOYEUSE FETE. — Le 24 février se réunissaient un groupe de parents et d'amis pour fêter le 81e anniversaire de Mme David Côté. Une bourse lui fut présentée et il y eut beaucoup d'entrain et de gaieté.

Ceux qui y prirent part étaient Mme David Côté, M. et Mme E. Durette, M. et Mme David Côté, Alfred Côté, P. Bouchard, P. Michaud, Adrien Durette, Léopold Durette, Philippe Durette, Antoine Durette, Simone Durette, Arsène Desjardins, Adhémar Joncas, Donat Caron, Aurèle Caron, Joseph Joncas, Aimé Roy, Albert Brie, Frs Deschesnes, Léopold Michaud Philippe Forbes, Alexandre Charest, Aurèle Thibault, MM. Rosario Michaud, Jean-Louis Michaud, Séraphin Michaud, Philippe Michaud, Jean Chouinard, Roméo Deschesnes, Lucien Gagnon, Arthur Michaud, Edgar Michaud, Edgar Michaud, Robert Côté, Omer Otis, Ulric Otis, Gérard Otis, Emile Tremblay, Henri Bernier, Edouar Bernier, Jos. Otis, Adrien Pelletier, Honoré St-Laurent, Victor Fournier, Florien et Ulric Sénéchal, Batiste Charest, Léo Charest, Albert Charest, Mlles Marguerite Desjardins, Marcelle Côté, Fabienne Côté, Isabelle Côté, Gilberte Côté, Jeanne d'Arc Côté, Colette Côté, M.-Rose Bouchard, Jeanne Joncas, Anne-Marie Caron, Estelle et Annette Bérubé, N.-A. Carrier, Jeanne Forbes, Léonie Pelletier, Hélène Lemieux, Graziella Lemieux, Estelle Bernier, Raymonde Bernier, Rose Laplerre, Gertrude Michaud, Ida Otis, Ida Simard, M.-Jeanne Gagnon, Hermance Gagnon, Rose Bernier, Zélia Roy,

M. FRANCOIS MORISSET, de Morisset & Frère, vendeurs à Québec, des voitures Dodge et De-Soto. M. Morisset est vice-président de l'Ass. des Marchands d'Automobiles de Québec, Inc.

MANSEAU

Visite de l'inspecteur. — M. l'inspecteur des écoles, Armand Desjarlais, a fait sa deuxième visite et a paru satisfait des progrès faits jusqu'ici.

Baptême. — M. et Mme Georges Cantin, née Cécile Boisvert, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, qui a été baptisé sous les prénoms de Henri Paul.

Assemblée agricole. — Le secrétaire du Cercle Agricole, M. Eusèbe Barbeau, a réuni ses membres pour leur communiquer des nouvelles avantageuses pour le Cercle.

Divers. — M. et Mme E. Hamel ont visité leurs parents, de Dosquet, dernièrement.

—Garde Girard, de St-Célestin, de l'Unité Sanitaire, continue ses cours auxquels il y a toujours une nombreuse assistance.

—M. le Dr Ant. Racine était de passage ici, dernièrement.

Clinique. — M. le Dr B. Lahaie, de St-Grégoire, et Garde Girard, de St-Célestin, de l'U. S. du C., ont tenu une clinique pour les enfants qui ne sont pas d'âge scolaire.

Décès. — M. et Mme G. Cantin ont eu la douleur de perdre leur bébé de quelques heures.

Nos sincères sympathies.

Baptême. — M. et Mme Alfred Savoie, née Simone Soucy, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jacques Gilles, André. Parrain et marraine, M. et Mme J.-R. Savoie, de Piessisville, oncle et tante de l'enfant.

Assemblée agricole. — M. Savard, spécialiste en horticulture nous a donné une causerie instructive sur ce qui regarde le jardin de famille.

—Mme Vve J.-A. Savoie et sa fille, Mlle Aline Prince, ont visité leurs parents de St-Raphael et de St-Grégoire.

Perte d'un cheval. —M. Napoléon Lamoureux a eu la malchance de perdre un cheval de prix assez élevé alors qu'il était allé chercher un voyage de paille, acheté de M. Aimé Grenon. La bête ne voulut pas tirer sa charge puis se dressa sur ses pattes pour retomber dans la batterie puis se tuer raide sur le remblai.

—Mme Vve J.-A. Savoie, M. et Mme Maurice Savoie, Mlle Aline Prince sont allés à St-Grégoire pour les funérailles de Dame Vve Clovis Hébert.

Mariage Guillemette-Beaulac. — A été bénit, en l'église paroissiale par le curé de la paroisse, l'abbé E.-A. Lemaire, le mariage de Mlle Antonia Guillemette, fille de M. et Mme Gédéon Guillemette, à M. Gérard Beaulac, fils de M. et Mme David Beaulac.

Les pères respectifs des époux étaient les témoins de leurs enfants.

Ils habiteront Ste-Françoise Romaine, Co. Lotbinière, rang 10.

A ces nouveaux époux vont nos meilleurs voeux de bonheur.

Clinique. — M. le Dr Leboeuf, de l'U. S. du C., a tenu une clinique anti-tuberculeuse, où les personnes ayant des doutes sur leur santé se sont présentées.

Réunion de l'U. C. C. — Ces jours derniers, il y eut réunion des membres de l'U. C. C. On traita sur la colonisation, le crédit agricole, le concordat, l'engrais chimique, etc.

—M. Nap. Kirouac est allé à Drummondville, au chevet de son fils à l'hôpital.

BEAUCE-JONCTION

Noces d'argent de M. et Mme Eusèbe Vachon. — Dimanche soir, le 10 février dernier, un groupe nombreux de parents et d'amis de M. et Mme Eusèbe Vachon s'était réuni afin de leur faire une fête intime à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

Vers 8 heures, alors que le salon était rempli d'invités, M. et Mme Nérée Cloutier eurent la charge délicate d'amener les jubilaires qui ignoraient tout à fait l'organisation faite en leur honneur. A leur grande surprise et aux applaudissements d'une foule nombreuse, les deux héros de cette sympathique démonstration.

S'avancèrent au centre de l'enceinte leur fille, Mlle Loretta Vachon, lut une adresse, exprimant les voeux d'un chacun et l'on vit aussi Suzanne Vachon, leur fille s'avancer à demi dissimulée derrière un superbe bouquet de roses qu'elle leur présenta. Les invités offrirent à M. et Mme Eusèbe Vachon un magnifique lit ainsi que des parures de chambre.

Après la lecture de l'adresse le jubilaire M. E. Vachon, la voix émue, on de conçoit, remercia d'une façon charmante tous ceux qui leur causaient une si belle surprise et exprima l'émotion et la reconnaissance qu'il ressentait à ce moment. M. le curé Turcotte vint rehausser de sa présence, l'éclat de cette soirée. Il souhaita la bienvenue à tous et présenta les plus jolis compliments aux jubilaires et exprima son désir de revenir fêter encore dans un nouveau quart de siècle, les noces d'or de M. et Mme Eusèbe Vachon.

A cette fête on remarquait outre les jubilaires: MM. et Mmes Nérée Cloutier, Alfred Vachon, Alfred Cloutier, Vital Cliche, Wilfrid Doyon, Placide Lessard, Napoléon Giguère, Odilon Hébert, Thommy Cliche, Tancrède Cloutier, Philippe Lessard, Valère Labbé, Donat Vachon, Louis-Philippe Cloutier, Irène Roy, Jean-Thomas Giguère, Omer Bisson, MM. Irené Gagnon, Marcelle Cliche, Wilfrid Doyon, Joseph Vachon, Alfred Pomerleau, Gérard Champagne, Roland Labbé, Paul-Emile Vachon, Mlles Zéphirin Doyon, Cécile Cloutier, Anysie et Marie-Jeanne Hébert, Adrienne et Marie Vachon, Rose-Annette Labbé, Fernande Labbé, Loretta et Suzanne Vachon.

Ce n'est qu'à une heure très avancée que les invités se retirèrent emportant avec eux un heureux souvenir de cette belle soirée.

HAVRE SAINT-PIERRE

Le "Sable I". — Mardi dernier, le "Sable I", de la Clarke Steamship, qui a le contrat de malle d'hiver sur la Côte Nord, effectuait son premier arrêt, depuis la mi-décembre, au large de notre rive. C'est à cet endroit, après avoir parcouru en traîneaux à chiens un immense champ de glace, qu'une équipe d'hommes se rendait pour débarquer la malle et les quelques tonnes de fret que le navire avait à son bord. Le "Sable I" après quelques heures d'arrêt, reprenait la direction de Pointe-à-Pic.

50e anniversaire. — Comme il a déjà été annoncé, c'est en juin prochain que notre couvent, dirigé par les SS. de la Charité, célébrera le 50e anniversaire de sa fondation. Les religieuses sont à élaborer un magnifique programme à l'occasion des fêtes grandioses qui se dérouleront alors en cette circonstance. Plusieurs personnalités ont déjà répondu à l'invitation qui leur a été envoyée. Il est même rumeur que son Eminence le Cardinal Villeneuve nous fasse le grand honneur de sa présence.

Un nouvel avis en mai, sur les journaux, donnera la date précise de ces fêtes. Que ceux qui ont l'intention d'y assister envoient leur nom d'ici la fin de mars à la Révde Mère Supérieure.

Notes sociales. — Le 27 février, madame Emile Jomphe recevait à l'heure du thé madames Christophe Hubert, Alfrd Jomphe, Cyrille Glasson et John Dupuis.

—Le 4 mars, madame John Dupuis, recevait à l'heure du thé en l'honneur de mesdames Charles Boudreau, Joseph Jomphe, Emile Jomphe, Alfred Boudreau, Alfred Jomphe, Joseph Elias, O. Dupuis, Théodule Glasson, William Cyr.

—Le même jour, madame Christophe Hubert, recevait à un euchre-bridge plusieurs parents et amis. On remarquait parmi les invités, le Dr E. Binet et Mme Binet, M. Hélodore Boudreau, maire, et Mme Boudreau, M. et Mme Jean Boudreau, M. et Mme Rosario Boudreau, M. et Mme Isidore Landry, M. et Mme Johnny Cormier, M. et Mme Edmond Boudreau, M. et Mme Samuel Doyle, Mme Georges Tanguay, M. et Mme Firmin Cormier, M. et Mme Dominique Cormier, Mme Grégoire Cyr, Mlles Rosa-Anna, Rita et Hermance Boudreau, Simone et Cécile Jomphe, Marcelle Hubert, MM. Hector Vigneau, Alfred Clyne, Cléophas Bourque, Thomas Doyle, Bechmans et Omer Hubert.

—Le 4 mars, Mme William Vigneault recevait à sa résidence pour une partie de euchre. Etaient présents: M. et Mme Achille Cormier, M. et Mme William Cyr, M. et Mme William Cormier, M. et Mme Alfred Jomphe, M. et Mme Edouard Ellison, M. et Mme Rodrigue Vigneau, M. et Mme A. Boudreau, M. et Mme William Cyr, fils, M. et Mme John Dupuis, MM. Frank Doyle, Charly Cyr, de Sept-Iles, Joseph Collin, de Longue Pointe, Grégoire et Johnny Cyr, mesdemoiselles Alma Martin, Lucienne et Alfréda Jomphe, Blanche Cormier, Thérèse Dupuis.

—Le 5 mars, Mme Alfred Boudreau recevait en l'honneur de son père, M. Edouard Cyr, les familles de MM. Alfred Jomphe, William Cyr et John Dupuis.

ST-HYACINTHE

M. l'abbé Durocher quitte ses paroissiens pour cause de maladie.—Après la grand'messe, se réunissaient dans l'église paroissiale de St-Joseph d'Yamaska, le maire, les échevins, les marguilliear et toute la population pour adresser à leur vénérable curé leurs derniers mots de reconnaissance et leurs voeux sincères de prompt rétablissement.

L'adresse fut lue par M. le secrétaire-trésorier, M. Roméo Forbes, et un calice lui fut présenter par M. L. Marchessault, fils du président de la Commission Scolaire, au nom de la population.

L'adresse comprenait: 1° Remerciements sincères pour le dévouement sans bornes et sans intérêts de cet homme bien-né; 2° Pour l'aide qu'il a donné au développement de sa paroisse; 3° Pour son exemple édifiant et intact en face de ses fidèles.

L'on ne saurait trop comment remercier ce bon père et le souvenir qui lui est offert, est loin d'acquitter les paroissiens envers lui.

Monsieur le lecteur parle de son départ forcé chez son père, à Ottawa. Souhaite un prompt rétablissement et demande pour les fidèles une dernière bénédiction.

Puis, de sa voix émue de père, M. l'abbé répond à l'adresse. Jamais il n'aurait cru s'être fait tant d'amis et surtout s'être attiré tant d'estime parmi les concitoyens. Je vous quitte avec la satisfaction de vous avoir fait le plus de bien possible dit-il. Vous me prouvez tellement d'amitié et de regrets, que j'ai peine à me décider à partir. Je garderai pour vous un attachement particulier et un éternel souvenir.

Après un petit éloge du village de Saint-Joseph d'Yamaska, au sujet du site, de l'industrie et du commerce il prononce (l'abbé Durocher) ses derniers mots d'adieu avec des larmes dans les yeux et quitte avec regrets le lieu de la cérémonie, après avoir donné sa bénédiction et distribué de nombreuses poignées de mains.

M. PAUL-A. LAVIGUEUR, distributeur à Québec des voitures Cadillac et LaSalle, 38 de la Couronne.

MODELES "INTERNATIONAL HARVESTER" AEROPROFILES

La compagnie "International Harvester" vient justement d'annoncer une nouvelle série de camions "International". Ces modèles nouveaux, dont la capacité varie de 1-2 tonne à 10 tonnes, joignent à leur qualité "International" les lignes aéroprofilées modernes. L'avant-coureur de cette nouvelle série, le modèle C-1 de 1-2 tonne annoncé il y a quelque temps, a suscité un véritable enthousiasme et les modèles plus gros actuellement expédiés de la fabrique comportent les mêmes lignes distinctives et le même fini qui tire l'oeil.

Les nouveaux modèles comprennent le C-20, capacité de 1 tonne, a un poids brut maximum allouable de 8,300 livres. Il est armé d'un moteur à quatre cylindres et fabriqué sur deux bases d'empattement, à savoir: 133 et 157 pouces. Le modèle C-30, capacité tarée de 1½ tonne, est armé d'un moteur à six cylindres, sur bases d'empattement de 133 et 157 pouces. Le modèle C-35 à six cylindres, offert sur bases d'empattement de 133, 160 et 175 pouces, est armé d'un moteur International Harvester modèle FAB-3 à soupapes en tête qui développe 78 chevaux à 3,400 r. p. m. Le taux de compression est de 5.4 à 1 et le déplacement de 222.7 pouces cubes. La capacité tarée de ce modèle est de 1 1-2 à 2 tonnes, avec un poids brut maximum allouable de 10,400 livres.

Le modèle C-40, taré de 2 à 3 tonnes avec un poids brut maximum allouable de 13,000 livres, est armé du même groupe moto-propulseur que le C-53, mais au lieu d'une transmission du type conventionnel à quatre vitesses, le C-40 a une transmission à cinq vitesses avec une de marche arrière. Des engrenages hélicoïdaux à prise constante dans la troisième et la quatrième vitesses lui assurent un fonctionnement silencieux. Ce modèle est offert sur bases d'empattement de 145, 155 et 185 pouces.

Le modèle C-50 a un poids brut maximum allouable de 16,100 livres avec une capacité tarée de 3 à 4 tonnes. Il est fabriqué sur bases d'empattement de 145, 156, 170 et 185 pouces. Ce modèle est armé du moteur International à six cylindres modèle FBB lequel, à l'exemple du moteur FAB employé dans les modèles C-35 et C-40 a des cylindres remplaçables, des cales de sièges de soupapes d'échappement des paliers remplaçables type de précision, ainsi que d'autres caractéristiques qui contribuent à son économie et à son efficacité. Le moteur du modèle C-50 a un alésage de 4 à 5-8 pouces et une course de 4 1-2 pouces; le déplacement est de 278.7 pouces cubes. Il développe 82.3 chevaux à 2,800 r.p.m., vitesses réglées.

L'essieu arrière est du type entièrement flottant dont les pignons d'engrenage sont taillés en spirale.

Le modèle C-55, fabriqué pour porter une charge total de 14,000 livres, y compris la carrosserie, la cabine et l'équipement, et taré à 3 1-2 à 4 1-2 tonnes, a un poids brut maximum allouable de 21,500 livres. Le modèle C-60, 4 à 5 tonnes, a le même poids brut maximum alouable.

Le modèle C-55 a un essieu arrière dont les pignons d'engrenage de commande sont en spirale, tandis que le modèle C-60 a un essieu à double réduction avec des engrenages chevronnés pour la première démultiplication. Ces deux essieux sont du type entièrement flottant. Ces modèles sont fabriqués sur les bases d'empattement de 140, 155, 170, 190 et 210 pouces. Le moteur à six cylindres type soupapes en tête développe 90.4 chevaux au frein à 2,800 tours-minute.

Tous ces nouveaux camions de la marque "International" sont du même dessin aéroprofilé que les carrosseries à cabines et à panneaux. Des carrosseries pour le transport des animaux, des modèles à ridelles et à panneaux, ainsi que des bascules pour repondre à tous les besoins de charroyage sont offerts pour chacun de ces nouveaux camions "International".

Un autre facteur qui joue un grand rôle dans la belle apparence des modèles "International" c'est le fini. La compagnie "Harvester" a récemment fait installer à sa fabrique de camions un outillage pour appliquer et faire cuire le tout dernier genre de fini à l'émail. Cet émail est cuit sur place et il garde un lustre permanent une fois les camions en service. Les châssis, les cabines et les divers types de carrosseries sont offerts dans un choix considérable de jolies couleurs.

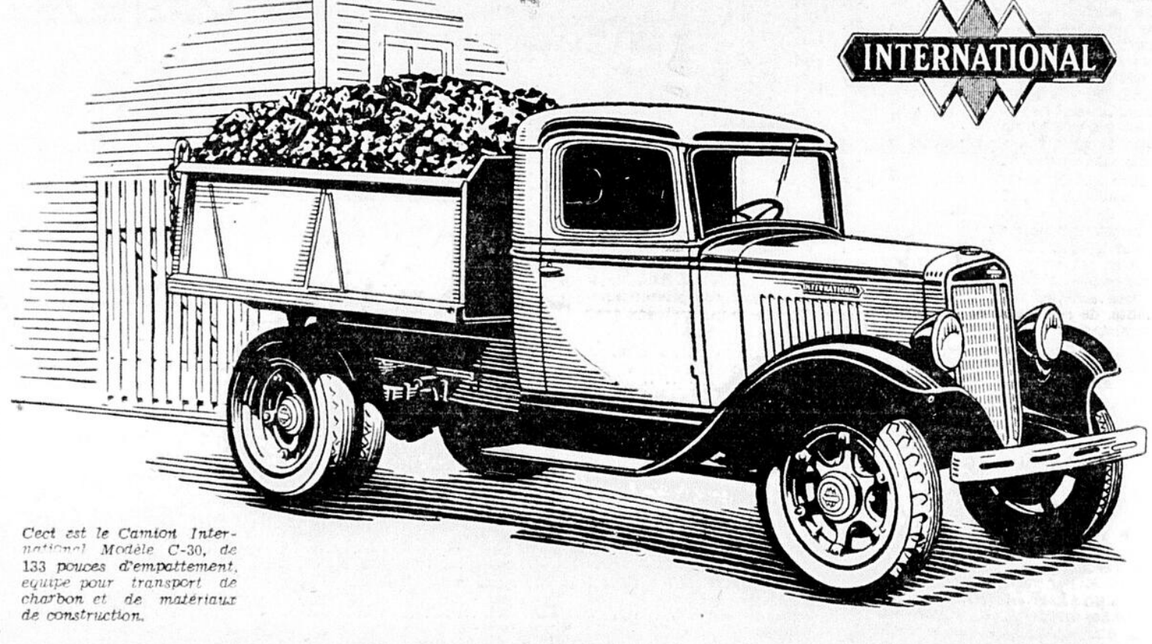

Cect est le Camion International Modèle C-30, de 133 pouces d'empattement, equipe pour transport de charbon et de materiaux de construction.

Maintenant...la Qualité de la Performance "International" à un Nouveau Bas Prix

Avec l'introduction du nouveau modèle de 1 1-2 tonne C-30 à 6 cylindres, International Harvester ajoute une qualité et une performance supérieures aux camions de grande vitesse. Le C-30 est UN VERITABLE INTERNATIONAL — possédant la forme de carrosserie ultra-moderne et une construction "TOUT-CAMION" dernier genre. C'est certainement la meilleure valeur qu'on puisse trouver dans un camion de cette grandeur et de cette capacité.

Nous sommes maintenant en mesure de faire voir et donner des démonstrations du nouveau modèle C-30. Vous n'avez qu'à nous téléphoner ou à venir constater les qualités du nouveau camion que nous vous offrons. Dans la classe des Camions de 1½ tonne à 6 cylindres, la compagnie International Harvester a réalisé le meilleur et le moins cher des camions dans son histoire. On peut avoir d'autres camions International en grandeurs de ½ tonne à 10 tonnes.

BAS PRIX
•
CAPACITE DE 1½ TONNE
•
MOTEUR DE SIX CYLINDRES ET 78.5 C.V.
•
SIEGES DE SOUPAPES D'ECHAPPEMENT EN ACIER DURCI.
•
DEUX EMPATTEMENTS : de 133 et 157 popces.
•
NOUVELLES LIGNES
•
ESSIEU ENTIEREMENT FLOTTANT
•
VENTE ET SERVICE PAR 217 SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE

Nous vous invitons à visiter notre exposition qui se tiendra à nos
SALLES DE VENTES
371 Rue Saint-Paul
durant toute la semaine du SALON D'AUTO du 9 au 16 inclusivement.

International Harvester
Company of Canada, Limited
371 rue Saint-Paul, Québec - - Tél : 4-2445

CAMIONS INTERNATIONAL

Sécurité

encore plus de sécurité

3 fois plus de sécurité !

EQUIPEZ *DES MAINTENANT* VOTRE AUTO AVEC CE PNEU EXCEPTIONNEL

C'est la chaleur qui détruit la durée des pneus ordinaires— la chaleur occasionnée par les hautes vitesses auxquelles on roule de nos jours. La chaleur occasionne le sectionnement du caoutchouc d'avec la toile — comme résultat, des ampoulse se forment à l'intérieur du pneu— et ces ampoules ont vite fait de causer un éclatement.

Voilà pourquoi les techniciens Goodrich ont créé "le pli doré", sauvegarde des vies! Ce "pli" résiste à la chaleur intense. Il maintient l'homogénéité du caoutchouc et de la toile. Il est impossible aux ampoules de se former. Conséquemment, les éclatements sont empêchés avant même que leur cause première ait pu se produire.

Roulez jusqu'à nous, et laissez-nous équiper votre auto avec ces pneus de sécurité. Leur semelle contribue également à votre sécurité, parce qu'elle s'agrippe si solidement à la route, même quand le pavage est glissant.

Les Silvertown "Safety" Goodrich ne coûtent pas un sou de plus que les pneus d'autres marques.— Equipez dès maintenant votre auto avec le fameux **"Safety" Silvertown Golden Ply** à l'épreuve des éclatements.

Goodrich *Safety*
Silvertowns
AVEC PLI DORE SAUVEGARDE DES VIES

RENE TALBOT Limitée
(Distributeur)
205 rue SAINT-PAUL **Téléphone 2-3684**

LA CHRYSLER MOTORS CORP. FAIT UN PAS EN AVANT

Cette année encore, comme les années précédentes, la Chrysler Motors Corporation fait un pas en avant en donnant au public acheteur d'automobiles, pour 1935, des automobiles Chrysler et Plymouth très avancés, possédant les perfectionnements mécaniques les plus désirables, de ceux qui ont rendu le nom de Walter-P. Chrysler synonyme de génie mécanique.

M. FERD. GUILMETTE,
président de la Universal Auto Ltd., distributeurs Chrysler et Plymouth à Québec.

Pour l'acheteur futur moyen d'un automobile, il est évident que tous les automobiles, aujourd'hui, doivent être bons pour pouvoir être vendus et s'il prend le temps d'examiner les merveilleux étalages du salon d'automobile actuellement tenu, où sont exhibés les plus récents modèles de 1935, il se demandera : Qu'achèterai-je et combien payerais-je pour mon automobile ?

A la question que se posent bon nombre d'acheteurs futurs : "Pourquoi devrais-je acheter un Chrysler ou un Plymouth, cette année ?" M. L.-C. Hofmens, gérant des ventes de Universal Auto Ltd., de Québec, répond :

Parce que vous voterez encore avec la majorité des possesseurs de beaux automobiles. Ces nouvelles voitures Chrysler et Plymouth sont sous tous rapports de construction Chrysler. Non seulement ils ont une précision mécanique qui n'est pas surpassée dans l'industrie automobilistique, mais ils possèdent encore une forme et une beauté tout à fait nouvelles qui les fait ressortir parmi les autres et en ont fait la sensation aux récents salons de New-York, Toronto et Montréal. Ils sont aussi le sujet des conversations en cette ville, actuellement.

Bien que la beauté d'une voiture ait beaucoup d'influence, lorsqu'il s'agit de l'achat d'un automobile, le style est quelque chose de plus, et quand il s'agit d'un Chrysler, il ne vous en coûte rien de plus pour protéger ce placement en apparence que si vous achetiez un automobile de qualité, de réputation et de popularité moindres.

Une autre question à laquelle répond M. F.-C. Hofmens de façon très convaincante est celle-ci : "Pourquoi acheter un Chrysler quand on peut avoir une bonne voiture pour trois ou quatre cents dollars de moins ?"

Ceci, dit M. Hofmens, dépend en grande partie de ce qu'un homme cherche en fait de transportation automobilistique. S'il ne s'agit que d'une transportation genre "vous mener et vous ramener", ou s'il veut l'économie et le bas coût d'entretien, alors ce qu'il lui faut est un petit automobile. Après tout, ce sont les mêmes motifs qui déterminent d'achat d'un automobile que ceux qui font préférer tout autre genre de marchandises ou de services. Pour mieux faire comprendre ce que je veux dire, j'ajouterai que la plupart des gens choisissent une couchette basse, dans un pullman, bien que la couchette supérieure arrive à destination en même temps que l'autre et coûte moins cher ; qu'un homme se contente fort bien d'un vêtement prêt-à-porter, tandis qu'à un autre il faudra un habit confectionné sur mesure. Maintenant, il y a une raison qui fait que le prix de ces articles varie, et cette raison pourrait se résumer par le mot "qualité".

Le degré de qualité est ordinairement déterminé par le prix, et dans le cas de marchandise, le plus haut coût initial non seulement procure plus de satisfaction, mais très souvent est de beaucoup le plus économique.

Considéré comme placement, comment la dépense supplémentaire de trois ou quatre cents dollars dans l'achat d'un Chrysler peut-elle être justifiée ? Ma réponse est que cette dépense se trouve justifiée par une plus longue durée de l'automobile. Et l'article de haut prix est ordinairement fabriqué pour durer beaucoup plus longtemps que les autres. La qualité, dans un automobile, se traduit aussi par plus de confort et de sécurité, une meilleure apparence et une meilleure performance, une plus longue durée et des frais d'entretien raisonnables.

Les produits Chrysler incorporent toutes ces caractéristiques de supériorité, non seulement dans leurs automobiles "Airflow" de haut prix, mais aussi dans leur automobile le plus petit et le moins cher, toujours très populaire et très en demande, le "Plymouth" de construction Chrysler. La simplicité de lignes de tous les automobiles Chrysler, qu'il s'agisse du modèle Airflow ou du "Airstream" Chrysler à 8 cylindres, du Chrysler "Airstream" à 6 cylindres ou du "Plymouth" de construction Chrysler à 6 cylindres, est ce dont on parle le plus en ce moment. Dans chacun de ces modèles, l'acheteur futur trouvera le même pouvoir flottant", le même appareil de force motrice, la même carrosserie de sécurité en acier tout d'une pièce, les mêmes freins hydrauliques,

M. L.-C. HOFMENS,
Gérant des ventes de la Universal Auto Ltd., distributeurs à Québec, des voitures Chrysler & Plymouth.

les mêmes sièges de valve d'échappement, la même transmission "synchro mesh", les mêmes ressorts, la même construction de châssis en X et une foule d'autres perfectionnements Chrysler trop nombreux pour être énumérés.

Comme preuve définitive de la supériorité des automobiles de marque Chrysler, et pour souligner ce que je viens de dire, j'ajoute que les ventes d'automobiles Chrysler et Plymouth dans ce district, au cours des deux dernières années, ont considérablement augmenté. La popularité de ces automobiles est plus qu'un fait accepté. Les ventes faites à l'avance d'automobiles Chrysler et Plymouth en cette ville ont atteint le chiffre record sur les 145 véhicules, jusqu'à date, et, avec l'amélioration continue des affaires et le retour du printemps, nous pouvons anticiper une année extrêmement brillante dans la vente des produits Chrysler.

Nous vous invitons cordialement à visiter notre étalage, au salon d'automobile, au cours de la présente semaine. Nous voulons votre critique —que vous compariez nos produits Chrysler avec n'importe quel autre qui puisse vous être offert, puis de juger vous-même et de prendre une décision au sujet de l'achat de votre automobile pour 1935.

Universal Auto Ltd ont dans le passé, et particulièrement au cours des deux dernières années, été très fiers de leur service prompt, efficace et courtois à l'égard de leurs clients, et ils sont très désireux de développer encore leurs activités en ce domaine pour le plus grand avantage de tous les possesseurs de Plymouth et de Chrysler. Service peut être un terme très large, mais nous l'employons en tout temps dans sa signification la plus vaste.

REPRESENTANTS LOCAUX DE NASH ET LAFAYETTE

M. G.-H. BEAUDOIN
président de la Quebec Nash-LaFayette Reg'd.

La Nash Motors Company annonce la nomination de la Quebec Nash-LaFayette Reg'd, à titre de nouveaux concessionnaires Nash et de quartiers généraux des ventes et du service pour les automobiles Nash et LaFayette à Québec et en qualité de distributeurs dans le territoire de Québec. Les nouvelles voitures Nash et LaFayette sont maintenant en montre à la salle de vente.

Cette nouvelle organisation Nash, qui a M. Beaudoin à sa tête, devient immédiatement l'une des agences d'automobiles les mieux connues et les plus hautement estimées de la ville de Québec, par suite de l'excellent record dont jouissent son président et les membres de la firme en fait de vente et de service automobile. Les membres de la Quebec Nash-LaFayette Reg'd, recevront dorénavant leurs nombreux amis et le public automobiliste en général avec un brillant étalage des modèles Nash et LaFayette qui ont été accueillis avec tant d'enthousiasme par les propriétaires expérimentés d'automobiles par tout le pays. Les nouveaux distributeurs affirment que la tendance en faveur de l'achat des voitures Nash et LaFayette a valu à ces deux automobiles la plus forte augmentation de ventes que l'on ait constatée dans l'industrie au cours de l'année qui vient de s'écouler.

M. J.-A.-F. HAMEL
gérant de la Quebec Nash-LaFayette Reg'd.

M. Georges-H. Beaudoin, président et M. J.-A.-Fernand Hamel, gérant de la Quebec Nash-LaFayette Reg'd, ont l'avantage d'avoir à leur crédit de nombreuses années de contact intime avec les acheteurs et propriétaires d'automobiles de ce district et ils se sont fait une foule d'amis sincères. Ils se sont acquis une enviable réputation pour leur honnêteté et l'excellence du service qu'ils ont donné dans le domaine de l'automobile.

La nouvelle organisation de la Quebec Nash-LaFayette Reg'd, est bien outillée pour servir les propriétaires et acheteurs des voitures Nash et LaFayette. Son établissement, situé dans un endroit central, devient un superbe quartier général, propre et joli pour les ventes et le service, possédant une belle salle de montre et d'amples facilités de service.

"Je constate depuis longtemps que l'agence Nash constitue la franchise la plus désirable de l'industrie", a dit M. Beaudoin en parlant de l'annonce de la nomination de sa maison comme distributrice. "Cette conviction est devenue une certitude lorsque j'ai vu les progrès accomplis cette année par Nash et LaFayette et lorsque j'ai jeté un premier coup d'oeil sur les modèles Nash et LaFayette de cette année avec leur style flambant neuf et leurs merveilleuses qualités de performance. Du moment que j'ai vu les nouveaux modèles Nash, ça été Nash pour moi et rien d'autre. Et lorsque en outre de mon plaisir d'avoir examiné la nouvelle ligne, j'ai aperçu les progrès réalisés par la voiture LaFayette au cours de sa première année dans le domaine des bas prix, j'en suis venu à la conclusion que la franchise Nash constituait le gros prix dans l'industrie automobile.

"J'ai l'intention de faire partager ma bonne fortune à mes nombreux amis et clients en leur offrant les meilleurs facilités de vente et de service que j'aie à ma disposition".

THETFORD - MINES

Naissances. — M. et Mme Charles Grondin, née Marie-Rose Lessard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a été baptisé le 13 février sous les prénoms de Joseph, Girard, Raymond. Parrain: Clément Lessard; marraine: Généria Lessard.

—M. et Mme Ernest Landry, née Julienne Jacques, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a été baptisé le 13 février sous les prénoms de Joseph, Fernand, Marcel. Parrain: Abraham Jacques; marraine: Rose-Anna Pellerin.

—M. et Mme Louis Ruel, née Yvette Thibodeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 13 février sous les prénoms de Marie, Gaétane, Doris. Parrain et marraine: Vital Thibodeau et Georgianna Fecteau grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Wellie Métivier, née Léonie Lamontagne, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 15 février sous les prénoms de Marie, Jeannine, Pierrette. Parrain et marraine: Lionel Lamontagne et Jeanne Lamontagne, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Georges Bolduc, née Rosée Marquis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 17 février sous les prénoms de Marie, Raymonde, Francine. Parrain: Georges Leblond; marraine, Rose-Anna Lachance.

—M. et Mme Lucien Gosselin, née Rose-Aimée Turgeon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 17 février sous les prénoms de Marie, Pierrette, oLuise. Parrain: Hervé Hébert; marraine: Lucienne Turgeon, tante de l'enfant.

—M. et Mme Henri Leroux, née Juliette Paradis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 18 février sous les prénoms de Marie, Jeanne-Mance, Huguette. Parrain et marraine: Eusèbe Leroux et Florida Duval, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Arthur Arguouin, née Marie-Ange Hébert, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, qui a été baptisée le 24 février sous les prénoms de Marie, Elvise, Mira. Parrain: Emery Argouin; marraine: Alice Gagnon.

—M. et Mme Alfred Perron, née Cécile Morin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 25 février sous les prénoms de Marie-Anne, Rose-Hélène, Lisette. Parrain: Gérard Perron; marraine: Annie Roy oncle de l'enfant.

—M. et Mme Gaston Landry, née Régina Lacroix, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a été baptisé le 28 février sous les prénoms de Joseph Bernard Daniel. Parrain: Gabriel Landry; marraine: Elzina Beaudoin, oncle de l'enfant.

A St-Maurice. — M. et Mme Ernest Mayois, née Arménia Corriveau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée le 12 février sous les prénoms de Marie, Huguette, Danois, Gervaise. Parrain et marraine: Adrien Corriveau et Marie Corriveau, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Charles Dubuc, née Alice Vachon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a été baptisé le 20 février sous les prénoms de Joseph, Eddy Denis. Parrain et marraine: Philippe Trépanier et Rose-Aimée Vachon, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Arthur Dubuc, née Véronique Grondin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a été baptisé le 25 février sous les prénoms de Joseph, Stanislas, (Lionel. Parrain: Stanislas Bolduc; marraine: Adéline Grondin, représentés par Julien Dubuc et Sophronie Dubois, oncle et tante de l'enfant.

Décès et funérailles de M. Thomas Labranche. — Lundi dernier à 8 heures eurent lieu en l'église St-Alphonse de Thetford parmi une nombreuse assistance de parents et d'amis les funérailles de M. Thomas Labranche décédé à sa résidence à l'âge de 67 ans et 7 mois.

Pour la circonstance le temple religieux avait revêtu ses parures de deuil.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Gédéon Sauvageau qui chanta aussi le service.

Portaient la dépouille: MM. Edouard Lessard, Joseph Simonneau, Ludger Gagné, Honoré Poulin.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: Son épouse, née (Délia St-Laurent); huit fils: Thomas, Albert, Adélard, Jeffrey, Alfred Louis, Mathias, Félix; deux filles: Mme Joseph Royer (Adélia), Mlle Eugénie Labranche; ses belles-filles: Mme Thomas Labranche (Lauréa St-Laurent) Mme Alfred Labranche (Adrienne Jacques) de Plessisville, Mme Jeffrey Labranche (Floriana Larivière) de Montréal; Mme Adélard Labranche (Marie-Louise Roy); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Joseph Demers, M. et Mme Ephrem St-Laurent, MM. Delphis et Adélard St-Laurent de Montréal, M. et Mme J.-B. Dubois de Leeds, Mme Charles Labranche, Mme Honoré Labranche.

Assistaient aux funérailles: Mme oLuis Fréchette de Coaticook, M. et Mme Jean Hébert de Sherbrooke, MM. Napoléon et Charles Fortier de St-Pierre Baptiste, M. et Mme Napoléon St-Laurent, M. et Mme Odilon St-Laurent, M. et Mme Léonard Couture, M. et Mme Eddy Fredette, M. et Mme Wilfrid St-Laurent, M. Emile St-Laurent, M. et Mme Arthur Deblois, M. et Mme Romulus Vachon, M. et Mme William Labranche, M. Irénée Labranche, Mlles Adrienne, Simonne et Rita Demers, M. et Mme Edouard Lessard, M. et Mme O. Jalbert, M. et Mme Phillas Poulin, M. et Mme Firmin Roy, la famille Ludger Gagné, la famille Aimé Morency, la famille O. Roy, la famille V. Turmel, la famille L. Gourde, la famille J. Beaumont, la famille Eugène Martel, les familles E. Simonneau, W. Landry, E. Turcotte, Jos. Demers, A. Roussin, Edouard Roussin, A. Dion, E. Dumas, D. Drouin, T. Turcotte L. Bizier, P. Marcoux, C. Dodier, F.-X.-A. Roy, Jos. Roberge, T. Genest, M. et Mme Jos Huot, M. et Mme W. Roberge, E. St-Laurent, M. M. N. Labranche, D. Plante, A. Royer, M. et Mme A. Jalbert, A. Royer, M. et Mme H. Jalbert ainsi que plusieurs autres dont les noms nous manquent

M. LUCIEN DROLET
président de l'Association des Marchands d'Automobiles de Québec, Inc., et de J.-L. Drolet Ltée., distributeurs des voitures Chevrolet et Oldsmobile pour Québec.

La famille reçut aussi de nombreuses marques de sympathie aux membres de la famille éprouvée. L'Evénement offre ses plus sincères sympathies.

Funérailles de M. Etienne Duchesne. — Vendredi le 22 février à 8 heures eurent lieu en l'église St-Alphonse, les funérailles de M. Etienne Duchesne décédé à l'Hôpital St-Joseph de cette ville à l'âge de 25 ans.

Le défunt laisse dans le deuil: son père, M. Joseph Simard; deux frères: MM. Napoléon et Rosaire Duchesne; sa tante: Mme Etienne Breton; ses oncles: M. Charles Deblois, M. Alfred Veilleux, M. William Veilleux.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Sauvageau qui chanta aussi le service.

La croix de Tempérance était portée par M. Gérard Roy et M. Paul-Emond portait le Drapeau du Sacré-Coeur.

Les porteurs de la dépouille: MM. Alphonse Roy, Georges Côté, Robert Picard, Gérard eVrmette.

Suivaient le cortège: MM. Charles Deblois, Edouard Simard, Achille Breton, Emile Fréchette, Arthur Jacques, Ernest Vaillancourt, Joseph, aTrdif, Arthur Deblois, Arthur eVilleux, Noel Gilbert, Albert eVilleux, Joseph Auclair, Gérard Gonthier, Lucien Rémillard ainsi que plusieurs autres dont les noms nous manquent.

L'Evénement offre aux membres de la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

Mlle Alida Leblond est fêtée. — Lundi dernier plusieurs amies se réunissaient à la demeure de M. et Mme Stanislas Leblond pour fêter Mlle Alida Leblond à l'occasion de son prochain mariage.

Les invités étaient: Mlle Alida Leblond, l'héroïsme de la fête Mmes Archélas Morin, Alfred Perron, Omer Perron, Rosario Pinel, Armand Croteau, Stanislas Leblond, Irénée Grégoire, Girard Bollard, Joseph Nolet, Edmond Isabelle Archélas Lefebvre, Alfred Pinel, Mlles Antoinette Routhier, Yvonne Poulin, Blanche Couture, Alice St-Hilaire, Cécile Drouin, Laurette Bissonnette, Rose Bergeron, Blanche Cyr, Alice Vallières, Donalda Lamothe, Alice Girard, Anita Goulet, Bertha Leblond, Aline Leblond, Dorothée Drouin, Florence Leblond, Héléna Allaire, Blanche Fillion, Simonne Lefebvre, Marguerite Cookson, Cécile Paquet, Rose Cookson, Jeannette Morin, Irma Cookson, Joséphine Setlakson, Iréne Simard, Marie Paule Leblond, Bertha Goulet, Marie-Ange Gagné, Juliette Grondin, Laurette Simard, Cécile McGee, Jeanne d'Arc Bilodeau, Gemma Paquet, Emilienne Simard, Mlles Patricia Paquet, Lilliane Binet, Simonne, Cécile Lessard, Laughrea, Rose Laplante, Rachel Loignon, Lucille Loignon, Alice Gagnon, Blandine Gagnon, Madeleine Cyr, Isabelle Hébert, Réjeanne Hébert, Rosa Loignon, Blanche Trépanier, Iréne Lehoux, Carmen Morin, Gertrude Roy, Pierrette Morin, iRta Leblond, Antoinette Lefebvre, Annette Cookson.

Une adresse fut lue par Mlle Irma Cookson. Une adresse fut lue par Mlle Irma Cookson. On présenta comme cadeau une jolie couverte de laine et un set de vaisselle.

Durant la soirée il y eut chant musique et divers amusements. Un goûter fut servi par Mlles Antoinette Lefebvre, Annette Cookson, Oram Leblond et Gérard Morin. Tous se quittèrent tard dans la soirée et emportant un bon souvenir de cette belle réunion.

Va-et-vient. — M. Georges-H. Hébert de Granby était de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. Jean Morissette de Ste-Marie de Beauce rendait visite à sa soeur Mlle Madeleine Morissette jeudi dernier.

—M. J.-A. Patry représentant de l'Evénement passait la fin de semaine en notre ville.

—M. J.-A. Bourque passait le dimanche dans sa famille à East-Angus.

—Le RAvérend Frère Directeur du Collège La Salle est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Jos.-T. Beaudoin est de retour d'un voyage de quelques jours passé aux Etats-Unis.

—Mlle Huard, de Sherbrooke passait la fin de semaine chez sa soeur Mme Robert Chamberland.

—M. W. Roberge est de retour d'un voyage d'affaires à Sherbrooke.

M. LOUIS MORISSET,
de Morisset & Frère, distributeurs des Autos Dodge et DeSoto, dont les salles de vente sont situées à 337, Prince-Edouard, Québec.

IMPORTATEURS

Le Canada a exporté des automobiles dans les pays suivants durant l'année 1933: Australie, Grande-Bretagne, Afrique-Sud, les Indes, les Bermudes, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique orientale, les établissements du Détroit (British Straits Settlements), la Rhodésie, l'Afrique occidentale, Hong Kong, l'Afrique portugaise, la Belgique, Terre-Neuve, Aden, Malte et plusieurs autres moins importants.

Cordiale bienvenue

à toutes les dames et les messieurs qui visiteront notre brillant

SALON d'AUTOMOBILE

d'ici à samedi, soir *inclusivement*

MANEGE MILITAIRE
GRANDE-ALLEE

Visitez le pageant de l'auto de 1935. Assistez au triomphe de la technique automobile moderne.

ADMISSION : adultes 25c ; enfants 10c

OUVERT DE 10 h. A.M. à 10 h. 30 P. M.

publié par :

L'Association des Marchands d'Autos de Québec Inc.

LE DODGE *Nouvelle-Valeur*

INDEFECTIBILITE • BEAUTE
CONFORT • VITESSE • ÉCONOMIE

Faites une randonnée dans le Dodge Nouvelle-Valeur ... Vérifiez les faits et étudiez les caractéristiques tout en jouissant du Roulement Airglide.

LUXE ET CONFORT d'une grosse voiture, performance brillante et roulement doux — et économie réelle — vous pouvez vous procurer tout cela dans le domaine des bas prix.

Le Dodge Nouvelle-Valeur est nouveau de A à Z — et les ingénieurs de Dodge y ont incorporé des douzaines de caractéristiques qui lui donnent une sur-valeur. Parmi ses 95 perfectionnements fondamentaux vous trouverez des caractéristiques qui vous épargneront nos pas des sous, mais des dollars.

Les perfectionnements incorporés dans le moteur Dodge "Red Ram" vous donnent une nouvelle performance . . . un fonctionnement soyeux . . . plus de robustesse et l'indéfectibilité dans son sens le plus strict. Ses principes techniques vous assurent la plus haute économie en huile et essence.

Dodge vous donne des freins hydrauliques à double cylindre perfectionnés, démontrés insurpassables par trois millions de propriétaires. La fameuse carrosserie Dodge tout-acier fut introduite par Dodge il y a plus de 20 ans. Elle a été perfectionnée, depuis, d'année en année, et aujourd'hui sa supériorité est indiscutée. Dodge vous donne le montage du moteur avec Pouvoir Flottant — breveté ! . . . impossible de l'imiter ! Dodge donne une multitude d'autres avantages qui en font les voitures de plus longue durée, tout en assurant les frais d'opération et d'entretien les plus bas. L'élasticité du "Roulement Airglide" supprime les causes de fatigue. Le "Contrôle Synchromatique" rend la conduite plus facile.

Ce Dodge Nouvelle-Valeur est fabriqué en vue de vous donner le maximum en style, confort, indéfectibilité et économie — cependant il est au rang des voitures se vendant aux prix les plus bas.

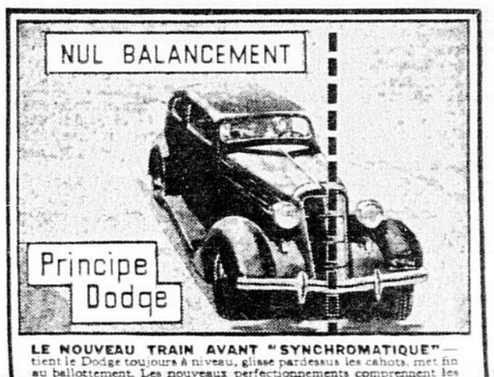

LE NOUVEAU TRAIN AVANT "SYNCHROMATIQUE" — tient le Dodge toujours à niveau, glisse pardessus les cahots, met fin au ballottement. Les nouveaux perfectionnements comprennent les ressorts multilamés et extra-flexibles — le nouveau "Levelator" du roulement — des amortisseurs de chocs à double effet. Rouler, maintenant, c'est réellement glisser!

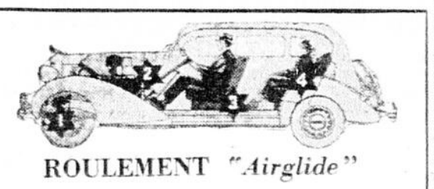

ROULEMENT *"Airglide"*

1. Le "Levelator" Dodge et les ressorts Multilamés mettent fin au ballottement.
2. Le moteur "Red Ram" est avancé de 8 pouces afin de permettre une répartition du poids égale sur les quatre roues.
3. Le plancher est baissé de 3½ pouces afin de donner aux sièges la hauteur d'un fauteuil de salon.
4. La banquette arrière avancée de 6 pcs. Les occupants sont à l'avant de la "ligne de chocs".

VOUR ETES MAINTENANT BERCES ENTRE LES DEUX PONTS

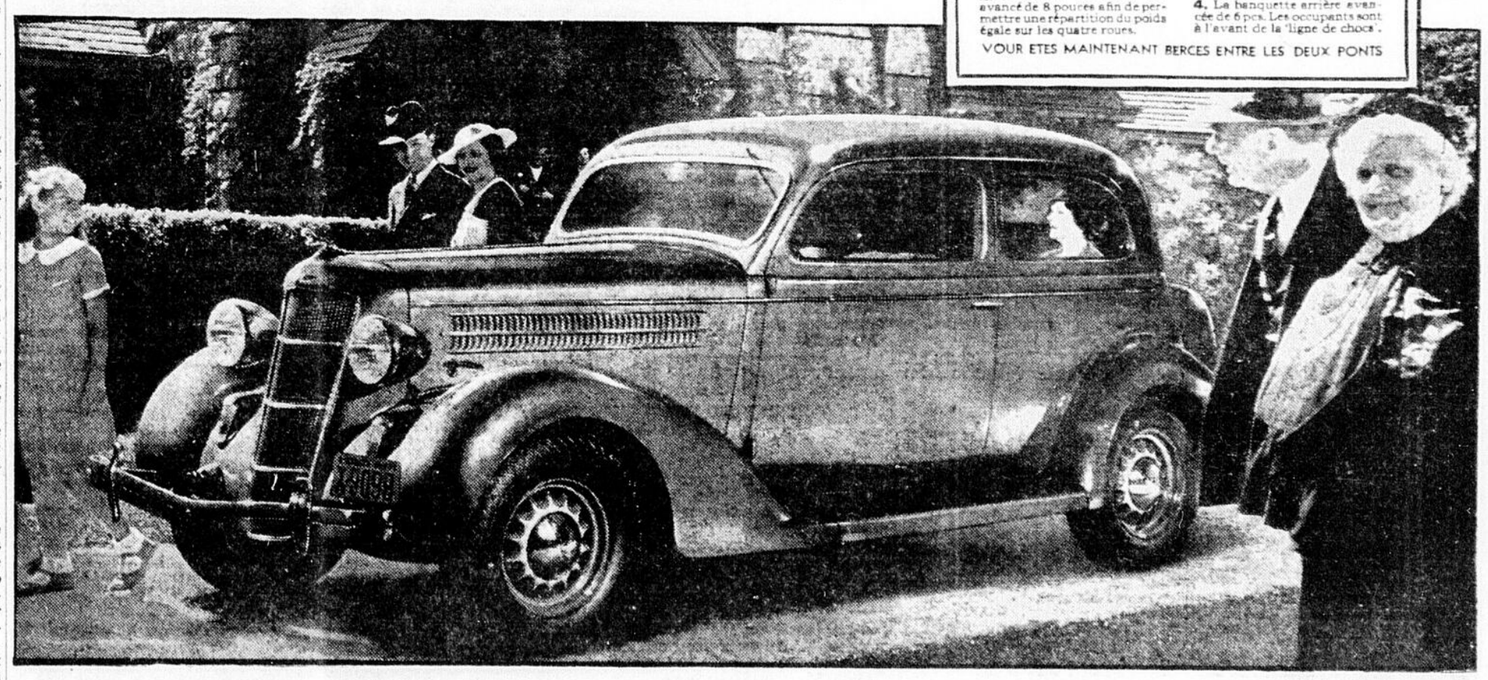

DODGE *Nouvelle-Valeur*

LIVRÉE À QUEBEC CITY POUR UN PRIX AUSSI BAS QUE

$894

Rien à ajouter que la licence

VOYEZ-LE AU SALON DE L'AUTO

DISTRIBUTEURS QUEBEC

MORISSET & FRERE

337 Prince-Edouard (Coin Caron) Tél. 7158

GERARD DUMONT, 3 rue Gauvreau, Lévis.

LABRIE & FRERE, St-Charles, Co. Bellechasse.

L. MAYRAND, Deschambault, Co. Portneuf.

PHILIPPE BIRON, Ste-Croix, Co. Lotbinière.

LUDOVIC COUTURIER, LA MALBAIE, Co. Charlevoix.

ROD. MARCOTTE, St-Georges, Co. Beauce.

Charlie Conacher est assuré de terminer en tête des scoreurs de la N.H.L.

D'une nuit à l'autre

Un précieux trophée.

M. W. J. Lynch, président des Kent Golf Links, vient de recevoir une pièce d'argenterie aussi précieuse que riche.

C'est un superbe trophée que Son Altesse Royale le Duc de Kent a tenu à offrir personnellement au club du Kent, et qui sera présenté chaque année au vainqueur du tournoi d'invitation du Kent qui est ouvert aux golfeurs amateurs, et sanctionné par la P. Q. G. A.

De tous les trophées en compétition au Canada, celui du Duc de Kent sera évidemment celui que les amateurs convoiteront le plus.

Que le président, les officiels et les membres du Kent nous permettent de les féliciter de l'insigne honneur que vient de leur faire S. A. R. le Duc de Kent.

On veut acheter l'Arena?

Un groupe de sportsmen et d'hommes d'affaires de cette ville, dont quelques-uns seraient en relations assez intimes avec la direction du club Québec, serait disposé à acheter l'Arena, à la fin de la présente saison de hockey.

C'est une nouvelle que j'ai apprise hier mais je ne puis vous certifier si elle est vraiment sérieuse.

Il parait même que ces messieurs auraient l'intention de faire subir à la bâtisse d'importantes transformations au cours de la saison d'été et de porter à sept mille le nombre des sièges.

J'ai essayé de communiquer avec les deux propriétaires actuels de l'Arena, MM. Demers et Côté. Je n'ai pu rejoindre que M. Côté. Voici ce qu'il m'a déclaré:

—"Nous avons considéré certaines propositions de vente, l'an dernier, et je dirai même que nous avions consenti à donner une option. Mais ce projet est à l'eau.

—"Cette année, personne ne nous a encore "approchés" mais je puis vous dire—et mon associé est certainement de mon avis—que l'Arena est à vendre, pourvu que nous trouvions notre prix, car ce n'est pas une proposition payante".

Interrogé à ce sujet, Lucien Garneau, le vice-président des Castors, a dit qu'il ne sait rien du projet. "Naturellement, déclara-t-il, si un groupe veut acheter l'Aréna pour l'agrandir et l'améliorer, nous ne nous y opposerons certainement pas".

Au fond d'un tiroir!

En faisant le ménage de mon bureau hier, j'ai trouvé une lettre qu'un "sportsman" anonyme m'avait adressée au début de janvier. En la relisant, je l'ai trouvée si amusante, que j'ai pensé vous en donner un extrait. Evidemment, je vous ferai grâce du langage de basse-cour qu'employait ce "sportsman", mais, dans ce que je vais vous donner, il y en a suffisamment pour vous édifier. Tenez-vous bien!

. . . .

"T'as pas honte de mentir comme tu fais et d'"amplir" le "publique" avec tes écrits. Pour quoi "fère" que tu "dit" que le Québec a un club pour "débatte", "quant ont sait" quia pas de franchisse.

"Tu fais ben mieux de tenir tranquille car cé moé qui va t'arrange espèce de menteur....

Brrrr! La lecture de cette lettre m'a tellement bouleversé que je me demande si c'est bien vrai... que le Québec va détailler ! !

Je me demande aussi si mon "sportsman" est toujours dans les mêmes dispositions! Ce pauvre bougre était certainement enragé en commençant la nouvelle année!

L'Arena de Rimouski.

Le "Progrès du Golfe" du huit mars disait ceci ,au sujet du projet de la construction d'un Arena, à Rimouski:

"On en parle depuis dix ans, mais cette fois les promoteurs semblent vouloir mener la chose à bonne fin.

"Personne, je crois, n'a d'objections sérieuses au projet si ce n'est ceux qui, pour assister à une partie de hockey, passaient dans deux ou trois pieds de neige, enjambaient les clôtures pour ne pas passer par l'entrée principale et payer la modique somme de vingt-cinq sous.

"Je pense déjà au plaisir que j'éprouverai à suivre attentivement et à l'abri des intempéries, une partie de hockey. Nous y verrons, et plus nombreuse, la gent féminine; et sa présence sera, dans le jeu des nôtres, un atout de plus".

Cet article confirme la nouvelle que nous avons publiée dans notre édition de mardi dernier.

J'espère que l'excellent notaire Eudore Couture nous fera bientôt le plaisir de nous dire si les promoteurs de l'Arena de Rimouski vont toujours de l'avant.

LIONEL LeBEL.

LIGUE INDEPENDANTE

Les amateurs d'anneaux trouveront avec plaisir le rapport des parties jouées dans la classe "B", mercredi, le 6 mars dernier.

Orange Québec 5627 vs Notaire Hamel 6029. Maj. pour le Hamel 402 points.

Jos. Garneau, de l'Orange et E. Lamontagne, des "Pros" se signalèrent avec 1155 et 1121.

Claire-Fontaine 5026 vs St-Germain 5436. Maj. St-Germain 410 points. Les meilleures parties furent enregistrées par P. Bélanger et G. Huot avec 921 et 1139.

M. Nationale 5431 vs St-Jacques Inc. 5652. Maj. St-Jacques Inc. 221 points. Les vedettes de la soirée furent L. Garant, des "Boulangers" et Eugène Paquet, des "Incorporés" avec 1040 et 1107.

Classe "C"

La classe "C" commencera les opérations de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec en présentant son programme hebdomadaire qui comprendra les parties suivantes, à savoir.

Les "Marchands de Charbon" de l'ami Ernest visiteront les "Incorporés" de St-Jean-Baptiste à 292½, rue St-Olivier.

Les "Professionnels" du dévoué Notaire Hamel se rendront se désaltérer à la claire fontaine de M. Henri Toussaint à 69½, rue St-Luc.

Le brillant ailier droit des Toronto Maple Leafs a dépassé sa performance de l'an dernier. — Il a 32 buts et 21 assists, pour un total de 53 points. — L'an dernier, "Chuck" fit 52 points. — Un autre record à battre ! — La cédule tire à sa fin. — Dans la section Internationale, les clubs termineront dans l'ordre suivant : Toronto, Maroons, Canadiens, Americans et St-Louis.

DURE LUTTE ENTRE BOSTON, CHICAGO ET RANGERS

Montréal, 12. (P.C.) — Le gros Charlie Conacher, sensationnel ailier des Toronto Maple Leafs, a dépassé son record de l'an dernier, la semaine passée. Il est encore le premier scoreur de la N.H.L. et est certain de terminer la saison au premier plan.

Ayant scoré 4 buts dans une seule partie, pour égaliser le record de la saison à ce sujet, Conacher se donna un total de 5 points, la semaine dernière. Il a maintenant 32 buts de comptés, soit le même nombre que l'an dernier, et 21 "assists", soit un de plus. Il a un total de 53 points en 45 parties à comparer avec 52, l'an dernier, en 48 parties.

Un autre point d'ici à la fin de la cédule régulière donnera à Conacher le plus haut total de l'histoire de la N.H.L., à l'exception de l'année 1929-30 alors que les règlements permettaient aux avants de passer la ligne bleue d'offensive avant le joueur qui avait la rondelle en sa possession. Cette année-là, Cooney Weiland, alors avec le Boston, y alla de 43-30—73 : voilà un chiffre qui ne sera probablement jamais égalé à moins que les règlements ne soient drastiquement modifiés.

N. de la R. — La cédule régulière de la N.H.L. tire donc à sa fin. Comme question de fait, elle se terminera mardi soir prochain.

Dans la division internationale, les dernières parties ne pourront, en aucune façon, affecter le standing des clubs, qui se classent comme suit :

1—Toronto
2—Maroons
3—Canadiens
4—Americans
5—St-Louis

x x x

Dans la division américaine, la bataille n'est pas encore terminée. Boston est en tête avec 44 parties jouées, et un total de 54 points. Il n'a donc qu'une partie et demie en avant du Chicago qui, comme lui, a encore quatre parties à jouer. Les Rangers sont en troisième position, avec une demi-partie seulement en arrière des Black Hawks, mais avec une partie de moins à jouer. Il n'est pas question du Détroit, qui est toujours dans la cave, 9 points en arrière du club de Lester Patrick.

Voici le standing officiel de la ligue, ce matin :

Division Internationale

	J	G	P	N	PP	PC	Pt
Toronto	45	27	14	4	146	105	58
Montréal	45	23	18	4	119	89	50
Canadiens	43	17	20	6	94	123	40
Americans	45	12	25	8	95	133	32
St Louis	46	10	30	6	80	137	26

Division Américaine

	J	G	P	N	PP	PC	Pt
Boston	44	24	14	6	116	98	54
Chicago	454	23	16	5	101	78	51
Rangers	45	22	17	6	128	125	50
Détroit	45	17	21	7	115	106	41

YMCA AUJOURD'HUI

4.15 - 5.15 P.M.—Classe de Culture Physique et de Natation des Ecoliers.
5.30 - 6.00 P.M.—Classe de Culture Physique des Hommes d'Affaires.
6.15 P.M.—Souper Hebdomadaire du Y's Men's Club.
8.30 P.M.—Classe de Culture Physique des Jeunes Gens.

Nous donnons ci-dessous un compte rendu des parties de Volleyball, jouées samedi soir dernier, au Y. M. C. A., dans la ligue Intérieure du "Y".

Le Chiclets a défait le Life Savers au score de 8 à 3

Le Chiclets s'est assuré des première, troisième, quatrième et cinquième parties au score de 15-9, 15-9, 15-4 et 15-12 tandis que le Life Savers réussissait à s'emparer de la deuxième au score de 15-7.

Après les parties de samedi soir dernier, le classement des équipes se lit comme suit :

Clubs	PJ.	PG.	PP.	Pts
Aromints	6	4	2	8
Chiclets	5	4	1	8
Juicyfruits	6	2	4	4
Life Savers	5	1	4	3

Une autre partie sera jouée demain soir, à 8 heures et mettra aux prises l'Aromints et le Chiclets.

SOIREE "INTERNATIONALE"

M. R. E. G. Davis, secrétaire du conseil national de la section canadienne du Y. M. C. A., sera le conférencier d'honneur, ce soir, au Y. M. C. A.

A l'occasion de la visite de cet officiel distingué, les autorités du "Y" local ont organisé une "soirée internationale" pour... ce soir, à laquelle sont conviés les membres du "Y" et... leurs compagnes, de même que tous ceux qui s'intéressent à la fraternité et à la bonne entente internationale.

Le dîner sera servi à 6 heures 15 précises. Un programme fort attrayant a été préparé pour la circonstance, et la salle de l'Association a été décorée avec sobriété, mais avec goût.

M. Davis est évidemment très bien qualifié pour parler de l'oeuvre internationale du Y. M. C. A.. Il ne fait aucun doute qu'il saura se rendre fort intéressant.

Ce dîner-causerie sera sous le patronage du "Y's" Men's Club".

GRAND FESTIVAL SPORTIF CE SOIR AU PROFIT DE LA PAROISSE "SAINT-JOSEPH"

Le programme offert comportera des numéros nombreux et variés. — L'Hebdo-Laval et le Silver Granite se rencontreront dans une des parties de hockey.

PRIX D'ADMISSION TRES POPULAIRE

Avec le prix si minime de 25 sous d'entrée, nul doute que tous les sportsmen de Québec se donneront rendez-vous à l'Arena ce soir pour passer une agréable soirée tout en faisant la charité, car on se rappellera que la soirée sportive est donnée au bénéfice de la paroisse St-Joseph.

Ce festival sera rehaussé par la présence de M. l'abbé Israel Laroche, curé de la paroisse, accompagné de MM. les vicaires de la cure.

Des invitations officielles ont aussi été adressées à M. J.-E. Grégoire, maire de la cité, de même qu'aux présidents de l'Union Diocésaine des Gardes, de l'A. C. J. C., et de l'Union Locale des Raquetteurs.

M. Sylvio Marceau, le donateur du trophée mis en compétition entre l'Hebdo-Laval et le Silver Granite, a accepté de mettre la rondelle au jeu.

Les clubs de raquettes de Québec ont organisé une parade pour escorter la Reine des Raquetteurs jusqu'à l'Aréna où elle figurera au programme dans un numéro de patinage de fantaisie.

Nous avons aussi déjà annoncé qu'il y aura course en raquettes, patins, vaudeville et principalement deux grandes joutes de hockey.

Les juges des courses seront MM. Elie Petitclerc, président de l'Union des Raquetteurs de Québec, accompagné de MM. John Clark, Rosaire Myrand et Ernest Pelletier.

Ceux de la course de l'A. C. J. C. seront M. Wheeler Dupont, avocat et 1er vice-président du comité régional, assisté de MM. Jean-Louis Delisle, président du Cercle Caseault de l'Université Laval, St-Geo. Matte, trésorier du comité régional, et Armand St-Cyr, président du Cercle Raymond-Marie, de St-Malo.

La course des Gardes Diocésaines sera jugée par M. Jules Gingras, président de l'Union Diocésaine des Gardes Paroissiales, avec MM. Ferland, président de la Garde Dollard, Geo. Clément, président de la Garde Jeanne d'Arc, et M. Geo. Beaulieu, commandant de la Garde St-Jean-Baptiste.

M. Henri Petit, président du Cercle Gérard Raymond de l'A. C. J. C., de St-Joseph, a bien voulu offrir une coupe aux coureurs des cercles de l'A. C. J. C. de Québec.

Il y aura aujourd'hui à cette occasion un "tag-day" toute la journée au bénéfice de la paroisse St-Joseph. Encourageons les oeuvres paroissiales tout en se récréant.

Alphonse Martineau et Lucien Lachance ont offert leurs services gratuitement pour arbitrer les deux parties de hockey.

Note importante : — Ce grand festival sportif débutera à 8 heures 30 précises.

Le rassemblement des raquetteurs pour la parade qui les mènera au festival qui aura lieu ce soir à l'aréna, se fera à 7 heures 45, à l'A.S.Q., 1090, St-Vallier. Tous les clubs de l'Union Locale sont invités à prendre part à ce gala sportif qui est organisé au profit de la paroisse St-Joseph. La Reine du Patinage prendra part à la parade qui suivra les rues St-Vallier, St-Joseph, de la Couronne et Parc Victoria. Elle sera escortée des raquetteurs et de chars comiques.

Après le festival, il y aura réception au chalet du Frontenac, au parc Victoria.

"SPORTRAITS"

par Chuck Templeton

Gregerson vs Lacasse

Lundi soir prochain, au National, Greggy Gregerson, le protégé de Sam Gibbs qui a décroché le championnat poids-mouche canadien en knockoutant le champion Aurélien Lamothe, défendra son titre contre Raoul "Kid" Lacasse, de Drummondville, qui est maintenant sous la tutelle de Gene Létourneau.

Lacasse est ce jeune pugiliste qui a knockouté Lamothe à deux reprises, dans des batailles "au-dessus du poids".

La bataille est cédulée pour dix rondes.

x x x

Dans la semi-finale de huit rondes, le sensationnel Joe Marsh donnera à Battling Hénaire une chance de prendre sa revanche. Marsh, qui s'est acquis une excellente popularité, lors de ses débuts locaux, sera certainement bien accueilli par le public lundi soir.

Le promoteur de la soirée sera M. R. Dion.

LE BADMINTON CHEZ LES C. C.

Voici les résultats des parties jouées hier soir, dans le tournoi de badminton du club des Chevaliers de Colomb, Conseil Laval 2721.

S. Desrochers défait J. Lacasse 17-14, 8-15, 15-8.

Mlle T. Giguère défait Mlle J. Langlois 6-11, 11-6, 11-9.

D. Pouliot défait L. Maranda 15-8, 15-0.

Mlle M. Paquet défait Mlle L. Pouliot 11-8, 11-5.

Voici la cédule pour ce soir :

7.30 J. P. Robitaille vs O. Sylvain
8.30 Mlle C. Emond vs Mlle A. Harris.
9.00 Mme L. Jobin vs Mme J. Côté.
9.30 Mlle C. Pouliot vs Mme H. Auger.
10.00 Mlle C. Langlois vs Mlle B. Noel.

LES QUILLES A LA BRASSERIE BOSWELL

Les quilleurs de la Brasserie Boswell sont toujours en activités. Nous publions ci-dessous le résultat des dernières parties qui furent jouées samedi dernier. Renaud enregistra la meilleure partie simple avec 155 tandis que Carswell réussissait le meilleur total avec 683.

Straight Ale:

Bédard	124	111	142	127	136	640
Petit	112	119	110	142	99	582
Boucher	125	109	90	89	101	514
	361	339	342	358	336	1736

Green Label:

Giroux	100	93	134	94	110	530
Gagné	100	108	94	107	120	529
Fiset	148	113	101	99	116	583
	348	313	335	300	346	1642

Straight Ale : 4-1.

Export Porter:

Sauvageau	99	95	69	110	113	490
Renaud	155	117	155	124	112	653
D'Amours	112	122	135	110	120	599
	366	334	359	344	345	1742

Draught Ale:

Carpenter	97	130	96	131	130	594
Bélanger	101	131	110	131	118	591
Palardeau	90	113	150	116	95	564
	288	374	356	388	343	1749

Export Ale : 3-2.

Cream Porter:

Mecteau	139	100	116	126	118	599
Carswell	152	102	111	78	137	580
Lacroix	97	84	76	112	105	474
	388	286	303	316	360	1653

Export Ale:

Carswell	129	156	127	152	119	683
St-Pierre	98	114	86	90	113	501
McCord	104	122	105	107	127	565
	331	392	318	349	359	1759

Export Ale : 3-2.

CONCOURS DE POOL

L'organisation du tournoi de pool de l'Association Sportive de Québec se continue, et l'on croit que ce sera un franc succès.

Ce concours réunira les plus forts joueurs de la ville et du district qui n'ont jamais concouru pour un championnat. La cédule débutera lundi soir prochain. La fermeture des entrées se fera le 16, deux jours avant. Les parties seront de 100 points et les finales seront de 250 points.

Une jolie coupe est le principal enjeu du tournoi et il y aura différents autres prix pour ceux qui se rendront en semi-finale.

C'est un tournoi éliminatoire, et les joueurs gagnants de chacune des rondes pourront participer à la continuation du concours.

Qu'on s'enregistre au plus tôt. On peut le faire en s'adressant à l'Association Sportive de Québec, 1090, rue St-Vallier, tél. 2-0215. Le prix d'entrée est de 25 sous.

LE FESTIVAL DE SILLERY

Le festival sportif annuel de Sillery aura lieu dimanche. Un programme fort varié a été préparé, dont le clou sera évidemment la course de chiens de 14 milles, pour attelages de deux à trois chiens. Il y aura aussi une course de 5 milles pour attelages à un seul chien, et tout probablement une bonne partie de hockey, si la glace est encore en bonne condition.

Voici les performances établies à Sillery, pour les courses de chiens :

2 à 3 chiens — 14 milles :

1931—R. Pouliot	59.05
1932—Emile Martel	48.52
1933—Almanzor Hardy	47.20
1934—Almanzor Hardy	51.12

1 chien — 5 milles :

1928—J. Sommerville	25.30
1929—J. Sommerville	30.13
1930—A. Picard	22.15
1931—J. Sommerville	28.25

Antonio Lelièvre, organisateur en chef du dog-derby international, est l'organisateur de ce festival.

BROWNS VAINQUEURS

Miami, Floride, 12. — (P.A.) Bien qu'ils furent tenus à 3 coups sûrs par 4 lanceurs des Giants dont Hal Schumacher et Leroy Parmelee, les St. Louis Browns battirent les Giants au score de 2 à 1, hier, dans une partie d'exhibition de 12 manches.

St. Louis	001000000001	2	3	1
Giants	000000010000	1	6	2

Andrews, Weiland, Coffman et Hemsley ; Grube, Schumacher, Parmelee, Smith et Leonard, Mancuso.

CAMPBELL A LE RHUME

Daytona Beach, Floride, 12. — (P. A.) Un mauvais rhume a forcé Sir Malcolm Campbell à garder le lit hier, à l'occasion de son 50ième anniversaire de naissance.

Il n'en reçut pas moins un grand nombre de cadeaux de ses amis : plusieurs poussèrent la complaisance jusqu'à lui offrir les plans les plus fantaisistes pour améliorer son "Bluebird".

COURSE DE CHIENS A BEAUPORT DIMANCHE

Une course de chiens du type "free-for-all" sera disputée dimanche après-midi, à Beauport.

La distance à parcourir sera de 2 milles et demi, et les "mushers" ne pourront avoir qu'un seul chien.

LE SALABERRY

Après avoir annulé au score de 3-3 avec la "Taverne Centrale" dans une partie très rapide le "Salaberry" de Beauport a ajouté une nouvelle victoire à son actif par une victoire sur le "Rousseau" de Limoilou au score de 7-2.

Le "Salaberry" lance un défi à tout club pour jouer à Beauport cette semaine. Inf. Jean-Paul Dion, tél. : 4-6835.

AU SILVER GRANITE

Le "Salaberry" de Beauport lance un défi au "Silver Granite" de la ligue des Bons Sports pour une partie devant être jouée à Beauport dimanche, le 17 mars.

On espère que le défi sera accepté. On est prié de communiquer avec Jean-Paul Dion, tél. : 4-6835.

CEDULE DU JOUR

La N. H. L.:
Canadien à Rangers.
Toronto à Montréal.
Americans à Boston.
Détroit à St. Louis.

Canaméricaine:
Aucune joute.

BANQUE ROYALE

Voici le résultat des dernières parties de hockey qui furent jouées dans la ligue mixte de petites quilles de la Banque Royale :

Equipe no 3 :

Mlle M. Mulroney	76	70	72	220
Dummy	75	75	75	225
Dummy	75	75	75	225
Ken. Baldwin	87	97	90	256
Dynes	78	95	75	248
	393	394	387	1174

Equipe no 7 :

Mlle G. Guay	77	72	65	214
Dummy	75	75	75	225
W. G. Hackett	87	82	113	282
Bob Smith	80	141	120	341
Len. Martel	106	90	98	294
	425	460	471	1356

Equipe no 7 : 3-0.

Equipe no. 3 :

Mlle I. M. Lane	54	65	82	201
Coulombe	106	171	115	389
A. U. Matte	80	125	125	330
Fern. Gingras	101	163	126	390
Dick Boucher	97	127	139	363
	438	651	584	1673

Equipe no 8 :

Mlle Ange Mulroney	102	87	70	259
Harry Kelsby	91	64	83	238
Dummy	75	75	75	225
Peanut Bradley	92	119	160	371
Fern. Turgeon	99	169	141	409
	459	514	529	1503

Equipe no 3 : 2-1.

Equipe no 2 :

Dummy	57	60	60	177
Langlais	157	107	112	376
Langlais	91	128	71	290
Pete Boudreau	102	136	111	349
Fred. Lefebvre	93	79	107	279
	500	510	461	1471

Equipe no 5 :

Mlle B. Hunter	57	65	78	200
L. G. Lambert	112	71	68	251
F. Coulombe	95	100	74	269
Cy. Bourdeau	75	75	71	221
Phil Lavallée	66	91	82	239
	405	402	373	1180

Equipe no 2 : 3-0.

Equipe no 6 :

Mlle R. O'Dowd	91	115	78	284
Ken Muise	106	77	124	307
Don McGaffey	69	93	58	220
Dummy	68	75	58	201
Buck Boucher	68	107	68	243
	402	467	386	1255

Equipe no 4 :

Mlle C. Hunter	98	59	68	225
Dummy	68	75	58	201
Bigaouette	91	86	88	265
Richard	88	94	111	293
R. Lessard	115	114	130	368
	461	428	463	1352

Equipe no 4 : 2-1.

DEFI DU ROUSSEAU

Le club de hockey Rousseau lance un défi à tout club pour jouer demain soir, et spécialement au Salaberry de Beauport, au Bienville, au St-Romuald, à l'A. C. J. C. et au St-Raymond. Pour toute information, s'adresser à R. Turcotte, 54, Côte de la Montagne, tél. 2-8066.

LES JEUNES CASTORS

Les Jeunes Castors ont défait le Notre-Dame des Victoires par 17 points à 16 dans une série de trois parties disputées sur la patinoire de l'Académie Commerciale. Les Castors ont ainsi décroché le trophée offert par M. J.-C. Morin.

UNE GRANDE COURSE EN RAQUETTES POUR LE TITRE AMATEUR DIMANCHE PROCHAIN

Neuf rapides coureurs sont inscrits à date dans la course en raquettes pour le championnat amateur de Québec. Ce sont Arthur Morency, Georges Bélanger, Alphonse Lanctôt, Hervé Couture, Maurice Moisan, Georges Kelly, Jos. Huard, et le toujours sensationnel Jos. Légaré. Il y en a un autre dont on ne donne pas le nom à présent.

Le vainqueur de cette grande épreuve décrochera le magnifique trophée offert par l'Association des Taverniers. Le coureur qui gagnera la course trois fois consécutives prendra définitivement possession du trophée.

Les personnes présentes recevront un programme - souvenir portant un numéro donnant droit au tirage d'un riche prix.

Le départ de cette course de 10 milles se fera à 2 heures précises à la Halle St-Pierre et l'arrivée se fera devant l'Association Sportive de Québec, rue St-Vallier.

UN CONCOURS DE SAUTS EN SKIS

Le club de skis des jeunes avait organisé, dimanche dernier, un concours de sauts en skis, au Parc des Champs de Bataille. Sept jeunes skieurs ont pris part à l'épreuve, qui a donné le résultat suivant :

ver.—Jacques Chalifour, 24 pieds, 8points sur 10.

3e.—Raymond Chalifour, 23 pieds, 5 points sur 10.

3e.—Robert LeBon et Pierre Côté, 21 pieds, 4 points sur 10.

4e.—Louis Chassé, 19 pieds, 3 points sur 10.

5e.—Charles Nadeau, 15 pieds, 2 points sur 10.

6e.—Marcel Côté, 14 pieds, 1 point sur 10.

Nous félicitons les membres de ce club de l'intérêt qu'ils portent au beau sport du ski.

LES ECHECS

Voici les résultats des parties jouées hier soir, dans le tournoi d'échecs, qui se tient à l'Union Commerciale :

CLASSE "A"

Emile Lacroix défait Noel Duchaine

Mastai Leclerc défait H. A. Bédard

Jules Thérien défait Raoul Bédard.

CLASSE "B"

Jules Paquin défait J. Marquis

Marcel Dion défait Roland Gingras.

UN "FREE FOR ALL"

Un des derbies les plus intéressants de l'hiver sera disputé dimanche prochain, à Beauport. Chose intéressante, cette course sera du genre "free for all" ; l'entrée en sera donc gratuite.

Les concurrents qui se classeront les trois premiers recevront chacun un magnifique prix.

Le parcours de la course sera long de deux milles et demi et ira du Kent House à Beauport.

Inf. H. Vallée ou G. Parent, Beauport.

BOULANGERIE HUARD

Le club de hockey de la Boulangerie Huard de St-Romuald a défait le Gauvin et Gauvin au score de 7 à 2 dimanche après-midi, à l'Aréna, après la rencontre Laval-Anglo.

CE SOIR A LAUZON

Le club de hockey Davie and Sons de Lauzon recevra ce soir, à 8 heures, la visite du club du Garage Tanguay. La rencontre promet d'être très intéressante.

LE "DOG-DERBY" DE SAINT-MALO

Voici quel fut le classement final des équipes, dans le Dog-Derby de St-Malo:

1—Almanzor Hardy (B. J. Kaine)	1.41.10
2—Robert Létourneau (La Cie Paquet Ltée)	1.48.00
3—Emile Martel (F.-Canac Marquis)	1.51.07
4—Albert Giguère (Restaurant Levesque)	1.54 57
5—Alphonse Beaumont (F.-Canac Marquis)	2.04.21
6—Alexandre Chevrette (Eloi Dumont)	2.13.17
7—Edouard Laperrière	2.21.28

LES COMPAGNIES D'HUILE

Richelieu Oil Ltd. :

Lortie	111	133	138	113	117	612
Nadeau	186	216	131	160	221	914
Lockwell	156	190	139	205	149	839
Totaux	453	539	408	478	487	2365

British Oil Ltd. :

Drapeau	116	98	119	153	155	641
Marquis	129	149	160	191	111	740
Cardinal	135	174	157	150	162	778
Total	380	421	436	494	428	2159

Richelieu Oil Ltd. : 3-2.

x x x

Shell Oil Co. :

Fortier	151	182	183	231	162	909
St-Laurent	171	148	142	132	124	717
Trigg	116	143	162	157	188	766
Total	438	473	487	520	474	2392

Canadian Import :

Burridge	161	181	176	134	173	825
McCauley	145	183	199	174	202	903
Deguise	161	139	211	193	187	891
Total	467	503	586	501	562	2619

Canadian Import : 4-1.

TIR AU REVOLVER

Le premier concours de mars dans la série Gilbert a donné les résultats suivants:

1—D. Taylor	45	105.3
2—E. MacKay	41	101.0
3—Dr R.-O. Hastings	38	94.6
4—C. Gagnier	36	94.3
5—G. S. Ahern	25	94.0
6—Segt. H. Conlan	28	93 0
7—J.-A. Young	35	91.0
8—A.-W. Ahern	38	90.0
9—R. Lindsay	25	87.3
10—R. Singfiold	21	86.6
11—Major Jos. Matte	5	86.3
12—M. Barthe	20	85.6
13—Lt. Ls Guenette	12	83.0
14—G. Embregts	43	79.3

Cette dernière pratique a été particulièrement active et, comme on peut en juger par le tableau ci-dessus, les moyennes s'améliorent. Jeudi prochain, le 14 courant, est le dernier jour pour se qualifier pour la série Gilbert de ce mois.

DANS LA LIGUE DE QUILLES SUR TAPIS

L'ouverture de la ligue de quilles sur tapis a été faite avant-hier au local de la Légion Canadienne devant un grand nombre de membres et d'amis du club. Le club Robert joua trois parties : il en gagna une, en perdit une et annula l'autre. Voici les scores:

Robert : 8-3-4-6-4-13-4-3—45.
Beattie : 9-10-3-7-9-3-3—53.
Robert : 0-9-0-1-8-8-4-5—35.
Drouin : 9-0-2-2-6-8-6-2—35.
Robert : 6-6-1-1-3-1-5-4—27.
Fusk : 5-5-6-0-0-2-5-3—26.

Voici maintenant la liste des positions:

	J	G	P	N	P	C	P
Robert	3	1	1	1	107	114	3
Beattie	1	1	0	0	53	45	2
Drouin	1	0	0	1	35	35	1
Fusk	1	0	1	0	26	27	0
Boulanger	0	0	0	0	0	0	0
Lepage	0	0	0	0	0	0	0

POINTE-AU-PIC

Le gérant du club de hockey de la Pointe au Pic nous a fait tenir une note hier au sujet du championnat du comté de Charlevoix. Il déclare son club champion du comté par suite de sa victoire sur le Baie St-Paul au score de 4 à 2. Les deux équipes devaient se rencontrer dans une série de deux parties au total des points pour le titre, mais les gars de la Baie St-Paul refusèrent de se rendre jouer à la Pointe au Pic après leur défaite sur leur propre patinoire.

DEFI RELEVE

Le club de hockey New Liverpool Senior relève le défi que lui a lancé le New Liverpool Junior pour jouer une série de 2 parties au total des points, pour un enjeu de $25.00. Les deux clubs devront s'entendre quant au choix des arbitres. Le Junior devra fournir l'alignement de son équipe avant la signature du contrat. Le club vainqueur devra payer les frais de la patinoire.

CLAIRE-FONTAINE ENCORE CHAMPION

Le club Claire-Fontaine a remporté le championnat de la Ligue Mixte de Petites Quilles pour la quatrième année consécutive en disposant du Ritchie.

Mme D. Breton enregistra la meilleure partie simple avec 171. Mlle B. Quinn réussit le meilleur total pour trois parties avec 396. R. Chatelle se distingua chez les hommes avec une partie simple de 183 et un total de 436.

Voici maintenant le détail de la dernière rencontre :

Claire-Fontaine :—

Mlle E. Quinn	138	100	90	328
Mlle M. Mannion	102	143	127	372
Mlle B. Quinn	103	155	138	396
H. Kelly	146	135	133	414
E. Hogan	148	125	132	405
	637	658	620	1915

Ritchie :—

Mlle M. Murphy	79	71	71	221
Mlle E. Rieger	100	90	111	301
Mme D. Breton	88	171	106	365
R. Chatelle	121	132	183	436
R. St-Laurent	92	158	132	382
	480	622	603	1705

Claire-Fontaine : 3-0.

LE POOL

C'est ce soir qu'aura lieu la partie-revanche entre - Jean Blanchet, champion de Québec au pool, et Euclide Verret, ex-champion, pour un enjeu et le titre. Charles-Eugène Gagnon, champion du Lac St-Jean, rencontrera le vainqueur demain soir dans une partie de 350.

Ces rencontres auront lieu à la salle Leroux.

DEFI AU POOL

Jos. Bélanger et A. Grenier, de St-Louis de Courville, lancent un défi aux deux meilleurs joueurs de pool de St-Grégoire pour une partie de 500 points devant être jouée la semaine prochaine.

STOCK de FORTIN & JOBIN
Acheté par
Gauvin & Gauvin
Spécial cette Semaine
CRAVATES --- Valeurs de $1.00, .75, .50
pour .35 ou 3 pour $1.00
Tant qu'il y en aura
266 St-Jean - Té. 2-1804
Magasin aux 1000 cravates

ORT DE MONSIEUR E.-L. DESJARDINS

(Suite de la page 3)

été étroitement lié à l'histoire des chemins de fer de la province, particulièrement de l'ancienne voie ferroviaire de Drummond, de l'Intercolonial, et plus tard du Chemin de fer National.

Pendant la grande guerre, M. Desjardins occupa un poste très important : on lui confia la direction de tout le trafic des trains militaires entre Montréal et Halifax. Ceux qui sont quelque peu familiers avec la circulation ferroviaire savent ce que cela présente de difficultés, d'habileté de la part du contrôleur pour diriger un mouvement de trains qui, pendant quatre ans, fut particulièrement intense entre la métropole et Halifax.

A la fin de la guerre, en 1918, M. Desjardins fut nommé surintendant à Lévis. Il occupa ce poste jusqu'à sa retraite, en 1927. Comme pour les autres fonctions qu'il remplit au cours de sa longue et active carrière, M. Desjardins s'acquitta de sa tâche de surintendant du district de Lévis avec une rare compétence.

Tous ses confrères au Chemin de Fer National, supérieurs comme subalternes, ont toujours eu une grande estime envers M. Desjardins. Ils admiraient particulièrement en lui son grand esprit de justice et son impartialité. C'était un homme très actif et, au cours de sa longue carrière, il ne s'est accordé que de très rares vacances.

En deux occasions, M. Desjardins reçut un beau témoignage d'amitié de ses collègues. En 1917, les nécessités du service l'obligèrent à aller demeurer à Edmundston, N.B. A l'occasion de son départ, il fut l'objet d'une grande démonstration, au Lac St-Joseph. Quelques années plus tard, en 1926, à l'occasion de ses cinquante années de loyaux services, ses camarades et ses amis donnèrent une grande fête en son honneur. Sir Henry Thornton, qui était alors président du Chemin de Fer National, tint à venir à Lévis pour le féliciter et le remercier publiquement.

L'année suivante, en 1927, après une carrière de plus de 51 ans avec l'Intercolonial puis avec le réseau de l'état, M. Desjardins prit sa retraite et s'en vint demeurer à Québec. Notre regretté concitoyen était membre du club Rotary, qu'il représenta, en 1928, à Ostende, Belgique, à l'occasion du congrès international. Il était aussi Chevalier de Colomb, 4e degré. Pendant plusieurs années, il a fait partie du Quebec Curling Club et du Club de Golfe de Lévis.

M. Desjardins laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Clara Lepage, autrefois de Rimouski; une fille, Mme Alleyn, épouse de M. le notaire Charles Alleyn, de Québec; trois petits-enfants : de Gaspé, Jacques et Françoise Alleyn; une belle-sœur, Mme Jean Pelletier; ses cousins, M. le major (abbé) Arthur Desjardins, aumônier du Royal 22e Régiment, M. le Dr Joseph Desjardins, de St-Marc des Carrières, MM. Elzéar et Réginald Desjardins; sa cousine, Mlle Marie Desjardins, de Québec, etc.

Les obsèques auront lieu mercredi matin, à 8 heures, dans l'église de St-Dominique, Grande-Allée. Départ de la résidence de M. Desjardins, Château St-Louis, appt 109, à huit heures moins quart.

Après le service, le convoi se rendra à Lévis et la dépouille mortelle sera déposée sur le train du Chemin de Fer National qui, au lieu de partir de Lévis à neuf heures moins quart, retardera son départ d'une demi-heure et ne partira qu'à 9 heures et quart. A l'arrivée à la Rivière-du-Loup, un libéra sera chanté en l'église St-Patrice et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

L'Evénement offre ses sincères sympathies à la famille cruellement éprouvée.

BEAU TEMOIGNAGE

M. J.-E. Morazain, surintendant général du Chemin de Fer Canadien National à Québec, a appris avec regret hier la mort de son ami, M. Desjardins. Voici la déclaration qu'il a faite :

"La disparition de M. E.-L. Desjardins m'affecte sensiblement, car je perds un loyal et sincère ami. Entré au service de l'Intercolonial en 1876 comme télégraphiste, M. Desjardins sut se faire apprécier par ses grandes qualités : sa compétence, sa loyauté et sa considération pour tous ceux qui vinrent en contact avec lui et le connurent. Ceci lui valut des avancements successifs dans sa sphère d'action jusqu'à ce qu'il atteignit le poste de surintendant à Lévis qu'il occupa depuis 1918 jusqu'en 1927, année où il prit sa retraite, après une carrière des plus actives et des plus fructueuses".

LE ROLE DE LA PHILOSOPHIE

(Suite de la page 3)

faire prendre un contact personnel et vraiment objectif avec les grands problèmes de la pensée humaine. Je souhaite même qu'elle les fasse collaborer aux solutions que d'âge en âge, malgré ses erreurs et ses lassitudes, le génie de l'homme édifie graduellement.

D'une part, les développements de la science moderne, même de celle qui tient à l'expérience et à la matière, lui font sentir de plus en plus ses limites, alors qu'elle entrevoit des profondeurs inexplorées au-dessus et au delà de ses coups de sonde, et que seul l'oeil de l'esprit peut atteindre. Vous l'exposiez l'autre jour dans votre causerie à la radio, le temps est passé où le physicien croyait pouvoir considérer sa science comme épuisant ou presque toute la réalité; un besoin de philosophie se trahit chez les physiciens modernes auxquels ne suffit plus une métaphysique de pure négation et de scepticisme, comme elle fut de mode au dernier siècle. Une force latente, celle de sa nature raisonnable, pousse l'homme de science, débarrassé des entraves du dogme positiviste, vers un savoir plus profond que ne lui fournissent les sciences expérimentales. Celles-ci du reste se plongent maintenant comme à corps perdu dans la mathématique, qui est déjà une manière supraphénoménale de considérer les choses sensibles, et qui en étudie certaines propriétés et certains aspects intemporels. L'élan donné aux mathématiques pures dispose les esprits à une métaphysique strictement rationnelle.

D'autre part, parmi nous aussi, quoique tardivement et avec les réactions de frayeur ou de vantardise propres aux néophytes, le besoin d'une vraie sagesse de l'esprit commence de se faire sentir. En nos milieux adonnés aux sciences, les plus réfléchis et les plus dégagés de psittacisme, on soupçonne la valeur scientifique de la philosophie. La conception thomiste du savoir philosophique se dessine et s'impose progressivement. Jusqu'ici plusieurs avaient été portés, victimes d'une fausse information et surtout d'une trop faible formation, à considérer la philosophie comme un résidu de manuel, un laboratoire de formules mortes. C'était là le signe sûr d'une décrépitude intellectuelle, malgré tous les instruments de précision et les procédés d'expertise mis en usage, par lesquels malheureusement on croyait pouvoir remplacer l'esprit. Décrépitude entretenue souvent non seulement par les instincts de la paresse et du non usage, mais par de faux dogmes et des conceptions obscures relativement à la nature des plus hautes spéculations de l'homme. Confondant la philosophie avec une espèce de catéchisme ou d'apologétique plus poussée, et à ce compte la faisant relever de la foi et du piétisme, on l'abandonnait volontiers aux étudiants ecclésiastiques et à leurs maîtres. Erreur fondamentale et lamentable, dont ont souffert à un degré insoupçonné la chrétienté contemporaine et toute la civilisation occidentale. Nous n'y avons certes pas échappé. Nos meilleurs esprits en sont restés faibles et myopes, malgré la rhétorique et l'érudition.

Il est donc grand temps pour les nôtres de voir dans la philosophie une source de lumière rationnelle, et disons-le hautement au scandale des naïfs ou des prétentieux, de véritable liberté intellectuelle. Une philosophie rigoureusement scientifique ne retarde pas plus la marche de l'esprit que l'attitude normale du corps et les contraintes de l'entraînement athlétique n'entravent les mouvements du coureur.

A mesure que des ouvrages de science moderne mis au point sont entre les mains de nos étudiants, il importe d'autant plus impérieusement qu'ils soient philosophiquement outillés pour les juger objectivement et selon leur signification formelle. Nos laïques cultivés ou qui veulent le devenir ont ainsi, à ce titre déjà, le devoir de conscience de philosopher sainement; cela est requis pour la protection même de leur trésor de pensée humaine, voire de celui de leur foi, même s'ils n'entendaient point obéir aux élans naturels et aux sourds besoins de leur intelligence, instinctivement désireuse de sagesse métaphysique.

Ce n'est certes point l'Eglise qui fera craindre cette sagesse humaine. Elle ne cesse plutôt de la recommander comme la plus propre à disposer par son objectivité aux rayons de la lumière divine. J'ai cru devoir le rappeler ouvertement, en plusieurs circonstances solennelles. On me permettra de répéter ici quelques-unes de mes paroles : "Ne cultiver la philosophie qu'en fonctions des services qu'elle doit rendre à la théologie, et ne l'enseigner profondément qu'à des ecclésiastiques, serait l'anémier dans sa vie propre, l'isoler des expériences qui la renouvellent et la vivifient sans cesse, l'arrêter dans son développement comme l'arbre que son feuillage aérien pris par le vent arrache à ses racines.

Il est temps, je crois, de faire comprendre que le thomisme n'est pas, comme on a dit, une philosophie de séminaire, mais la philosophie naturelle de l'esprit humain. L'heure est venue pour cette philosophie du Docteur Angélique de se répandre chez nous dans tous les ordres de la pensée et de l'activité rationnelle. Il y aura donc tout avantage à la faire rayonner largement dans les milieux laïques et au sein des Facultés que l'on croirait profanes (1).

Le travail de votre *Société*, Monsieur le Professeur, répondra à cet appel. Il devra être une régénération de l'esprit philosophique chez les laïcs. Qu'il tâche même d'apporter de véritables contributions à la science. Qu'il aborde les questions les plus actuelles et les plus discutées, celles qui angoissent la pensée moderne, par exemple, en sciences physiques, la relativité, l'indéterminisme, la saisie du réel, les procédés méthodologiques, etc. En approfondissant d'un esprit serein ces problèmes, c'est la cause même de la vérité qu'on pourra servir et c'est une cause divine. Votre *Société* continuera en notre vingtième siècle cette hardiesse, provoquée et retenue tout ensemble par la vérité, novatrice et conservatrice à la fois, qui caractérisa notre maître saint Thomas.

J.-M.-Rodrigue Card, Villeneuve, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

(1) Le rôle de la Philosophie dans l'enseignement universitaire. Première session de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, à Québec, 1930.

LA COMMISSION A REFUSE LA REQUETE

(Suite de la page 3)

complètement différents. Pour ce qui est du premier, de Saint-Eloi à Duchesnay, la Commission s'est demandée si le mauvais état des chemins pendant le printemps et l'automne, ne rendrait pas la circulation dangereuse et aussi si le service serait bien utile au public. Pour éclaicir ces deux points, elle a décidé qu'un des ingénieurs visiterait le terrain au printemps et qu'après avoir considéré le rapport de cet ingénieur, elle se prononcerait sur la question.

Quant à la deuxième section, de Duchesnay à Québec, la Commission est d'avis que la permission d'opérer ne doit pas être accordée à cause de l'objection du C. N. R., du défaut des municipalités de se prononcer et de l'existence d'une autre demande de permis suspendue pour cause par la Commission.

La deuxième cause était celle de MM. Célestin Simard et J.-L. Gagnon vs le C. N. R., Dominique Pilcher et J.-B. Gauthier. Les requérants voudraient établir un système d'autobus entre Duchesnay et Québec via Sainte-Catherine, Champigny, Ancienne Lorette et les Saules. Le C. N. R. s'objecte au service entre le Lac Saint-Joseph et Québec et M. Picher au service de Saint-Alban en particulier. Ce dernier allègue aussi qu'il a demandé à la Commission la permission d'exploiter un service entre Saint-Eloi et Québec via Lac Saint-Joseph. M. J.-B. Gauthier a logé lui aussi une objection pour le service de Saint-Alban à Québec.

La Commission a bien considéré le fait qu'une compagnie venait d'acheter des terrains pour construire des habitations de vacance, mais comme aucune de ces habitations n'a été encore construite elle trouve que la demande est prématurée et elle la refuse pour le moment, quitte aux requérants à revenir devant elle lorsqu'ils croiront que le service sera devenu nécessaire.

LE BUT DU COMMUNISME

(Suite de la page 3)

bre. Les Sans-Dieu exploitent savamment l'ignorance des peuples, ébranlent les indifférents et fanatisent les plus fervents.

Cette nouvelle religion renferme une promesse de nouvelle justice. Le mot d'ordre des Sans-Dieu est : "L'Internationale noire".

Pour enrayer ce grand mal, il n'y a qu'une seule chose à faire pour les catholiques militants, c'est de neutraliser à jamais son action dans l'âme de notre peuple.

La lutte anti-religieuse doit exister dans le monde entier. Le mot d'ordre de ses athées est : "Abrutir les masses, former des jeunes à la propagande" ; leur cri de ralliement : "Vive l'athéisme, il n'y a pas de Dieu". Le but des propagandistes est de détruire, d'abattre et d'anéantir complètement et totalement notre religion. Ce qu'ils espèrent réussir pour 1937.

Pour renseigner les incrédules voici les statistiques fournies : Le communisme atteint 31 pays et comprend 16 millions de membres. Le conférencier donne les détails sur tous les pays et termine par le Canada, où, dit-il, il y a 5,000 communistes répartis en 15 unions. On rit lorsqu'on parle de la poussée de Moscou. On doit cependant s'arrêter au fait que plusieurs des nôtres ont apostasié leur religion à Montréal.

Le conférencier énumère ensuite les moyens de répandre cette religion néfaste : La presse, les théâtres, les instituts, les musés anti-religieux, etc. "Il y a à peine deux ans", dit-il, "nous avons assisté à une de ces terribles représentations des Sans-Dieu".

M. l'abbé Gauthier tire enfin les conclusions de la situation des Sans-Dieu en Russie. Les chrétiens ont aujourd'hui une lourde responsabilité, c'est celle de secouer leur apathie pour lutter corps et âme contre cette fausse religion.

M. le curé Carrier termine la réunion en remerciant le distingué conférencier et en l'assurant du zèle de ses paroissiens pour la défense de leur religion.

LE SALON A RECU 5,000 VISITEURS

(Suite de la page 3)

des plus confortables. Le "Packard" occupe sans doute le premier rang à cause de sa beauté, de son luxe et sa haute valeur. M. Ferdinand Guillemette, l'administrateur de l'Universal Auto, a raison d'être fier de son exhibit et d'entrevoir le plus beau succès pour l'année 1935.

BUICK ET PONTIAC

L'exposition d'automobiles procure l'occasion aux automobilistes et au public d'admirer les plus belles automobiles sur le marché. Le Pontiac et le Buick sont assurément de celles-là. Le Pontiac prend, cette année, une apparence d'une automobile de luxe, moderne et exclusive. Le nouveau Buick a conservé les lignes modernes de ses prédécesseurs tout en accusant peut-être une légère accentuation des détails qui réduisent la résistance du vent.

En parcourant le salon, le visiteur est tout particulièrement attiré par le Pontiac, peut-être l'auto la plus originale au point de vue des lignes aérodynamiques en 1935.

Ces voitures sont présentées par Automobile Inc., 466 St-Vallier.

FORD

La Laurentide Automobiles Inc. présente cette année, au Treizième Salon de l'Auto un des exhibits les plus attrayants et certainement le plus original. MM. Paul et Jean Champoux ont eu l'ingénieuse idée de dresser au centre de leur pavillon une sorte de plate-forme tournante que surmonte majestueusement un magnifique Sédan de Luxe V.8. Cette grande table tournante est entourée d'un jardin fleuri dont le travail artistique a été confié à la maison Bardou et Fils.

On ne saurait trop louer les superbes voitures que présente, cette année encore, la Laurentide Automobile Inc. L'automobile Ford, malgré sa supériorité, ses caractéristiques, son luxe et sa haute valeur, reste toujours l'auto le meilleur marché. Les nombreux visiteurs restent étonnés devant la beauté de la nouvelle Ford et se demandent avec surprise comment on peut livrer une aussi luxueuse voiture pour des prix aussi modiques.

CHEVROLET ET OLDSMOBILE

Ces superbes marques d'automobiles sont présentées par la maison J.-L. Drolet Ltée, dont les salles de ventes sant situées au No 450 du Bld Charest. La maison J.-L. Drolet, qui s'est créé une situation très enviable dans le commerce de l'automobile, a voulu, cette année, ajouter aux Chevrolet une autre marqué d'automobile très populaire, le "Oldsmobile". Au Salon de l'Auto, l'automobile Chevrolet continue toujours de faire sensation et elle est l'une de celles auxquelles les visiteurs portent le plus d'attention. Ses nouvelles caractéristiques sont particulièrement intéressantes.

Si vous n'avez pas encore examiné de près les nouveaux modèles Oldsmobile ne manquez pas de le faire, au Salon de Québec. Vous y trouverez le modèle à six cylindres en ligne, à 100 forces. Ces Oldsmobile sont plus apparents, meilleurs et plus perfectionnés que jamais. Ils sont la continuation de la tradition ingénieuse propre à Oldsmobile. La meilleure valeur à son prix.

GRAHAM

La maison Côté & Côté Enr. présente au Salon de l'Auto une automobile qui est un des principaux points d'attraction : la Graham-Paige. Les visiteurs remarquent le bon goût et l'harmonie des lignes de cette célèbre voiture. Sa valeur et les qualités de son mécanisme en font également une voiture d'une grande supériorité, que MM. Adrien et Antoine Côté présentent avec fierté et orgueil. On remarque, particulièrement, un nouveau Graham Six dans la classe des plus bas prix, d'une économie surprenante qui peut faire du 30 milles au gallon, au prix de $950, livré, modèle Sédan. Le Graham Six est le compagnon du Graham Six Spécial, du Graham Huit et du Graham Huit Super Cylindres.

"REO"

Une des marques qui suscite le plus l'admiration des visiteurs est assurément le Réo, présenté par la maison P.-L. Lortie Ltée.

La transmission automatique caractérise le Réo. Le Réo 1935 sera moins dispendieux que ses prédécesseurs malgré les améliorations auxquelles il a été sujet. Il suit sans révolutionner et développe les idées que présageait son ancêtre de 1930.

Les deux sieges du Réo ont été rendus plus confortables. Celui d'arrière a été avancé en même temps que les ressorts étaient rendus plus élastiques. Le siège d'avant donnera plus d'espace aux passagers du fait que le levier de vitesse est remplacé par une transmission automatique qui facilite la tâche du chauffeur. Le Réo s'approche de l'avion et n'en diffère pas énormément. L'engin développe 90 C.V. Le démarreur est joint au système d'embrayage ; les freins sont hydrauliques.

Les automobilistes trouveront réellement avantage à visiter l'Exhibit de la maison P.-L. Lortie Ltée.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(12 mars 1674.)

Etablissement du monopole des tabacs.

On arriva par étapes au monopole des tabacs, tel que nous le connaissons aujourd'hui. C'est en 1621 qu'on frappa le tabac pour la première fois d'un impôt d'ailleurs très léger au début : quarante sous par quintal. On l'augmenta sensiblement les années suivantes, enfin par un édit du 12 mars 1674, on établit le monopole du tabac qui était exploité par les fermiers généraux qui seuls avaient le droit de l'acheter et de le revendre.

En 1697, ce privilège fut cédé en bloc à un seul négociant moyennant une redevance annuelle de 250,000 francs dont la moitié revenait à la ferme générale. En 1714, le prix fut doublé.

Au moment de la Révolution, ce droit s'élevait à 30 millions.

En 1791, la ferme générale ayant été abolie, le commerce du tabac devint complètement libre. Mais le 12 brumaire an VII on établit une taxe sur la vente et par un décret du 16 juin 1808, on soumit les cultivateurs à une déclaration devant indiquer le nombre de pieds cultivés. Malgré ces entraves fiscales, le métier de marchand de tabacs en gros était florissant.

A ce sujet, on raconte une anecdote qui est peut-être vraie. A une des soirées des Tuileries, Napoléon 1er s'arrêta devant une dame qui était couverte de bijoux. Il s'informa et apprit qu'elle était fort honnête et fort riche.

—Et d'où lui vient cette grosse fortune ?" demanda-t-il.

—"Son mari est marchand de tabacs."

Quelques mois après, par simple décret, le monopole fut rétabli (11 janvier 1811). Ce monopole existe toujours et rapporte plus de deux cent millions par an qui viennent de la fumée et s'en vont en fumée suivant l'expression d'un humoriste.

On a toujours, beaucoup fumé et prisé en France malgré les prescriptions du Pape Urbain VIII qui n'a jamais excommunié les fumeurs ou les priseurs comme on l'écrit quelquefois, mais qui a interdit l'usage du tabac dans les églises comme peu respectueux pour un lieu consacré à la prière.

Cependant il faut croire que la passion est très forte puisque Pie IX, lorsqu'il fut sacré Pape, ne put s'empêcher de priser au cours même de la cérémonie, ce qui choqua fort certains rigoristes. Aujourd'hui, plusieurs cardinaux prisent et fument mais en dehors dse églises. Le pape Pie XI, en son privé, est un grand fumeur de cigares et il s'adonne aussi au plaisir de la pipe.

Jean-Bernard.

(reproduction interdite).

ANNIVERSAIRE DES GUIDES HISTORIQUES

L'Association des Guides Historiques a célébré, il y a quelques jours, le 10e anniversaire de sa fondation.

DES DISCOURS

L'Association des Guides Historiques de Québec a célébré dignement, il y a quelques jours, le dixième anniversaire de sa fondation. En cette circonstance elle avait avec elle, dans une réunion intime, plusieurs invités d'honneur. Au nombre de ces derniers, on remarquait, le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, M. Arthur Bergeron, secrétaire et sous-ministre suppléant de la Voirie, le lieutenant-colonel G.-E. Marquis, bibliothécaire Provinciale; le chef Emile Trudel, directeur de la Police municipale; M. Athanase Guy, sergent d'arme et greffier des bills privés, ancien directeur de l'Association.

Le banquet était sous la présidence de M. Robert Marcoux, président actuel de l'Association. "Si nous avons réuni autour de nous, ce soir, les anciens directeurs de notre association", déclara M. Robert Marcoux, "c'est que nous voulons démontrer que l'Association des Guides Historiques de Québec a eu comme membres, des hommes qui remplissent des fonctions très importantes aujourd'hui.

Invité à adresser la parole, le lieutenant-colonel Boulanger remercia l'Association des Guides Historiques de l'avoir invité à cette fête. "A titre de sous-ministre de la Voirie" dit-il", je tiens à déclarer que le département n'a rien négligé, surtout depuis sept ans, pour attirer dans la province et même dans la ville de Québec, des milliers de touristes. Chaque année, nous dépensons des milliers de piastres pour inviter les étrangers à venir ici, tout en voyageant, se reposer et admirer toutes les merveilles que nous avons et que nous avons su conserver. Cette année, nous dépenserons $250,000.00 (un quart de million) pour l'annonce. Si nous dépensons de telles sommes, c'est que nous savons que cet argent n'est pas perdu."

Le Lt.-Col. Boulanger signala le besoin, la nécessité qui s'impose dans une ville où les touristes affluent en grand nombre, d'avoir une organisation de guides historiques et démontra le rôle qu'une telle organisation joue dans l'industrie du tourisme.

Le Colonel Marquis ajouta quelques mots.

"A titre de fondateur et directeur de l'Ecole des Guides Historiques", dit-il, "je tiens à remercier la Direction de l'Association des Guides Historiques de Québec, de m'avoir inviter à fêter, le 10e anniversaire de fondation de leur association. Une décade est déjà passée. Voilà dix ans que cette association est fondée, et le rôle qu'elle a joué a été très important dans l'industrie du tourisme".

Le Col. Marquis donna les raisons pour lesquelles l'idée lui vint de former de vrais guides, ceux qui sont les annonceurs de nos traditions, de nos coutumes et de notre histoire en général.

"Un guide historique doit non seulement chanter aux étrangers qui nous visitent, les hymnes glorieux de notre histoire, mais il doit aussi avoir des connaissances assez approfondies de nos lois, nos gouvernements, nos industries, en un mot, tout ce qui est de nature à intéresser les étrangers".

Le chef Emile Trudel fut ensuite invité à adresser la parole. Le directeur de la police municipale montra l'importance des guides historiques dans une ville et il illustra sa pensée de plusieurs réflexions opportunes sur les voyages qu'il a faits.

M. Athanase Guy, un ancien directeur de l'Association prononça un intéressant discours. Après avoir remercié l'Association des Guides Historiques et les hauts dignitaires présents M. Guy démontra le rôle que les guides historiques jouent auprès des touristes.

Dix ans, c'est vite passé, déclare M. Guy. Et pourtant que de travail, de sollicitude, d'ennuis et de satisfaction dans une si brève période, surtout si l'on prend pour champ d'action, toute une province. Mais ce soir, il faut limiter le coup d'oeil rétrospectif à l'industrie du tourisme seulement!

Dans son discours, M. Guy appuye sur le fait qu'il faut éviter de commercialiser le tourisme.

PASSE-PARTOUT

Le Buick McLaughlin 1935 présente une innovation dont l'utilité ne tardera pas à être appréciée. Il s'agit d'une clef qui servira au verrou des portes, de l'allumage, du compartiment aux bagages, et protégera le pneu de rechange contre les tentations des indélicats!

Les primes ne peuvent donner à la cigarette cet arome plus délicat —

Des Tabacs De Meilleure Qualité!

Qu'achetez-vous?... des cigarettes...ou des cartes-primes? Quand vous dites TUDOR, vous achetez des *cigarettes;* parce que nous payons plus cher pour des tabacs plus riches, plus fins, au lieu de cartes-primes soi-disant "gratuites". La saveur moelleuse et douce de votre première TUDOR vous prouvera comme cette politique est sage. D'un velouté exquis...décidément différente...la TUDOR est la cigarette que vous attendiez. Achetez-en un paquet dès aujourd'hui.

TUDOR

25 POUR 25¢
10 POUR 10¢

CIGARETTES DE VIRGINIE DÉCIDÉMENT PLUS DOUCES

D'une arome enchanteur provenant de tabacs plus fins et de prix supérieur— rendu possible parce que nous ne donnons pas de primes. Fabriquées par une Compagnie indépendante, 100% Canadienne. Rock City Tobacco Co., Limited.

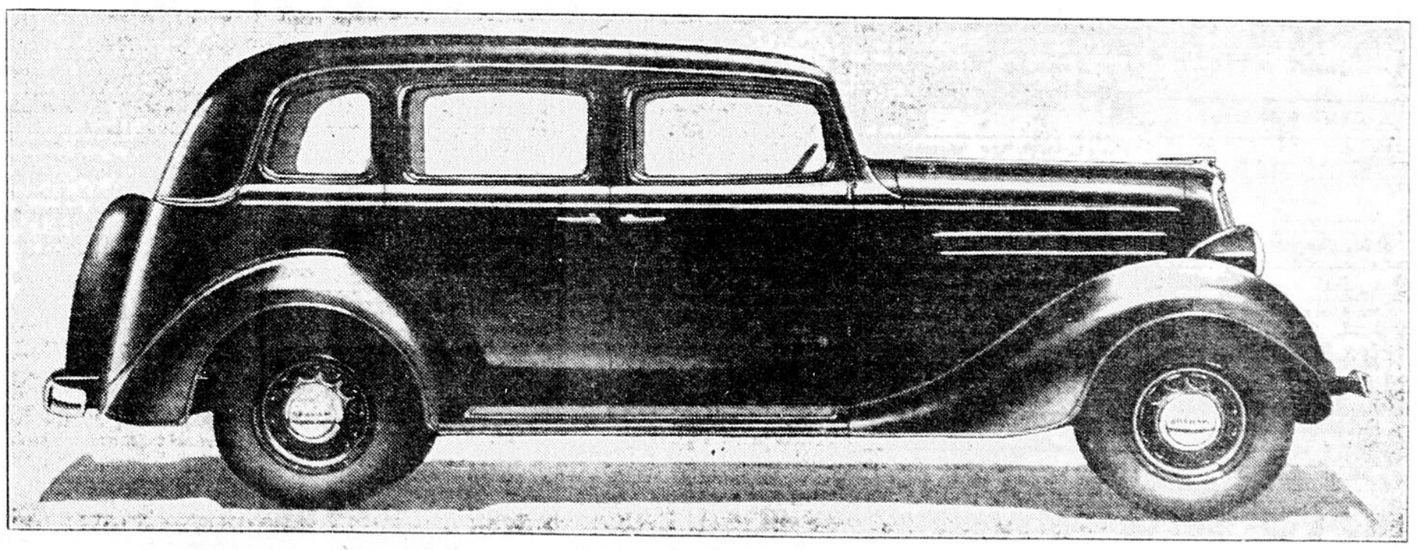

GRAHAM REPOND

Voici la réponse à une demande générale d'un Graham à bas prix— une splendide nouveau six cylindres d'apparence et de performance brillantes — un automobile qui, dans tous ses détails, confirme la réputation du Graham d'être L'AUTOMOBILE LE PLUS VITE.

Chemises d'eau de cylindre de pleine longueur : vilebrequin contre-balancé ; paliers de l'arbre de couche interchangeables ; moteur coussiné de caoutchouc; contrôle automatique de l'huile et de la température ; freins hydrauliques Graham aux 4 roues ; amortisseurs de choc hydrauliques ; ressorts extérieurs coussinés de caoutchouc ; verre de sécurité au pare-brise; grand compartiment à bagage. Economie extraordinaire.

Le nouveau Graham Six ! C'est vraiment un Graham en qualité et en performance. C'est l'automobile que vous ne DEVREZ PAS MANQUER de voir avant de faire votre choix.

DEMANDEZ des DETAILS au VENDEUR GRAHAM de Votre LOCALITE

SEDAN DEUX PORTES A CINQ PLACES
PRIX DE DETAIL A WINDSOR $895.00
COMPLETEMENT EQUIPE.
RIEN QUE LA TAXE DE VENTE, LE FRET ET LA LICENCE A AJOUTER

Le Choix de l'Acheteur — Vendu à Québec par

COTE & COTE

163 rue ST-VALLIER - Téléphone 2-6290

L'Homme d'affaire sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

TARIF

Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél.: 2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél.: 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue . Tél.: 4-0581
EUGENE PARENT, 49 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . Tél.: 4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier, Tél.: 4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . Tél.: 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146 3e Rue . . . Tél.: 4-0320
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . Tél.: 4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . Tél.: 7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.: 2-6105
Mlle BIGAOUETTE tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . Tél.: 4-0421
M. TROTTIER, 595, de la Canardière . . . Tél.: 4-0051
JOS. COTE (Ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne . Tél.: 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . Tél.: 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . Tél.: 2-0303
Succursale No 4, 15 rue Buade . . Public Tél.: 2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . Tél.: 4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.: 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean . . . Tél.: 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . Tél.: 4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . Tél.: 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue . . . Tél.: 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph, . Public Tél.: 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.: 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . Tél.: 2-0117

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits, METALMATCH l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. METALMATCH COMPANY, Edna Ave. West Toronto. 229-26—5

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunté $1500, sur propriété évalué $7000. Première hypothèque intérêt 6 p. c. sans commission. Ecrire à CASIER No. 50, l'Evénement. 238-2—6

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeune Français résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à CASIER No. 300, L'Evénement, ou s'adresser Dept. des Petites Annonces, L'Evénement. 202-26—3

DEMANDES D'EMPLOIS

MECANICIEN ou chauffeur privé, jeune homme distingué, sobre et honnête, demande une position, pouvant fournir de sérieuses et bonnes références, pourrait aussi fournir char pour livraison moyennant salaire raisonnable. S'adresser par téléphone à 4-2966.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité, Cours commercial complet classique, préparatoire pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. 227-26—11

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No. 93 RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

HOMMES DEMANDES

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde-main. Un gros profit et très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 ST-DOMINIQUE Québec. 239-26—12

UN BON SOLLICITEUR d'expérience demandé. S'adresser: GERARD LAVOIE, 332½ 3ème AVENUE, Limoilou. 236-5—12

ON DEMANDE DIVERS

AVEZ-VOUS de vieux habits ou lingeries pour dame, nous les achetons à un prix raisonnable. S'adresser à M. GILBERT, 38 St-Valier, tél.: 2-7216. 235-6—15

ACHETONS CARTES DE TURRET à 15c, la série complète ou 25c pour 100 cartes mélangées. S'adresser PHARMACIES DUBE, 152, St-Jean, 269, St-Joseph ou 212, 3e avenue. 232-26—15

JE SUIS ACHETEUR d'habits usagés pour hommes. Venez ou écrivez. S'adresser 13, RUE LACROIX, en face de la gare du C. P. R. 240-6—15

NOUS SOMMES acheteurs de meubles, poêles, habits (de mons'eur) usagés. Allons à domicile avant de vendre, demandez nos prix. JOS. BOURBET, 11 rue Lacroix, tél.: 2-0415. 240-6—15

DEMANDES

ON DEMANDE DIVERS

NOUS ACHETONS les cartes Turret, British Consols, Buckingham. Nous payons le plus haut prix. S'adresser 2 RUE ST-ROCH. 237-6—15

OR! OR! OR! J'achète n'importe quel or, tels: bagues, chaînes, dents en or, bracelets, pièces, etc. Assurez-vous d'obtenir le plus haut prix chez BERNARD, 90½, St-Joseph, tél.: 4-3941 (en face de chez Pollack). 227-26—15

ON DEMANDE à acheter ou à louer camp ou terrain, dans les alentours de Québec. Près de l'eau. Aussi 2 chambres à la campagne. Ecrire à CASIER No. 49, L'Evénement. 240-5—15

VIEIL OR. — Achetons vieux bijoux, montres, chaînes, dents or, pièce d'or. Evaluation gratis, nous payons plus haut prix RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, Ch. 10 Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 238-26—15

Le Petit Curieux --- LES ILES HAWAII --- Par Paul Pim

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS STE-FOY coin Murray et Ch. Ste-Foy, 4-5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très moderne. Rue Saunders, 5 chambres, plus bain, pas chauffé. S'adresser No. 1 AVE. MURRAY, Appt. 3, tél.: 2-4962. 224-26—18

APPARTEMENTS GRANDE ALLEE, Grand. Bel appartement, 9 pièces, très moderne, un 7 pièces. Conditions raisonnable pour bail long terme, garage chauffé. S'adresser Concierge 144 GRANDE-ALLEE, tél.: 2-7915. 236-6—18

APPARTEMENT MONTCALM 115 Claire Fontaine, logement 7 pièces chauffé eau chaude à l'année service de concierge exempt taxe et vidange. S'adresser J.-H. BOISVERT 3-128? 239-26—18

LINCOLN appartements 14 St-Denis pour 1er mai, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge. TEL.: 2-5075. 217-26—18

RUE ST-CYRILLE, No. 149, App. No. 4. 5 plain-pieds 3 pièces chauffé éclairé, meublé, gaz, plancher dur. S'adresser 82 ST-GABRIEL, tél.: 6448. 238-6—18

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, Edifice Seifert, rue de la Fabrique. S'adresser au MAGASIN SEIFERT. 238-6—19

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. — Près du Parlement, logement 4 pièces plus salle de bain, chauffé, moderne, clair de tout, à 70 d'Artigny. Tél.: 2-4261.

BELLES GRANDES et petites chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, garde-robes, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No. 4 RUE CHRISTIE, tél.: 2-1967. 234-6—20

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, avec usage du téléphone et chambre de bain sur le même plancher. S'adresser à 78A AVE. DE SALABERRY.

GRANDE CHAMBRE avec poêle à gaz étage du bain, autre chambre simple ou les 2 pouvants être louer ensemble au 1ème plancher. S'adresser 20 RUE GARNEAU, tél.: 2-2422. 238-6—20

DAME ou DEMOISELLE distinguée trouvera chambre double ou simple sur la rue propre ensoleillée, chauffée eau chaude à l'année dans famille sans enfant, tél.: 3-2671 198 ST-CYRILLE. 239-2—21

RUE McMAHON No. 13, nouveau propriétaire, grande chambre usage bain et téléphone pour monsieur ou couple tranquille. Prix $2.00 et $3.00 par semaine. TEL.: 2-6572. 240-1—20

RUE ARTILLERIE No. 101, chambre double et simples, usage bain et téléphone réparé à neuf. Prix $1.75 à $2.50 par semaine. S'adresser sur les lieux. 238-2—24

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER chambres simples et doubles, dans une maison tranquille et confortable. Pension si désirée. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-7994 237-6—21

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérélisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 217-26—21

HOTEL LORRAINE (Carré Hôtel de Ville). Chambres doubles avec pension, $55, $58 et $60. Chambres simples avec pension, $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension, $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension, $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bain privé si désiré. Bière et vins, service d'ascenseur. Usage du téléphone. Une visite est sollicitée. 236-26—21

PETITE CHAMBRE chauffé améliorations modernes $2.00 par semaine avec pension de restaurant si désiré $3.25 ou $3.75. S'adresser 469A ST-JEAN app. 6, tél.: 3-1142. 240-6—21

POUR LE 1er MAI, vous trouverez chambre et pension sur la rue d'Auteuil dans une famille sans enfant. Appeler à 4-4144 pour arrangement. 240-1—21

Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Prix spéciaux pour les mois d'hiver. Déjeuner club à partir de 20c. Repas réguliers, 40c. Table d'hôte, 75c. Service spécial de l'après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENTS 4 et 5 pièces chauffés, améliorations modernes, eau chaude à l'année, à "Beaumanoir", 268, avenue des Erables; S'adresser au concierge sur les lieux. TELS.: 2-1475; le soir: 3-5498. 233-26—24

AVENUE MURRAY No. 22, 3ème étage logement ensoleillé, 6 pièces, plus chambre bain, dépense, galerie vitrée, balcon, chauffé eau chaude, garage. S'adresser SUN-TRUST, 132 St-Pierre, tél.: 2-3751. 228-14—24

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos. 100 logement sept pièces, plus chambre de bain chauffé, très moderne. S'adresser HENRI FALARDEAU, 324½, Richelieu, tél.: 5494. 233-26—24

AVENUE BOUGAINVILLE Nos. 13-23 36 Côte d'Abraham, No. 89 Marquette, No. 95, St-Patrick, No. 78; logements 3-5-6 pièces plus chambre bain, chauffé, prix modéré, garage. S'adresser EMILE FRENETTE, 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 238-26—24

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE DES ERABLES, maison seule, 8 chambres plus chambre de bain. Avenue Bourlamaque, 6 pièces chauffées. Latourelle, 4 pièces. St-Sauveur, 3-4 pièces. S'adresser 24, BOURLAMAQUE, tél.: 6779. 238-6—24

AV. DE BERNIERES, magnifique logement, 8 pièces plus 2 chambres de bain très moderne. S'adresser 20 AVE. DE BERNIERES, tél.: 7504. 225-26—24

AVENUE CARTIER, No. 45, 6 pièces et chambre de bain, chauffé. Ave des Laurentides, No. 69 appt. 1, 5 pièces et chambre de bain chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique avec ou sans garage chauffés. Ave. Belvédère: logements de 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. Rue Latourelle 187 et 187½, 4 et 5 pièces non chauffé. S'adresser à CHRYSANTE JOBIN, Tél.: 5338 ou le soir tél.: 6985 ou 3-1101. 239-6—24

DEUX LOGEMENTS à louer, 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser à 253 SAINT-CYRILLE, tél.: 3-2640.

LOGEMENT A LOUER. Sept pièces plus chambre de bain. Eau chaude à l'année. Chauffé. S'adresser 101 AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

LOGEMENTS 3 à 6 pièces plus chambre Bain, St-Olivier, 85, Richelieu 72-102-216½-241b, Sutherland 5 Lachevrotière 33. JOS ROBITAILLE, Enrg., 108 Richelieu, 2-3288, soir: 3-2687, 2-7837. 240-26—24

RUE DOLBEAU No. 15, logement chauffé, eau chaude à l'année. 7 pièces plus chambre de bain, avec ou sans garage. S'adresser sur les lieux ou ROY, BAILLARGEON & TURGEON Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 236-6—24

RUE ABERDEEN et Lockwell, plain-pied 4, 5, 6 et 7 pièces plus chambre de bain dépense, plancher bois dur, chauffé. S'adresser par TEL.: 6632. 240-6—24

RUE LOCKWELL, No 137, logement 10 pièces plus 2 chambres de bain, chauffé S'adresser par TEL.: 4-3992. 239-6—24

RUE MAISONNEUVE, No. 160 2ème étage, 8 chambres plus salle à déjeuner et chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, moderne. TEL.: 3-1044, à l'heure des repas. 239-26—24

RUE STE-JULIE, logements 4 pièces plus chambre bain $20.00 et $21.00. Rue Artillerie, logement 8 pièces plus chambre bain, cour, hangar. S'adresser 101 ARTILLERIE, tél.: 2-3728. 238-2—24

RUE STE-URSULE No 15, beau logement de 7 pièces aux deux étages du haut. Grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Réduit à $40 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 h. à 5 heures. Ecrire ou téléphoner à J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé, ou Château Champlain à Québec. 219-26—24

RUE ST-LOUIS, No. 45, logement, 7 pièces, plus chambre de bain, meublée, chauffé, réfrigération électrique. Pour informations R. LABRIE, 47 St-Louis, tél.: 2-7972—2-6403, le soir: 3-1345 232-26—24

RUE DOLBEAU No. 44, 5 pièces plus chambre de bain, très éclairé, fournaise à eau chaude. S'adresser CAPT. A. FOURNIER, 180 St-Jean, Appt. 6. 236-6—24

240, FRASER, 1er étage: plain-pied, 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes; garage. Inf.: J.-A. JOLICOEUR, 93, St-Pierre, tels: 2-5625, rés.: 5875. 231-26—24

BAS DE LA VILLE

ANCIEN CHANTIER, No. 9, 2ème, 4 chambres; 3ème, 4 chambres; 4ème 4 chambres; 5ème, 4 chambres; 9½, bas, 4 chambres. V. PLAMONDON, tél.: 2-8352—2-2977, 180 ST-JEAN. 224-26—24

AV. LAMONTAGNE No. 112, 2ème et 3ème étage $18.00 et $17.00, 5 pièces plus chambre de bain, gaz. S'adresser sur les lieux. TEL.: 4-2769 237-6—24

BOULEVARD CHAREST, magasin, 55 pds profond par 20 pds large, chauffé, 2 vitrines, centre d'affaires, conviendrait pour accessoires d'autos, salle d'échantillon, etc. Prix modéré, aussi dans même bâtisse, logement 7 pièces chauffé. S'adresser à J.-P. LUSSIER, 100 Blvd. Charest, tél.: 2-8787. 238-6—24

BOULEVARD BENOIT XV, No. 54, 5 pièces plus chambre de bain très modernes chauffé. S'adresser le jour, 31, 18ème RUE, le soir 56 BOUL. BENOIT XV, tél.: 4-1378. 237-6—24

BOULEVARD LANGELIER, logement de 5 pièces, passage, un bas, chaud, ensoleillé, en bon ordre. Prix modéré. S'adresser 48 Boulevard Langelier, Tél. 3-2495. 236-6—24

DE LA RONDE, 164, bas, 6 chambres et bain; 166, 2ème, 5 chambres et bain; 166½, 3ème, 4 chambres et bain; 168, bas, 6 chambres et bain; 170, 2ème 5 chambres et bain; 170½, 3ème 4 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, tels.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

LIMOILOU, 93½, 4ème Rue, 2ème étage, logement 5 pièces, plus chambre bain, remis à neuf, eau chaude, éclairé. Louera à 3 ou 4 personnes seulement. $20.00, clair de neige. J.-B. BEDARD, imprimeur, 91 4ème Rue. 238-6—24

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, situés St-Roch et Limoilou, 2 maisons de 9-10 chambres, au centre de la Haute-Ville. Plusieurs logements modernes et chauffés, dans différents quartiers de la ville. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390 240-6—24

RUE DAULAC, No. 32, bas, 4 chambres, 2ème et 3ème, 7 chambres et bain; 34, bas, 4 chambres; 2ème et 3ème 7 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

RUE ST-JOSEPH 264½, 10 pièces chambre de bain, chauffé, conviendrait très bien pour maison de pension. S'adresser 264½ ST-JOSEPH, tél.: 4-3241 237-26—24

RUE ST-VALIER, No. 88½, 3ème étage, 4 pièces, prix modéré. S'adresser V. PLAMONDON, 180 St-Jean, tels: 2-8352 ou 2-2977. 224-26—24

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

RUE PRINCE-EDOUARD No. 256, logement, 4 pièces plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser ROBERT LABRIE, la Cie Commerciale de Québec tels.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 217-26—24

RUE ST-NICOLAS, No. 34, 2ème, 5 chambres 4ème, 5 chambres et bain. S'adresser Dr V. PLAMONDON, 180 St-Jean, tél.: 2-8352—2-2977. 224-26—24

RUE D'ARGENSON, No. 11E, logement chauffé 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345 217-26—24

RUE ST-VALIER 636, 638, 640 et 644, logements chauffés variant de 5 à 7 pièces en parfait ordre. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir: 3-1345. 217-26—24

3EME RUE No. 184, 2ème étage 4 grandes pièces, propre et chaud, hangar sur même plancher avec garage $15.00, 11ème rue, 1er étage, 6 pièces plus chambre de bain, bien moderne avec garage $20.00. S'adresser 186 3ème RUE, tél.: 4-1189. 235-6—24

LA BANLIEUE

ST-ROMUALD, maison à louer 8 chambre, et maison à la campagne pour la saison d'été. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON, N. P., 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 234-6—25

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER No. 6, de la Fabrique. Pour information, S'adresser LAROCHE & Co. 4 de la Fabrique, tél.: 2-1658. 236-6—26

RUE LACROIX 13 et 13¾, magasins à louer. S'adresser Succ. A. PLAMONDON, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—26

MAGASIN A LOUER

RUE ST-JEAN, 536-538 magasin très propre, 2 vitrines, planchers bois dur, chauffé, pouvant être divisés les deux. S'adresser Dr J.-W. DUFOUR, 540 St-Jean, tél.: 3-2392. 219-26—25

MAISONS DE CAMPAGNE

LAC ST-JOSEPH à louer, résidence d'été et plusieurs chalets tous meublés. S'adresser au Dr L.-J. MONTREUIL 48 rue St-Louis. 237-6—25

LAC ST-JOSEPH, maison meublée de 12 pièces, lumière électrique, plage de sable, jardin. TEL.: 7295. 238-6—25

745 ST-VALLIER, ancien poste occupé par marchandises sèches, en face Lefebvre et Woolworth. Bons arrangements pour locataires sérieux S'adresser 191 CREMAZIE, tél.: 3-4063. 224 Napoléon, tél.: 5981. 238-6—26

MANUFACTURE A LOUER

PETITE manufacture de chaussures, de 3 étages, située au numéro 50, rue d'Argenson (près de la rue St-Joseph) et occupée présentement par Adélard Guay, Enr., à louer. S'adresser à FERD. AUDET, notaire, 147 Blvd Langelier, Québec, tél.: 3-3378. 227-26—25

DIVERS

AVIS SPECIAUX

JE DONNE avis que je ne suis pas responsable des dettes contractées en mon nom sans mon autorisation. JOS. DEVARENNES, 13 Ave. Ste-Geneviève. 240-3—30

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque Aussi beaux logements à louer en ville et à Courville. Propriété à vendre. S'adresser L.-E. FORTIER 87 de l'Eglise, tél.: 9540, rés.: 4-5312. 225-26—31

ARGENT A PRETER, $4,000.00 à $4,500 intérêt 6 p. c. sur 1er hypothèque sur propriété en ville. S'adresser TEL.: 7952. 240-6—31

MASSAGE

SI VOTRE TRAVAIL vous fatigue physiquement ou moralement, prenez un bon massage de corps, votre jeunesse, énergie, vitalité, vous sera retourné. Mlle VOGEL, Masseuse diplômée au Château Frontenac, 4003. TEL.: 3-2223. 228-12—40

MEDECIN

DOCTEUR CHS. RINFRET voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71 ST-JOSEPH. Heures de bureau 9 à 11 h. a.m. 2 à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 222-26—39

NETTOYAGE

CONFIEZ-NOUS votre nettoyage à sec pressage, teinture de vêtements pour dames et messieurs, service prompt dans toute la ville. Acceptons commande par malle. TEINTURERIE MATHIEU 13 St-Albert, tél.: 4-1800. 217-26—37

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. NOS 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 232-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

ATTENTION! Réparations de radio par maison établie depuis dix ans prix modérés, inspection gratuite. Vente radios Marconi, De Forest-Crosley. J.-A. BRETON, nouveau local, 32 Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—40

ASSUREZ-VOUS d'une meilleure réception. Permettez-nous de faire l'inspection de votre radio. Nous faisons ce travail gratuitement. ST-GEORGES GAGNON 10 ans d'expérience, 18 St-Joseph, TEL.: 2-0322. 231-26—42

DIVERS

REPARATIONS

AIME LACROIX, Spécialité: couture de tapis, pose de prélart et réparations de meubles, outillé pour toutes sortes de réparations de tapis. 74, SIGNAI, tél.: 3-3347.

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. TEL.: 3-0503. 167 Avenue Renaud. 232-26—40

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 24—40

SALONS DE COIFFURE

ATTENTION: Permanent $2.00, $3.00 et $4.00; Marcel 25c, excepté le samedi: Komol, Shampooo, Ondulation à l'eau 35c. SALON MAISONNEUVE, 196 Ave Maisonneuve. Tél.: 4-0185. 233-12—44

NOUVEAU SALON

GRATIS, 3 Ondulations à l'eau, avec chaque permanent à l'huile $1.00 à $5.00 garanti. Aussi permanents 50c. Coiffure de tous genres. Mlles F. BERGERON autrefois du Salon Alma. Mlle ALICE BOUCHER, prop., invitent leurs nombreuses clientèles. Pour appointement TEL.: 4-0610, No. 453 3ème Avenue. 228-12—44

REDUCTION sans égale permanent bouclé 50c. Garanti à l'huile $1.00. Autre spécial pour tous les cheveux régulier $5.00 pour $2.00. Cours de coiffures. SALON GAIETE, 521A St-Jean, tél.: 3-4029. 218-26—44

TAXIS

FRONTENAC TAXIS 2-6818

A 25 SOUS la course dans nos limites. En appelant une de nos voitures, vous êtes assurés d'avoir une voiture spacieuse, soit 7 ou 5 passagers. Nos automobiles sont inspectées tous les mois, freins et mécanique toujours en parfait ordre. 223-26—49

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

LES ENCHERES MARCEAU

ACHETENT, VENDENT et échangent toutes espèces de meubles marchandises, vaisselles, poêles, pianos, etc. Prennent marchandises en consignation. Demandez notre estimateur et nous vous garantissons satisfaction. LES ENCHERES MARCEAU, 12, rue St-Joseph, tél.: 5301. 230-16—46

LAVEUSE ELECTRIQUE moderne à girateur, à vendre pour cause de départ, à très bas prix. S'adresser G. MARTEL, 310 Marie de l'Incarnation. 235-6—46

MEUBLES ANTIQUES à vendre tels que set de salon en cuir etc., etc. S'adresser 34 ou 36 ST-AUGUSTIN, tél.: 2-1704—2-1727. 239-6—46

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET COACH de luxe 1933 n'ayant que 5.000 mille de fait comme neuf. Prix d'occasion pour acheteur sérieux. S'adresser 779 ST-VALIER, tél.: 4-1491. 237-6—47

NOUS GARDONS toujours 20 chars usagés de toute marque. Prix à la porté de toutes les bourses. Bonnes conditions de vente. QUEBEC USED CARS Ltd, tél.: 3-1915. 240-26—47

Quebec Nash Lafayette Reg'd

OCCASION EXCEPTIONNELLE Chevrolet 1931 de luxe sédan $350.00, Coach 1931 de luxe $275.00; Ford 1930, $150.00, quantité d'autres chars, bon marché. 541 ST-VALIER, tél.: 3-4306. 229-12—47

VISITEZ NOTRE SALON d'autos d'occasions, 45 chars de choix vous sont offerts en vente ou à échanger à de bonnes conditions. UNIVERSAL AUTO, LIMITED, 27-33, de la Couronne 217-26—47

ACCESSOIRES D'AUTOS

RADIATEURS D'AUTOMOBILE, réparations et remplacement de cellules, nettoyage, soudure autogène tous les métaux, ouvrage garanti. ALARIE & TESSIER, J.-P.-Alb. Alarie, prop., 560½ St-Vallier, tél.: 9456. 240-26—41

BOIS ET CHARBON

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 12 pouces $2.65, 2 pieds $4.50 scié, $5.00 livré. Résidence 85½ ST-MATHIAS, tél.: 9481, cour, 39 ST-BENOIT. 237-26—51

ATTENTION. — Croûte bois mou $2.00 Stove, Chesnut, .75, tonne $14.50. Coke, 3 sacs $1.00, tonne $10.50. Livraison en ville. BOUCHARD & CLAVEAU Enrg. 112 3ème Rue, tél.: 3-1978. 230-26—51

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde 2½ pds $5.50 la corde. Slab bois mou $1.90 le voyage, livré à domicile M. DESHARNAIS, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 225-26—51

BOIS à $2.25 le gros voyage: croûtes $2.00 et $2.50 le voyage; merisier, érable, $5.00 et $6.00 la corde scié et fendu. 6 grosses poches de bois pour $1.00 charbon $13.00 et 3 poches Coke $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 228-26—43

COMMERCE A VENDRE

ETAL DE BOUCHER à vendre, situé 53, 5ème Rue, Limoilou. S'adresser DUBERGER GIGUERE, sur les lieux. 238-6—53

RESTAURANT CAFE, Ameublement de restaurant avec bonne clientèle, poste établi depuis 8 ans. Bon chiffre d'affaire, à sacrifier. Cause autre position. Ecrire à CASIER No. 51 L'Evénement. 240-6—53

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES

JE VIENS de recevoir directement des fermes de l'Ontario un char de chevaux pesant de 1,100 à 1,400 lbs, à des prix très modérés. Z. BLOUIN, 84 Victoria, tél.: 3-0579. 235-6—52

JE VIENS DE RECEVOIR 2 chars de magnifiques chevaux, très bons pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant 1,200 à 1,700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. BERNIER, 1055, St-Vallier. 232-26—52

CHEVAUX! CHEVAUX!

JAMES ELLIOTT, de Blackie, Alta, doit recevoir un nouveau char de chevaux qui doit arriver à Thetford Mines mercredi 13 mars. Ce char comprend une paire de pouliches d'un an et un attelage composé d'une jument et d'un cheval d'un an. Le reste est de bons chevaux d'ouvrage. 12 chevaux et 7 juments, âgés respectivement de 6 à 10 ans et pesant de 1100 à 1450 lbs. Quelques couples assortis. Venez les voir et juger vous-mêmes. JAMES ELLIOTT. 240-1—52

PLUSIEURS CHEVAUX usagés à vendre à bon marché, de toutes pesanteurs. S'adresser 93 AVENUE BIGAOUETTE. 236-6—52

FOURRURES

G. LECLERC "STORAGE"

VOUTE CONTRE FEU, vol, mites. Réparation ou transformation durant l'été à prix réduit. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps G. LECLERC, 30 ans d'expérience 47 rue Scott TEL.: 4-3113. 236-26—54

LIVRES

LIVRES de différents auteur canadien, roman de toutes sortes, à vendre, achetons et échangeons les livres. S'adresser M. GILBERT, 88 St-Valier, tél.: 2-7216. 235-6—56

OCCASIONS

ALLES DE QUILLES (4) à vendre à bas prix. Faites une offre. Table de Pool 4½ x 9 5 x 10, billards anglais 6 x 12. S'adresser EUG. BROCHU, 63 St-Jean, tél.: 2-1365. 219-26—58

KODAK No. 3A Autographique avec double lentilles anastignat f. 7. 7. Grandeur 3¼ x 5½ (modèle carte postale) Prix avantageux. Aussi musique en feuilles, méthodes sonates études, etc. S'adresser à 29 ST-STANISLAS, Tél.: 2-7897.

MESDAMES, grande occasion 1000 Robes. Habillez vous et vos enfants à 90 p. c. meilleur marché avec linge seconde mains. Manteaux de printemps pour femme $1.25, paletots printemps homme $1.25. Chapeaux hommes $.050, pantalon $.050. Aussi jolie robes 0.35 ou 3 pour $1.00. Commandez aujourd'hui et vous serez satisfaite. Agents demandés COMPTOIR POSTAL, St-Zacharie, Co. Beauce, P. Q. 235-6—58

PIANO COTTAGE, marque Bell, 1 set de salon antique, 5 morceaux, 2 magnifiques peintures à l'huile et différents autres articles trop longs à énumérer à vendre pour cause de mortalité. S'adresser 4 RUE D'IBERVILLE. 204-12—58

VERITABLE OCCASION, grande assortiment, robes .35c, blouses pour garçons .49c, manteaux de printemps .99c, pardessus et pantalons, etc. Prix très bas, malle gratis, pour la campagne, prix spécial en gros ONTARIO JOBBING, 36 St-Nicolas. 230-26—58

A VENDRE OU A LOUER

HOTEL A VENDRE ou à louer avec licence de vins et bière, cause de vente maladie et abandon des affaires. S'adresser EDMOND DUFOUR, prop. Hôtel Champlain, Chicoutimi. 236-6—62

MAISON SEULE à vendre ou à louer 10 pièces, 79 Av. Bougainville, logements 3, 4 ou 5 pièces 205, 207 Richelieu. S'adresser HENRI BERNIER voyageur 79 Bougainville. 237-26—62

RESIDENCE D'ETE, à vendre ou à louer, Château d'Eau, dans les sapins, près de rivière, gare, payable $10.00 par mois. Notaire SAMSON, 166 St-Cyrille, tél.: 6083. 237-6—62

LE CINEMA

Les producteurs, cette saison, n'ont rien négligé dans leurs recherches d'auteurs émérites. Ils ne se sont pas contentés de choisir des oeuvres d'acteurs distingu-s mais ont choisi des auteurs dont les livres obtiennent beaucoup de succès chez les américains. Sur la liste de cette saison font partie des titres tels que "The iLttlest Rebel", "Way Down East" et "Laddie".

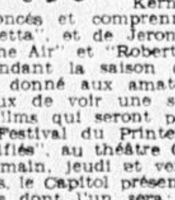

"The Last Days of Pompei" sera l'un des films à grand spectacle de même que "The Crusades" de Cecil B. DeMille. Les films musicaux seront tirés d'opé-ettes dont cinq de Victor Herbert et Jerome Kern ont déjà été annoncés et comprennent "Naughty Marietta", et de Jerome Kern: "Music in the Air" et "Roberta".

Pendant la saison qui s'amène il sera donné aux amateurs de cinémas locaux de voir une série remarquable de films qui seront présentés pendant le "Festival du Printemps de Films Certifiés", au théâtre Capitol.

eDmain, jeudi et vendredi, soir trois jours, le Capitol présentera deux grands films dont l'un sera: "After Office Hours", avec Glark Gable et Constance Bennette, et l'autre "Charlie Chan in Paris" avec Warner Oland.

Retraites Fermées

Maison Notre-Dame-du-Cénacle, 651, rue Saint-Cyrille, Québec.

Du 18 au 21 mars pour jeunes filles, du 25 au 28 mars pour dames, sous les auspices de la Ligue Catholique féminine.

Pour renseignements, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-

NON CLASSIFIEES

SABLAGE SANS POUSSIERE

PLANCHER en bois dur posé et sablé par un expert. Application du meilleur produit au monde pour la conservation permanent des planchers. E. DUFOUR 99 3-4 d'Aiguillon, tél.: 3-3237. 230-26—n.c.

THE ROYAL TRUST Company

58, RUE ST-PAUL

TEL.: 2-4031

Logements A Louer

RUE D'ARTIGNY, No. 41.—9 chambres, plus chambre de bain non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469A.—3 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—3 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—2 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—4 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—7 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 4, 5 pièces plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 6, 5 chambres, plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE ST-JEAN No. 237, 7 pièces et bain, non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 265.—10 chambres, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de bureau et logement privé.)
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 3.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 5.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
RUE DES PRAIRIES, No. 144.—4 chambres, non chauffé.
RUE DU PONT, No. 25. —4 chambres, non chauffé.
DE LA RONDE No. 52, 4 pièces plus chambre de bain non chauffé.
DE LA RONDE 52½, 4 pièces plus chambre de bain, non chauffé.
RUE LALIBERTE, No. 142.—4 chambres, non chauffé.
DeBREBOEUF No. 6, 10 pièces plus chambre de bain non chauffé.
GIFFARD QUE, 2 logements, 4 pièces non chauffé.
GIFFARD QUE. Maison 8 pièces et chambre de bain, non chauffé.
BEAUPORT, 320 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.
BEAUPORT, 322 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.

Divers

RUE ST-PAUL, No. 253.—Grand magasin, chauffé.
RUE ST-PIERRE, No. 101.—Bureau sur le deuxième plancher, chauffé.
RUE ST-PIERRE No. 103.—Tout le premier plancher, chauffé, (pouvant servir de magasin et bureaux).
RUE ST-JEAN 471, grand magasin chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 235.—Local pouvant servir de magasin ou restaurant non chauffé.
RUE RAMSAY, No. 111-2.—Grand garage, plancher en beton, non chauffé.
RUE RICHARDSON, No. 84.—Entrepôt non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 137.—Entrepôt non chauffé.

S'adresser à
THE ROYAL TRUST Co.
58 rue St-Paul, — Tél.: 2-4031
235-6—n.c.

ST-MATHIEU

Décès. — Le 13 février est décédé M. Narcisse Rioux époux de Arthimise Jean, à l'âge de 77 ans. M. Rioux était un homme de bien, charitable et un fervent chrétien et père d'une nombreuse famille. Sa disparition sera regrettée de tous ceux et celles qui ont été à même de le connaître.

Un cortège nombreux a escorté la dépouille du regretté défunt de sa résidence jusqu'à l'église qui avait revêtu ses plus riches tentures de deuil, la cérémonie fut des plus imposantes. La levée du corps fut faite par M. le curé J. Gauvin.

Le service a été chanté par M. le Curé Gauvin, assisté de MM. les abbés J.-R. Charest et A. Couillard comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs de la dépouille mortelle étaient: Félix, Omer, Jos., Paul Rioux ses fils; Samuel Rioux et Philias Bélanger ses gendres. Portait la croix: Alphonse Rioux son fils.

Conduisait le corbillard: Chs. Herma Jean, son gendre.

Huit enfants lui survivent: Félix, Omer, Jos., Paul, Alphonse, Lumina, Eva et Chs Rioux. Ce dernier demeure à Winnipeg.

Dans le cortège, on remarquait: Mme Félix Rioux, Mme Jos Rioux, Mme Paul Rioux, Mme Philias Bélanger (Lumina) Mme Chs.-H. Jean (Eva)) Mme Alphonse Rioux; son beau-frère: Jean Dionne, M. et Mme François Gagnon, Oscar Gagnon, M. et Mme Amédée Dionne, Armand Rioux, Georgianne Rioux, Marie Rioux, Cécile Rioux, Modeste Rioux, Rose Rioux, Jeanne Rioux, Lillianne Jean, Réal Jean; ses petits enfants, Mlles Marie-Ange et Candide Jean; ses nièces: M. Edmond Jean, son neveu et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Visite. — Le 14 et 15 de février, M. Henri-E Lavoie, inspecteur, visitait les classes de la paroisse. Il a paru très satisfait du travail qui se fait dans les écoles.

ST-CAMILLE

Va-et-vient. — Mlle Ida Fortin est allée passer une quinzaine avec son frère Rosario demeurant à St-Fabien de Panet, Comté de Montmagny.

—M. Jean-Marie Dechêne a quitté la Banque Canadienne Nationale pour retourner à Ste-Marie de Beauce.

—M. Jos. Fontaine ainsi que Napoléon Laliberté sont allés à St-Fabien en voyage d'affaires.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. le Notaire Bolduc est revenu dans sa famille après avoir passé un mois à l'hôpital. Sa santé semble s'améliorer un peu tous les jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Irène Morin, institutrice, est allé passer quelques jours chez son frère, le docteur Wilfrid Morin, de St-Magloire.

—Nous regrettons d'apprendre que la famille de M. Ferdinand Corriveau, opérateur, nous ont quittés pour aller visiter à Scott, Beauce après avoir passer une douzaine d'année parmi nous.

—Mme Eugène Fournier, de St-Magloire, est venu visiter ces parents M. Cyrille Bolducv.

—M. et Mme Docteur Wilfrid Morin sont venu visiter leurs parents M. Moïse Morin, dernièrement.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

PENSION

Repas complet .25cts

AU No. 34 STE-ANNE, vous trouverez très bonne pension de famille à 25c du repas, ou 21 repas pour $5.00. Service courtois. Madame CLOUTIER Prop., tél.: 2-7400. 235-6—G.

Ne manquez pas

D'ASSISTER à la représentation de "LA COLOMBE POIGNARDEE", le 18 mars à la SALLE LOYOLA.

Matelas Frontenac Enrg.

MANUFACTURIERS de matelas de luxe. Spécialité: réparations de matelas à ressorts, sommiers, lits-plumes, rembourrage de meubles tous genres. Attention spéciale aux communautés. 43 1-2 ST-IGNACE, tél.: 5347. 240-26—G.

FANTAISIE! FANTAISIE!

La Petite Lingère

REPARATIONS de tous genres, réajustage, lingerie de maison, réparations. Spécialité: vêtement, layette, etc., etc Prix modéré 59 MANRESE téls.: 3-4019—2-3648. 238-26—G.

ACROSTICHE

ACROSTICHE, quatrain pour cartes de fête et pour autographes. Allocutions: santé des Dames, Noces d'or, etc. Aussi, traductions. Ecrire à CASIER 20 L'Evénement. 231-6—G.

RESTAURANT

Café l'Aigle Canadien

LE MEILLEUR REPAS Canadien en ville pour 25c. Belles chambres à louer le place pour un bon chez-soi. J.-EMILE BOIVIN prop. 30 St-Nicolas, tél.: 2-0259. 230-26—G.

CHAPEAUX

Modes

LA PLUS CORDIAL BIENVENU vous attend à notre Salon. Spécialités: Chapeaux sur commande, confectionnés de manière à convenir à celles qui les porteront. Mlle A.-M. DUSSAULT, 374 St-Jean. 238-6—G.

IMPORTATION

Maison Française

LA MODE PARISIENNE, 322 rue St-Jean. Nous avons en main, toute notre collection d'importation de chapeaux Paris, New-York. Toutes les dames sont invitées à visiter nos Salons 238-26—G.

TROIS JOURS COMMENCANT DEMAIN !

CLARK GABLE, CHARLES RICHMAN et CONSTANCE BENNETT dans "AFTER OFFICE HOURS" qui passera au CAPITOL demain, jeudi et vendredi en même temps que WARNER OLAND dans "CHARLIE CHAN IN PARIS". Dernières représentations aujourd'hui, au Capitol, du film magnifique "IMITATION OF LIFE". C'est un film qu'il faut voir.

IMMEUBLE

A VENDRE OU A ECHANGER

COMMERCES A VENDRE, tels que: Hotels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
PROPRIETES A VENDRE avec paiements faciles, dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue; Aussi terres, terrains les mieux placés, prix et conditions des plus avantageux.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES & ASSURANCES
QUEBEC
6, COTE D'ABRAHAM TELEPHONE: 5169

CAUSE EN DELIBERE

M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, a entendu, hier, les plaidoiries dans la cause de l'étudiant en médecine de cette ville qui est accusé d'avoir pratiqué une opération illégale sur la personne d'une jeune fille. Me Gérard Lacroix a plaidé pour la Couronne et Me Guy Hudon pour la défense. A la suite des plaidoiries, M. le juge Arthur Fitzpatrick a annoncé qu'il rendrait jugement dans une huitaine de jours.

AU PENITENCIER

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a donné des sentences de sept et de cinq ans de pénitencier à Paul-Joseph L'Heureux et Gérard Girard qui ont pénétré avec effraction dans un magasin de la rue St-Joseph et y ont volé pour $500 de marchandises. Les deux accusés étaient des récidivistes passibles de sentences très sévères.

RETRAITE FERMEE

Jeudi, 14 mars, retraite fermée à la Villa Manrèse, pour les pilotes.

Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir, pour se terminer le dimanche soir, 17 mars, à 4 h.

Hommes et jeunes gens désireux de prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec, tél. ; 5052.

Ce qu'on porte à New-York

Par Laura I. Baldt, A.M.

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Voici une robe qui peut avoir trois aspects différents, comme on peut le voir par les petites illustrations, et malgré cela, elle est très facile à confectionner.

La blouse du genre peplum se distingue par une garniture de poches qui lui donnent une allure tailleur et la rendent très appropriée au bureau. La jupe a un pli en arrière.

La robe tunique est plus habillée et conviendrait pour l'après-midi.

L'autre robe est tout d'une pièce, avec échappe à l'encolure.

Le patron est fourni en grandeurs 11, 13, 15, 17 et 19 ans.

Pour 15 ans il faut 3 7-8 verges de tissu de 39 pouces avec 3-4 de verge de tissu contrastant de même largeur, pour la robe genre peplum illustrée par la grande vignette.

Le prix de ce patron est 15c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivez clairement vos noms et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 15c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3465. Grandeurs...

Nom ... ...

Adresse ... ...

....

NON CLASSIFIEES

ON DEMANDE un couple comme concierge dans une maison de chambres. Références exigées. S'adresser à 53 GRANDE-ALLEE.

OTTAWA VOTE LA LOI DES 8 H. DE TRAVAIL

(Suite de la 1ère page)

législation devant la Cour Suprême du Canada. "Ce serait peine perdue," dit le ministre, "si le parlement devait en appeler aux tribunaux avant d'adopter d'importantes mesures législatives. Le gouvernement est résolu à faire adopter ce bill et il en surveillera les développements dans la suite."

A la demande de M. Frank White, conservateur, de London, le comité accepta de laisser sur la table une clause stipulant que personne ne pourra employer un homme ou une femme (dans les industries énumérées) plus longtemps que 8 heures par jour.

"Cette clause doit être amendée," dit M. White, "parce qu'elle empêchera un homme de s'occuper à un deuxième emploi, après avoir accompli ses 8 heures dans une première besogne."

Des députés des Maritimes et de Vancouver, conservateurs comme libéraux, recommandèrent d'éliminer l'industrie des pêcheries de la loi, représentant l'impossibilité de faire fonctionner les poissonneries sur la base de 8 heures par jour.

L'industrie du poisson sera une ruine complète si on lui impose la journée de 8 heures," dit l'hon. M. Peter Veniot, ex-ministre des Postes.

"Il y a dans le bill des clauses qui permettent au gouvernement d'exempter certaines industries," répondit le ministre du Travail. "Les établissements de mise en conserve, par exemple, à cause de leur travail saisonnier intermittent, peuvent être exemptés."

M. Gordon estima qu'environ 35 pour cent des ouvriers canadiens seraient affectés par la nouvelle loi de 8 heures. "Cette loi nécessitera probablement un rajustement après qu'elle aura fonctionné durant douze mois," dit-il, "mais pour le moment il ne faut pas avoir l'estomac plus grand que la panse."

M. Frank WHITE (conservateur, London). — "Ce bill augmentera les frais de production en ce pays. Cette augmentation pourrait être absorbée si les tarifs étaient maintenus assez élevés, mais ceci pourrait préjudicier les exportations canadiennes sur les marchés mondiaux. (M. White est un fabricant d'acier).

M. William Duff (libéral, Antigonish-Guysboro). — "Qui a réclamé cette loi ? C'est une législation impraticable, et elle ne fonctionnera jamais. C'est un moyen mesquin de gagner quelques votes."

M. J.-F. POULIOT (libéral, Témiscouata). — "Le gouvernement ne nous fournit pas suffisamment d'explications au sujet de la signification de cette abominable loi."

Le ministre du Travail répondit encore à quelques objections ou suggestions, et le comité suspendit l'étude du bill pour le reconsidérer un peu plus tard.

G. KONDYLIS A PEUR D'UN TRAQUENARD

(Suite de la 1ère page)

je trouvai le général Kodylis posant gracieusement devant un groupe de photographes grecs, tandis que plusieurs officiers se pressaient autour de lui dans l'espoir d'être également "pris" par les caméras.

"Sérès sera entre nos mains dans quelques heures", me dit Kondylis. Il était évidemment enchanté du succès de ses opérations. Tout récemment il a été promu feld-maréchal pour "valeur sur le champ de bataille".

Il me parla dans un français brisé, entremêlant des phrases grecques précipitées.

"La révolution est morte", dit-il. "Le sort de Venizelos est écrit. La nation grecque est guérie".

La retraite des rebelles fut tellement bien organisée et opérée dans un tel ordre que les révolutionnaires eurent le temps d'emporter leurs blessés, ne laissant rien qui pût indiquer le chiffre de leurs pertes.

Le gouvernement a annoncé que les troupes loyales avaient fait 200 prisonniers. (Des rapports d'Athènes en placent le chiffre à 3,000).

Cette retraite si bien accomplie plongea Kondylis dans un certain embarras. Il croit que les rebelles veulent attirer ses troupes dans un traquenard et les forcer à livrer combat avec leur arrière-garde dans l'espoir de repousser les soldats du gouvernement dans les eaux gonflées de la Struma.

Le major B.-J. O'Leary, de l'artillerie royale anglaise, a visité le front aujourd'hui. Il avait avec lui un général français dont le nom n'a pas été divulgué.

Les rebelles se sont retirés vers l'ancienne ligne de fortifications que les Bulgares occupèrent durant la Grande Guerre. Cette ligne va de Drama à Demirhissar, à travers les montagnes. Ces vieilles tranchées possèdent des abris bétonnés et de solides terrassements. Elles sont considérées par des experts militaires comme pratiquement invulnérables.

Le gouvernement a utilisé ses 27 avions dans des opérations d'aujourd'hui. Ceux-ci, toutefois, ne lâchèrent que quelques bombes ici et là, sans causer de grands dommages.

NAISSANCES

GIGUERE. — M. et Mme Henri Giguère, née May Cogger, annoncent la naissance d'une fille née le 10 mars et baptisée le même jour à l'hôpital St-François d'Assise sous les prénoms de Marie, Germaine, Nichole, Michelle.
Parrain et marraine: M. et Mme J.-Albéric Giguère, oncle et tante de l'enfant.
Porteuse: garde Simoneau.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BACON. — A Cacouna, le 10 mars 1935 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Joseph Bacon, née Marie Dumont.
Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant à 9 heures à l'église de Cacouna et de là au cimetière de la paroisse.

BEGIN. — A St-David, le 10 mars, 1935 à l'âge de 58 ans 11 mois, est décédée Mme Aimée Carrier, épouse de feu Emile Bégin.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8.45 heures pour l'église de St-David et de là au cimetière de la paroisse.

COUILLARD. — A Montmagny, le 11 mars 1935, à l'âge de 67 ans et 3 mois, est décédée madame Capitaine Alfred Couillard.
Les funérailles et la sépulture auront lieu à Montmagny, jeudi, le 14, à 10 heures et demie.

GOSSELIN. — A St-Roch, le 11 mars 1935, à l'âge de 70 ans est décédé M. Siméon Gosselin, cordonnier.
Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8.45 heures chez son neveu M. Adélard Lachance, 117 rue de l'Eglise pour l'église St-Roch, et, de là au Cimetière St-Charles.

GRENIER. — A Beauport-Est, le 11 mars 1935, à l'âge de 62 ans et 1 mois, est décédée dame Odiana Robert, épouse de Wilbrod Grenier, employé civil.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 15.
Départ de la maison mortuaire, Ave Royale, à 9 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse.

LAROCHE. — A Beauport, le 11 mars, est décédée, à l'âge de 61 ans et 7 mois, dame Eva Bazin, épouse de sieur Napoléon Laroche.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Beauport.
Départ de la maison mortuaire, 66, Boulevard Vallée (arrêt Bishop), à 8 heures 45. Inhumation au cimetière paroissial.

LASSONDE. — A Québec le 11 mars 1935, à l'âge de 60 ans 8 mois, est décédé Joseph-L. Lassonde, époux de Dame Eva Bellefeuille.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 51 rue Claire-Fontaine à 8.45 heures pour l'église de St-Cœur de Marie et de là au cimetière Belmont.

PAYNE. — A Québec, le 10 mars 1935, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jos.-Edouard Payne, époux de dame Catherine Jondreau.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 131 Avenue Parc Maufils, St-Pascal, à 8 heures 45, pour l'église de St-Pascal Baylon et de là au cimetière.

PEPIN DIT LACHANCE. — A Québec, le 10 mars 1935, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédée Dame Virginie Saillant, épouse de feu Joseph Pepin dit Lachance.
Les funérailles auront lieu mardi, à 8 heures, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.
L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

MASSACRE DE 200 CITOYENS A LA HAVANE

(Suite de la 1ère page)

connu parmi les victimes Enrique Fernandez, ex-secrétaire de l'Intérieur dans l'ancien gouvernement du Dr Grau San Martin et membre en vue du parti "Autentico".

Il n'y a eu que peu de désordres dans la capitale hier. Un groupe non identifié a rôdé autour de l'édifice du magazine hebdomadaire "Tangana". Bien que les employés de chemins de fer soient en grève, des soldats ont forcé une équipe à conduire un train à La Havane. Il y eut quelques explosions de bombes ici et là.

Des soldats ont trouvé trois bombes sous un pont près de Santiago et les firent exploser en tirant dessus. Le pont fut endommagé.

Le décret présidentiel proclamant l'état de guerre était en conformité avec les mesures drastiques promises par le gouvernement pour mater la révolution naissante. Le décret déclare que toute personne arrêtée sera conduite devant un conseil de guerre ; il empêche toute personne de se montrer sur la rue le soir sans être munie d'un permis militaire.

L'armée est investie de pouvoirs presqu'illimités, mais il n'y a pas de véritable dictature militaire.

L'OPPORTUNITE DU FONDS DU CANCER

Le Dr Lindsay, de la Saskatchewan, affirme qu'une campagne d'éducation sur le cancer eût dû être faite il y a cinq ans.

UNE PREDICTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12. — La Comtesse de Bessborough a reçu hier du Dr W.-S. Lindsay, doyen de médecine à l'Université de Saskatchewan, une communication prédisant que 10,000 personnes mourraient du cancer, cette année, au Canada.

Le message, qui fait partie de la campagne de souscription au fonds anticancéreux du jubilé d'argent du roi George V, disait que si une campagne avait amassé des fonds il y a cinq ans pour l'éducation du peuple au sujet du cancer et pour un traitement adéquat de tous les cas existants, 50 pour cent de ces personnes auraient évité la mort douloureuse par cette terrible maladie.

"En 1930, cependant, déclare le Dr Lindsay, "rien ne fut fait. Ceci est dû à la "canocrophobie", la crainte qu'une discussion franche de la question fasse plus de mal que de bien. Mais, loin d'éloigner la crainte, cette politique du silence l'a intensifiée. Elle n'a pas évité au peuple les horreurs du cancer, mais elle a empêché de se mettre au courant des réels faits dans la prévention et la guérison de la maladie".

Le doyen de médecine de la Saskatchewan insiste sur la nécessité d'une grande campagne d'éducation pour démontrer que "le facteur caché le plus important de l'augmentation du taux de mortalité par le cancer est l'ignorance. Le succès du fonds anticancéreux signifie qu'en 1940 et au cours des années qui suivront, des milliers de personnes par tout le Canada resteront en santé et heureuses, au lieu de souffrir du cancer et d'en mourir".

LA REVOLUTION BATTUE SUR LA TERRE FERME

(Suite de la 1ère page)

Kassandra, à l'entrée du golfe de Salonique, pour y attendre des ordres.

Une laconique dépêche du général Chialistra, commandant de l'avant-garde du gouvernement, a fait savoir au ministère de la Guerre, à trois heures hier après-midi que les troupes loyales étaient maîtresses de la situation en Macédoine et en Thrace ce qui signifie l'écrasement virtuel de la révolte sur la terre ferme. Reçue d'abord avec scepticisme par le public habitué à s'entendre dire chaque pour par le gouvernement que la rébellion était sur le point de prendre fin, cette nouvelle fut confirmée dans la suite quand la communication avec Kavala fut rétablie.

Le premier ministre Tsaldaris a signalé la victoire du gouvernement dans une proclamation hier soir.

"D'après les renseignements reçus du front", dit-il, "le mouvement séditieux a été complètement supprimé en Macédoine et en Thrace. Tel que je l'avais prévu, les rebelles se dispersèrent dès qu'apparurent les troupes du gouvernement.

"Le gouvernement va maintenant s'occuper de supprimer la rebellion navale dans les îles occupées par les rebelles. (En plus de la Crète, les révolutionnaires détiennent les îles de Mitylène, Samos et Chios).

"Je suis absolument convaincu que le gouvernement, appuyé par la confiance de toute la nation, imposera la loi et l'ordre partout".

Aux derniers rapports, la flotte des rebelles était à l'ancre dans la baie de Suda, Crète, et tout laisse prévoir que la bataille sera désormais livrée sur mer entre les forces du gouvernement et les insurgés.

On n'a pas confirmé ici la nouvelle que Venizelos avait établi une république indépendante en Crète.

Pour s'emparer des trois positions des rebelles mentionnées dans les rapports, les forces nationales durent progresser sur une distance de 50 milles et sur un vaste front au cours de la journée. La cavalerie s'avança la première, suivie par l'infanterie soutenue par l'artillerie.

Cette victoire est l'aboutissement d'une poussée déclenchée avant-hier quand les forces nationales réussirent à traverser la Struma en prenant trois ponts que commandaient les rebelles. La ville de Serès tomba hier matin et le général Kondylis, commandant en chef, y pénétra à la tête de ses troupes. Les détails de la prise de la ville manquent encore ici.

Les officiers rebelles qui occupaient Serès ont fait main basse sur 60,000,000 drachmes (environ $570,000) appartenant à la succursale locale de la Banque de Grèce avant de prendre la fuite vers Kavala, où ils ont cherché refuge sur des vaisseaux manoeuvrés par les rebelles, dit un rapport du gouvernement publié hier soir.

(La Presse Associée, dans une dépêche copyright dit qu'il est rumeur que le chef rebelle, le général Kamanos, a été capturé et que le commandant en second, M. Panayotopoulos, s'est suicidé. Le gouvernement a annoncé que 3,000 soldats rebelles avaient été faits prisonniers en Macédoine et que les rebelles avaient également essuyé des pertes sur mer. D'après un rapport du gouvernement, Kamanos aurait été pris alors qu'il fuyait vers la frontière bulgare. On dit qu'il adressa des radiogrammes pressants à l'île de Crète pour demander des renforts à Venizelos, mais que ses appels furent ignorés).

LA FUITE DE KAMANOS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sofia, 12. (Havas) — Le général Seralt Kamanos commandant des rebelles en Grèce, et ses officiers ont fui à pied, à travers la neige, jusqu'à la frontière bulgare, hier, et ils ont pu esquiver une patrouille grecque en se prétendant des officiers du gouvernement, a-t-on appris ici, hier soir.

A deux milles de la frontière, leurs automobiles furent arrêtées dans leur course par la neige. Ils poursuivirent leur route à pied. Rencontrant une patrouille grecque, ils déclarèrent qu'ils étaient envoyés en mission par le gouvernement d'Athènes pour conférer avec le gouvernement bulgare, et on les laissa passer.

Un peu plus tard, la patrouille, prise de doutes, leur donna la chasse. Elle arrêta trois officiers qui étaient restés dans l'automobile. L'un d'eux se suicida. Les gardes prirent ensuite leur course dans la direction de la frontière pour arrêter les autres fuyards, mais ceux-ci avaient déjà mis le pied sur le sol bulgare et s'étaient confiés aux gardes-frontière bulgares.

Les soldats grecs, rendus furieux, menacèrent de tirer sur leurs compatriotes par-dessus la frontière, mais le commandant bulgare les prévint que ses hommes ouvriraient immédiatement le feu contre eux si un seul coup de fusil partait. Les soldats grecs se retirèrent.

Les réfugiés ont déclaré que la panique s'était emparée des rebelles hier, quand ils se virent cernés par deux armées du gouvernement. Ils ont déclaré qu'ETAOINvâll—NUNU ont ajouté que les insurgés manquaient également de vivres, de munitions et d'artillerie pour soutenir la lutte.

UNE OFFENSIVE

(serv. de la Presse Canadienne)

Athènes, 12. — (Droits réservés — 1935 — par la Presse Associée) Le gouvernement grec annonce ce matin qu'il prépare une attaque contre l'île de Crète sur laquelle l'ex-premier ministre Venizelos, chef de la révolte, exerce son contrôle. La flotte du gouvernement est prête à faire route vers la Crète et à bombarder le principal retranchement des insurgés.

REUNION DES VETERANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 12. — En avril prochain aura lieu à Paris une assemblée de vétérans inter-alliés et allemands dans le but de créer "un nouvel esprit dans une nouvelle atmosphère".

Depuis quelque temps les vétérans français, alarmés par le danger d'une nouvelle guerre franco-allemande, ont eu des entrevues privées avec les vétérans allemands au sujet des positions respectives des deux pays, dans l'espoir de sauvegarder la paix.

Les Allemands, a-t-on appris au cours des conversations, n'ont pas nié le réarmement de leur pays, mais ils ont expliqué que les raisons étaient d'ordre d'orgueil national. Les Allemands de plus voulaient contrebalancer les travaux de fortifications le long de la frontière est faits par la France.

M. ROBERT WEIR PARLE A TORONTO

Le ministre de l'Agriculture explique le but principal de la Loi des débouchés commerciaux. — Sérieux problèmes agricoles.

LES ACCORDS IMPERIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 12. — L'hon. M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture à Ottawa, parlant hier au Canadian Club, a déclaré que le but principal de l'Acte des Débouchés Commerciaux est d'assurer un écoulement continu des produits agricoles et leur distribution efficace.

"Si le fermier va à son ouvrage sachant qu'il ne sera pas exploité", déclara M. Weir, "il sera dans de bien meilleures dispositions de travail".

Le gouvernement fédéral a eu à faire face à de sérieux problèmes agricoles, ajouta M. Weir. Le marché des bestiaux, si florissant avec les Etats-Unis en 1929, est devenu pratiquement fermé.

Les accords commerciaux avec l'Angleterre favorisaient l'exportation de 280,000,000 de livres de bacon par année, mais l'Angleterre voulait un produit de première qualité et la demande locale a empêché nos producteurs de fournir le marché d'exportation. De même pour les pommes, que les Anglais ont menacé d'interdire chez eux après la découverte d'une maladie sur les fruits canadiens. M. Weir pria les agriculteurs d'améliorer la qualité de leurs produits.

M. D.-A. CROLL DEFEND SON BILL

"Ce que nous essayons, c'est de traiter ces enfants en êtres humains", déclare l'hon. M. Croll au sujet des jumelles Dionne.

A TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 12. — Déclarant que les cinq jumelles Dionne sont "notre propre famille royale", l'hon. M. David-A. Croll, ministre du Bien-être et des Affaires Municipales, a présenté pour seconde lecture à la Législature d'Ontario son projet de loi pour nommer les bébés "pupilles spéciales de Sa Majesté le Roi".

"Ce que nous essayons de faire est de traiter ces enfants comme des êtres humains et non pas comme des objets de curiosité", dit M. Croll.

Le ministre déclara que le gouvernement voulait qu'elles soient chez elles, avec leurs parents, leurs frères et leurs soeurs, et avec le Dr Allan Defoe "plutôt que d'être exhibées entre un avaleur de sabres et une femme à barbe sur un "midway" de Chicago".

Une poursuite a été intentée pour un gros montant d'argent à la suite d'un contrat signé par le père. Ce projet de loi rend le contrat illégal, a déclaré le ministre.

Le premier ministre Hepburn déclara que si le procureur général n'était pas intervenu à temps, les bébés auraient été conduits à Chicago et y seraient morts. Il n'a aucun scrupule à casser le contrat signé par le père. S'il avait été lui-même le père, il aurait accepté le projet de loi avec plaisir étant une protection contre les poursuites qui lui sont intentées actuellement.

Le projet de loi a été voté en deuxième lecture.

OBSEQUES DE M. LAZARE CHEVRETTE

M. Lazare Chevrette, décédé le 6 mars dernier, a eu ses funérailles, samedi matin, à 9 heures, à Saint-Roch.

CORTEGE IMPOSANT

Les funérailles de M. Lazare Chevrette, décédé le 6 mars dernier, à l'âge de 76 ans, ont eu lieu, samedi matin, à 9 heures, en l'église St-Roch.

Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la résidence du défunt, 29, rue Langevin, pour ensuite s'acheminer vers l'église St-Roch, où a été chanté le service.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Elzéar Chevrette, Georges Chevrette et Ernest Chevrette; ses gendres, MM. Joseph Bureau et Joseph Moisan; ses petits-fils, MM. Rosario Lachance, Maurice Chevrette, Henri Bureau, Maurice Bureau, Georges Bureau, Rosaire Moisan, Adélard Tremblay et Joseph Ouellet; ses neveux, MM. Léon St-Pierre, Bernard St-Pierre, Georges Blouin, Elysée Thivierge, Emile Emond; ses cousins, MM. E. Dorval, Albert St-Pierre, Gérard St-Pierre.

Après les membres de la famille, on remarquait : M. Oscar Drouin, C. R., M. P. P., M. A.-J.-Emile Gosselin, échevin, le sous-chef W. Lachance, le Capitaine Antoine Labrecque, MM. Jos.-T. Beaudoin, M. Martin, Jules Turcotte, Emile Gadoury, A. Laliberté, Martin Ready, G. Drolet, Alphonse Talbot, Jos. Genest, O. Bélanger, M. Bilodeau, R. Blouin, H. Goulet, M. Lamonde, D. Paré P. Deroulin, V. Blouin, A. Croteau, J. Delamarre, A.-E. Emond, A. Genest, E. Lamontagne, A. Lelièvre, J. Baribeau, René Baribeau, Honoré Duguay, Robert Fortin, P.-H. Tremblay, L. Savard, J. Ouellet, Z. Marcoux, Gérard St-Pierre, Geo. St-Hilaire, J.-P. Lemieux, Jos. Marcoux, Joseph Rousseau, Alf. Légaré, Pierre Marcoux, J.-A. Lapointe, R. Blais, Jos. Plamondon, J.-A. Thivierge, J.-B. Delauriers, Paul Lemieux, A. Janvier, Paul Sansfaçon, A. Leblond, O. Cauchon, J. Bélanger, A. Frenette, G. Cormier, Henri Huard, Geo. Blouin, Donat Blouin, Roger Blouin, A. Charuté, Jos. Tessier, Art. Masson, P. Ruel, Alf. Lessard, H. Labranche, S. Labranche, G. Labranche, Art. Miville, Léon St-Pierre, A. St-Pierre, Jos. Lessard, Adj. Lessard, J. Larose, A. Gendron, C.-E. Lortie, Alb. Blouin, Henri Auclair, François Raymond, Adélard Fortin, Adjutor Hébert, Roméo Rousseau.

La maison J. Bouchard & Fils avait la direction des funérailles.

LES CONFERENCES DU COURS DE COMMERCE

M. Georges-André Bélanger est le conférencier, hier soir, à l'Académie Commerciale, et parle de la comptabilité des fusions de compagnies.

LA CONCURRENCE

C'est M. Georges-André Bélanger qui a donné, hier soir, la conférence au Cours supérieur de Commerce de l'Académie Commerciale. M. Bélanger a parlé de la comptabilité des fusions de compagnies. La réunion était présidée par M. Gérard Goulet, C.G.A., de J.-A.-Y. Bouchard, Limitée.

La concurrence, qui a ses avantages, devient un coupe-gorge lorsque, intentionnellement, quelques producteurs baissent les prix afin de ruiner leurs adversaires, a dit le conférencier.

La concurrence est un des principaux facteurs qui ont porté les industries à se grouper en combines, ententes et consolidations, mais il ne faut pas croire qu'elle est la seule cause qui porte les industriels à s'unir : l'appât du gain entre aussi en jeu. A cette fin, les diverses parties abandonnent leurs intérêts particuliers, si l'intérêt commun est accru. L'objet principal en vue est le contrôle des facteurs internes et externes qui affectent les profits.

Des économies se réaliseront plus facilement sur les dépenses de vente et d'administration par la diminution des officiers et par la réduction du nombre des voyageurs compétiteurs sur un même territoire ; par la standardisation c'est-à-dire la spécialisation pour telle manufacture dans telle ligne qu'elle produit à meilleur compte ou dont la demande est plus forte dans son milieu.

L'économie dans l'achat en masse des matières premières, la production d'une meilleure qualité, une vente mieux organisée, les profits que l'on peut tirer des sous-produits, une plus grande facilité d'obtenir du capital, sont autant d'autres avantages qui accroissent les profits d'une fusion de compagnie.

L'appât du gain est un agent si fort dans le rapprochement des concurrents que c'est à lui que l'on doit surtout les monopoles, les "holding companies" et les trusts.

Après avoir dit quelques mots de chacun de ces groupements, le conférencier expliqua comment se fait l'évaluation des entreprises acquises.

Des questions furent posées à M. Bélanger par les élèves dont les noms suivent : MM. Lucien Laberge, C.-H. Giguère, Odilon Couillard, L.-P. Laverdière, Michel Giroux, P.-E. Breton, Guy Paquet et M. Laliberté.

FEU M. A. LAVERGNE

A une réunion spéciale du comité de règle de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, Section Notre-Dame de Grâce, il a été proposé par M. A. Fortunat Côté, seconde par H. Oscar Gagnon :

1o—Que des sympathies soient adressées à madame LaVergne à l'occasion de la mort de son époux, M. Armand LaVergne, champion des droits des Canadiens-français.

2o—Qu'un service de première classe soit chanté dans l'église Notre-Dame de Grâce jeudi le 14 mars à 8 heures a. m., auquel seront invités des notables religieux et laïques.

3o—Que copie de la présente motion soit adressée aux journaux.

NOMINATIONS A FAIRE

La T. R. Soeur Supérieure générale des Religieuses de la Charité de Québec a informé par lettre, hier soir, les membres de la Commission des écoles catholiques de Québec, qu'à la fin de la présente année scolaire, sa communauté abandonnerait de donner des services dans les classes anglaises de l'Anse-au-Foulon et à l'Académie Mallet.

A VENDRE
Auto Peerless, Sedan
1931— pneus neufs— très propre et en parfaite condition mécanique.
S'adresser à :
ED. WISEMAN
Tels : 2-6050 - 2-6179

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
Vieux journaux à vendre, en ville seulement. S'adresser à M. D. Emond, à L'EVENEMENT, par téléphone : No 2-6412.

Déclare Sous Serment

ISAAC P. BOOTH

de 70 Wayland Avenue, Toronto, raconte sous serment comment les Fruit-a-tives lui ont donné un prompt soulagement de la constipation. M. Booth a généreusement consenti à faire une déclaration assermentée devant notaire afin que tous aient une preuve absolue de sa véracité. Il s'exprime ainsi:—"J'avais beaucoup souffert de constipation. J'ai également souffert de rhumatisme. J'essayai les Fruit-a-tives et je trouvai qu'elles me donnaient un *prompt* soulagement de la constipation et mon rhumatisme ne me dérange plus."

Copie complète de la déclaration assermentée de M. Booth sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruitatives Limited, Ottawa, Canada.

FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

DEUILS CONSECUTIFS

Deux familles de Ste-Marie cruellement éprouvées.

Deux familles en vue de Vallée Jonction viennent d'être douloureusement éprouvées par la mort : ce sont celles de M. et madame Jos.-P. Nadeau et de M. et madame Richard Perreault.

M. et madame Nadeau ont eu d'abord la douleur de perdre leur fille, Rolande, âgée de 28 ans, dont les funérailles ont eu lieu, samedi dernier, à 9 heures 30. M. et madame Perreault ont été plongés dans le deuil par la mort de leur fils : Louis-Philippe, décédé samedi à l'âge de 19 ans.

Aux familles en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

LES PICHENOLLES

Voici le résultat des parties jouées dans le tournoi de Limoilou :

R. Robitaille 50, P. Dupont 10.
P. Dupont 50, Robitaille 21.
G. Lessard 50, M. Lessard 26.
G. Lessard 50, M. Lessard 25.
M. Disnard 50, M. Vigneault 29.
M. Vigneault 50, M. Disnard 48.
M. Noël 50, M. Lessard 10.
M. Noël 50, M. Lessard 15.
M. Disnard 50, M. Noël 23.
M. Noël 50, M. Disnard 23.
M. Lessard 50, L. Michaud 12.
L. Michaud 50, M. Lessard 10.
L. Michaud 50, Dupont 39.
P. Dupont 50, Michaud 10.
G. Lessard 50, M. Disnard 34.

Le tournoi se continuera demain soir avec un magnifique programme.

Lundi soir, 18 mars
SALLE LOYOLA
Réservez votre soirée pour un spectacle que personne ne voudra manquer.

Pension Privée
Quelques chambres à louer
PRIX MODERES
CHATEAU ST-LOUIS
305, Grande-Allée
Téléphone: 6745

TARZAN ET LA CITE D'OR

Episode No 137

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Tarzan apprit alors à ses deux compagnons de quelle façon Doria avait échappé au volcan. "Phobeg m'avait appris qu'elle était prisonnière dans le temple de Thoos. Juste devant sa cellule s'élève un grand arbre, aussi me fut-il facile d'atteindre la petite fenêtre de la cellule. C'est de cette façon que je pus voir ce qui se passait à l'intérieur.

"Je découvris Erot dans la cellule, préparant le sac dans lequel Doria devait être cousue pour le terrible voyage. C'est Erot qui a fait le voyage à sa place !" continua Tarzan. "Je conduisis Doria au chef noir des esclaves des mines d'or, qui m'est reconnaissant pour avoir sauvé la vie à son frère, un esclave Balla. Elle est en sûreté avec lui."

Thudos et Gemnon furent si contents d'apprendre cette heureuse nouvelle, qu'ils en oublièrent un instant le sort qui les attendait. Durant toute la nuit et l'avant-midi du jour suivant, Tarzan chercha un moyen de s'évader avec ses compagnons—mais sans succès. Puis survint une troupe de soldats venant chercher le géant blanc.

Thudos connaissait l'officier de la troupe. "Reviendra-t-il ?" lui demanda-t-il. L'officier secoua la tête. "Non. La reine chasse aujourd'hui !" Tarzan ne comprit pas la signification de ces paroles, mais Thudos savait. Tarzan allait être la proie dans une "grande chasse" qui ne pouvait se terminer que par sa mort !

Le programme des travaux de voirie

Au cours de la prochaine saison, le ministère de la Voirie entretiendra 16,200 milles de chemins et dépensera entre $3,500,000 et $3,750,000 à cette fin. — Le programme de construction n'est pas encore arrêté.

DES PREPARATIFS

Le Lt-Col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, nous a déclaré hier, que tout est maintenant prêt pour le service de l'entretien des routes au cours de la prochaine saison. Le programme a été préparé lors du congrès des ingénieurs. Cette année, le département entretiendra 16,200 milles de route. Cet entretien comporte une dépense de $3,500,000 à $3,750,000.

Comme les crédits n'ont pas encore été votés par les Chambres, le programme des travaux n'a pu être tracé. Mais on sait que le ministre, l'hon. M. J.-E. Perrault, a l'intention de faire entreprendre dès le printemps la route Mont-Laurier-Amos. C'est du moins ce qu'il a laissé entendre dans un discours à la Législature.

Les travaux préliminaires à la construction de cette route sont maintenant en cours. Les travaux d'arpentage et de tracé sont faits, sur une longueur de 35 milles, du côté de Layton. Une équipe s'occupe de ce travail du côté nord : lorsqu'elle reviendra, à la fin de mars, les travaux d'arpentage et de tracé, de ce côté, se trouveront à couvrir environ 50 milles.

Il restera, alors, une distance de 150 milles sur laquelle les travaux d'arpentage ne seront pas faits.

DERNIER VOYAGE

Le "Sable I" part vendredi de Pointe-à-Pic pour la dernière fois.

Le "Sable I", de la Clarke Steamship, quittera Pointe-à-Pic vendredi prochain, le 15 mars, pour entreprendre son dernier voyage de la saison d'hiver sur la côte Nord et à l'île d'Anticosti. Il se rendra de nouveau jusqu'à Havre St-Pierre. A son retour, il remontera jusqu'à Québec où il devra subir les réparations nécessaires avant la saison d'été.

Le "Gaspésia", de la même compagnie, ne quittera le port de Québec que vers le 22 mars. Il fera un premier voyage aux principaux postes de la Côte Nord pour en ramener entrepreneurs de chantiers, bûcherons et matériel de camps.

UNE REQUETE A LA VILLE

La Ligue des citoyens du St-Esprit demande aux autorités de signer un nouveau contrat avec une banque pour ses finances.

TAUX TROP ELEVE

Au cours d'une assemblée des membres de la Ligue des Citoyens de Saint-Esprit, tenue hier soir, une résolution a été adoptée priant les autorités municipales de signer un nouveau contrat avec une institution bancaire qui serait chargée d'avancer à la ville l'argent nécessaire à son administration.

Jusqu'à l'an dernier la Banque Canadienne Nationale avait un contrat avec la ville pour faire à celle-ci les avances requises. Ce contrat était renouvelable il y a un an mais, en réalité, ne l'a pas encore été. La ville a continué, cependant, d'effectuer ses transactions avec cette banque. Les membres de la Ligue des Citoyens de St-Esprit son d'opinion que les charges fixes de la municipalité sont trop lourdes, à l'heure actuelle, et qu'il devrait être possible d'obtenir un taux d'intérêt moins élevé que celui exigé présentement, soit 5 pour cent. On a déclaré que la ville paie environ $300,000 d'intérêts par année. En demandant des soumissions de différentes institutions bancaires, a-t-on prétendu, il devrait être possible d'obtenir l'argent nécessaire à l'administration de la ville à raison de 3 1-2 ou au moins de 4 pour cent.

Les membres de la Ligue ont aussi discuté au cours de cette réunion du système actuel d'administration de la Commission Scolaire. Après s'être prononcés contre le paiement d'un salaire de $2,400 au président de la Commission ils ont été unanimes à déclarer que le secrétaire et son assistant ne devraient pas remplir d'autres fonctions, et que s'ils s'occupaient uniquement des affaires de la Commission, ils pourraient soulager le président d'une partie de son fardeau. A l'heure actuelle, le secrétaire de la Commission Scolaire reçoit un salaire de $3,000 par année et son assistant $1,500.

L'assemblée d'hier soir était présidée par M. J.-B. Thurbide qui avait à ses côtés le secrétaire M. J.-Emile Picard.

CAUSERIE DE M. GUSTAVE TOUPIN

M. le Professeur Toupin parle de diététique à la jeunesse ouvrière féminine de Québec. — Allocation de M. Alph. Desilets.

L'AUMONIER PRESIDE

L'oeuvre de jeunesse ouvrière féminine que dirige le R. P. Pomerleau, O.M.I., à la salle des ouvrières catholiques, rue Boisseau, a reçu hier soir la visite de M. Alphonse Désilets, directeur provincial de l'Economie domestique au Département de l'Instruction Publique, accompagné de madame Désilets et du professeur Gustave Toupin, de l'Institut Agricole d'Oka.

Présenté par l'aumônier de l'Oeuvre, M. Désilets se déclara heureux de seconder l'utile enseignement donné par le personnel de son Service, notamment par Mlle Noëlla Roy, diplômée ès-sciences ménagères, assistée de Mme H.-B. McLaughlin. Il engagea les jeunes ouvrières à bien profiter des avantages qui leur sont offerts par le cercle local des Jocistes.

M. le professeur Toupin rappela ensuite, avec beaucoup d'esprit et d'à propos, le bon vieux temps, où nos grand'mères mangeaient avec délices le "lait caillé", secret de leur vitalité, de leur solide santé et de leur inlassable bonne humeur. Puis, il expliqua ce qu'est ce nouveau produit alimentaire qui s'appelle le "yoghourt", d'un mot bulgare qui signifie "longue vie". Ce procédé a été développé depuis 1928 à l'Institut Rosell, d'Oka, et le produit nouveau se répand rapidement dans l'alimentation canadienne, où il rétablira l'équilibre des fonctions digestives dans l'estomac et l'intestin. Cette causerie du savant professeur a vivement intéressé les institutrices et les élèves de l'oeuvre de jeunesse ouvrière féminine.

Le R. P. Pomerleau, O.M.I., a remercié les deux conférenciers.

"VAS-Y FRANCIS", LA REVUE DE LETONDAL

Un spectacle spirituel et gai pour les premiers jours d'avril.

Jamais le théâtre Stella de Montréal n'a vu tant de monde, depuis sa construction, que ces semaines-ci. C'est qu'on y donne une revue d'Henri Letondal ! "Vas-y Francis", titre que Letondal a rendu populaire à la radio, a été choisi comme titre de la revue. C'est dire qu'il y a des numéros par les "Deux Copains" (Henri Letondal et Paul Fouvreau, les excellents duettistes). Plusieurs des artistes les plus aimés de la Radio et des théâtres de Montréal font partie de la distribution, entre autres les amusantes jeunes comédiennes et chanteuses Germaine Giroux et Liliane Dorseen.

Henri Letondal a l'intention de faire une édition nouvelle de sa revue pour les représentations de Québec et d'ajouter des scènes d'actualité québecoise où l'humour et la satyre auront large et libre part.

Les représentations de la Revue "Va-y Francis" seront l'événement gai de la saison et celui où l'esprit le plus fin régnera en maître.

Nous en reparlerons.

MORT DE MONSIEUR J.-L. LASSONDE

M. Lassonde, du ministère de la Colonisation, a succombé, hier, à une maladie dont il souffrait depuis deux ans.

OBSEQUES DEMAIN

Une famille en vue de la paroisse St-Coeur de Marie vient d'être jetée dans un deuil cruel par la mort de M. Joseph-L. Lassonde, du personnel du ministère de la Colonisation. M. Lassonde est décédé, hier matin, à l'âge de 60 ans et 8 mois. Il a succombé à une maladie dont il souffrait depuis deux ans.

La disparition de M. Lassonde ne suscitera que des regrets, car M. Lassonde était universellement estimé. Le ministère de la Colonisation perd en lui un employé fidèle. De 1905 à 1913, M. Lassonde s'occupa de la perception des rentes seigneuriales aux Trois-Rivières. En 1813, il devint agent des terres de la Couronne à Québec. M. Lassonde s'était retiré il y a deux ans à cause de la maladie.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, outre son épouse, née Eva Bellefeuille, six filles: madame Théodore Mercier (Annette), madame Paul-Aimé Rondeau (Blanche), mesdemoiselles Herhance, Claire, Aline et Colette Lassonde; un fils, M. Alexandre Lassonde; trois soeurs, madame L.-P. Langlois, de Trois-Rivières, madame Ludger Duchaine, de Québec, madame W.-P. Caisse, de Boston; ses beaux-frères, MM. L.-L. Côté, gérant de la Commission des Liqueurs à Québec, Donat Bellefeuille, de Papineauville, M. Georges Bellefeuille de Trois-Rivières et M. W.-P. Caisse, de Boston. Il laisse aussi plusieurs petits enfants: Jacques, Claire, Marc, Lucille, Jean et Pierre Mercier, Jean-Paul Rondeau.

Les funérailles de M. Lassonde auront lieu mercredi matin à 9 heures, en l'église du St-Coeur de Marie. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Aux membres de la famille en deuil, L'Evénement offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

LE CONCERT DU CLUB MUSICAL

Jacqueline Salomons soulèvera sûrement un grand enthousiasme, ce soir. — M. Jean-Marie Beaudet secondera l'artiste française.

REGAL EN PERSPECTIVES

C'est ce soir que le public québecois aura le plaisir d'entendre au Club Musical des Dames de Québec la jeune artiste française, Mademoiselle Jacqueline Salomons. Quelques-uns de nos concitoyens ont eu le plaisir d'entendre, hier, la brillante violoniste et ils ne tarissent pas d'éloges sur son talent. Elle soulèvera sûrement un grand enthousiasme.

Comme nous l'avons déjà annoncé c'est M. Jean-Marie Beaudet, l'artiste bien connu à Québec qui accompagnera au piano, Mademoiselle Salomons. M. Beaudet a déjà accompagné de grands artistes qui sont passés dans notre ville et toujours le public québecois a admiré son talent. Aussi seront-ils heureux d'aller l'applaudir ce soir aux côtés de la violoniste française. Certaines oeuvres au programme en particulier le Concert de Mendelssohn, permettront aux deux artistes de se révéler pleinement à l'auditoire.

Nul doute que tous les abonnés du Club Musical seront au Château, ce soir et que plusieurs autres Québecois ne voudront pas eux non plus manquer ce concert.

MORT DE MONSIEUR GEORGES ROLLAND

M. Rolland, ingénieur civil, assistant technicien au ministère de la Voirie, dans l'Islet et Kamouraska, est décédé samedi.

A L'AGE DE 35 ANS

M. Georges Rolland, ingénieur civil, assistant technicien du ministère de la Voirie dans la division des comtés de L'Islet et Kamouraska, est décédé, samedi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 35 ans. Il a succombé à une maladie dont il souffrait depuis quelque temps.

M. Rolland était entré au service du ministère de la Voirie en 1922. Peu après, il s'engagea pour le compte de la maison Montserrat & Partley. Il y a un an et demi, il entra de nouveau à l'emploi du gouvernement. C'est lui qui a préparé les redressements de la route à l'approche des ponts de St-Jean-Port-Joli et des Trois-Saumons. Ce dernier pont est actuellement en construction, tandis que le premier est terminé.

Les obsèques de M. Rolland auront lieu, ce matin, en l'église St-Henri de Montréal.

Aux membres de la famille en deuil, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

LES DROITS DE COUPE

Aucune réduction aux compagnies pour 1934-35.

Aucune réduction n'a été accordée aux compagnies forestières relativement aux rentes foncières, pour l'exercice 1934-35. C'est ce qu'a déclaré l'hon. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, dans une réponse qu'il vient de donner à une question de M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition.

Pour le présent exercice financier, on prévoit cependant un grand nombre de réductions sur les droits de coupe.

L'HOMMAGE D'ARTHABASKA

Le conseil de ville d'Arthabaska déplore la mort de M. Armand LaVergne et offre ses condoléances à madame LaVergne.

UNE RESOLUTION

Au cours de la séance du conseil de ville d'Arthabaska, tenue jeudi dernier, M. l'échevin J.-E. Hudon, secondé par M. l'échevin Philippe Bergeron, a proposé la résolution suivante, adoptée à l'unanimité par les membres du conseil :

"Que le conseil de ville d'Arthabaska, avant de passer à l'ordre du jour, désire exprimer publiquement ses regrets à l'occasion du décès d'Armand LaVergne, député de Montmagny, et vice-président de la Chambre des Communes. Armand LaVergne est l'un des fils les plus illustres d'Arthabaska. Il appartient à une famille qui a gravé son nom dans l'histoire de ce petit pays. Son talent, ses dons oratoires, son esprit primesautier en ont fait l'un des tribuns les plus redoutés ; son amour de la race, de la langue et de la religion ont rendu de la fierté aux Canadiens français. Aussi la population d'Arthabaska ne peut manquer de lui accorder un souvenir attendri et d'offrir le témoignage de ses condoléances à madame Armand LaVergne et aux membres de la famille."

Etaient présents à cette réunion : Son Honneur le maire Alfred Paris, MM. les échevins J.-E. Hudon, David Cloutier, Hercule Laroche, Pierre Dancause, Elzéar Therrien, Philippe Bergeron, formant le conseil au complet, sous la présidence du maire.

UNE REVUE MUSICALE PAR LES ETUDIANTS

Les étudiants de Laval commencent la préparation d'une revue à laquelle chaque Faculté participera. — "Carabinades 35".

LE 11 AVRIL

Les étudiants de Laval ont décidé de présenter au public québecois une revue qui sera jouée le 11 avril prochain sur la scène du théâtre Capitol. La direction musicale de cette revue a été confiée à M. Georges Gariépy, étudiant en génie forestier. Chaque faculté présentera un sketch. M. Ernest Godbout, étudiant en droit, a écrit celui de sa faculté et il l'a intitulé: "Les amoureux de la comtesse". Celui de la faculté de Médecine a pour auteur M. Ls-Philippe Tremblay, étudiant en médecine qui lui a donné pour titre "Une opération ti'égale".

M. Gabriel Poitras, architecte, dont les Québecois ont en plusieurs circonstances, admiré le sens artistique, sera chargé des décors.

Cette revue qui portera le nom de "Carabinades 35", sera aussi agrémentée de plusieurs danses que dirigera M. Jack Sanas. Les jeunes filles dont les noms suivent ont bien voulu figurer dans ces danses : Mlles Patricia Fraser, Betty Russell, Fernande Landry, Yvette Landry, Gaby Martin, Madeleine Delagrave, Colette Beaudry, Beebs Gibson, Babs Stavely, Mavis Warrington, Jean Gilmore et Françoise Hamel.

Dans quelques jours, MM. Léo Doyon et Benoît Charlebois se rendront à Montréal afin de prendre quelques renseignements de leurs confrères montréalais qui ont déjà obtenu des succès dans ce genre de spectacles.

Que fera Ottawa pour le chômage ?

L'entente tripartite pour les allocations du chômage expire le 31 mars et Ottawa n'a pas encore annoncé s'il va y mettre fin ou la prolonger. — Les maires de la province vont étudier le problème à leur réunion du 25 à Montréal.

L'OFFRE DE QUEBEC

Son Honneur le maire Grégoire assistera tout probablement, le 25 mars, à la réunion des maires de toutes les principales villes de la province, convoquée par Son Honneur le maire Camillien Houde, et qui doit se tenir à Montréal. Au cours de cette conférence, on étudiera l'opportunité de demander au gouvernement fédéral de prendre à sa charge le paiement des secours directs et différentes autres questions concernant le chômage.

On sait que c'est le 31 mars prochain que l'entente entre les deux gouvernements et les municipalités au sujet de la distribution des secours directs doit prendre fin. Au nom du gouvernement provincial, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries, a écrit aux autorités fédérales afin de connaître les dispositions que le gouvernement central avait l'intention de prendre sur cette importante question. L'entente sera-t-elle discontinuée ou prolongée ? Rien de décidé encore. Le gouvernement fédéral, ayant déjà refusé de partager à parts égales avec les gouvernements provinciaux le paiement des secours directs, afin de soulager le fardeau qui pèse sur les villes et les municipalités, il semble que le ministre du Travail du Canada proposera la continuation de l'entente tri-partie dans les termes actuels.

Dans certains milieux, on prétend que le gouvernement provincial acceptera de prendre à son compte les charges qui retombent actuellement sur les villes et les municipalités. Une déclaration à ce sujet ne devrait pas tarder, sur la colline parlementaire.

LE JUGE PREND LA REQUETE EN DELIBERE

M. le juge Camille Pouliot prend en délibéré la requête de quo warranto pris contre le lt-col. P. Ouellet, ex-maire de Sillery.

LES PLAIDOIRIES

L'hon. juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, a pris en délibéré, hier, la requête de "quo warranto" présentée contre le lt-col. Philippe Ouellet, ancien maire de Sillery.

On se souvient que le col. Ouellet a confessé jugement dans cette cause après avoir démissionné comme maire. Me Antonio Langlais, qui représente le requérant, M. Alphonse Nadeau, a demandé que jugement soit rendu selon la confession de jugement produite par le défendeur. Il a aussi demandé que l'amende de $400 en vertu du Code Municipal à l'officier qui détient illégalement une chage soit exigée. L'avocat du lt-col. Ouellet, Me Philippe Lanctôt, a demandé que l'amende soit suspendue attendu que son client a agi de bonne foi.

REUNION LE 17

C'est par erreur que nous avons annoncé samedi et hier, que l'assemblée du Palais Montcalm, en faveur du vote féminin, aurait lieu lundi le 18. C'est dimanche, le 17 mars, plutôt, que M. Edgar Rochette, C. R., député de Charlevoix-Saguenay, adressera la parole avec Mme Pierre-F. Casgrain et mademoiselle Idola St-Jean.

L'ECOLE DE ST-PASCAL

Les plans de cette future construction sont terminés.

M. Raoul Chênevert, architecte, a informé la Commission Scolaire catholique de Québec, hier soir, que les plans et devis de l'école paroissiale de St-Pascal-Baylon sont maintenant terminés. Les soumissions seront probablement demandées d'ici à quelques semaines afin que les travaux commencent au printemps. Cette école paroissiale sera une vaste construction de trois étages avec résidence pour les religieuses. Elle comprendra vingt classes et sera construite complètement à l'épreuve du feu.

PROJET DE ROUTE

Cette route reliera le lac St-Jean à la région de Chibougamau.

L'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, vient d'ordonner de faire un relevé d'une route qui conduira du Lac Saint-Jean à la région du Lac Chibougamau. Cette route aura 150 milles de long. M. Henri Bélanger, arpenteur, vient de se rendre sur les lieux, pour commencer les travaux d'arpentage. Cette route coûtera environ $10,000 du mille.

AU CLUB ROTARY

M. Edouard Hamel, I.C., ingénieur en chef de la ville, donnera une causerie, aujourd'hui, devant ses confrères du club Rotary. M. Hamel traitera un sujet très intéressant. Son Honneur le maire Grégoire, membre du Rotary, remerciera le conférencier.

A SAINT-ESPRIT

Un grand euchre aura lieu, ce soir, en la salle paroissiale du St-Esprit. Deux cents prix sont à gagner, la plupart de grande valeur. Comme prix de présence on donnera un billet gratuit Québec-Montréal et retour. On compte sur une nombreuse assistance.

A L'OBSERVATOIRE

A 8 heures, hier matin, le thermomètre marquait 33 degrés au-dessus de zéro, et à la même heure, hier soir, il était à 36. Le maximum de la température a été de 40 degrés et le minimum de 35.

Pour aujourd'hui, on annonce un temps nuageux et plus froid.

LES PROPRIETAIRES

Les directeurs de l'Association des Propriétaires se réuniront tout probablement ce soir pour préparer le programme de la prochaine assemblée générale qui doit avoir lieu d'ici à quelques jours.

MM. PAUL et JEAN CHAMPOUX, co-propriétaires de la Laurentide Automobiles Inc., distributrice des automobiles Ford, et station de service moderne, 42 rue Dorchester. Monsieur Paul Champoux fait partie du bureau des directeurs de l'Association, tandis que Monsieur Jean Champoux en est l'auditeur attitré.

Ford

Au SALON de l'AUTO

Manège Militaire — Grande Allée

DU 9 AU 16 MARS

Le public automobiliste est respectueusement invité à venir voir à notre exhibit au SALON DE L'AUTO, les

NOUVEAUX MODELES FORD V-8 1935

Ils présentent...

---de nouvelles caractéristiques d'élégance et de confort, qui atteignent, cette année, des sommets inconnus jusqu'ici.

D'une élégance consommée, ces nouveaux FORD V-8, 1935 allient à leur beauté exclusive une force et une endurance incroyables.

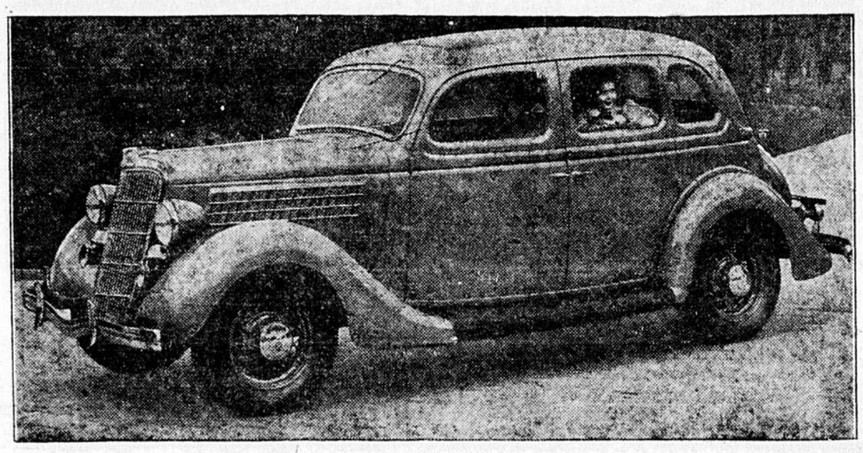

Le Sedan "FORD" 4 portes V-8

Le "FORD" coupé V-8

Le Champion de sa classe :

Nul auto en bas de $2,000.00 ne peut donner une performance supérieure à celle qu'assure les FORD V-8 à son heureux possesseur. Un puissant moteur, souple, endurant et économique met le nouveau FORD 8-V en avant de tous ses competiteurs dans la classe des autos à prix bas ou moyens.

Demandez une DEMONSTRATION

Que nous vous donnerons avec plaisir et sans aucun engagement de votre part. Nous voulons seulement vous montrer ce que le nouveau FORD V-8 peut accomplir.

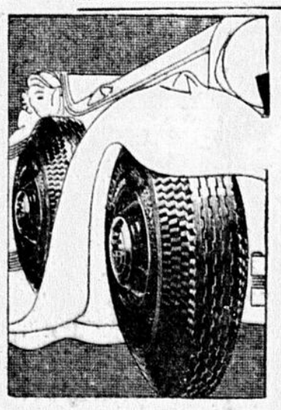

Les Fameux Pneus

GENERAL

Des milliers d'automobilistes sont enchantés des pneus GENERAL, dont ils chaussaient leur char le printemps dernier. Joignez-vous à eux et vous roulerez en toute sécurité.

Ces pneus sont à pression très basse et de ce fait à l'épreuve des éclatements. Ils vous procurent un confort incroyable et vous protègent contre de nombreux accidents dûs aux éclatements.

Il y a un PNEU GENERAL pour votre AUTO ou votre CAMION

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

Distributeurs pour Autos FORD et Pneus GENERAL

PAUL et JEAN CHAMPOUX, propriétaires

42 rue DORCHESTER - - QUEBEC